DERNIÈRE ÉDITION 3
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13392 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 18 FÉVRIER 1988

Apprendre les langues

Le sixième Salon Expolangues s'ouvre, le jeudi 18 février, à Paris, au moment où l'Europe semble enfin commencer à croire en son avenir. Le succès – acquis « in extremis » – du sommet de Bruxelles, l'onde de choc provoquée par la perspective de 1992, le succès rencontré, dans les universités, par les programmes COMETT et ERASMUS, montrent qu'une dynamique est née. Et à nouveau se dresse l'obstacle majeur à toute véritable intégration européenne : le problème des langues. Comment des gens qui ne se comprennent pas peuvent-ils se sentir membres d'une même communauté ?

C'est pourquoi le temps est venu de poser le problème franchement : si l'une des richesses de l'Europe réside dans sa diversité culturelle, si elle doit tout faire pour la préserver, elle a besoin d'un outil minimum de communication qui ne peut être que l'anglais. Non pas certes la langue de Shakespeare ni même celle de Faulkner, mais le bagage pratique d'un idiome d'abord parlé.

Tout le problème est de faire en sorte que cette langue auxiliaire ne devienne pas, sous l'effet de la facilité, la principale, et que ne disparaisse pas ce français qui fut longtemps la langue de l'Europe, et demeure le lien, très fort, des quarante pays qui se réclament de la francophonie.

Ne nous y trompons pas : à tourner le dos à notre propre héritage linguistique, déjà passablement malmené, nous prendrions le risque de laisser la France et l'Europe se fondre dans ce magma culturel dont l'invasion de nos chaînes de télévision par les séries américaines permet d'imaginer le niveau. Il faut donc se battre pour le français, en améliorer l'enseignement, persuader chacun qu'il ne survivra que s'il continue de vivre, c'est-à-dire en s'enrichissant sans se figer, en créant, pour des objets et des concepts nouveaux, des mots neufs, originaux, en se rappelant que son génie, celui qui lui a donné son rayonnement, c'est d'abord la clarté.

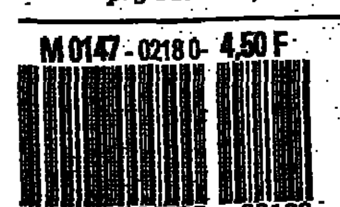
C'est à ce prix seulement que l'on évitera que ne se transpose à la culture la fameuse loi de Gresham, selon laquelle, lorsque deux monnaies sont en compétition, la mauvaise chasse la bonne. Le dire et le répéter n'enlève rien, bien sûr, à la nécessité où nous nous trouvons de sortir de l'isolement auquel le monolinguisme condamne trop de nos concitoyens. Et donc à celle de réfléchir au meilleur moyen d'enseigner cet anglais de base qui est en passe de devenir, de Pékin à Brasilia, la « lingua franca » du monde moderne.

L'expérience prouve que les meilleurs résultats sont obtenus avec les enfants les plus jeunes et qu'il est essentiel de multiplier, par des voyages, des contacts personnels, les occasions d'accéder à la pratique du langage quotidien.

Prenons garde cependant de ne voir que cet aspect des choses : Latins nous sommes, Latins nous devons rester. Il y a là un héritage dont la vitalité, notamment en Amérique, doit être à tout prix encouragée. Ne négligeons pas pour autant l'Allemagne, qui vivra de plus en plus en symbiose avec nous, ni toutes les langues qui, du russe au japonais et au chinois, en passant par l'arabe, sont parlées par des dizaines de millions d'hommes. En un mot, mieux nous parlerons français, plus nous parlerons de langues étrangères, le plus de chances nous aurons de préserver, dans ce monde où elle est tant menacée, notre identité.

(Lire notre supplément pages 25 à 27.)

M 0147 - 0218 0 - 4,50 F



En tête des républicains aux « primaires » du New-Hampshire

M. George Bush retrouve ses chances dans la course à la présidence américaine

M. Michael Dukakis vainqueur chez les démocrates

En remportant avec une avance confortable sur son rival républicain, le sénateur Robert Dole, la « primaire » du New-Hampshire, le vice-président George Bush fait figure de miraculé. Il retrouve toutes ses chances dans la course à la présidence dans le camp républicain et efface ainsi l'échec que représentait sa troisième place dans les « caucus » de l'Iowa, la semaine dernière. L'expérience aura peut-être été profitable pour M. Bush, qui, après s'être à tort endormi pendant longtemps sur ses lauriers de futur gagnant, a dû se battre durement pour maintenir un avantage contesté dès la première épreuve. Dans le camp des démocrates, c'est M. Michael Dukakis, gouverneur du Massachusetts, qui est arrivé en tête devant M. Richard Gephardt.

CONCORD (New-Hampshire)
de notre envoyé spécial

Le vice-président George Bush peut pousser un immense soupir de soulagement. En remportant un net succès sur son rival, le sénateur Robert Dole, dans l'élection primaire du New-Hampshire, il a rétabli toutes ses chances d'obtenir l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle.

Après sa décevante troisième place la semaine dernière lors des caucus de l'Iowa, la candidature de M. Bush battait dangereusement de l'aile, et les sondages le donnaient vaincu ou, au mieux, à égalité avec son rival. Il l'emporte de neuf points (38 % contre 29 %), ce qui suffit à le remettre en selle. Dès mardi soir, le ton de la plupart des commentateurs politiques des chaînes de télévision, volontiers condescendants ces derniers temps à l'égard de M. Bush, avait changé. Comme le dit le candidat lui-même, paraphrasant Mark Twain : *« La nouvelle de ma mort était très exagérée. »*

Certes, cette victoire du vice-président est logique dans ce prospère petit Etat de Nouvelle-Angleterre, où le président Reagan reste très populaire, où M. Bush, né dans le Connecticut, fait figure de voisin, et où il bénéficiait de l'appui du gouverneur. Mais, depuis huit jours, cette logique semblait bousculée et les certitudes des électeurs ébranlées par les résultats de l'Iowa, où M. Bush avait été distancé non seulement par M. Dole, mais par l'étrange et inquiétant télé-évangéliste Pat Robertson.

Que M. Bush soit remis en selle ne signifie pas que M. Dole soit désarçonné, mais que la course est relancée entre les deux cavaliers qui caracolent nettement en tête des républicains.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 3.)

L'obsession télévisuelle des candidats à l'Elysée

Ecrans de campagne

Plus encore que les précédentes, l'élection présidentielle des 24 avril et 8 mai sera placée sous le signe de la télévision. Le mardi 16 février, le président de la République était intervenu en milieu de journée sur TF1. Le soir même, M. Jacques Chirac commentait sur Antenne 2 le « bilan gouvernemental » que ses services venaient de publier.

Qui peut encore confondre Jacques Barre et Raymond Chirac ? Le lièvre et la tortue se distinguent désormais radicalement, non par leur programme, bien sûr, mais par la mise en scène de leurs meetings. Deux stratégies pour une même obsession : la télé. Jacques Chirac fait monter sur scène un studio de Cognacq-Jay tout entier, animateur-vedette compris. Dûment entraînés par l'animateur, une demi-douzaine de « grands témoins » interrogent *« en toute liberté »* le présidentiable. *« Ils ont même posé une question non prévue sur les langues vivantes »*, se réjouit-on dans l'entourage du premier ministre. Une mise en scène qui risque de désarçonner les militants, frustrés d'effets oratoires et de mouvements de menton.

Mais qu'importent désormais les militants ! Le meeting, vous explique-t-on dans les deux états-majors, est dépassé, inutile. Voire dangereux. Car les philippiques galvanisantes, les envolées oratoires, qui font le succès du genre, peuvent se révéler d'un désastreux effet télévisuel. Sans parler du décor. Raymond Barre, lui, a fait dépouiller le fond de la tribune de tout ce qui pourrait parasiter l'image : brochette de notables plus ou moins attentifs, slogans géants qui se promènent toujours malencontreusement dans le champ des caméras. *« L'homme seul face au peuple »*, dit-on parmi ses proches. Face au peuple... et à la caméra.

Ces deux trouvailles scéniques, dont les inventeurs ne se montrent pas peu fiers, sont autant de sacrifices à la divinité qui va régner sur la campagne : l'Image. A la trappe les programmes, les bilans, les débats ! Jamais sans doute le choix de société n'avait à ce point cédé la place au choc des looks.

Du fignolage de cette image à la tentative du verrouillage il n'y qu'un pas, que l'état-major de Jacques Chirac a tenté de franchir. Sans succès. En prétendant réserver l'exclusivité de l'enregistrement de leurs grand-messes à une société privée, Euromédia, les dirigeants du RPR ont provoqué une véritable jacquerie journalistique, Antenne 2 dénonçant même à l'antenne ces *« images aseptisées »*. Ils ont finalement dû sonner la retraite en bon ordre et autoriser tout le monde à filmer. *« Ça a un petit côté refus de la concurrence, retour à l'ORTF »*, estime, apitoyé, Jacques Bille, responsable de la communication de Raymond Barre.

Quant aux « communicateurs » de François Mitterrand, ils se souviennent avoir souvent organisé, pour le chef de l'Etat, un « pool » télévisuel tendant au même résultat : faire filmer l'orateur par une seule caméra et non par un dizaine.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(Lire la suite page 12.)

L'ENQUÊTE : divisions internes et baisse des revenus pétroliers

Le Nigéria, fragile colosse

Aux prises avec des rivalités ethniques et religieuses exacerbées par une crise économique profonde, le Nigéria, jadis un pays riche, traverse une dangereuse zone de turbulences. Au pouvoir depuis 1985, le régime militaire du général Babangida apparaît comme le meilleur garant d'une unité nationale fragilisée.

ZARIA
de notre envoyé spécial

Il n'y a plus, à Zaria, un seul lieu de culte chrétien debout : dans cette ville d'environ trois cent mille habitants, située à quelque 900 kilomètres au nord de Lagos, tous – quatre-vingt-sept au total – ont été détruits ou brûlés. C'est en mars dernier qu'ont eu lieu ces désordres entre différentes communautés religieuses, dans une région-charnière où celles-ci se côtoient. Quelques maladresses verbales ont suffi à mettre le feu aux poudres et à opposer, dans l'Etat de Kaduna, fidèles de Jésus et fidèles de Mahomet.

Dans un pays fondamentalement religieux, pourtant marqué par la tolérance, les différentes confessions se regardent un peu, aujourd'hui, en chiens de faïence. Comme ailleurs en Afrique, les fondamentalistes musulmans pro-iraniens s'agitent sans se cacher. Toute une littérature intégriste est à l'étalage de la librairie de l'université de Zaria à des prix dérisoires. Un titre parmi d'autres : *Pourquoi vous ne devez jamais devenir chrétien...* Imprimé à Ibadan, cet opuscule invite les disciples d'Allah, au moyen de pauvres arguments, à propager l'islam *« à l'école, sur les lieux de travail, dans les autobus, les hôpitaux et même en prison »*.

L'intransigeance d'un camp finit par provoquer celle du camp adverse. Le Conseil des ulémas, sous influence pro-iranienne, se heurte à l'Association des chrétiens du Nigéria (CAN). *« Ils se disputent comme des enfants*, remarque un universitaire musulman. *Ce que l'un fait, l'autre a envie de le faire. Ce que l'un a, l'autre le veut. »* Certes, en juin dernier, pour calmer les tensions, le général Ibrahim Babangida, chef de l'Etat, a créé un « conseil des affaires religieuses » mais sans résultats probants pour le moment.

La presse locale se fait souvent l'écho de ce genre de différend. Récemment *The Guardian* évoquait une rixe entre passagers dans le car qui reliait Lagos à Kano parce qu'un pieux musulman avait cru bon d'invoquer Allah, à haute voix, au début du voyage et que d'autres voyageurs, qui ne partageaient pas sa foi, s'en étaient offusqués.

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 9.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 158 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

SERVICES

CHYPRE
M. Kyprianou est éliminé de la course à la présidence



Débats

MAGISTRATURE ET POUVOIR

Un garde des sceaux, pour quoi faire ?

par MICHEL JEOL (*)

DANS la représentation un peu floue qu'ils se font de la justice les Français n'imaginaient pas que le garde des sceaux pouvait donner des ordres à des magistrats, dits du ministère public ou du parquet, qu'ils distinguent mal de leurs collègues du « siège », dont la mission est de juger. Au cours des derniers mois, ils ont appris avec étonnement que la chancellerie aurait – par parquet interposé – fixé un peu haut le niveau des charges à retenir contre M. Nucci, tiré un peu bas le rideau du secret-défense devant les investigations menaçant M. Pasqua, demandé la remise en liberté de personnalités inculpées d'escroqueries, renoncé à l'engagement de poursuites immédiates contre un policier marseillais dont la responsabilité paraissait évidente...

⁂

Pour surprenantes qu'elles soient, ces pratiques ne sont pas illégales, et M. Chalandon a raison de rappeler qu'étant « le patron des parquets », il peut leur donner des instructions générales ou particulières. C'est cela notre tradition judiciaire, et on la justifie habituellement en disant que, le ministère public agissant « dans l'intérêt général », il est normal qu'il soit placé sous l'autorité du garde des sceaux, membre d'un gouvernement dont la mission est précisément de conduire une politique conforme à l'intérêt commun.

Soit, mais l'appréciation de l'intérêt général est chose difficile, et le risque est grand, surtout à l'approche d'élections, que le garde des sceaux utilise ses *prérogatives* dans un intérêt partisan ou personnel. Comment éviter des détournements de pouvoir qui donnent aux citoyens le sentiment que l'on fait fi de l'égalité devant la loi et que l'on transforme leur justice en enjeu politique ?

A la vérité, ce problème n'est pas nouveau, mais il avait perdu de son acuité à l'époque où la chancellerie était dirigée par M. Badinter, qui était suffisamment conscient des risques qu'un tel pouvoir faisait courir à l'« état de droit » pour en user avec une grande retenue, qu'il avait su imposer à ses proches collaborateurs.

⁂

Comme on ne peut fonder le fonctionnement correct d'une institution sur la seule vertu des hommes, il faut bien s'interroger sur ce qui pourrait en limiter les dérapages. Faut-il, comme on l'a parfois proposé, décrocher le ministère public du garde des sceaux et le laisser agir à sa guise ? Cette réforme éviterait peut-être certains dévoiements mais elle aggraverait encore l'isolement de la justice. Or si les juges ne doivent pas être à la portée du gouvernement, il est utile qu'ils soient au moins à portée de sa voix ! Mieux vaut donc conserver le système existant. Et l'améliorer.

D'abord en reconnaissant aux magistrats du ministère public, à côté d'une *« liberté de parole à l'audience »* plutôt symbolique, un statut réellement protecteur contre l'arbitraire du pouvoir qui les nomme, les mute et les sanctionne. Présidée par M. Arpaillange, la commission de discipline du parquet, a dans l'affaire Apap, ouvert la voie en ce sens. Ensuite en clarifiant leurs relations avec la chancellerie, dont on ne sait jamais très bien, dans les affaires sensibles, si elle a ordonné, suggéré, approuvé ou ignoré les décisions jugées maladroites ou scandaleuses. Plus de transparence dans l'intervention du garde des sceaux permettrait de faire la part, devant l'opinion, de sa responsabilité et de celle de ses procureurs. Que chacun porte ses chapeaux !

⁂

Mais le plus grave n'est pas là. Dans un corps judiciaire dont l'échelle hiérarchique rendrait jaloux les militaires, le garde des sceaux tient largement à sa merci la carrière des juges eux-mêmes. Le risque est grand que les espoirs ou les craintes qui peuvent en résulter confèrent à la chancellerie une force occulte de *conviction* à l'égard du siège qui vient s'ajouter discrètement au pouvoir officiel *d'injonction* dont elle dispose envers le parquet. Ce qui peut donner un poids excessif dans certaines affaires à un procureur derrière lequel se profile l'ombre de son puissant ministre.

Cette situation ambiguë, qui place la justice « sous influence », n'est pas acceptable. Elle peut nuire à son objectivité, elle sape certainement son crédit et elle est en grande partie à l'origine de la crise morale qui secoue actuellement l'institution. Il faut casser cette dangereuse confusion des pouvoirs entre les mains du garde des sceaux et doter les juges de garanties d'indépendance indiscutables. M. Badinter s'était engagé dans cette voie en donnant une composition pluraliste à la commission d'avancement des magistrats et en soumettant à leurs critiques tout projet de nomination. Le désaccord de ceux qu'il avait consultés sur des réformes de plus grande ampleur et la difficulté d'une révision constitutionnelle l'ont empêché d'aller plus loin.

Il est urgent de le faire. Faute de quoi le garde des sceaux continuera de tenir les deux bouts de la corde au bas de laquelle se balance la justice... Si ses mains sont vertueuses, ça va ; si elles ne le sont pas, bonjour les dégâts !

(*) Ancien procureur de la République de Paris.

La cave et le grenier

par GEORGES BELJEAN (*)

« Un certain Marchand, avocat, homme d'esprit, disait : « On » court les risques du dégoût en » voyant comment l'administra- » tion, la justice et la cuisine se » préparent. »

CHAMFORT

LA triple bavure policière, politique et judiciaire de Marseille dans l'affaire Dovero n'a suscité qu'un tardif « repentir actif », repentir qui n'est plus guère pratiqué, il est vrai, que par les artistes-peintres ou les délinquants inexpérimentés. L'itinéraire tourmenté qui aboutit – sous l'unanime pression des médias – à l'ouverture d'une information sous la qualification enfin décente de « coups mortels » traduit bien l'embarras du pouvoir devant l'inquiète solidarité de fonctionnaires qu'il veut politiquement privilégier.

Certes, dans un communiqué du 4 avril 1986, M. Pandraud, en publiant un projet de réforme de l'inspection générale de la police nationale, avait proclamé qu'il serait *« impitoyable »* à l'égard des manquements graves de la police : simple écho au *« Je serai féroce »* de Gaston Defferre dans l'affaire des fausses factures de Marseille.

En réalité, tout le monde avait compris, dès mars 1986, que la doctrine officielle – chronique des morts annoncées – serait celle affirmée, avec une méritoire spontanéité, par le nouveau premier ministre, bien décidé à *« couvrir la police* (...) *même si, par malheur, un accident arrivait. »* Simple bouteille à la mer, dont le message allait être aussitôt recueilli par les naufragés de la violence et qui, atteignant deux ans plus tard les rives judiciaires, plonge les magistrats dans une respectueuse perplexité.

Bien sûr, la mort d'un jeune homme « sans qualités », étranger au psychodrame policier, ne peut que frapper un homme de justice. Mais, dans la surchauffe électorale et le désordre des esprits, sont apparues d'obscures et scandaleuses correspondances : mort d'un policier en service à Toulon, mort accidentelle d'un innocent à Marseille...

Faudra-t-il admettre la mortelle nervosité de ceux qui *« sont normalement* (!) *destinés à assurer la sécurité des citoyens »*, comme le rappelait, le 2 février dernier, Mme le président de la 17e chambre correctionnelle de Paris, dans une affaire de violences policières, traitée avec *« une bienveillance procédurale »*, selon l'aveu enjoué du substitut d'audience (*le Monde* du 4 février) ?

L'un des aspects désagréables de l'affaire de Marseille est qu'à la Chancellerie on ait, selon toute apparence, immédiatement répondu par l'affirmative à une telle question, allégeant ainsi les scrupules éventuels de la place Beauvau, où, j'imagine, on n'en demandait pas tant. Aux initiatives classiques du parquet de Marseille (garde à vue, enquête de flagrance, autopsie), le cabinet du garde des sceaux a brutalement opposé l'ordre d'ouvrir une information *« pour recherche des causes de la mort »*. De quoi, diable, en effet, le jeune Dovero pouvait-il être mort ?

Mais allait-on ergoter alors que l'article 74 du code de procédure pénale offre, parmi d'inavouables commodités, celle de confisquer le dossier au préjudice des parents de la victime, placés dans l'immédiate impossibilité de se constituer partie civile, et qu'il présente l'avantage d'une clôture discrète de procédure par simple *« décision de classement »* du parquet, exempte de toute notification ?

N'est-ce pas ainsi que se trouve aujourd'hui scellée la procédure relative à la mort de René Lucet, la curiosité du parquet s'étant éteinte, exténuée, au seuil de voies encore inexplorées ?

Aussi bien, dans l'affaire Dovero, importe-t-il moins de connaître les raisons pour lesquelles le cabinet du garde des sceaux a donné l'ordre arrogant d'engager une procédure si manifestement contraire à la loi (1) que de savoir dans quelle mesure des magistrats du parquet avaient le pouvoir de s'opposer à une option procédurale associant dans un égal mépris la victime, la police et la justice.

Certes la procédure vient d'être remise sur rails par l'opportune constitution de partie civile des parents du jeune Dovero et par un parquet que la capitulation de sa hiérarchie a tardivement libéré. Mais les questions demeurent, dont celle, fondamentale, de l'indépendance du ministère public.

Rigoureusement hiérarchisé

Aurait-on oublié qu'elle existe déjà, pour ceux qui veulent l'assumer ? Les politologues qui affirment que la structure actuelle du ministère public en France est *« de style militaire et dominée par le pouvoir gouvernemental »* (J. Bentz) ignorent, ou feignent d'ignorer, que ce ministère public si rigoureusement hiérarchisé est sauvé de sa dépendance par sa magistrature. C'est elle qui lui confère liberté de parole et pouvoir propre.

La lecture des articles 36 et 37 du code de procédure pénale, notre « petit livre rouge », m'a toujours ancré dans cette idée que, *« ministre de la loi, c'est de la loi seule que le ministère public tient sa mission ; c'est à elle seule qu'il répond de ses fautes judiciaires »*.

Ce rappel adressé à un garde des sceaux, en 1819, par le procureur général de Paris est l'un des points forts de l'avis exprimé le 9 octobre 1987 dans l'affaire Apap par la commission de discipline du parquet. *« Prétendre à l'entière soumission des magistrats du parquet à une hiérarchie dont le garde des sceaux serait le chef n'aboutirait, ainsi qu'il a été souvent observé, qu'à discréditer la justice en ne faisant du parquet que l'auxiliaire du pouvoir exécutif. »*

Le ministère public est dépositaire d'une authentique liberté. Mais, au-delà des garanties formelles, souhaite-t-il réellement l'exercer ?

Je n'en suis pas certain, tant *« notre comportement humain se trouve influencé par l'attente des autres »*, réelle ou supposée. L'estime *« des groupes de référence, sociaux ou politiques »*, que ce soit place Vendôme ou place Beauvau, reste un besoin élémentaire. Tel est le phénomène des *« ciseaux dans la tête »* décrit par un magistrat allemand, Christophe Strecker (in *Etre juge demain*).

Seule une réforme fondamentale du statut pourrait apporter un début de réponse à cette inconcevable difficulté de vivre sa propre liberté.

Peut-être rendrait-elle non avenu l'aveu politique de ce ministre prussien de la justice qui, cyniquement, proclamait : *« Je me fiche de l'indépendance, tant que je décide des avancements. »*

⁂

L'affaire Dovero, un instant dévoyée par l'effet d'un zèle inexpérimenté, peut maintenant suivre un cours plus rigoureux.

Certes, il est fréquent, dans les cabinets ministériels, que la pensée du maître subisse une trop libre interprétation, mais, à fuir les vérités difficiles, ceux qui fréquentent la maison risquent de s'égarer dans les étages : *« La conscience se comporte (...) comme un homme qui, entendant un bruit suspect à la cave, se précipite au grenier pour y constater qu'il n'y a pas de voleurs et que, par conséquent, le bruit était pure imagination. En réalité, cet homme prudent n'a pas osé s'aventurer à la cave »* (Jung).

Notre satisfaction est grande, de constater que le téméraire exégète de la pensée du garde des sceaux s'est enfin décidé à visiter les sous-sols.

(*) Procureur général honoraire près la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

(1) La référence faite par le ministère de la justice à de nombreux précédents d'illégalité est en elle-même consternante.

Au courrier du Monde

GÉNÉROSITÉ

Les combats d'Ania Francos

Que votre journal, et c'est tout à son honneur, salue la disparition d'Ania Francos, c'est bien. Que Gilles Perrault le fasse sous le signe de sa lutte, en vérité exemplaire, contre le cancer, c'est bien. Mais Ania, c'était autre chose et avant tout la générosité militante, la prise de risques où se jouaient, et elle le savait, son milieu, ses origines, son existence. Je puis en témoigner. Je l'ai connue en Algérie, après l'indépendance, quand elle est venue collaborer au *Moudjahid* (titre oublié de votre « chapeau »). Nous sommes devenus amis.

Aussi bien quand Jean Lacouture, [...] dans les quelques lignes qu'il consacre et vous-même, en encadré, à cet aspect de la personnalité d'Ania, écrit *« ses naïvetés et ses illusions ont reflété fidèlement l'histoire, avant que ne se manifestent nos « remords » et nos révisions »*, je me dis que tout cela est bien triste et même bien sinistre.

Sur la stèle mortuaire, les « révisions » de Lacouture compensent, « l'histoire » aidant, les « naïvetés » de Francos, concernant... l'Algérie, Cuba, ou le Vietnam au fil des révisions de la rive gauche, toujours porteuses médiatiquement. Pour moi, je garde une autre image. Les « illusions » d'Ania, j'en parlais avec elle dans les années 60. C'était notre dispute et le levain de notre solidarité... Je tiens à dire qu'aujourd'hui, de la Palestine au Nicaragua, je fais, malgré tout, l'histoire comprise, miennes, les « naïvetés » et les « illusions » de ma camarade et que je l'en remercie affectueusement. A travers la peine qu'elle me cause de n'être plus de nos combats.

GEORGES LABICA,
professeur d'université
directeur de recherches au CNRS.

A propos d'un article de M. Michel Aurillac

Une interversion de paragraphes a altéré, à la suite d'une confusion de transmission, le sens de la fin de l'article de M. Michel Aurillac, publié dans *le Monde* du 13 février sous le titre « Europe et stratégie ».

Le passage commençant par la formule *« nous devons en revanche nous interroger sur la crédibilité de la stratégie proposée à l'OTAN »* et se terminant par *« un voisin déterminé* (...) *qui, lui, ne survivrait pas à l'invasion »* constituait la dernière partie de cet article. Quant au passage débutant par *« 4) L'Europe ne semble pas être le souci dominant des auteurs »* et se terminant par *« engagements souscrits envers ses alliés »*, il aurait dû se situer à la suite du huitième alinéa. Nous prions nos lecteurs d'excuser cette erreur indépendante de notre volonté.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24.

هكذا من الأصل

NICARAGUA

La mort de Nora Astorga héroïne de la lutte sandiniste

MANAGUA
de notre correspondant en Amérique centrale

La représentante du Nicaragua aux Nations Unies, Nora Astorga, décédée d'un cancer généralisé, le dimanche 14 février, à Managua, à l'âge de trente-neuf ans, a été enterrée avec tous les honneurs. Les neuf commandants de la direction nationale du Front sandiniste, dont le président de la République, M. Daniel Ortega, ont porté le cercueil de celle qui fut une *« héroïne de la patrie et de la révolution »*.

Le plus grand titre de gloire de Nora Astorga fut sa participation à l'assassinat, en mars 1978, du numéro deux de la garde nationale de Somoza, le général Reynaldo Perez Vega. Selon la version des événements qu'elle donna elle-même par la suite, les guérilleros du Front sandiniste de libération nationale (FSLN) ne voulaient pas tuer celui qu'ils appelaient le « bourreau somoziste » ou encore « El Perro » (le chien) à cause de ses crimes. Il s'agissait simplement de l'enlever en vue de l'échanger contre des militants et certains dirigeants du FSLN détenus dans les prisons de Somoza.

Le rôle de la jeune femme – elle avait alors vingt-neuf ans et beaucoup de charme – fut d'attirer le général chez elle, ce qui se fit sans difficulté. Un commando sandiniste était sur place pour s'occuper du reste. Malheureusement pour lui, le général aurait résisté violemment à ses agresseurs qui, du coup, lui tranchèrent la gorge. Les prisonniers sandinistes ne furent donc pas libérés et ils durent attendre une nouvelle opération – la prise du palais national en août 1978 par le « commandant Zéro » (Eden Pastora) – pour quitter le pays.

L'exploit de Nora Astorga lui valut l'admiration de ses compagnons d'armes, en particulier du Père Miguel d'Escoto, ministre des affaires extérieures depuis la victoire sandiniste en juillet 1979. *« J'avais avec elle une sorte de relation paternelle*, a déclaré le Père d'Escoto à ses obsèques. *Elle était aussi un peu ma sœur et une extraordinaire compagne dans la lutte. »*

Ce n'était pas tout à fait le point de vue du président Ronald Reagan, qui refusa sa nomination comme ambassadrice du Nicaragua à Washington en 1984. Pour narguer leur puissant ennemi, les sandinistes décidèrent, en février 1986, de nommer Nora au poste de représentante du Nicaragua aux Nations unies à New-York. Elle occupait encore officiellement cette fonction mais, se sachant condamnée, elle avait regagné Managua en décembre pour mourir dans son pays. Avant d'aller à New-York, Nora Astorga, docteur en droit de formation, avait été vice-ministre des affaires extérieures puis procureur des tribunaux populaires. Née dans une famille de la grande bourgeoisie nicaraguayenne, Nora Astorga avait pris fait et cause pour les révolutionnaires sandinistes au début des années 70. Mariée et divorcée à deux reprises, elle avait eu quatre enfants et en avait adopté un cinquième. *« En vérité*, avait-elle déclaré au *New York Times* peu après sa nomination aux Nations unies, *avec la révolution et les enfants, il ne reste pas beaucoup de temps pour s'occuper d'un mari. »*

BERTRAND DE LA GRANGE.

COLOMBIE : drogue, crimes et corruption

Medellin à l'heure des violences en tout genre

MEDELLIN
de notre envoyé spécial

« Une tragique vague de violence a provoqué la mort de treize personnes dans la nuit de dimanche à lundi, un chiffre élevé et inhabituel en cette période de la semaine... » Ce petit entrefilet paru le 2 février dans le journal *El Mundo*, de Medellin, donne le ton. La semaine suivante, le quotidien *l'Espectador* signale, toujours pour Medellin, vingt-deux assassinats en quarante-huit heures. La deuxième ville de Colombie a une telle réputation de violence que l'ambassade américaine à Bogota demande à présent à ses ressortissants de ne pas s'y rendre.

Une raison évidente à cette mise en garde : la capitale de la province d'Antiochia, qui draine une partie importante de l'économie du pays, est aussi celle du trafic de la cocaïne, dirigé par le tristement célèbre « cartel de Medellin » soupçonné d'assurer 80 % des exportations vers les Etats-Unis. Si la drogue n'est pas la première source de violence, elle est la plus récente. La peur d'une extradition, pour des hommes qui ont proclamé : *« Mieux vaut une tombe en Colombie qu'une cellule aux Etats-Unis »*, les a conduits à de multiples actions d'éclat comme l'assassinat du procureur général de la République Carlos Mauro Hoyos le 25 janvier dernier, à proximité de Medellin.

Le long des avenues d'une ville encombrée par une intense circulation, le calme paraît pourtant régner. Sur la place Bolivar, de petits groupes discutent à la fin de la journée de philosophie ou de justice, comme à Hyde Park. Il est même possible de flâner en début de soirée dans les quartiers populaires qui entourent l'ancienne halle et pas du tout impensable de se rendre tôt le matin au nord-ouest, dans les bidonvilles accrochés aux montagnes qui entourent la cité, là où les bandes armées ont justement élu domicile.

Le moindre chauffeur d'un simple camion de livraison de boissons gazeuses y est tout de même escorté par deux jeunes militaires et sur les flancs du véhicule une inscription indique que celui-ci *« est équipé d'un coffre-fort dont l'équipe ne connaît pas la combinaison »*. L'accompagnateur de ces promenades dans une « paisible bourgade » se fera, lui, vertement reprocher de prendre *« autant de risques inutiles pour prouver l'impossible »*.

Uzis en location

Car la violence des trafiquants qui vivent dans les somptueuses *villas du quartier Poblado* n'est pas seule en cause. Bien sûr, les règlements de comptes sont fréquents entre eux, mais il existe beaucoup d'autres sources de conflit armé dans cette région. Lutte sans merci des politiques pour le pouvoir ; des grands capitaines d'industrie contre les syndicats, ou encore guerre entre différentes factions de la guérilla et l'armée, ou entre bandes rivales de délinquants. Les voleurs à la tire n'hésitent pas à sortir leur couteau et à s'en servir contre un éventuel passant récalcitrant. Et dans ce paysage où les balles font la loi, Medellin a le triste privilège de figurer au premier rang des nombreux coupe-gorge qui parsèment le pays.

Exagération journalistique ? Le président sortant du conseil municipal de la ville, M. Guillermo Gomez del Barco, dans son discours, le jour de l'installation du nouveau conseil, faisait état du *« climat dramatique qui règne dans notre pays et en particulier dans notre ville* [...] : *la violence a cédé la place à la barbarie »*, *disait-il, en estimant qu'il n'existait « plus de frontière entre le possible et l'impossible »*.

D'une manière générale, dans l'ensemble de la Colombie, près d'un million de personnes possèdent le droit de détenir une arme. Et si l'achat d'un pistolet ou d'une mitraillette Uzi coûte trop cher, des officines les proposent en location. A Medellin et dans la vallée du Magdalena-Medio, au centre du pays, de curieuses écoles ont été créées, celles destinées aux *sicarios*. Elles forment les futurs tueurs à gages experts en maniement des armes et en conduite des voitures rapides et des motos qui servent à leurs méfaits. Dans un pays où l'on déplore dans tous les milieux le coût de la violence, celui d'une vie n'est guère élevé et parfaitement tarifé : de 3000 pesos (70 F environ) pour un *« simple poignardage »* à quelques centaines de milliers de pesos, pour une élimination pure et simple, suivant l'importance de la victime.

La liste des assassinats est impressionnante. Outre le procureur général de la République, ont été tués depuis deux ans un ministre de la justice, des dizaines de magistrats et de parlementaires, plus de cinq cents membres ou responsables du parti de gauche, l'Union patriotique (issue d'un accord de cessez-le-feu avec une partie de la guérilla) ; des syndicalistes, des journalistes... Les militaires et policiers eux-mêmes ne sont pas à l'abri : en 1984, 127 morts dans leurs rangs, 291 en 1985, 364 *en 1986 et plus de 400 l'année dernière.*

Pour faire face à un tel développement du crime, une ville comme Medellin dispose d'un peu plus d'un millier de policiers pour près de deux millions d'habitants. Compte tenu des permanences constantes, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et des vacances, il ne reste qu'un peu plus de trois cents hommes pour assurer la surveillance. Et le salaire minimal de ces fonctionnaires, le minimum légal (700 F environ), ne les met pas à l'abri – bien au contraire – de multiples tentatives de corruption. L'armée qui dispose d'un important bataillon à proximité ne se préoccupe, elle, que de la lutte antiguérilla dans la région.

Les personnages importants, comme le maire de Medellin qui s'est opposé ouvertement aux trafiquants et à la violence, sont en permanence protégés. M. William Jaramillo Gomez, qui est l'un des hommes les plus menacés du pays, dispose ainsi d'une dizaine de gardes du corps fortement armés qui le suivent jusqu'à la porte de son bureau.

Beaucoup d'autres quittent le pays. Fabio Carbillo, journaliste à *l'Espectador* et auteur des *Chevaliers de la cocaïne*, le Livre blanc sur le trafic de la drogue, vit dans un pays voisin. Un jeune peintre colombien, de retour d'un long séjour à l'étranger, explique que la plupart de ses amis étaient *« soit partis, soit en partance, soit dotés d'une escorte armée »*. A Bogota, l'ambassade américaine bénéficie d'une protection extrême, à peine inférieure à celle de Beyrouth, et le départ de l'ambassadeur des Etats-Unis vers sa résidence ressemble à une scène du Chicago des années 30.

Les magistrats sont souvent contraints à un choix simple – l'argent ou la mort – à moins qu'ils ne décident de renoncer à une charge aussi difficile.

Vendons le sofa

Pour cette justice, traumatisée par la mort de la moitié des membres de la Cour suprême, lors de la prise du palais de justice par des guérilleros en novembre 1985, la solution la plus courante consiste à classer au plus vite les affaires en cours. D'autant que très souvent les cartes se brouillent : la mafia s'est, *dans le passé, parfois alliée avec la* guérilla. Cette dernière pouvait trouver quelque intérêt financier dans une coopération avec les trafiquants qui ne dédaignaient pas s'adresser à des spécialistes sûrs. Aujourd'hui, leurs investissements dans de gigantesques fermes les obligent à se protéger des actions des guérilleros et à faire alliance avec les grands propriétaires pour créer des milices armées chargées de défendre leurs intérêts.

Pour l'ancien président Misaël Pastrana (1970-1974), dont le fils Andres, candidat à la mairie de Bogota, a été enlevé pendant quelques jours par des trafiquants, *« ces événements récents ont secoué la conscience de beaucoup de gens, mais nous sommes toujours menacés »*.

Face à ce déferlement de violence, le gouvernement du président Virgilio Barco semble hésitant. Ce principe de l'extradition des trafiquants vers les Etats-Unis se perd dans les arcanes juridiques des traités successifs et les mesures de la loi antiterroriste semblent bien faibles au regard du défi à relever. La dernière décision interdit les vols d'hélicoptères privés... C'est un peu, disent les commentateurs colombiens, comme si devant un adultère flagrant, on vendait le sofa, cause de tous les maux.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

Les élections primaires aux Etats-Unis

M. Bush remis en selle par les résultats du New-Hampshire

(Suite de la première page.)

Le sénateur Dole espérait par un nouveau succès prendre plusieurs longueurs d'avance et aborder dans une position favorable le « Super Tuesday », cette série des primaires dans une vingtaine d'Etats du Sud qui fera figure, le 8 mars, de dernier obstacle avant le sprint final. C'est raté. Et le sénateur, faisant grise mine, s'est montré assez mauvais perdant. Confronté pendant quelques instants, mardi soir, à M. Bush par l'intermédiaire de la chaîne NBC, il a brutalement apostrophé le vice-président : *« Cessez de mentir. »* M. Dole faisait allusion à la salve de publicité télévisée *« négative »* que M. Bush, forçant sa nature, avait lancée contre son rival la veille du scrutin.

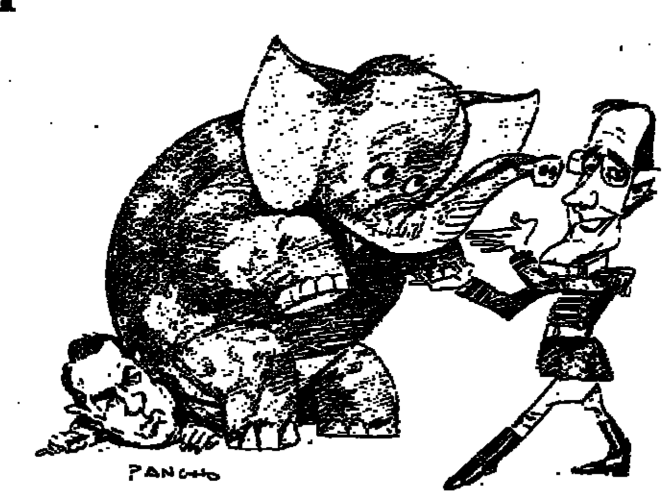
Mais le ton cinglant adopté par le perdant dans un excès de dépit montre que le sénateur Dole, malgré ses efforts, ne parvient pas à retenir une langue qu'il a très acérée. Cela lui a déjà coûté très cher dans le passé, et, ces derniers jours, les directeurs de sa campagne lui avaient conseillé, au terme d'âpres débats internes, de ne pas répondre aux attaques du vice-président. M. Dole, mécontent d'avoir ainsi été *« mal »* conseillé, semble résolu, désormais, à frapper fort – et risque peut-être de frapper trop fort.

En plus du duel entre les deux candidats majeurs, une autre compétition opposait au sein du camp républicain ceux qui se disputent les voix des électeurs les plus conservateurs. Cette compétition-là a été remportée par Jack Kemp, représentant de l'Etat de New-York, mais il n'est pas certain que ce résultat (13 % des votants) suffise à lui permettre d'aller très loin. M. Kemp a déjà dépensé 10 millions de dollars, et on ne voit guère quel espoir sérieux il peut nourrir. C'est encore plus vrai de *« Pierre »* Dupont (11 %), longiligne représentant d'une grande famille de l'industrie américaine, dont les idées fixes (suppression des subventions à l'agriculture et privatisation de la Sécurité sociale) ne semblent pas convaincre grand monde.

Pas de surprise chez les démocrates

Mais, l'événement, c'est la cinquième et dernière place de Pat Robertson, le rusé fondamentaliste chrétien, dont l'*« armée secrète »*, où se mêlent républicains et démocrates, avait fait merveille dans l'Iowa. Mais il s'agissait alors de caucus, une série d'assemblées de voisinage où les questions d'organisation jouent un rôle essentiel, alors que dans le New-Hampshire il s'agissait d'une primaire, d'un véritable vote. La performance de l'ex-télé-évangéliste a pu aussi être affectée par ses étranges déclarations de dimanche dernier : il avait affirmé à la télévision que des fusées nucléaires SS-4 et SS-5 *soviétiques étaient* toujours entreposées à Cuba – s'attirant les démentis les plus catégoriques – et manifestant, par la même occasion, qu'il reste tout de même un amateur en politique. On n'en a pas fini pour autant avec M. Robertson, qui semble disposer d'une solide base dans les Etats du Sud et dont la surenchère *« réactionnaire »* continue à hypothéquer les chances des républicains dans leur duel avec les démocrates.

De ce côté, les résultats sont sans véritable surprise :



M. Dukakis a remporté la nette victoire (38 %) que tout le monde prédisait à ce compétent gouverneur de l'Etat voisin, le Massachusetts. Il avait fini troisième dans l'Iowa. Ayant amassé un trésor de guerre considérable, il peut à présent nourrir de sérieux espoirs. Mais ce candidat qui affectionne les stricts pardessus et garde ses gants pour serrer les mains de ses supporters, n'a toujours pas vraiment résolu son problème de *« stature »*. Il essaie désormais de mettre un peu d'émotion dans sa voix, mais son message politique semble toujours dépourvu de contours bien nets. En un mot, il est en tête mais n'a pas encore prouvé qu'il avait l'étoffe d'un champion.

Chez les démocrates comme chez les républicains, il y avait *« une course à l'intérieur de la course »*, et elle a été gagnée par Richard Gephardt, le vainqueur des caucus de l'Iowa, qui, avec 20 % des voix, a pris ici un petit mais précieux avantage sur son rival, Paul Simon, le sénateur de l'Illinois, qui aime les nœuds papillons et les vieilles traditions libérales du *« parti de l'âne »*. M. Gephardt avait dû faire face aux feux croisés de ses adversaires, qui avaient dénoncé ses idées protectionnistes et ses fréquentes contradictions. Cela n'a pas suffi à le démonter, et M. Gephardt se confirme comme un candidat coriace. Mais pour le sénateur Paul Simon, les perspectives sont très sombres : il est à court d'argent (800 000 dollars de dettes) et ne semble guère avoir les qualités propres à séduire les électeurs du Sud.

L'avenir s'annonce, en revanche, beaucoup plus prometteur pour le *pasteur Jesse Jackson, qui obtient* une plus qu'honorable quatrième place (8 %) dans un Etat où les Noirs représentent moins d'un centième de la population – preuve que « Jesse » peut compter sur l'appui de la gauche du Parti démocrate. Assez beau résultat aussi (7 %) pour Albert Gore, sénateur du Tennessee, qui n'avait pourtant pratiquement pas fait campagne dans le New-Hampshire pour concentrer tous ses efforts sur le Sud. C'est dire que la compétition chez les démocrates reste largement ouverte pour au moins quatre candidats encore.

En revanche, c'est à peu près fini pour Bruce Babitt, candidat sympathique et intéressant, mais sans doute pas assez photogénique, qui n'a récolté que 5 % des voix. M. Babitt devrait annoncer son retrait dès jeudi, mais voudra sans doute essayer de garder un certain rôle dans la campagne, peut-être en se ralliant à un autre candidat : on parle de Jesse Jackson.

Logiquement, l'aventure devrait aussi s'arrêter pour Gary Hart, le grand vainqueur du New-Hampshire il y a quatre ans, qui finit cette fois bon dernier, avec 4 % des voix. Mais le candidat *« scandaleux »*, victime de sa passade pour un mannequin de Miami, a pris le parti d'en rire : *« Ce résultat signifie que nous avons amélioré de 400 % notre résultat de l'Iowa... »* (où il avait recueilli 1 % des suffrages). Et d'annoncer qu'il continuait, sans se décourager.

Traditionnellement, la primaire du New-Hampshire donne le ton au reste de la campagne et est l'objet d'une attention considérable de l'ensemble de la presse américaine : ce fut plus vrai que jamais cette année. Pour essayer d'y voir lui-même un peu plus clair, un épicier de la petite ville de Lancaster avait organisé à l'avance dans son magasin un *« vote blanc »* : ses clients avaient vu juste en désignant MM. Bush et Dukakis. Mais, dans son urne en carton, l'épicier a aussi trouvé un bulletin au nom de Ronald Reagan. Un candidat d'autrefois, des années 80, où il avait balayé... George Bush.

JAN KRAUZE.

Le « Duke » du Massachusetts

Il n'est ni un grand orateur ni, à proprement parler, une « bête de télévision ». Cinquante-quatre ans, plutôt petit, froid et réservé, Michael Dukakis, ce fils d'un immigrant grec de la première génération, Panos Dukakis, restaurateur avant de devenir médecin en suivant des cours du soir, n'en a pas moins réussi à s'imposer. Devenir gouverneur du Massachusetts, le fief mythique de la *gentry* des Kennedy, pour un « petit Grec », c'était déjà largement participer au « rêve américain ». S'y faire un nom de surcroît, par une incontestable réussite de gestionnaire au sein d'un parti trop enclin à l'auto-indulgence, voilà à coup sûr qui méritait d'être distingué dans la meute des aspirants à l'investiture démocrate.

On peut y voir le fruit d'une certaine intelligence, visible au regard aigu sous le sourcil broussailleux (seul vestige, avec son nom, de l'héritage grec). Une solide formation (Harvard, sciences politiques et droit) a fait le reste. Par respectueuse ironie pour son côté « supérieur » et « méthodique », la presse l'a surnommé le « Duke ». Le New-Hampshire, où il est venu en « voisin », c'était presque ses terres. Le Sud, conservateur et *militariste*, sera pour lui, qui affiche son peu d'empressement à aider la Contra et qui prône, pour faire des économies, des coupes dans la défense, le véritable test. Pour lui saper le terrain à l'avance, ses adversaires ne l'appellent plus que le gouverneur du « tax-assachusetts ».

Asie

La négociation du conflit cambodgien

Le prince Sihanouk maintient sa pression sur Hanoï en reprenant la tête de la résistance

PÉKIN
de notre correspondant

Cette fois, le rideau est pratiquement retombé sur le premier acte de la tentative du prince Sihanouk de débloquer l'impasse cambodgienne. Celui-ci vient, en effet, d'annoncer qu'il reprenait effectivement du service au sein de la coalition anti-vietnamienne qui le lie aux Khmers rouges et au nationaliste Son Sann, faute d'avoir reçu un signal de Hanoï indiquant que le Vietnam était prêt à négocier.

Le prince Sihanouk a fait part de cette décision à une douzaine d'ambassadeurs occidentaux et du tiers-monde qu'il a reçus longuement à déjeuner, le mardi 16 février à Pékin. Il s'est abstenu de faire état publiquement de son nouveau revirement, deux semaines après avoir démissionné *« irrévocablement »* de la coalition, par souci de ne pas se voir attribuer une nouvelle fois l'étiquette de *« prince changeant »*, qu'il reproche à la presse de lui accoler. Mais l'essentiel de sa position est là : l'ancien monarque accentue sa pression sur Hanoï en reprenant *de facto* ses fonctions de chef d'Etat dans la résistance khmère. Il se rendra ainsi, sauf imprévu, en mai-juin en Thaïlande et à la frontière du Cambodge afin, notamment, d'y tenir la rituelle cérémonie où il reçoit les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs de pays reconnaissant son gouvernement tripartite.

On comprend mieux, dès lors, la satisfaction affichée par le chef en titre des Khmers rouges, M. Khieu Samphan, à Bangkok, à son retour de Pékin, la semaine dernière, lorsqu'il indiquait avoir toutes les raisons de se féliciter de ses discussions avec le prince Sihanouk. Si Pékin s'est abstenu d'exercer des pressions directes sur Sihanouk – ce qui n'est pas certain, – le message confié par les Chinois à M. Khieu Samphan était suffisamment explicite pour que l'ancien monarque ne puisse se permettre de leur dire non.

Ni Pétain ni Laval

Sihanouk s'est montré, mardi, très amer de l'absence de réaction positive des Vietnamiens depuis qu'il s'était mis en « congé » de la coalition en mai 1987 et du rôle que ceux-ci veulent apparemment toujours lui faire jouer au sein d'une « République populaire » pro-vietnamienne. Dans son langage imagé, Sihanouk a lancé aux ambassadeurs qu'il recevait des remarques indiquant nettement qu'il refuserait toujours de servir de caution à un régime satellite du Vietnam. On lui prête celle-ci : *« Je veux bien être un petit de Gaulle, mais pas un petit Pétain... Et que dire d'un Laval ? »*

La porte s'est-elle définitivement refermée sur le dialogue avec M. Hun Sen, premier ministre de Phnom-Penh ? Il est possible que la démission surprise de Sihanouk, le 31 janvier, ait été trop brutalement spectaculaire pour permettre au Vietnam, toujours soupçonneux d'un piège chinois, de donner suite sur le moment à l'ouverture qu'elle représentait. Mais il faudrait visiblement des gestes précis de la part de Hanoï pour que l'ancien monarque revienne sur son refus de rencontrer à nouveau M. Hun Sen, par exemple en novembre ou en décembre, lorsque le prince Sihanouk se trouvera à nouveau en France.

Dans l'immédiat, le flou qu'il entretient sur ses fonctions exactes lui permet simplement de tenter de faire comprendre aux Vietnamiens qu'ils laisseraient échapper une occasion unique de sortir de leur isolement diplomatique en continuant à faire la sourde oreille à ses avances.

FRANCIS DERON.

CORÉE DU SUD

Nouvelles protestations contre les fraudes électorales

Plusieurs centaines d'étudiants de l'université Yonsei, à Séoul, se sont violemment heurtés aux forces de l'ordre le mardi 16 février. Ils protestaient contre les fraudes lors de l'élection présidentielle de décembre dernier, qui avait vu la victoire de M. Roh Tae Woo. Cette manifestation a pour origine la publication d'un rapport d'un organisme catholique dissident affirmant que l'élection avait été marquée par des fraudes massives.

« Les résultats sont nuls [et] *nous déclarons que l'homme qui a été élu par ce genre de scrutin ne saurait être le représentant légitime du peuple »*, déclare cet organisme, qui affirme aussi que les résultats officiels ont été publiés avant même la clôture du scrutin. L'un des deux principaux mouvements d'opposition, le Parti pour la démocratie et la paix de M. Kim Dae Jung, a approuvé le rapport et appelé à lutter pour l'annulation de l'élection.

Pas de réconciliation entre les deux Kim

Les efforts pour réconcilier M. Kim Dae Jung et l'autre dirigeant de l'opposition, M. Kim Young Sam, avant les élections législatives, prévues en avril, ont par ailleurs échoué. Les deux Kim, déjà séparés par une profonde rivalité personnelle, s'opposent en outre sur le mode de scrutin. M. Kim Dae Jung a accusé son rival d'être prêt à s'allier avec le parti gouvernemental de M. Roh. – *(UPI, AFP.)*

BIBLIOGRAPHIE

« L'état du Japon » *sous la direction de J.-F. Sabouret*

Rendre le Japon moins lointain et plus réel, c'est le pari auquel s'est attaché Jean-François Sabouret – chargé de recherches au CNRS, et qui vit au Japon depuis 1974, – entouré de cent vingt spécialistes, parmi lesquels deux journalistes du *Monde*, Claire Blandin et notre correspondant à Tokyo, Philippe Pons. Ils viennent de publier ce guide du Japon de 1988, un pays au cœur de nos préoccupations en ces temps de crise économique et de yen triomphant. Cet ouvrage est complété par de nombreux tableaux et diagrammes, ainsi que par des bibliographies thématiques.

Le Japon, géant économique riche d'une culture millénaire, est aussi une société en pleine mutation, qui découvre les loisirs et les problèmes de générations. Un pays en proie à une incroyable soif de connaissance, fort bien informé sur ce qui se passe partout dans le monde, y compris en France, et qui ne lésine pas sur les moyens (un étudiant sur cinq y apprend le français, cent vingt chercheurs japonais sont spécialistes du dix-huitième siècle français), alors qu'à Paris étudiants et professeurs de japonais sont descendus dans la rue pour réclamer davantage de crédits...

P. de B.

★ L'ETAT DU JAPON, sous la direction de Jean-François Sabouret, collection « L'état du monde », éditions La Découverte, 402 p., 150 F.

Diplomatie

Lors de la visite de Sir Geoffrey Howe à Moscou

M. Gorbatchev dénonce la mauvaise volonté des Européens en matière de désarmement

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

M. Mikhaïl Gorbatchev a saisi, le mardi 16 février, l'occasion d'un entretien avec le secrétaire britannique au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, pour formuler une liste de griefs à l'égard des pays d'Europe occidentale qui, à ses yeux, sont restés insensibles à l'esprit du sommet soviéto-américain de Washington.

« Tout en approuvant généralement le traité sur les missiles de portée intermédiaire (FNI), les dirigeants des pays de l'OTAN se sont comportés comme si la situation en Europe s'était aggravée depuis sa signature, a déclaré le chef du Kremlin, dont les propos ont été publiés mercredi par la *Pravda*. *Il serait impossible d'expliquer autrement la dernière vague d'hommages à la dissuasion nucléaire, les projets d'une prétendue compensation, toutes sortes de projets de fabrication commune de nouveaux armements, le rapprochement militaire franco-allemand et ainsi de suite. »*

Dans ce concert de mauvaise volonté, la Grande-Bretagne joue *« une fois de plus »* le rôle de *« sonneur de tocsin »*, selon M. Gorbatchev. Elle se fait prier pour signer la convention sur les armes chimiques, elle *« traîne les pieds »* sur le désarmement conventionnel à la conférence de Vienne... Sir Geoffrey, qui avait eu la veille une journée entière d'entretiens avec son homologue soviétique, M. Edouard Chevardnadze, a défendu les positions britanniques au cours d'une conférence de presse, mardi après-midi, avant de partir pour Kiev, où se termine sa visite officielle en URSS. *« Nous ne voyons pas de place pour nous dans le processus* [de désarmement nucléaire soviéto-américain], a-t-il déclaré en réponse à une question sur les forces de frappe britannique et française. *Même s'il devait y avoir une réduction de 50%* [des armements stratégiques], *nous ne pensons pas que le problème se poserait. »*

Le secrétaire au Foreign Office a ainsi souligné que lorsque les missiles nucléaires Trident auront totalement remplacé, à la fin des années 90, l'actuelle force de frappe britannique constituée par les fusées Polaris, et même en cas de réduction de 50% des armes stratégiques soviétiques, *« la capacité de dissuasion des Trident sera inférieure, par rapport à la capacité de dissuasion soviétique, à la capacité des Polaris il y a vingt ans. Il nous paraît nécessaire de maintenir la capacité minimale crédible essentielle »*. La Grande-Bretagne *« n'entend pas contourner le traité sur les FNI*, a-t-il répondu à un journaliste soviétique, *mais de votre côté comme du nôtre, les forces de dissuasion disponibles doivent être entretenues, modernisées »*.

Le chef de la diplomatie britannique a, par ailleurs, recommandé *« vigilance et ouverture »* à l'égard de l'évolution de l'URSS : *« Vigilance, car il nous faut distinguer style et substance. Sommes-nous en train de goûter à du vieux vin dans de nouvelles bouteilles ou s'agit-il vraiment d'un nouveau cru ? »* Mais il s'est déclaré convaincu après son entretien avec M. Gorbatchev que celui-ci restait *« déterminé à rafraîchir des aspects du système soviétique auxquels d'autres réformateurs ne sont pas parvenus à toucher »*.

SYLVIE KAUFFMANN.

MM. Mitterrand et Chirac représenteront la France au sommet de l'OTAN début mars

Quelques heures après l'annonce par le président de la République qu'il participerait au sommet de l'OTAN les 2 et 3 mars, à Bruxelles, M. Jacques Chirac, invité, le mardi 16 février, du journal d'Antenne 2, a fait savoir que *« naturellement »* il prendrait part, lui aussi, à cette réunion. La France avait accepté les dates proposées le mois dernier pour cette réunion par Mme Thatcher, sans préciser jusque-là le niveau de sa représentation.

Ces sommets, qui rassemblent les dirigeants politiques de l'alliance atlantique, sont relativement peu fréquents. Ils n'ont rien à voir avec la structure militaire de l'OTAN, dont la France s'est retirée en 1966, et la présence française y est parfaitement logique, d'autant qu'il s'agira à Bruxelles de réfléchir ensemble au processus du désarmement dans la perspective, notamment, de la nouvelle rencontre qui devrait avoir lieu à la fin du printemps entre MM. Reagan et Gorbatchev à Moscou. La participation du président de la République à cette réunion n'est pas non plus une innovation, puisque M. Mitterrand avait déjà assisté à un sommet de même nature qui s'était tenu à Bonn en 1982. M. Mitterrand avait, d'autre part le 9 juin 1983, exposé les positions françaises devant les ministres des affaires étrangères des pays membres de l'alliance réunis, pour la première fois depuis 1966, à Paris.

La double représentation française a fait l'objet d'une concertation entre l'Elysée et Matignon. On a pu toutefois remarquer, mardi, un certain écart dans l'importance qu'accordent respectivement MM. Mitterrand et Chirac à cette réunion. Le président de la République l'a qualifiée de *« très importante »*. *« Les dirigeants des pays de l'alliance atlantique auront à déterminer leur politique de désarmement [...]. Je dois y être et, là encore, je dois représenter la France, et la France ne doit parler que d'une voix »*, a dit M. Mitterrand. *« Je ne crois pas que ce sommet soit très important »*, a, en revanche, déclaré le premier ministre.

L'idée d'un tel sommet remonte à l'automne dernier. Les Américains auraient souhaité qu'il se tînt avant la venue de M. Gorbatchev aux Etats-Unis, mais leurs alliés ne manifestèrent guère d'enthousiasme pour se prêter à cette photo de famille avant la signature du traité de Washington sur les forces nucléaires intermédiaires. L'idée a été relancée en janvier par Mme Thatcher. Alors que s'ouvre une nouvelle phase des négociations sur le désarmement, cette réunion répond au désir des Européens d'y être davantage associés.

Il s'agit aussi pour l'alliance de faire la démonstration de son « unité » et de dissiper l'impression de profondes divergences au sein de l'organisation qui a pu naître ces derniers temps, du fait, en particulier, des Allemands de l'Ouest. Ces derniers, notamment le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, ont en effet une approche assez éloignée de celle de leurs alliés sur la poursuite du processus de désarmement en ce qui concerne les armes de très courte portée (voir *le Monde* du 17 février) et sur les demandes formulées récemment encore par M. Carlucci, le secrétaire américain à la défense, de moderniser les systèmes nucléaires qui resteront en place en Europe après l'élimination des armes à portée intermédiaire.

MM. Kohl et Genscher entament mercredi une visite de trois jours à Washington au cours de laquelle ces questions seront largement évoquées. Mme Thatcher était, pour sa part, attendue ce mercredi au siège de l'OTAN à Bruxelles.

C. T.

Nations unies

Le sabotage d'un avion de la KAL en 1987

Dialogue de sourds entre les deux Corées

NEW-YORK (Nation unies)
de notre correspondant

S'il fallait un modèle de dialogue de sourds, cette première séance du Conseil de sécurité consacrée, le mardi 16 février, à la destruction récente d'un avion de la compagnie sud-coréenne Korean Airlines serait exemplaire. S'il est rare de voir ce type d'« affaire » porté devant le Conseil, il est encore plus inhabituel de percevoir une atmosphère aussi épaisse et irréelle que celle qui caractérisait ce « débat ».

Pour le ministre sud-coréen des affaires étrangères, M. Kwang Soo Choi, les faits sont clairs : deux agents nord-coréens ont placé une bombe dissimulée dans un poste de radio portable, à bord de l'avion assurant la liaison entre Bagdad et Séoul, le 29 novembre 1987. Arrêtés peu après l'explosion, qui a coûté la vie à cent quinze personnes, l'un des agents s'est suicidé. L'autre, une jeune femme, a survécu. Après une description détaillée de l'odyssée de ces derniers, le ministre sud-coréen, soutenu par le représentant du Japon, a conclu à une machination des services secrets de Pyongyang.

La version fournie par le représentant nord-coréen a surpris même ceux qui croyaient avoir tout lu. Ne reculant devant aucun moyen, l'ambassadeur Pak Gil Yon a littéralement asséné une longue série d'explications, dont le seul véritable intérêt était leur fabuleuse invraisemblance. Pour M. Pak, les deux terroristes avaient été recrutés par les services sud-coréens afin de provoquer un sursaut nationaliste avant l'élection présidentielle.

Certes, comme l'a souligné le représentant soviétique, le Conseil de sécurité n'aurait pas dû inscrire cette affaire à son agenda, étant donné *« l'enchevêtrement des faits et le manque de preuves irréfutables »*, mais l'on est en droit de se demander à qui était adressée la remarque, à Séoul et à Tokyo ou bien à Pyongyang, dont les arguments ne semblent pas avoir convaincu Moscou.

Le seul orateur européen, le représentant de l'Allemagne fédérale, tout en penchant pour la thèse sud-coréenne, a surtout insisté sur les principes : le terrorisme doit être combattu par tous les moyens. Il a proposé que les résultats des enquêtes soient communiqués à l'Organisation internationale de l'aviation civile (OIAC), afin d'être examinés par des professionnels du transport aérien.

Bien que les débats doivent se poursuivre, il est quasiment certain que le Conseil de sécurité refusera toute résolution, étant donnée l'opposition de l'Union soviétique et de la Chine.

CHARLES LESCAUT.

Europe

AUTRICHE : l'affaire Waldheim

Le mur de solidarité s'effrite autour du président

VIENNE
de notre correspondante

Ouvertement critiqué par le chancelier Vranitzky, le discours télévisé du président Kurt Waldheim et son refus catégorique de démissionner ont accru la tension à Vienne. La crise gouvernementale est dans l'air et le mur de solidarité autour du chef de l'Etat s'effrite.

Même le Parti conservateur a de plus en plus de mal à s'en tenir à une défense inconditionnelle du président. Si on appuie officiellement *« l'appel à la réconciliation du président »*, en privé on est moins *« poli »*. Les critiques internes y prennent de plus en plus d'ampleur. Le secrétaire général du parti, M. Helmut Kukacka, a contre, il a indiqué que la coalition continuerait *« à travailler malgré et contre tout »*. Il n'a cependant pas caché devant la presse, qu'il tenait les explications de M. Waldheim pour *« insuffisantes »* et peu susceptibles de calmer les choses. Il a réitéré sa menace de démissionner *« à un moment politiquement utile »*.

M. Vranitsky continue à affirmer qu'il ne demanderait pas la démission du président *« dans l'intérêt du fonctionnement des institutions de l'Etat »* et pour permettre le fonctionnement de la coalition gouvernementale. La question reste de savoir s'il n'est pas allé trop loin déjà pour assurer son fonctionnement. Le chancelier sait – et avec lui tous les responsables du pays – que sa démission provoquerait



Dessin extrait de *Süddeutsche Zeitung*

reconnu publiquement, le mardi 16 février, au cours d'une conférence de presse, que le rapport de la commission des historiens chargée de faire la lumière sur le passé militaire de M. Waldheim avait jeté le *« trouble »* dans les milieux conservateurs et dans l'opinion publique.

Selon un sondage réalisé pour le quotidien conservateur *Die Presse*, sur un échantillon de quatre cents personnes, 46 % seulement sont encore en faveur du maintien de M. Waldheim à la présidence, 37 % souhaitent sa démission. Même si l'échantillon est trop réduit pour avoir une réelle valeur, il n'en indique pas moins une tendance. Selon un sondage effectué avant la publication du rapport des historiens, sur un échantillon de cinq cents personnes, 72 % se prononçaient encore pour son maintien à la présidence.

Le chancelier Vranitsky s'est entretenu mardi de la situation avec M. Alois Mock, vice-chancelier et président du Parti conservateur, qui reste l'un des derniers soutiens inconditionnels du président. A l'issue de la ren-

des nouvelles élections législatives – sans résoudre le problème présidentiel – et que les risques d'une campagne électorale dans les conditions actuelles sont énormes. Cette campagne serait dominée à coup sûr par le « thème Waldheim » et risquerait de déchirer le pays.

Le président continue, pour sa part, de mener sa contre-offensive. Il a porté plainte contre la revue ouest-allemande *Der Spiegel*, qui avait publié il y a trois semaines un document présenté comme *« la preuve »* de son implication dans des crimes de guerre en Yougoslavie. Ce document a été reconnu comme un faux par une commission gouvernementale yougoslave. Le *Spiegel* a présenté ses excuses. Il s'agit de la troisième plainte du président Waldheim après celle contre le président du Congrès juif mondial Edgar Bronfman pour l'avoir qualifié de *« part de la machine à tuer nazie »* et celle contre la revue autrichienne *Wiener* qui avait publié un « dossier » sur son passé.

WALTRAUD BARLY.

RFA

La CDU remet à jour sa doctrine sur la réunification

BONN
de notre correspondant

La *« question allemande »* est de nouveau débattue en RFA. L'objectif de la réunification de l'Allemagne, inscrit dans la Constitution, divise l'Union chrétienne-démocrate (CDU) du chancelier Helmut Kohl. A l'origine de l'affaire, les tentatives de deux dirigeants du parti, M. Heiner Geissler, secrétaire général, et Mme Dorothée Wilms, ministre des relations interallemandes, de réviser les *« vieux rêves d'unité »*, d'en reporter la réalisation aux calendes.

Un premier ballon d'essai avait été lancé, le 25 janvier, lors d'une conférence, à Paris, par Mme Wilms. Elle avait dit que *« le conflit Est-Ouest »* rendait la réunification impossible *« pour l'avenir prévisible »*. Elle avait appelé à ne plus faire de *« l'Etat national une fin en soi »* et à *« oublier »* les *« territoires de l'Est »*.

Ce fut un tollé à droite. Mais ces idées avaient fait du chemin, et M. Geissler semble avoir réussi à en imposer certaines dans un document de réflexions de la direction du parti, préparé pour le prochain congrès de la CDU, qui aura lieu du 13 au 15 juin à Wiesbaden. La commission présidée par M. Geissler est chargée d'une mise à jour de la politique étrangère de la politique interallemande et de la doctrine de sécurité de la CDU. Son texte devait être publié, le mercredi 17 février, mais la révélation par la presse de certains de ses extraits ou de ses versions successives a déjà provoqué une agitation fébrile.

Infléchissement important

La CDU a démenti avoir jamais envisagé un changement radical de sa *« Deutschlandpolitik »*. Le chancelier, pressé d'intervenir par la droite de son parti et la CSU bavaroise, a déclaré, mardi, qu'il n'en était pas question, que *« les spéculations de la presse »*, lancées au cours du week-end dernier par *Der Spiegel*, *« étaient dénuées de tout fondement »*.

A moins de subir encore des modifications importantes, le *« texte de Geissler »* devrait néanmoins marquer un infléchissement important de la doctrine officielle du parti, qui en était restée au refus de l'*Ostpolitik* de l'ancien chancelier social-démocrate Willy Brandt...

Cet *« assouplissement »* de l'attachement de la CDU au principe de la réunification a d'ailleurs une nette teneur social-démocrate. *« Nous saluons le rapprochement de la CDU de notre Deutschlandpolitik »*, a affirmé le vice-président du SPD, M. Oskar Lafontaine, alors que la grogne monte du côté de l'alliée CSU, présidée par M. Franz Josef Strauss. *« Nous n'avons pas combattu pendant treize ans la coalition SPD-FDP et son Ostpolitik illusoire pour l'adopter aujourd'hui »*, y entend-on.

Les inquiétudes sont grandes aussi dans les rangs de la CDU. Le texte élaboré par M. Geissler envisagerait des contacts officiels entre le Parlement fédéral et la Chambre du peuple est-allemande. M. Jürgen Todenhöfer, député de l'aile droite de la CDU, estime que ces contacts sont en contradiction avec la politique allemande de la CDU-CSU et *« inadmissibles tant que le mur de Berlin n'aura pas été détruit »*. M. Heinrich Windelen, ancien ministre CDU des relations interallemandes, s'est, avec d'autres, ému de ce que la commission ait affirmé que *« l'objectif de l'unité allemande ne peut être atteint par les Allemands qu'en accord et avec le soutien de leurs voisins à l'Est et à l'Ouest »*. *« Je ne suis pas prêt*, a dit M. Windelen, *à donner à qui que ce soit un droit de veto. »* Et il ajouté à titre d'exemple : *« Pas un Français ne soumettrait un objectif national à son acception par tous ses voisins. »*

(Intérim.)

هكذا من الأصل

Europe

AUTRICHE : l'affaire W...

Le mur de solidarité s'effrite autour du président



RFA

La CDU remet à jour sa doctrine sur la réunification

Proche-Orient

Dans les territoires occupés

La « journée de colère » s'est déroulée dans un calme relatif

De nouveaux incidents ont éclaté, le mardi 16 février, dans les territoires occupés, où les Palestiniens avaient appelé à une « journée de colère » pour protester contre les méthodes de l'armée israélienne. Cette journée a été surtout marquée par une grève massive des commerçants palestiniens. Huit Palestiniens ont été blessés par des tirs de l'armée près de Naplouse, cinq autres par des coups de matraque et douze atteints par des tirs de balles en caoutchouc dans le camp de réfugiés de Fawwar, près d'Hébron.

De source palestinienne, on apprend d'autre part qu'un jeune homme a été tué, mercredi matin, près de Hébron, au cours d'une manifestation, par des tirs de soldats israéliens.

Le général Barak, numéro deux de l'armée israélienne, a affirmé que Tsahal aurait recours à la force chaque fois qu'il le faudrait pour écraser l'agitation palestinienne, mais, a-t-il dit, *« nous ne voulons pas que nos soldats s'en prennent à des civils innocents »*. Contredisant l'opinion de certains dirigeants de Jérusalem, qui estiment que le soulèvement ne bénéficie pas d'un courant de soutien parmi la population, le général Barak a ajouté : *« Nous faisons face à un soulèvement étendu et violent, dirigé par un noyau d'activistes et qui bénéficie du soutien et de la coopération des masses. »* Il a estimé que si *« un calme relatif »* régnait ces jours-ci dans les territoires occupés, *« tout cela n'est pas stable : la violence couve et pourrait éclater à nouveau à tout moment »*.

A Paris, Mme Mikhal Schwartz, rédactrice en chef du périodique *Derech Hanitzotz/Tariq Sharara*, hebdomadaire paraissant en hébreu et en arabe, a affirmé que sa publication était menacée d'interdiction par les autorités. Celles-ci ont fait parvenir une lettre datée du 14 janvier à l'éditeur de l'hebdomadaire lui signifiant que la licence de cette publication pourrait être annulée en raison de *« liens véritables avec l'OLP »*. M. Eli Suissa, commissaire régional de Jérusalem, n'a pas répondu à la demande de clarifier ce qu'il voulait dire par *« liens réels »* ni par *« certains aspects du contenu »* que l'on reproche à l'hebdomadaire.

L'hebdomadaire, qui sort régulièrement dans sa version en hébreu depuis 1982 et dans sa version arabe depuis 1986, est en grande partie consacré à la situation dans les territoires occupés. Les informations qu'il publie constituent souvent une source d'informations inédites pour les journalistes tant israéliens qu'étrangers. Il est lié au Front démocratique pour la paix et l'égalité, conduit par le Rakah (Parti communiste) et non au Front démocratique de M. Hawatmeh, ainsi que semble vouloir le dire M. Suissa dans sa lettre à l'éditeur.

Retrait de quatre navires de guerre américains de la région du Golfe

Washington, *(AFP.)* — Les Etats-Unis ont décidé de retirer quatre de leurs navires de guerre, dont le cuirassé *Iowa*, de la région du Golfe, a annoncé le mardi 16 février à Washington M. Richard Armitage, secrétaire à la défense adjoint pour les affaires de sécurité internationale.

Le secrétaire adjoint à la défense a souligné que, si des navires américains étaient retirés du Golfe, la mission américaine de protection des pétroliers koweïtiens *« n'avait pas changé »*. L'US Navy, a-t-il expliqué, dispose maintenant de l'expérience nécessaire pour l'effectuer avec moins de navires.

M. Armitage a précisé que le cuirassé *Iowa* et deux de ses navires d'escorte, qui croisaient jusqu'à présent dans le golfe d'Oman, faisaient maintenant route vers les Etats-Unis et ne seraient pas remplacés. De même, le navire porte-hélicoptères *Okinawa* et ses hélicoptères chasseurs de mines, ainsi que le navire de débarquement amphibie *Portland* doivent quitter le Golfe avant la fin du mois. Ils ne seront remplacés que par un autre navire de débarquement amphibien le *Trenton*.

Par ailleurs, le secrétaire adjoint à la défense a qualifié de *« troublant »* l'incident du week-end dernier dans le Golfe, lors duquel un chasseur irakien a lancé un missile qui est passé non loin d'un destroyer américain. Les missions des avions irakiens *« nous préoccupent beaucoup »*, a-t-il déclaré. En mai 1987, une frégate américaine avait été attaquée par un avion irakien, et trente-sept marins américains avaient été tués.

Les Etats-Unis ont fait savoir à Bagdad, au cours du week-end, que *« la pratique dangereuse consistant à tirer des missiles n'était pas désirable*, a déclaré M. Armitage. *Nous allons envoyer une équipe à Bagdad dans un jour ou deux afin de nous assurer que nous sommes d'accord sur les règles du jeu. »*

A Copenhague, les autorités ont fait savoir mardi que le pétrolier danois *Kate Mærsk*, attaqué dans le Golfe le 12 février, avait été touché par un Exocet tiré *« par inadvertance »* par un chasseur irakien et non par un missile iranien, ainsi qu'il avait été initialement annoncé.

Après les deux attentats anti-palestiniens de Chypre

M. Arafat menace Israël de représailles et semble remettre en cause la « déclaration du Caire » de 1986

M. Yasser Arafat a, mardi 16 février, menacé Israël de représailles à la suite de l'attentat à la bombre perpétré la veille à Limassol contre le ferry *Sol-Phryne*, navire affrété par l'OLP pour son opération du « bateau du retour », et de l'attentat commis le 14 février à Limassol, qui avait coûté la vie à trois responsables palestiniens.

« Si le Mossad pense qu'il peut à tout moment assassiner nos héros (...), ses agents ne doivent pas s'imaginer que nous n'avons pas le bras long. Ils savent mieux que tout autre que nous pouvons les toucher n'importe où et n'importe quand », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à Koweït. Il a semblé, par ces propos, vouloir dénoncer la « déclaration du Caire » de 1986, dans laquelle l'OLP s'était engagée à cesser ses opérations militaires contre des objectifs israéliens situés à l'extérieur d'Israël et des territoires occupés. *« La patience a des limites*, a-t-il affirmé. *La déclaration du Caire n'engage pas qu'une seule partie. Les Israéliens doivent comprendre que l'arme du terrorisme est à bouble tranchant. »* M. Arafat a déclaré avoir fait part de sa position aux autorités égyptiennes, témoins de la « déclaration de 1986 ».

A Alger, Abou Iyad, proche collaborateur de M. Arafat, a tenu un langage similaire. *« Nous répondrons œil pour œil, dent pour dent »* aux opérations terroristes israéliennes, a-t-il dit. S'adressant aux pays européens, le dirigeant palestinien leur a demandé de *« dire si les deux attentats de Limassol sont des actes terroristes ou non »*. *« Ces crimes seront-ils simplement imputés à X... ? Que pensez-vous de la position des Etats-Unis, qui ont ameuté le monde contre le terrorisme, et qui donnent aujourd'hui leur aide au terrorisme israélien ? »*

A Beyrouth, deux organisations se réclamant du Djihad islamique ont affirmé vouloir venger la mort des trois responsables palestiniens du Fath assassinés à Limassol. Ces deux organisations — le mouvement du Djihad islamique et les brigades du Djihad islamique en Palestine — représentent le courant intégriste au sein du mouvement palestinien et n'ont rien à voir avec les chiites pro-iraniens du Djihad islamique et du Djihad islamique pour la libération de la Palestine, qui détiennent des otages occidentaux au Liban. Les brigades du Djihad islamique précisent que les trois responsables assassinés à Limassol avaient *« donné naissance à un courant islamique au sein du Fath et avaient organisé l'attaque à la grenade contre des soldats israéliens près du Mur des lamentations à Jérusalem, le 15 octobre 1986, l'assassinat à Gaza d'un officier israélien, le 2 août 1987 et l'accrochage avec les membres du Shin Beth à Gaza, le 7 octobre 1987 »*. — *(Reuter, AFP.)*

Le millième jour de la détention de Jean-Paul Kauffmann

L'Iran estime que la libération des otages ne peut intervenir avant l'établissement de relations diplomatiques avec la France

Tandis que plusieurs centaines de personnes, dont l'épouse du président de la République, Mme Danielle Mitterrand, et le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chaban-Delmas, participaient, le mardi 16 février en fin de matinée, à un rassemblement de soutien aux otages français du Liban, devant la péniche des amis de Jean-Paul Kauffmann *(nos dernières éditions datées 17 février)*, les sénateurs ont suspendu pendant quelques minutes leurs travaux. M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a associé le gouvernement au geste des sénateurs en notant qu'ils expriment les sentiments de tous les Français. *« Le gouvernement les partage et s'emploie par tous les moyens à obtenir la libération des quatre Français qui sont encore détenus au Liban »*, a-t-il dit, soulignant : *« Je dis quatre, car nous n'avons pas eu ni la preuve de la mort de Michel Seurat ni la connaissance exacte des circonstances de cette mort. »*

Le vice-premier ministre iranien, Ali Reza Moayeri, indiquait au même moment à Antenne 2 qu'aucune démarche ne pourrait être entreprise par l'Iran en faveur des otages français en l'absence de relations diplomatiques entre Paris et Téhéran. *« Nous avons*, a-t-il dit, *le sentiment que les autorités françaises veulent normaliser les relations, mais, pour l'instant, nous sommes en situation de rupture. »* Il a reconnu que l'Iran *« bénéficie d'une influence très importante »* au Liban, mais a ajouté que celle-ci ne pourrait être utilisée *« seulement au moment où nous aurons une relation satisfaisante avec la France »*.

M. Moayeri a noté avec regret qu'il n'avait *« malheureusement aperçu aucune évolution positive »* en ce qui concerne une éventuelle neutralité de la France dans le conflit du Golfe. Il a également relevé que les discussions portant sur le contentieux financier entre Paris et Téhéran étaient *« pour l'instant au point mort »*. Au même moment, M. Mitterrand affirmait à TF1 que *« rien ne sera négligé, et que rien n'est négligé »* pour la libération des otages, dont le maintien en détention, a-t-il dit, est un *« acte de barbarie »*.

Dans la soirée, parlant à Antenne 2, M. Chirac a repris à l'adresse des ravisseurs le terme de *« barbarie »* utilisé par le chef de l'Etat. Il s'est dit toutefois toujours prêt à normaliser les relations franco-iraniennes, mais cela ne peut se faire, a-t-il souligné, avec un Etat qui serait soupçonné de complicité avec le terrorisme. Il faut donc au préalable, a-t-il ajouté, que les autorités iraniennes, *« qui en ont la possibilité »*, contribuent à la libération des otages au Liban.

● L'ordre des avocats a publié, le mardi 16 février, un communiqué pour *« dénoncer l'intolérable et demander qu'il soit mis fin à ce qui déshonore l'humanité tout entière »*.

● **IRAN : explosion d'une voiture piégée.** — Une voiture piégée a explosé, le mardi 16 février, dans le nord de Téhéran, dans un quartier voisin du lieu de résidence de l'ayatollah Khomeiny, blessant dix personnes et provoquant des dégâts matériels, a annoncé l'agence iranienne Irna. L'avenue Chahid-Bahonar (anciennement Niavaran) où s'est produite l'explosion, longe au sud le quartier de Djamaran qui abrite la résidence de l'ayatollah Khomeiny. Selon Radio-Téhéran, le « guide » de la révolution islamique avait accordé une audience publique dans la matinée de mardi. — *(AFP.)*

Afrique

ANGOLA

L'armée sud-africaine a lancé une nouvelle offensive

Les forces sud-africaines ont lancé une nouvelle offensive contre l'armée angolaise dans la région de Cuito-Cuanavale, au sud-est de l'Angola, où des *« combats violents »* se déroulent depuis le dimanche 14 février, a annoncé un communiqué publié le lundi 15 par le ministère angolais de la défense. L'offensive a été déclenchée par un bombardement massif des positions gouvernementales par l'aviation sud-africaine, et il y a déjà *« des pertes considérables dans les deux camps »*, ajoute le communiqué. Les Forces armées angolaises (FAPLA) ont néanmoins rétabli mardi matin leurs lignes de défense autour de Cuito-Cuanavale.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

L'état-major de l'armée sud-africaine à Pretoria a annoncé, le mardi 16 février, la mort en Angola de quatre soldats, tous âgés de dix-neuf ans. Ce qui porte à trente-trois le nombre des tués sur ce territoire depuis que l'Afrique du Sud a annoncé au début du mois de novembre 1987 son intervention en soutien aux rebelles de l'UNITA. A ce chiffre, il faut ajouter huit autres décès dus à la malaria. Il ne s'agit là que des morts annoncées, de celles de soldats blancs. Les SADF (South African Defence Forces) n'ont jamais fait état de pertes parmi les unités spéciales de Noirs qui combattent dans le Sud-Est angolais.

La mort de ces quatre recrues prouve que l'Afrique du Sud participe toujours activement à la bataille qui se déroule à la périphérie de Cuito-Cuanavale, ville stragégique située à 300 kilomètres environ de la frontière namibienne. Cependant, l'état-major ne fournit aucune précision sur le lieu où ces soldats ont été tués. Dans un communiqué, le chef des SADF, le général Jannie Geldenhuys, indique seulement que, lors d'une escarmouche entre les FAPLA (Forces armées populaires de libération de l'Angola) et l'UNITA, un obus a touché le véhicule dans lequel les quatre hommes circulaient. Ce véhicule était placé en couverture sur le flanc des troupes de Jonas Savimbi.

Alors que le retrait des troupes sud-africaines avait été annoncé le 5 décembre par le général Geldenhuys, ce dernier reconnaît aujourd'hui que le désengagement a été plus *« lent que prévu »* pour ne pas *« sacrifier les avantages opérationnels acquis, à la fin de l'an dernier, au cours d'opérations limitées de soutien à l'UNITA »*. Le chef de l'état-major sud-africain admet que les SADF ont dû *« de temps en temps procéder à des actions offensives limitées pour protéger ces avantages et les intérêts sud-africains »*.

Autrement dit, les rebelles de l'UNITA n'étaient pas en mesure à eux seuls de conserver le terrain conquis, et, sans l'aide leur *« allié »*, ils ne seraient pas en mesure de prendre Cuito-Cuanavale, qu'ils affirmaient contrôler le 22 janvier. Ce qui n'empêche pas le général Geldenhuys d'affirmer que, *« depuis le week-end dernier, l'UNITA a accompli des succès retentissants et que les FAPLA se retirent en désordre en essayant d'organiser un dernier et désespéré point de fixation »*.

Trois mois déjà...

Voilà désormais plus de trois mois que les troupes sud-africaines sont officiellement dans le Sud-Est angolais. Peu d'informations filtrent sur l'importance de cet engagement et sur l'ampleur des combats qui sont menés dans cette région, principalement dans le secteur de Cuito-Cuanavale. Il semble que la résistance des troupes gouvernementales est beaucoup plus sérieuse que ne l'imaginaient les stratèges de Pretoria. Cuito-Cuanavale, bien que vidée de ses habitants, est toujours sous le contrôle de Luanda. La ligne de défense angolaise, qui part de Namibie, sur la côte atlantique, et va jusqu'à la frontière zambienne, en passant par Lubango, Menongue et Cuito-Cuanavale, n'a pas été brisée.

Elle représente aux yeux de Pretoria une menace directe, notamment sur le plan aérien. L'Afrique du Sud n'a, en effet, plus la maîtrise du ciel dans le sud de l'Angola. Ses avions s'aventurent de plus en plus rarement dans cette zone en raison du dispositif mis en place, c'est-à-dire des radars mobiles et des bases aériennes bien protégées. Le démantèlement de cette infrastructure, ou du moins la réduction de son potentiel, reste un objectif prioritaire pour les militaires sud-africains.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Le conflit tchado-libyen

N'Djamena et Tripoli s'accusent mutuellement de préparer la guerre

La Libye a démenti, le mardi 16 février les *« allégations »* du président tchadien, M. Hissène Habré, selon lesquelles *« elle prépare la guerre plutôt que la paix »*, et que son aviation ait violé l'espace aérien tchadien. Le ministère libyen des affaires étrangères a indiqué que *« en affirmant que Tripoli concentre ses troupes militaires pour agresser le Tchad, Habré ne fait que justifier et camoufler l'attaque qu'il prépare contre la Libye, soutenu par la France et l'Amérique »*.

M. Hissène Habré avait fait état, le lundi 15, de concentrations de troupes militaires libyennes aux frontières avec le Tchad, après avoir reçu le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, qui faisait escale à N'Djamena. Il avait ajouté que *« l'aviation libyenne survole toujours le nord du Tchad »*.

Le communiqué officiel de Tripoli souligne que *« la Libye n'a pas besoin d'autorisation pour effectuer des travaux de fortifications, à l'intérieur de ses frontières »*, et affirme que *« les visites consécutives de responsables français à N'Djamena font partie de la préparation d'une agression contre Tripoli »*. — *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Belgique

Un premier pas vers la formation du gouvernement

Un premier pas en vue de la formation du prochain gouvernement belge a été franchi, le mardi 16 février, à Bruxelles, plus de deux mois après les élections législatives anticipées.

Les présidents de cinq partis politiques ont finalement accepté de se réunir pour la première fois autour de l'« informateur » social-chrétien flamand Jean-Luc Dehaene, désigné par le roi Baudouin, afin d'entamer des *« conversations préliminaires informelles »*. Il s'agit des partis sociaux-chrétiens flamand (CVP) et francophone (PSC), des partis socialistes flamand (SP) et francophone (PS), et de la Volksunie (VU, Parti fédéraliste flamand).

Mercredi, les cinq délégations devaient se retrouver pour discuter des objectifs prioritaires de la politique socio-économique. Jeudi, M. Dehaene leur présentera un texte sur les lignes de force de la réforme de l'Etat, inachevée depuis 1980 et tendant à transformer le royaume en Etat fédéral.

Mozambique

La France accorde une aide de 4 millions de francs

La France a décidé d'accorder au Mozambique une aide humanitaire d'urgence de près de 4 millions de francs et d'aider ce pays à protéger le chemin de fer qui va du port de Nacala (nord-est du pays) au Malawi. Le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a annoncé le mardi 16 février à Maputo cette nouvelle aide d'urgence, dont des médicaments d'une valeur de 1 million de francs, expédiés il y a quelques jours à bord du navire *Kol Snaren*.

M. Raimond effectue une tournée africaine qui devait le mener mercredi à Luanda. Il a assuré les Mozambicains, lors de la cérémonie de remise des dons, en présence du ministre de la santé, M. Fernando Vaz, du soutien de la France face aux *« tentatives de déstabilisation »* de ce pays, soulignant que Paris cherchait à utiliser la *« persuasion »* pour qu'elles cessent. Le ministre français n'a cité nommément personne, ni l'Afrique du Sud ni les opposants armés de la RENAMO. Mais sa visite en Afrique australe s'inscrit dans le cadre de l'offensive diplomatique lancée par Paris pour la recherche d'un règlement pacifique des conflits dans cette région.

Suisse

Licio Gelli extradé vers l'Italie

Licio Gelli, l'ancien maître de la mystérieuse loge maçonnique P2, a été extradé dans la matinée du mercredi 17 février de Suisse vers l'Italie, a annoncé le département fédéral helvétique de justice et police.

Agé de soixante-huit ans, Licio Gelli avait été incarcéré le 21 septembre dernier à la prison genevoise de Champ-Dollon pour s'être évadé de ce même établissement pénitentiaire le 10 août 1983. Condamné à seize mois de prison avec sursis, le « vénérable » avait en outre vu un autre sursis révoqué pour une précédente condamnation de deux mois de détention qui lui avait été infligée il y a cinq ans. Il s'était alors introduit en Suisse avec de faux papiers.

Un mandat d'arrêt international avait été lancé contre lui par l'Italie pour de multiples motifs parmi lesquels la justice helvétique a retenu ceux d'escroquerie, d'abus de confiance et de banqueroute frauduleuse dans l'affaire du krach de la Banco Ambrosiano. En revanche des délits beaucoup plus graves, liés notamment à l'attentat de la gare de Bologne, qui a fait quatre-vingt-cinq morts en 1980, n'ont pas été retenus par les autorités suisses.

Licio Gelli, qui a été au centre de l'un des plus importants scandales politico-financiers qu'ait connus l'Italie, va retrouver ses juges après six ans de « cavale », sur lesquels il a jusqu'à présent gardé le mystère. — *(AFP.)*

La police met fin à l'occupation des locaux d'Amnesty International par des Kurdes

La section suisse d'Amnesty International a fait appel, le mardi 16 février, à la police pour déloger une vingtaine de Kurdes qui occupaient depuis cinq jours les locaux de son siège central à Berne. Selon des témoins, l'intervention des forces de l'ordre a été particulièrement musclée. La police a fait usage de gaz lacrymogènes et conduit les manifestants au poste.

En occupant les locaux d'Amnesty International, les Kurdes entendaient apporter leur soutien à quelque deux mille prisonniers kurdes incarcérés à Diyarbakir, dans l'ouest de la Turquie, en grève de la faim depuis une semaine pour protester contre leurs conditions de détention *(le Monde* du 17 février). Ils reprochaient à Amnesty International de ne pas s'occuper suffisamment de cette affaire. — *(Corresp.)*

Sri-Lanka

Deux explosions font douze morts à Colombo

Colombo. — Douze Sri-Lankais de confession hindoue ont été tués et plusieurs dizaines d'autres blessés par l'explosion de deux bombes de forte puissance, le mardi 16 février, dans un temple hindou du quartier de Bambalapitiya, à Colombo. Les deux explosions, à quelques secondes d'intervalle, ont causé de très importants dégâts au temple de Kathiresan-Kovil, où de nombreux fidèles étaient rassemblés pour la célébration d'une fête religieuse.

Par ailleurs, New-Delhi a annoncé, mardi, l'arrestation par l'armée indienne, la veille au soir à l'est du Sri-Lanka, de quatre dirigeants des Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (LTTE), principale organisation séparatiste de l'île. Un autre dirigeant du LTTE, Subesan, s'est suicidé en absorbant du cyanure. — *(AFP, Reuter.)*

هكذا من الأصل

Afrique

ANGOLA

...e sud-africaine a lancé ...e nouvelle offensive

A TRAVERS LE MONDE

Enquête

Le Nigéria miné par ses divisions et victime

Il était jadis un pays riche

LAGOS
de notre envoyé spécial

IL était une fois un pays riche, extrêmement riche même... C'est bien à l'imparfait qu'il faut, aujourd'hui, parler du Nigéria, bien que ce « géant de l'Afrique » – plus de cent millions d'habitants – avec quelque 6 milliards de dollars de recettes d'exportations par an, ne puisse pas être classé dans la catégorie des pays les moins avancés. Le « boom pétrolier » est bel et bien fini : l'époque des années 80 est à jamais révolue où l'on tirait de l'or noir 24 milliards de dollars par an, où l'on payait tout rubis sur l'ongle sans avoir à s'endetter...

« De 1973 à 1983, le Nigéria a vécu dans une atmosphère de paranoïa absolue avec un niveau d'importations et d'exportations excessif par rapport à la taille du pays, ce qui a fait prévaloir, de belle manière, les intérêts privés sur l'intérêt national », raconte un homme d'affaires étranger. C'est ainsi qu'en dix ans les surfacturations d'importations se sont élevées à 15 milliards de dollars et que les commissions versées sur les grands contrats ont atteint la somme fabuleuse de 5 milliards de dollars.

Cette manne n'a profité qu'à quelques dizaines de milliers de Nigérians qui ont bénéficié d'offres de services étrangères, notamment de la part de la communauté libano-indienne, installée de longue date dans le pays. C'est donc, au total, quelque 20 milliards de dollars qui ont « glissé » vers l'étranger pour s'y placer, en Suisse, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

Dans les années 70, le secteur agricole représentait encore 55 % du produit national brut et 65 % des revenus d'exportations. Le Nigéria était alors le premier producteur mondial d'arachides et d'huile de palmiste et le deuxième de cacao. Puis les dirigeants de ce pays ont joué la carte du « tout-pétrole », si bien qu'entre 1973 et 1983 le Nigéria a cessé d'être autosuffisant et que la valeur de ses importations de céréales a été multipliée par dix-huit.

Sixième producteur mondial de pétrole en 1975, le Nigéria est passé, en 1986, au onzième rang (73 millions de tonnes au lieu de 119 millions en 1974), conservant toutefois sa place de premier producteur africain devant la Libye. Il n'empêche que les revenus pétroliers représentaient encore, il y a deux ans, 53 % des recettes totales de l'Etat. Mal conseillées par des bureaux d'études américains, les autorités nigérianes avaient élaboré un plan de développement économique (1981-1985) en visant un taux de production de 2,4 millions de barils-jour à un niveau de prix de 40 dollars par baril. Or le quota de l'OPEP est, aujourd'hui, de 1,3 million de barils-jour et le prix du baril se négocie autour de 18 dollars...

A l'époque glorieuse du boom pétrolier, le Nigéria s'était engagé dans des réalisations quasi pharaoniques. Certains projets ont été menés à bien, comme la construction d'environ 50 000 kilomètres de routes revêtues. Mais d'autres sont toujours en cours, comme l'aciérie d'Ajaokuta ou la nouvelle capitale fédérale d'Abuja, bâtie dans le centre du pays. S'ajoutent à tout cela des projets nouveaux comme le développement des industries pétrochimiques ou la mise en service d'une usine de liquéfaction de gaz naturel.

Le Nigéria, à partir de 1985, s'est trouvé dans l'impossibilité de faire face à ses engagements et dans l'obligation d'obtenir des rééchelonnements de dettes. A la fin de l'an dernier, le fonds monétaire international (FMI) estimait le montant de la dette extérieure du pays à environ 26 milliards de dollars, ce qui en faisait l'un des dix Etats les plus endettés du monde. Mais, compte tenu des rééchelonnements, le service de la dette ne devait plus représenter, en 1987, que 2,8 milliards de dollars, soit 37 % des recettes d'exportation.

Après s'être fait prier, le général Ibrahim Babangida, chef de l'Etat, a dû passer sous les fourches caudines de la Banque mondiale et signer avec celle-ci, en juillet 1986, un plan d'ajustement structurel (SAP), d'autant qu'au début de cette année-là le prix du baril de pétrole était tombé à 10 dollars. Cet « ajustement » s'est notamment traduit, de manière classique, par une forte dévaluation du naira, la monnaie locale – de l'ordre de 80 % par rapport au dollar – grâce au système de la vente aux enchères des devises et par une politique de « libéralisation » tous azimuts.

Ce sont d'abord les classes supérieures et moyennes, celles qui avaient le plus profité du boom pétrolier, qui ont été touchées par ce plan d'austérité. La contre-valeur en nairas des achats extérieurs est devenue hors de portée de bourse pour la plupart des Nigérians. Le quasi-quadruplement du prix des véhicules en monnaie locale a, par exemple, entraîné une chute brutale des ventes. C'est ainsi que Peugeot, qui avait sorti de ses chaînes de montage, dans son usine de Kaduna, 60 000 voitures en 1980, n'en a assemblé que 7 300 l'an dernier et que beaucoup d'entreprises industrielles ne tournent plus qu'à environ 30 % de leur capacité.

Le retour à la vérité de paix

Mais la Banque mondiale ne veut pas en rester là. Elle pousse les autorités nigérianes à aller de l'avant dans leur plan de remise en ordre économique. Elle prêche notamment un certain retour à la terre, délaissée au moment du boom. Plus immédiatement, elle exige le retour à la vérité des prix, ce qui devrait se traduire par une augmentation des tarifs publics, excessivement bas, comme ceux des postes, de l'électricité, des transports, le problème le plus aigu à résoudre étant celui de la suppression des subventions accordées aux produits pétroliers.

Aujourd'hui, le litre de super est vendu, ici, l'équivalent de 52 centimes, soit l'un des prix les plus bas au monde. Cette situation provoque inévitablement une contrebande vers les pays voisins, du Mali jusqu'au Cameroun, que les milieux pétroliers évaluent à environ 60 000 barils par jour, soit 3 millions de tonnes par an. Le gouvernement nigérian semble acquis à l'idée de supprimer ces subventions, mais il veut procéder par étapes, car il mesure bien que ses décisions seront très impopulaires.

Le général Babangida a annoncé la fin du SAP pour le deuxième trimestre de 1988, ajoutant aussitôt que la fin de cette année serait marquée par la *« consolidation des gains du SAP »*, c'est-à-dire par la continuation des mêmes mesures d'austérité. Or l'opinion publique commence à maugréer contre celles-ci. N'en arrive-t-on pas à vouloir modifier les habitudes alimentaires de la population puisque, depuis le 1er janvier 1987, l'importation de blé est interdite comme l'est, depuis le 1er janvier de cette année, celle du malt d'orge ? Le chef de l'Etat doit donc mettre en balance les bénéfices économiques qu'il tire de son plan de redressement et les risques politiques qu'il prend.

Spéculateurs et intermédiaires

Le général Olusegun Obasanjo, l'ancien chef de l'État qui avait remis le pouvoir aux civils en 1979, a publiquement critiqué le SAP, qui, selon lui, *« a sévèrement réduit le niveau de vie de toutes les couches de la population, excepté les spéculateurs et les intermédiaires »*. De son côté, le Congrès nigérian du travail (NLC) a vivement fait campagne, à la même époque, contre une éventuelle suppression des subventions aux produits pétroliers. Plusieurs de ses dirigeants, dont le président et le secrétaire général de ce syndicat, ont même été détenus pendant une semaine.

Jusqu'où ne pas aller trop loin ? C'est la question à laquelle sont confrontées les autorités nigérianes. Dans le budget 1988, le déblocage des salaires, gelés depuis 1983, a été annoncé. Dans le souci de gérer prudemment le court terme, le gouvernement ne va-t-il pas finir par se heurter aux prescriptions rigoureuses de la Banque mondiale, ou celle-ci saura-t-elle, compte tenu des circonstances, se montrer momentanément conciliante ?

D'où attendre le miracle, si tant est que le mot ait encore un sens, aujourd'hui, au Nigéria ? Sans abandonner leurs projets d'industrialisation, les autorités tablent maintenant sur un développement agricole pour combler le manque à gagner pétrolier. Certains experts estiment, à cet égard, qu'il ne serait pas impossible à ce pays de dégager, dans ce secteur, au cours des prochaines années, jusqu'à 5 milliards de dollars de recettes d'exportation.

Ces experts font remarquer que le Nigéria dispose de 70 millions d'hectares cultivables, alors que 24 millions seulement sont cultivés. La production agricole ne croît que de 1,5 % par an, alors que la croissance démographique est de 3,1 %. Une « révolution verte » paraît d'autant plus nécessaire qu'en l'an 2050 le pays pourrait compter, au rythme actuel, trois cent cinquante millions de bouches à nourrir.

Quant au gaz naturel, dont les réserves sont, dit-on, les plus importantes après celles de la Norvège, son exploitation n'a pas encore commencé. C'est, de toute manière, un projet à moyen terme dont, d'après les économistes, il ne faut pas attendre un second miracle. Pour le moment, la production est brûlée à la torche. Un projet d'exploitation des gisements de gaz de l'ouest du pays sera financé par la Banque mondiale, qui est revenue sur son refus. Quant au projet d'exportation de gaz naturel liquéfié, il semble se concrétiser avec, pour clients potentiels, certains acheteurs européens, allemands et français notamment.

Reste que l'économie nigériane souffre de différents maux endémiques qui ne facilitent pas son redressement et dont le régime du général Babangida n'a pas réussi à venir à bout. La corruption est toujours ancrée dans les mœurs locales. Ainsi, pour des contrats, doit-on verser une commission de 20 % sur les acomptes. La bureaucratie n'a pas disparu : il ne faut pas moins de seize signatures de différentes autorités pour créer une société. Quant au gaspillage et au mauvais entretien, ils sont pratique courante : sur les quatre Airbus que possède Nigeria Airways, trois sont cloués au sol...

Toutes les mesures de redressement prises par le gouvernement nigérian dans le cadre du SAP n'ont cependant pas réussi à attirer les investisseurs étrangers.

Il est vrai que la belle époque de l'argent facile est révolue et que la rentabilité à court terme d'un projet est plus que douteuse. Il est vrai aussi que le coût de l'investissement a augmenté et que la demande n'est pas, aujourd'hui, en position de répondre aux sollicitations de l'offre. Reste encore à évaluer la stabilité politique d'un régime militaire qui n'a que deux ans et demi d'existence...

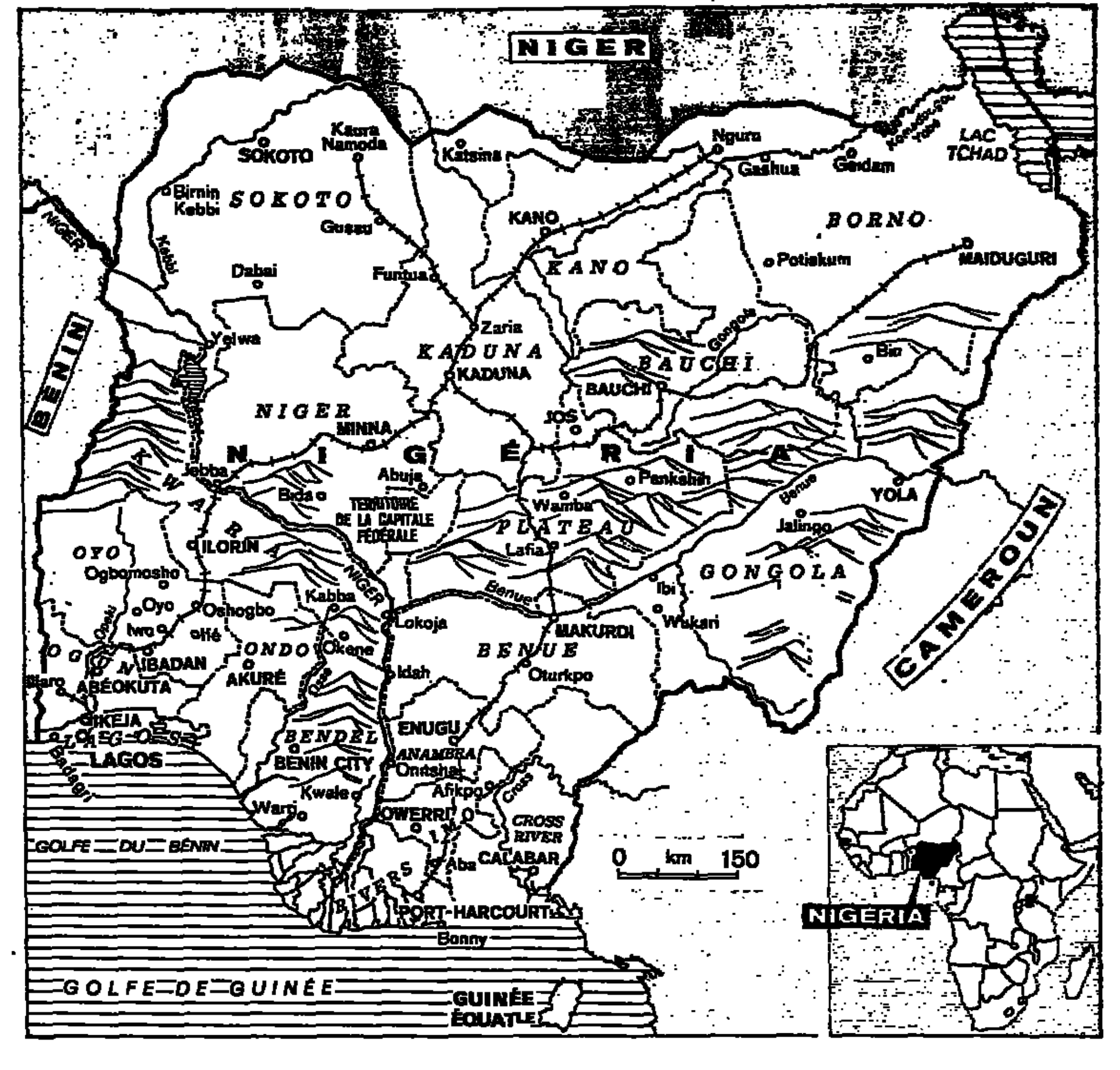
« En attendant des jours meilleurs... »

Quoi qu'il en soit, malgré toutes ces difficultés, l'économie du Nigéria est en voie d'assainissement. Le pays ne dépense plus que ce qu'il gagne. C'est un retour douloureux à des pratiques de gestion normales. Désormais, les plus dynamiques et les plus rigoureux devraient l'emporter. *« C'est un changement complet de société qui est en train de s'opérer »*, affirme un homme d'affaires étranger. *« Les intermédiaires n'ont plus leur place. Il n'y a plus beaucoup d'importations inutiles. Les banquiers travaillent avec des clients sérieux. En fin de compte, il n'y a plus moyen de faire fortune au Nigéria presque du jour au lendemain. »*

« On a le sentiment d'être au creux de la vague, note un industriel étranger. *Mais nous rentrons la tête dans les épaules en attendant des jours meilleurs. »* En 1983, une centaine de groupes français étaient représentés au Nigéria par environ cent quatre-vingts filiales. En 1987, plus de cinq ans après le début de la crise économique, quatre-vingts d'entre eux sont encore présents dans le pays à travers cent quarante filiales, prêts à saisir toute chance de reprise.

Impossible, en effet, de faire l'impasse sur le Nigéria, le « colosse de l'Afrique », même s'il a les pieds fragiles. Impossible d'ignorer, même si bureaucratie et corruption il y a, un marché de plus de cent millions d'habitants. *« Si on devait rester dans un seul pays en Afrique,* souligne un homme d'affaires français, *c'est bien dans celui-là... »*

J. de B.



Plus de cent millions d'habitants

La Fédération du Nigéria est un des Etats les plus vastes du continent africain, avec une superficie de 923 768 kilomètres carrés, soit environ deux fois la France. Sa population, qui comptait 55,6 millions d'habitants en 1963, est actuellement estimée à plus de 100 millions.

Les Nigérians constituent une mosaïque de groupes ethniques extrêmement divers, les trois groupes dominants étant les Haoussas dans le Nord, les Yorouhas dans le Sud-Ouest et les Ibos dans le Sud-Est.

D'après le recensement de 1963, les musulmans représenteraient environ 50 % de la population et les chrétiens autour de 34 %. L'islam est surtout implanté dans le Nord, alors que le Sud est fortement christianisé. Enfin, le Nigéria dispose de l'un des réseaux de transports routiers, ferroviaires et fluviaux les plus étendus du continent.

● « France-Culture » consacre cette semaine quatre heures d'émissions à ce *« géant méconnu, le Nigéria »* les 16, 20 et 23 février. C'est une sorte d'initiation à la connaissance de ce monde en perpétuelle mutation. « La matinée des autres », le 16 février de 9 h 05 à 10 h 30, a entraîné l'auditeur dans une promenade en pays Yoruba (sud-ouest du Nigéria). Le 23 février, « La matinée des autres » nous fera entrer dans ce contraste de cultures qui constituent ce pays aux multiples facettes, ethniques, politiques, religieuses. On y entendra des musiques religieuses chrétiennes ou musulmanes. Les femmes témoigneront de leur vie au Nigéria. Enfin, « Grand angle », samedi 20 février, fixera son objectif sur la pénétration de l'islam au Nigéria, les différents mouvements et l'attitude des chrétiens.

Il y a vingt ans

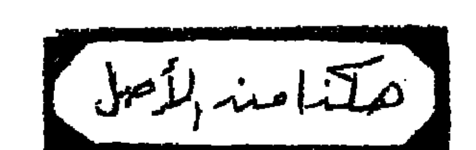
La guerre du Biafra

PENDANT trois ans, de 1967 à 1970, l'une des guerres civiles les plus cruelles du continent africain a ensanglanté le Nigéria, faisant entre un et deux millions de victimes, selon les historiens. Au cours de ces trois années, la région orientale du pays a combattu contre le pouvoir central pour tenter d'établir un Etat indépendant : le Biafra. Au départ, la sécession biafraise avait été provoquée par l'antagonisme ethnique qui opposait les Ibos de l'Est aux populations Haoussa et Fulani du Nord.

La rivalité s'est considérablement aggravée à la suite de la découverte d'importants gisements pétroliers dans la région orientale, qui produisait, déjà en 1966, autour de 10 millions de tonnes de brut par an. Compliqué et attisé par divers intérêts étrangers (la France et le Portugal aidaient les sécessionnistes biafrais, tandis que la cause indépendantiste était officiellement soutenue par plusieurs Etats africains), le conflit provoqua même l'intervention du Vatican, la majorité des Ibos christianisés étant de confession catholique. Famine, déplacements de populations, cruautés en tout genre, le pape Paul VI évoqua même publiquement le risque d'un génocide.

Soutenue par des mercenaires étrangers, l'armée biafraise remporte au début du conflit un certain nombre de succès et s'empare même, en août 1967, de la région du Mid-West, qui se proclame à son tour indépendante. Mais les troupes fédérales reprendront bientôt l'initiative et, armées notamment par l'Union soviétique – contre écus sonnants et trébuchants, – elles soumettront le Biafra à un blocus alimentaire presque total.

Vaincus sur le terrain, les chefs de la cause biafraise abandonneront tour à tour le combat à partir de juin 1969. En décembre de la même année, le lieutenant-colonel Ojukwu, chef militaire de la sécession, quitte le Biafra pour la Côte-d'Ivoire, et son chef d'état-major, le général Philip Effiong, offre sa reddition. En octobre 1970, après avoir réintégré les fonctionnaires ibos et décrété une amnistie générale pour tous les rebelles, Lagos invite tous les chefs d'Etat africains aux cérémonies célébrant le dixième anniversaire de l'indépendance...



Enquête

de la baisse des revenus pétroliers

Un fragile colosse

(Suite de la première page.)

Dans le courrier des lecteurs du *New Nigerian*, la responsable d'une association de femmes musulmanes protestait contre la part trop belle faite, selon elle, par la télévision, lors des fêtes de Noël, à des émissions d'inspiration chrétienne.

Si le Nord est à majorité musulmane, peut-être à 65 %, l'ensemble du pays, le Sud notamment, ne l'est pas. Il faudrait organiser un recensement – le dernier remonte à 1963 – pour tenter d'y voir clair dans la répartition confessionnelle des Nigérians. Mais, bien que cet exercice soit en préparation pour les toutes prochaines années, les autorités nationales en retardent sans cesse l'échéance tant le sujet est explosif et peut réserver des surprises.

L'adhésion du Nigéria, en 1986, à l'Organisation de la conférence islamique (OIC), bien que les dirigeants du pays aient pris la précaution de n'y faire siéger que des observateurs et de signaler que des Etats non musulmans en étaient membres, a soulevé un beau tollé parmi les chrétiens. D'aucuns se sont demandé si, par des voies détournées, le général Babangida, lui-même de confession musulmane, n'envisageait pas de revenir sur le principe de la laïcité de l'Etat et de transformer ce dernier en Etat islamique. En réalité, il s'agissait, tout au plus, d'une fausse manœuvre car l'intention de l'équipe au pouvoir n'est nullement de remettre en cause le *statu quo*.

« Il faudra diviser le pays en deux... »

Il n'empêche qu'un membre très influent de la communauté musulmane, le cheikh Abubakar Mahmoud Gumi, ancien grand khadi du nord du Nigéria, dans un entretien, accordé en octobre dernier à *Quality Magazine*, n'a pas mâché ses mots. *« Lorsque vous êtes musulman, vous ne pouvez pas accepter d'être dirigé par un non musulman, aussi, si nous souhaitons un Nigéria viable, nous devons suivre une seule foi. Si les chrétiens n'acceptent pas d'être gouvernés par des musulmans, il faudra alors diviser le pays en deux... »* Ces propos ont suscité un grand émoi à travers le pays, toutes confessions confondues, beaucoup jugeant que l'auteur avait jeté le bouchon un peu trop loin.

Les dirigeants de Lagos sont trop soucieux de l'unité, ô combien fragile, du Nigéria pour ne pas se méfier comme de la peste de l'activité et des propos de groupes minoritaires, religieux ou non, qui risquent de menacer cet équilibre instable. Il y a vingt ans éclatait la guerre du Biafra qui fit quelque deux millions de morts *(voir notre encadré)*. S'en prenant récemment aux *« doctrines pernicieuses et subversives, faites pour provoquer une guerre religieuse »* , *The Guardian* notait : *« Nous avons déjà mené une guerre civile de trente mois pour conserver l'unité du pays. Il est douteux que celui-ci pourrait survivre à une autre guerre civile. »*

La grave crise économique que traverse le Nigéria exacerbe les rivalités religieuses et ethniques. C'est toujours le partage de la richesse – ou plutôt du peu qu'il en reste – qui crée des tensions entre les différentes communautés. Parce qu'ils ont peur de se laisser déposséder du pouvoir qu'ils contrôlent encore largement – 70 % de « l'establishment militaire est de confession musulmane » – les gens du Nord essayent, par le biais de la religion, de se pousser en avant.

Quant à ceux du Sud, les Yorubas à l'Ouest et les Ibos à l'Est, leurs relations sont marquées par de vieilles rivalités qu'ils réussissent mal à dépasser sauf à s'entendre sur le dos du Nord. Alors que les « sudistes », déjà en relations d'affaires suivies avec les Israéliens, appellent de leurs vœux la reconnaissance *de jure* de l'Etat hébreu par le Nigéria, les « nordistes » manifestent, à cet égard, une opposition farouche...

L'unité nationale en danger immédiat ? Probablement pas, car ni les gens du Nord, ni les Yorubas, ni les Ibos, ne sont suffisamment puissants économiquement ou politiquement pour, s'étant alliés à l'un ou à l'autre groupe, réussir à imposer leurs vues au troisième. Cela dit, par les temps d'intolérance religieuse qui courent, certains « sudistes » se laissent aller à dire qu'ils sont prêts à réaliser « l'union sacrée » entre eux pour lutter contre le fanatisme musulman, propagé à partir du Nord.

Lorsque, en octobre 1960, le Nigéria accéda à l'indépendance, il était alors divisé en trois régions. Depuis lors, par étapes successives, le pays fut coupé en douze Etats en 1967, puis en dix-neuf en 1976. Récemment, les autorités de Lagos ont créé deux Etats supplémentaires.

Dans l'histoire récente, aucun gouvernement n'a donc échappé au souci de morceler cette fédération avec l'objectif de diviser pour régner. En outre, beaucoup plus ouvertement que ses prédécesseurs, le général Babangida s'appuie sur les tribus minoritaires qui, aujourd'hui, commencent à relever la tête, notamment celles du centre du pays. Tout homme du Nord qu'il soit, n'appartient-il pas, lui-même, à l'ethnie nupe dans l'Etat du Niger ?



PHILIPPE BACHELIER

L'armée lâchera-t-elle finalement aussi facilement le pouvoir lorsqu'elle aura remis les choses en ordre ?

En réalité, le Nigéria est un pseudo-Etat fédéral même si les dirigeants du pays, dans toutes les décisions qu'ils prennent, qu'il s'agisse de nominations ou de choix d'investissements, mettent en avant le critère du « caractère fédéral » (federal character). Tout part de Lagos, plus précisément du bureau du président, et tout y remonte. Le fait que le gouvernement soit confié à l'armée renforce ce phénomène car il n'y a pas plus centralisatrice que l'institution militaire. *« Le pays n'a connu un véritable régime fédéral que sous la Ire République, au lendemain de l'indépendance, puis, au fil des années, le système s'est érodé »*, remarque un universitaire.

Beaucoup d'intellectuels se disent favorables à une Constitution à l'américaine où les Etats se verraient reconnaître une vraie autonomie et ne seraient pas dirigés, comme c'est le cas aujourd'hui, par des gouverneurs militaires nommés par le pouvoir central. Et un politologue de conclure : *« Toutes les mesures qui sont prises dans la perspective d'un retour au régime civil, ne sont que des mesures superficielles. »*

Quoi qu'il en soit, chose promise, chose due : le général Babandiga s'est engagé à remettre le pouvoir aux civils en 1990. Mais, en juillet dernier, il a repoussé de deux ans cette échéance. Pas question pour lui, en effet, de précipiter les événements. N'a-t-il pas reproché au général Olusegun Obasanjo, alors chef de l'Etat, d'avoir *« prématurément »* rétabli un régime civil dans le pays, le 1er octobre 1979, ce qui avait, ensuite, conduit aux pires désillusions, car la transition n'avait pas été bien préparée ?

L'ambitieux objectif du général Babangida est, aujourd'hui, non pas de bouleverser les institutions qui, selon lui, ne sont pas mauvaises en soi, mais de parvenir à modifier le comportement des hommes qui sont chargés de les faire fonctionner. La Constitution civile de 1979 ne sera donc pas modifiée de fond en comble mais ce qui devra l'être c'est l'esprit dans lequel elle sera appliquée. Cela ne peut pas se faire dans la précipitation.

La junte militaire au pouvoir a donc mis au point un programme de *« mobilisation de masse pour l'autodiscipline et la justice sociale »* (Mamser) qui a pour but d'éduquer politiquement la population. Un Livre blanc en dix-neuf points vient même d'être publié pour en préciser le contenu. Il s'agit d'*« atteindre une société démocratique où les masses seront conscientes, vigilantes et organisées et dans laquelle l'injustice, la pauvreté et la domination étrangère seront totalement éliminées »*.

Dans cette perspective, le général Babangida a voulu faire table rase de l'ensemble du personnel politique, civils et militaires qui avaient, peu ou prou, participé au pouvoir dans le passé pour mettre en place des hommes nouveaux. C'est ainsi qu'aux élections locales – première étape vers le retour au régime civil – organisées en décembre dernier, seuls des hommes neufs se sont présentés aux suffrages des Nigérians sans, pour autant, avoir la certitude que des politiciens madrés n'en soutenaient pas certains en coulisse.

La commission chargée de réviser la Constitution a prévu, pour les consultations à venir, parlementaire et présidentielle notamment, la création de deux partis politiques seulement pour lutter contre l'esprit de clan. En 1979, la commission électorale en avait agréé cinq sur une liste de dix-neuf.

Beaucoup d'observateurs pensent que la position du gouvernement fédéral est intenable et qu'il devra, en définitive, accepter l'existence d'au moins trois ou quatre formations car, soulignent-ils, si deux partis se retrouvent l'un en face de l'autre, *« les « nordistes » risquent de faire front contre les « sudistes »*, à moins, comme le menace le Cheikh Gumi, que les musulmans s'opposent aux chrétiens...

Il paraît difficile d'imaginer que le général Babangida puisse indéfiniment maintenir en quarantaine tous les hommes politiques anciens et ne s'appuyer, pour mettre en place les institutions à venir, que sur des hommes qui n'auront que peu d'expérience de la chose publique et qui, de ce fait, pourront être facilement manipulés par plus habiles qu'eux. Reste à déterminer comment sélectionner le bon grain de l'ivraie, les bons politiciens des mauvais, le risque étant que chacun veuille s'engouffrer dans la brèche ainsi ouverte. De leur côté, les chefs traditionnels – obas, shehus, émirs, chiefs – réclament aussi leur dû et souhaiteraient que leurs pouvoirs, aussi honorifiques fussent-ils, soient reconnus et inscrits dans la Constitution.

Les militaires, comme les civils, veulent goûter au pouvoir même, sous prétexte de vouloir rétablir une authentique démocratie. Il faut donc que, d'ici à 1992, il y ait des rotations de postes au sein de l'équipe dirigeante pour satisfaire ceux qui veulent accéder à des positions plus élevées sans pour autant mécontenter ceux qui veulent s'y maintenir. Exercice difficile et périlleux pour le général Babangida qui n'a pu procéder, pour le moment, au sein du gouvernement et du Conseil militaire suprême, qu'à des changements mineurs.

Arrivé au pouvoir en août 1985, à la faveur d'une révolution de palais qui renversa le général Mohamed Buhari, le général Babangida n'est pas, lui-même, à l'abri d'une déconvenue de ce genre. En décembre 1985, il avait dû réprimer une tentative de putsch, conduite par le général Maman Vatsa, dans des conditions encore mal élucidées. Récemment, n'a-t-il pas renoncé à muter au ministère de la défense nationale le général Sani Abacha qui tient le poste-clé de chef d'état major de l'armée de terre, pour éviter l'épreuve de force ?



Qui est le mieux à même de diriger le pays ?

Pour l'heure, le régime du général Babangida semble jouir d'une certaine stabilité intérieure et d'une certaine crédibilité extérieure. Ce n'est pas une dictature militaire pure et dure : la liberté d'expression dont jouit la presse en porte témoignage. Mais la crise économique ne facilite pas la tâche du chef de l'Etat. Aussi, celui-ci en appelle-t-il à ses créanciers étrangers, notamment à la Banque mondiale, pour se montrer compréhensifs à son égard, ne pas lui rendre la vie impossible en le prenant à la gorge de manière à lui laisser conduire, jusqu'à son terme, l'expérience de démocratisation qu'il a engagée.

D'aucuns, pourtant, se demandent si l'armée lâchera finalement aussi facilement le pouvoir lorsque, comme elle l'entend, elle aura remis les choses en ordre. *« Il a fallu treize ans – de 1966 à 1979 – aux militaires pour remettre aux civils le pouvoir qu'ils leurs avaient confisqué. Est-ce que sept ans – de 1985 à 1992 – suffiront, cette fois, pour réussir cette opération ? »*, s'interrogent certains.

En définitive, la question fondamentale reste posée de savoir qui est le mieux à même, des civils ou des militaires, de diriger un pays comme le Nigéria. Créé de bric et de broc par la puissance coloniale britannique, cet immense pays, composé d'une multitude de religions et d'ethnies, n'a aucune unité. Pendant la IIe République – de 1979 à 1983, – sous la conduite de Shehu Shagari, les civils ont montré leur désastreuse incapacité à surmonter leurs divisions et leur souci de défendre leurs propres intérêts. Une contre-performance qui a choqué et dégoûté plus d'un Nigérian.

En réalité, le recrutement des militaires est, aujourd'hui, organisé sur une base égalitaire par Etat, ce qui fait de l'armée un corps de plus en plus diversifié, de plus en plus fédéral. C'est donc elle qui est, davantage que les civils, garante de l'unité nationale. C'est pourquoi certains observateurs se demandent si, en fin de compte, dans le cas particulier du Nigéria, l'armée ne devra pas, d'une manière ou d'une autre, garder constamment un œil vigilant sur le pouvoir...

JACQUES DE BARRIN.



Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

« La France a besoin de stabilité politique et de continuité dans l'effort »

souligne M. Chirac au terme de son « bilan gouvernemental »

M. Jacques Chirac commentant au journal de 20 heures, sur Antenne 2, le mardi 16 février, le *« bilan gouvernemental »* que ses services avaient publié dans l'après-midi, a déclaré qu'il s'agit là d'un *« travail collectif »*. *« Ce n'est pas mon bilan personnel*, a-t-il ajouté, *c'est le bilan de mon gouvernement, c'est-à-dire que personne ne peut se l'approprier. C'est le bien commun de l'ensemble du gouvernement et, donc, de l'ensemble de la majorité. »* M. Barre et lui-même, a affirmé M. Chirac, sont *« propriétaires du même bilan »*.

En soulignant que le bilan du gouvernement est le bien commun de l'ensemble de la majorité, le premier ministre a pris au mot les orateurs du conseil national de l'UDF et, notamment, le président de celle-ci, M. Jean Lecanuet, qui, samedi, avait déclaré : *« Le bilan positif* [du gouvernement] *est aussi le nôtre. Personne n'en a le monopole. »* M. Chirac a abondé dans ce sens en affirmant que les ministres UDF ne peuvent *« réagir autrement que bien à un document qui met en valeur l'action qui fut la leur »*.

Ainsi le premier ministre entend-il se prévaloir — face à M. Barre, qui ne connaît d'autre bilan que celui du septennat — d'un palmarès que personne, dans la majorité, ne puisse contester sans se déjuger. L'établissement de ce document avait donné lieu, toutefois, à débat entre M. Chirac et M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, lors du conseil de cabinet du 15 janvier. Le 31 janvier, au « Grand-Jury RTL-*le Monde* », le premier ministre avait déclaré : *« Le bilan, c'est mon affaire. »*

Etabli par l'équipe de M. Chirac et publié, symboliquement, à l'hôtel Matignon, le bilan gouvernemental, qui ne s'interdit ni les simplifications contestables, ni les raccourcis saisissants, fait droit, néanmoins, à certaines réserves formulées par les ministres barristes, principalement MM. Méhaignerie (équipement) et René Monory (éducation nationale), sur les résultats obtenus depuis deux ans. Il souligne, toutefois, que le gouvernement a agi sur la base d'engagements pris en commun, devant les électeurs, par le RPR et l'UDF, lors des élections législatives de mars 1986 et que, *« sous la conduite »* de M. Chirac, il a *« tenu [ces] engagements »*.

Fort de cette action commune, le candidat du RPR à l'élection présidentielle plaide pour la durée et la stabilité. Il met en garde les Français contre le risque d'une *« période d'incertitude politique »* (ce qui semble viser M. Barre, décidé à dissoudre l'Assemblée nationale s'il est élu) et contre celui d'une *« interruption des efforts entrepris »* (si le candidat socialiste l'emportait). M. Chirac confirme qu'il place sa « confiance », pour assurer la *« stabilité »* future, dans *« la majorité qui a réussi le redressement »*, ce qui, derechef, distingue sa démarche de la dissolution annoncée par M. Barre. D'un bilan « commun », on peut tirer des conséquences opposées.

P. J.

Le « bilan gouvernemental 1986-1988 », publié par l'hôtel Matignon, commence ainsi : *« En mars 1986, la majorité unie s'est engagée devant le peuple français à mettre en œuvre, avec courage et détermination, une politique de redressement, fondée sur notre idéal de liberté et de responsabilité. C'était l'ambition de la "plate-forme pour gouverner ensemble", adoptée par l'UDF, le RPR et les formations associées. Deux ans plus tard, la majorité peut dire, non sans une légitime fierté : "Engagement tenu." Malgré la nouveauté et les difficultés de la situation politique intérieure ; malgré la crise financière internationale, qui s'est propagée, en octobre dernier, du fait des déséquilibres croissants tant des Etats-Unis que de l'Allemagne et du Japon ; malgré la brièveté de la période qui nous était impartie pour obtenir des résultats tangibles, le défi a été relevé, et avec succès. »*

Le document du premier ministre dégage, ensuite, les résultats de l'action du gouvernement sous trois chapitres. Au titre de la liberté, il range, successivement, *« la place de la France dans le monde »* (défense, coopération, DOM-TOM, Europe), en soulignant que *« la vocation universelle de la France a été affirmée avec force, tant sur le terrain (Tchad, golfe Persique, Pacifique) que dans toutes les instances internationales »* ; puis les *« droits fondamentaux de l'individu »*, parmi lesquels il cite *« la liberté de circuler, d'aller et de venir, grâce au recul de l'insécurité »*, *« la liberté de choisir l'école de nos enfants, qui a été confortée après les assauts qu'elle avait dû subir en 1984 »* et *« la liberté d'accès à la connaissance et à la pratique artistiques, par le développement des enseignements artistiques comme par le pluralisme de la communication »* ; enfin, *« la possibilité donnée aux entreprises de prendre, sans contraintes injustifiées, les décisions les plus efficaces »* [liberté des prix, des changes et du crédit, privatisations, droit de la concurrence].

Au titre du *« redressement »*, le bilan de l'hôtel Matignon inscrit *« le retour au dynamisme de l'économie française »*, *« une meilleure gestion de l'Etat au profit de toutes les entreprises et de tous les citoyens »* et *« la faculté, par chaque Français, de bénéficier réellement des fruits d'une économie performante »* [hausse du pouvoir d'achat ; actionnariat populaire, intéressement et participation ; équipement]. Au titre de la solidarité, qui *« s'est renforcée de manière très complète depuis deux ans »*, figurent la baisse du nombre des chômeurs (moins 115 000 entre avril et décembre 1987), puis l'affirmation suivante : *« L'emploi salarié a été préservé : alors que plus de 500 000 emplois avaient été détruits de 1981 à 1986, 1 600 000 jeunes ont été embauchés en entreprise depuis mars 1986. »* Ce chapitre traite, aussi, de la Sécurité sociale et de la famille.

Après avoir exposé ces *« faits (...) incontournables »*, le document de M. Chirac souligne la nécessité d'une *« nouvelle impulsion »* pour *« amplifier les résultats obtenus et conduire la France vers le rang qui lui convient en Europe »*. *« Pour y parvenir*, est-il écrit, *il nous faudra la durée. Il nous faudra aussi la stabilité : la France n'a pas besoin d'une période d'incertitude politique et pas davantage d'une interruption des efforts entrepris. Faisons confiance, pour garantir cette stabilité, à la majorité qui a réussi le redressement et dont la cohésion doit s'affirmer dans les années qui viennent. »*

Les mesures prises depuis mars 1986 sont classées, ensuite, en cinq chapitres :

1. — *« Une France plus forte et plus libre. »* Le gouvernement, est-il indiqué, « a réalisé 115 milliards de francs d'économies sur les dépenses publiques en trois ans, et *« la logique des interventions publiques a été inversée »*, passant de *« plus de subventions, plus de charges, moins de compétitivité »*. Le document insiste sur la meilleure gestion de la poste et des télécommunications, ainsi que sur celle des entreprises publiques. Il indique, d'autre part, que 70 milliards de francs d'allégements fiscaux ont été réalisés.

L'hôtel Matignon affirme que *« le pari de la liberté d'entreprendre a été gagné »* et que *« la reconquête de la compétitivité est bien engagée »*. Il concède que les résultats du commerce extérieur *« ne sont certes pas encore totalement satisfaisants »*, et il juge que *« l'action de reconstruction de notre industrie, entreprise depuis deux ans, devra être poursuivie pour effacer une décennie de retard »*, mais il souligne le *« retournement à la hausse de nos exportations industrielles »* en 1987. L'investissement productif, qui *« avait pris un retard de quinze points par rapport à nos grands partenaires de 1981 à 1985 »*, ajoute le document, *« a augmenté de 10 % en 1986 et 1987, permettant de combler la moitié de ce handicap »*. *« 1986 a, ainsi, clairement constitué une rupture sur le plan économique. Cette rupture a été salutaire, et notre économie a marqué des points »*, affirme le bilan du premier ministre.

2. — *« Une France plus sûre et plus solidaire. »* Le document énumère, sous ce titre, les mesures prises dans le domaine de la justice et de la sécurité. *« Nous avons fait confiance aux forces de l'ordre*, est-il écrit ; *les serviteurs de l'Etat se sont sentis, à nouveau, motivés et mobilisés. C'est la raison principale des succès que nous avons enregistrés depuis des mois. »*

La lutte contre le chômage est traitée ensuite, ainsi que la politique menée pour sauvegarder la protection sociale, puis les mesures relevant de la solidarité envers les familles, les handicapés, les personnes âgées, les victimes de la pauvreté et de la précarité, les immigrés en situation régulière, les rapatriés, les anciens combattants.

3. — *« Une France plus démocratique et plus cultivée. »* Ce chapitre recense les actes du gouvernement dans le domaine des droits de l'homme, puis les décisions relatives aux départements et aux territoires d'outre-mer. Il affirme que *« la démocratie au quotidien a été renforcée »* par le retour au scrutin majoritaire et par l'*« étroite collaboration »* entre le gouvernement et le Parlement.

La culture et la communication sont traitées ensuite, l'hôtel Matignon estimant qu'*« un véritable équilibre »* a été instauré entre le secteur public et le secteur privé de l'audiovisuel et que *« la relance de la création audiovisuelle française a été opérée »*, notamment *« par l'harmonisation du développement du cinéma et de la télévision »*.

4. — *« Une France plus moderne et mieux formée. »* Est résumée, d'abord, dans ce chapitre, l'action menée dans le domaine de l'équipement et du logement. On souligne que 10 000 emplois ont été créés, en 1987, dans le bâtiment, qui en avait perdu 300 000 entre 1981 et 1986, et que plus de 300 000 logements ont été construits.

Le texte ajoute : *« Des faiblesses persistent : offre foncière insuffisante dans les grandes villes, manque de solvabilité des ménages et déséquilibres d'activités entre les zones rurales. Seule la poursuite d'un effort exceptionnel permettra de répondre, en ce domaine, aux attentes des Français. »*

L'agriculture est traitée ensuite, pour souligner que le gouvernement, *« grâce à sa fermeté, a enfin obtenu, à Bruxelles, que les moyens de financement de la politique agricole commune soient garantis, à un niveau suffisant et pour cinq ans »* et que, *« au total, jamais, depuis 1980, aucun gouvernement n'avait fait autant pour l'agriculture française »*.

La formation et la recherche donnent lieu à un assez long développement, qui insiste sur le *« devoir »* incombant à l'Etat d'*« assurer aux divers ordres d'enseignement des conditions égales de fonctionnement »* et sur le problème de la qualité. *« Sans exagérer les carences de l'éducation nationale*, est-il écrit, *il faut, cependant, reconnaître que des progrès importants doivent être réalisés pour lutter contre l'échec scolaire et donner à nos enfants un enseignement de qualité. »*

5. — *« Une France plus indépendante et plus ambitieuse. »*

Le bilan du premier ministre rappelle, ici, la loi de programmation militaire et les décisions prises pour l'équipement des armées, puis les orientations adoptées en matière de dépense européenne. Il traite, ensuite, de la coopération, en indiquant que *« l'aide publique au développement s'est accrue de 20 % »*. Il souligne que *« la France a un grand dessein pour l'Europe »* et qu'elle *« affirme sa vocation universelle »*.

En conclusion, le document de l'hôtel Matignon affirme que *« sous la conduite du premier ministre, Jacques Chirac, et avec l'appui sans faille de sa majorité parlementaire, le gouvernement a tenu les engagements pris en 1986 devant le peuple français »*. Il ajoute : *« La majorité tout entière s'accorde sur ce bilan : il est bon ; l'action entreprise va dans la bonne direction ; le redressement est amorcé. Sans doute reste-t-il beaucoup à faire. Comment pourrait-il en être autrement quand on considère l'état d affaiblissement où se trouvait la France en mars 1986, et le peu de temps qui s'est écoulé depuis lors : deux ans à peine ! Mais le bon cap a été pris. La France a, maintenant, besoin de stabilité politique et de continuité dans l'effort. C'est à ce prix qu'elle tiendra son rang : celui du pays le plus dynamique d'Europe. »*

A trop vouloir prouver...

LA synthèse est gouvernementale, aimait à dire Proudhon. Ce n'est pas le bilan de l'action du gouvernement Chirac que vient de dresser l'hôtel Matignon, qui donnera tort à l'illustre auteur de *Qu'est-ce que la propriété ?*

En quarante-deux pages, le bilan de deux années d'action gouvernementale illustre jusqu'à la caricature ce que chacun sait ou pressent : les chiffres peuvent tout dire, il suffit de savoir ce que l'on veut leur faire dire. M. Chirac le sait et le fait écrire.

L'État est-il mieux géré depuis que la droite dirige le pays ? La reconquête de la compétitivité est-elle engagée ? La France est-elle plus forte ? Est-elle plus moderne et mieux formée ? Autant d'affirmations discutables.

Les chiffres d'abord. *« 500 000 emplois ont été supprimés entre 1981 et 1986, mais aucun entre 1986 et 1987. »* Les données officielles montrent que, entre la fin 1980 et la fin de 1985, 335 500 emplois ont disparu, 471 500 si l'on exclut les mesures de traitement social (TUC, SIVP...). De fin 1985 à fin 1987, 87 000 emplois ont disparu, ou 110 000 si l'on exclut les TUC et les SIVP. Il n'est donc pas tout à fait exact de dire que notre économie ne perd plus d'emplois ou de laisser entendre qu'elle n'en perdra plus. Ce qui est exact, c'est qu'elle en perd moins. Mais ce mouvement s'était dessiné dès 1985. Il n'y a donc pas rupture entre le temps de la gauche et le temps de la droite, mais continuité.

Les effets de l'embellie

Dire que *« 1 600 000 personnes ont trouvé du travail grâce au plan d'urgence de mai 1986 »* est à tout le moins ambigu. Beaucoup de jeunes qui ont effectivement bénéficié d'une occupation à un moment donné n'en bénéficient plus maintenant. Présenter les choses ainsi, c'est cumuler les entrées de stage sans tenir compte des sorties qui suivent au bout d'un certain temps.

La Sécurité sociale est-elle menacée d'éclatement, comme l'assure le bilan ? Certes les comptes prévisionnels de 1986 laissés par M. Bérégovoy avait été embellis. Il n'empêche que pendant trois années consécutives (1983, 1984, 1985) la Sécurité sociale avait été excédentaire. Et ces excédents étaient au moins en partie fondés sur une gestion plus stricte et un meilleur contrôle des depenses. En 1988, un déficit de 15 milliards n'était-il d'ailleurs pas prévu ?

On pourrait multiplier les exemples. Le déficit des finances publiques se réduit ? Bien sûr. Mais en partie grâce aux fonds de privatisation ; en partie aussi grâce à l'amélioration des résultats des entreprises (l'impôt sur les sociétés « rend » beaucoup), qui ne date pas de 1987 mais de 1984. Ici encore, pas de rupture.

D'une façon générale, la France a bénéficié en 1986 et 1987 — comme tous les pays industrialisés — de l'embellie provoquée par la chute des prix du pétrole et des matières premières. Cette embellie a provoqué partout les mêmes effets : amélioration du pouvoir d'achat, croissance économique plus forte, reprise de l'investissement, amélioration de l'emploi. La gestion de la droite française n'a rien de miraculeux. Simplement, le gouvernement de M. Chirac a exercé ses talents pendant une période favorable, qui s'est peut-être terminée en octobre 1987 avec le krach boursier. Nous verrons...

Ces rappels ne doivent pas faire oublier le travail accompli par l'équipe au pouvoir depuis le printemps 1986 : libération des prix, libération des changes, privatisations... Toutes ces réformes importantes porteront leurs fruits sans qu'on sache toujours la saveur que ceux-ci auront. Les jugements actuels manquent trop de recul même. On sait seulement que les professions non salariées bénéficient beaucoup plus du libéralisme ambiant que les salariés, qui continuent d'être soumis à la rigueur. On sait aussi que les comptes extérieurs sont déséquilibrés, si la croissance est plus forte et la consommation plus soutenue.

ALAIN VERNHOLES.

Quelques projets sont restés dans les tiroirs...

La majorité a beaucoup fait, mais deux ans ne lui ont pas suffit pour aller au bout de ce qu'elle souhaitait entreprendre. Plusieurs projets de loi que le gouvernement avait préparés, ou simplement promis, ont été peu ou prou enfouis dans des tiroirs. Parfois pour des raisons politiques, plus souvent par manque de temps, ou parce que l'approche de l'échéance a fait multiplier les promesses à un moment où la durée manquait pour les satisfaire.

La réforme de l'Université et celle du code de la nationalité sont tombées sous les coups des manifestations de jeunes de l'hiver 1986. La création d'une force d'intervention pour le développement des pays pauvres annoncée par M. Jacques Chirac le 29 janvier 1987 s'est révélée impossible à mettre en œuvre. De même, M. Gérard Longuet a dû renoncer à introduire la concurrence dans les télécommunications comme il l'avait promis dès le 23 octobre 1986. Quant à MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud, ils ont bien vite oublié leur projet de législation sur les écoutes téléphoniques, qu'ils avaient pourtant annoncé en avril 1986. Pour la création d'un statut des polices municipales, ils ont dû se contenter d'une première lecture par le Sénat dans les derniers jours de la session de l'automne 1987.

M. François Guillaume a dû, lui aussi, freiner ses ambitions : le temps lui a manqué pour faire adopter par le Parlement sa grande loi de modernisation agricole, qui de plus n'enchantait guère l'UDF. Il a aussi jugé plus prudent de ne pas faire voter le projet interdisant les substances anabolisantes dans l'alimentation des animaux d'élevage, pourtant adopté par le conseil des ministres dès le 17 décembre 1986.

Même M. Balladur...

Même le ministre d'Etat, M. Balladur, n'a pu aller au terme de son programme : la réforme des assurances qu'il avait promise le 10 février 1987 n'a jamais vu le jour. Et le changement de statut de la régie Renault fut victime de l'obstruction communiste, de la crainte de mouvements sociaux et des réserves de M. Mitterrand. Quant à la grande loi de programmation pour l'école, annoncée à grands sons de trompe par M. René Monory, en décembre 1987, elle est encore au niveau de l'ébauche.

La réforme de la liquidation judiciaire et des professions qui y sont liées, bien qu'approuvée par un conseil des ministres de mars 1987, n'a jamais été débattue au Parlement. Les promesses des derniers jours non plus, bien entendu. Ainsi celle de M. Chirac aux anciens combattants d'AFN de prendre en compte l'amibiase dans le calcul de leur pension, ou celle du premier ministre aussi de modifier le statut des professions libérales. Ou tous ces projets que les ministres ont fait approuver par le gouvernement en décembre 1987 : la lutte contre le dopage des sportifs, la réforme des chèques-vacances, celle de la maîtrise d'ouvrages publics et celle de la planification.

Th. B.

M. Durieux (UDF-CDS) : des progrès

M. Bruno Durieux, député (UDF-CDS) du Nord, conseiller économique de M. Raymond Barre, a relevé le mardi 16 février les *« progrès réalisés depuis deux ans »*. *« Ces progrès tranchent avec les résultats de la gestion socialiste. Nous nous en félicitons »*, a indiqué M. Durieux dans un communiqué au sujet du bilan gouvernemental publié par l'Hôtel Matignon. *« Il serait intéressant de compléter ce document par une comparaison de nos résultats récents avec ceux qu'enregistrent nos partenaires de la Communauté économique européenne*, a-t-il ajouté. *On constaterait alors que le recul enregistré depuis 1981 par la France vis-à-vis de ses partenaires de la CEE a été, dans certains domaines, freiné ou stoppé et que, dans certains cas — les prix par exemple, — le retard commence, même, à être comblé. »*

M. Durieux a observé, cependant, que, *« dans le domaine des exportations, nos résultats demeurent inquiétants, comme le révèle le déficit de nos échanges extérieurs »*. *« On mesure, là, tout le poids du passif légué par les gouvernements socialistes »*, a-t-il dit. Il a ajouté : *« Deux ans, toutefois, ne suffisent pas pour porter un jugement complet sur l'état économique et social de la France ni sur l'efficacité d'une politique économique. Mise en perspective sur les sept années passées, la situation de la France, comparée à celle de ses concurrents, apparaît préoccupante. »*

M. Queyranne (PS) : esbroufe et arnaque

M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du Parti socialiste, a publié, le mardi 16 février, un communiqué déclarant que le bilan de M. Chirac *« participe du déferlement de propagande gouvernementale, financée sur les deniers des contribuables »*, et relève de l'*« esbroufe »* et de l' *« l'arnaque »*. *« Pendant deux ans*, selon M. Queyranne, *le gouvernement de droite a travaillé pour une minorité de privilégiés : ceux qui ont bénéficié de la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, de l'amnistie fiscale et du bradage des entreprises publiques. Le redressement qu'invoque M. Chirac vient d'être sanctionné, sur le plan économique, par le lourd déficit du commerce extérieur et, sur le plan social, par l'accroissement de plus de cent mille chômeurs entre 1986 et 1988. »*

» Quant à la liberté, a poursuivi M. Queyranne, *elle a pris les figures des charters de M. Pasqua, des pressions de M. Chalandon sur la justice et de la mainmise de l'Etat RPR sur l'information. »* Pour le porte-parole du PS, *« régression économique, injustice sociale et cynisme politique »* caractérisent le bilan de M. Chirac.

● **M. Chirac à « Questions à domicile ».** — M. Jacques Chirac sera l'invité de l'émission « Questions à domicile », sur TF 1, le dimanche 13 mars, de 19 heures à 20 h 30, a annoncé, le mardi 16 février, le service de presse de la chaîne.

M. Mitterrand ne fera pas connaître sa décision avant le sommet de l'OTAN des 2 et 3 mars

M. Mitterrand participera, le 2 et le 3 mars prochain au sommet de l'OTAN réuni à Bruxelles. Il ne fera pas état, avant cette réunion internationale, de ses intentions pour l'élection présidentielle. *« Je dois maintenir ma fonction dans sa pleine autorité »*, a-t-il déclaré, le mardi 16 février à TF 1.

Le chef de l'Etat a expliqué : *« J'ai de toute manière indiqué que je ne ferai pas connaître ma décision avant le mois de mars. Et je voudrais vraiment faire comprendre aux Français l'une des raisons les plus importantes. Supposez, par exemple, qu'à Bruxelles, j'aie fait connaître ma décision auparavant, soit je serais candidat, soit je ne le serais pas. Je ne le serais pas : dans une conférence internationale, je ne suis déjà plus président. [...] Je le suis : je suis concurrent du premier ministre ; quelle allure aurait-on dans une instance de cette importance ? J'ai donc voulu qu'en tout état de cause la France fût présente sans altération. Moi, je dois maintenir ma fonction dans sa pleine autorité. Et c'est ce que j'ai fait. J'ai dit récemment qu'il faut bien que quelqu'un garde l'Etat. C'est mon rôle. »*

Interrogé sur les otages du Liban, au millième jour de détention de Jean-Paul Kauffmann, le chef de l'Etat a déclaré : *« On voudrait davantage être auprès d'eux pour leur dire qu'il faut tenir, que rien ne sera négligé, que rien ne l'est. [...] Mais c'est tellement dur, difficile devant cet acte impitoyable pour obtenir que Jean-Paul Kauffmann et nos autres Français détenus en otages soient libres un jour. »* Il a qualifié cette détention d'*« acte de barbarie »*, qui frappe notamment *« un homme libre que l'on tient désormais en prison dans des conditions pratiquement insupportables »*.

M. Mitterrand s'est félicité de la réussite du sommet de Bruxelles. Ce conseil européen a marqué *« une date historique »* car *« l'Europe est sauvée »*, a-t-il dit. La délégation française qu'il conduisait avec M. Chirac a fait du *« bon travail »* : *« Nous avons bien travaillé*, a-t-il ajouté. *Il n'y a pas lieu de décerner un mérite particulier. La France a parlé d'une seule voix »* comme *« dans toutes les grandes questions depuis deux ans. »*



ntielle

continuité dans l'effort

uvernemental »

M. Durieux UDF-CDS

des progrès

هكذا من الاصل

Fonction Publique :
Quelle Retraite ?

Les fonctionnaires sont aujourd'hui plus de 4 millions en France, représentant à peu près 1/6 de la population active. D'ici à l'an 2000, un fonctionnaire sur deux, selon les secteurs, prendra sa retraite entre 50 et 60 ans. Il sera en pleine possession de ses moyens intellectuels et physiques, prêt à profiter pleinement de sa retraite. Mais au fait, quelle retraite ?

La retraite à 75 % de son dernier salaire, comme le prévoit la loi. Oui, à condition d'avoir accompli ses 37 ans et demi minimum de carrière active. Cette retraite maximale représente déjà une sérieuse amputation de pouvoir d'achat. Mais avec un début de carrière de plus en plus tardif, la moyenne du recrutement actuel se faisant vers 25 ans, c'est plutôt 70 % et même souvent moins, de son dernier traitement brut que touchera le fonctionnaire retraité des années qui viennent.

Cette fois, on entre dans une retraite qui ne vous laisse pas les ressources nécessaires pour réaliser des projets que vous auriez enfin le temps de mettre à exécution.

Comment faire face à la perspective de cette retraite incomplète et donc minorée ? Une solution : souscrire un complément-retraite. Ils fleurissent aujourd'hui dans le secteur privé, banques et assurances. Le mouvement mutualiste, lui, a pris conscience depuis longtemps du problème. A l'initiative de la MRIFEN*, un complément-retraite original et intéressant a été mis au point et lancé dès 1949 au bénéfice des fonctionnaires de l'Éducation Nationale. Sa formule simple, souple et vraiment avantageuse pour les souscripteurs, a été adoptée récemment par d'autres mutuelles, comme la MGPTT et la Mutualité Fonction Publique***. Plus de 180 000 sociétaires ont déjà choisi de se construire, grâce à lui, une retraite solide débouchant sur un nouveau départ dans la vie.**

Ce complément-retraite est aujourd'hui proposé sous le nom de CREF à l'ensemble de la Fonction Publique.

Un événement dans le monde de la prévoyance. Une preuve que la solidarité mutualiste est plus vivante que jamais dans la Fonction Publique.

exTenso

Complément-retraite : la solution mutualiste

Les compléments-retraite sont à l'ordre du jour : chaque banque, chaque compagnie d'assurance propose aujourd'hui le sien, arguments alléchants à l'appui. Ce sont tous des produits de capitalisation pure, intéressants certes, quand la conjoncture est favorable, mais soumis aux fluctuations de celle-ci et exposés aux risques des marchés financiers.

La solution mutualiste, en l'occurrence le CREF, présente une approche différente qui apporte une sécurité très grande aux souscripteurs par une double protection de leur épargne.

Répartition/capitalisation : la sécurité

Le CREF est un complément-retraite qui associe en effet capitalisation et répartition. Cette double assise, conforme à l'éthique mutualiste de la solidarité des actifs envers les retraités, garantit la solidité du CREF, moins sensible que les formules purement individuelles aux aléas de l'environnement économique et financier.

Gestion mutualiste : une garantie pour l'adhérent

Dans le cadre de la gestion mutualiste du CREF, il n'y a ni actionnaires à rémunérer, ni vendeurs à commissionner. Le CREF est en effet proposé par un réseau de militants bénévoles. Les frais de fonctionnement et de gestion sont ainsi réduits au strict minimum.

De plus, nos mutuelles retraite gèrent le patrimoine à long terme en absorbant sans heurt les soubresauts quelquefois importants du cours des valeurs mobilières. La présence dans nos actifs de nombreux immeubles de très grande qualité garantit la sécurité globale du système.

Une telle gestion a fait ses preuves depuis plus de 30 ans. Elle justifie la confiance des adhérents notamment lorsque les marchés financiers provoquent des mécomptes douloureux chez les épargnants.

8 options : la souplesse

Le CREF a été conçu pour répondre au caractère spécifique de la carrière dans la Fonction Publique.

Il propose en effet 8 options de cotisation permettant à l'adhérent de choisir celle qui correspond à son niveau de ressources à chaque étape de sa carrière. En changeant d'option au fur et à mesure que ses moyens le lui permettent, l'adhérent peut ainsi bénéficier, le jour de sa retraite, du complément-retraite le plus élevé sans avoir jamais fait un effort trop difficile pour y parvenir.

Jusqu'à 4 000 F par mois

A l'option 8, la plus élevée, correspond actuellement une allocation retraite mensuelle de 2 000 F.

Mais comme le conjoint peut également souscrire, même s'il n'appartient pas à la Fonction Publique et même s'il n'exerce aucune activité, c'est jusqu'à 4 000 F par mois que le CREF peut assurer à un couple. Et ce montant est indexé sur le traitement des fonctionnaires.

Des impôts en moins

Le CREF bénéficie d'avantages fiscaux prévus par la loi de finances. Pour 1988, la réduction d'impôt pour les cotisants peut atteindre 1 000 F plus 250 F par enfant à charge.

Les sommes perçues à la retraite ne sont prises en compte dans les revenus imposables que pour 50 %, 40 %, 30 % de leur montant selon l'âge à la liquidation des droits (55, 60, 70 ans). Le CREF, c'est donc aussi des impôts en moins.

Des avantages en plus

De nombreux autres avantages sont liés au CREF. Par exemple :

- La réversibilité à 100 % des droits acquis au conjoint en cas de décès.
- Le conjoint ou concubin peut adhérer, même s'il n'est pas fonctionnaire, même s'il n'exerce aucune profession.

Solidarité - efficacité

Avec le CREF, les personnels de la Fonction Publique bénéficient d'un complément-retraite sur mesure dans le cadre du mouvement mutualiste. Ce mouvement apporte ainsi, à l'un des problèmes de notre temps, une réponse à la fois efficace et solidaire.

**Mutuelle Retraite des Instituteurs et Fonctionnaires de l'Éducation Nationale.*
***Mutuelle Générale des PTT.*
****Ex-Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'État (FNMFAE).*

DES CHOIX PROMETTEURS

16 Septembre 1986 - 10 Octobre 1987 : deux dates importantes dans le monde mutualiste et plus précisément dans le secteur "retraites".

Les choix faits par la M.G.P.T.T. et récemment la Mutualité Fonction Publique du Complément-Retraite (prestation créée par la Mutuelle Retraite des Instituteurs et Fonctionnaires de l'Éducation Nationale) constituent un événement important.

Les produits "retraite" ne manquaient pas – le CREF vient de l'emporter, s'ouvrant en un an à l'ensemble des Fonctionnaires et Agents de l'État.

Aux deux grands secteurs – Éducation Nationale et P.T.T. – se sont déjà jointes au 1er Janvier 1988, les Mutuelles des Impôts, du Trésor, de l'Agriculture, de l'Aviation Civile, de la Marine, de la Police, de l'Industrie, de l'Imprimerie Nationale, de l'O.R.T.F. Sous l'égide de la Mutualité Fonction Publique, d'autres mutuelles rejoindront prochainement ce groupe majoritaire.

Le CREF, produit original et sûr, avance sur le terrain de la retraite, démontrant chaque jour que la solution mutualiste apporte plus de garanties à ceux qui, toujours plus nombreux, font le bon choix.

NUMERO VERT 05.08.20.00
APPEL GRATUIT

RÉPARTITION DES FONDS PLACÉS AU 31/12/1986

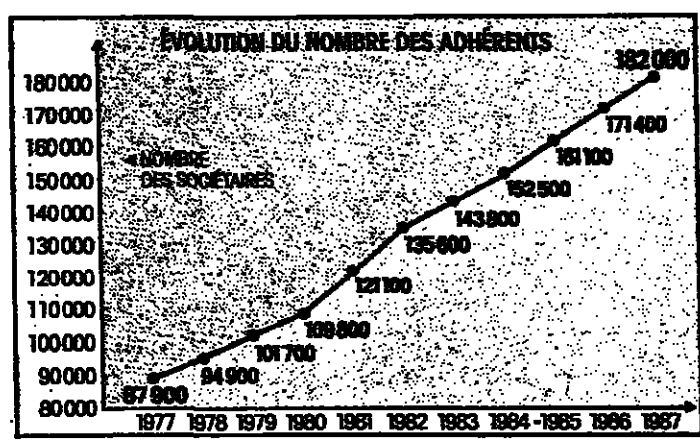
OBLIGATIONS (70,2%)
IMMOBILIER
ACTIONS (15%)
PRÊTS AUX COLLECTIVITÉS (6,4%)

GÉRÉ PAR LES ADHÉRENTS

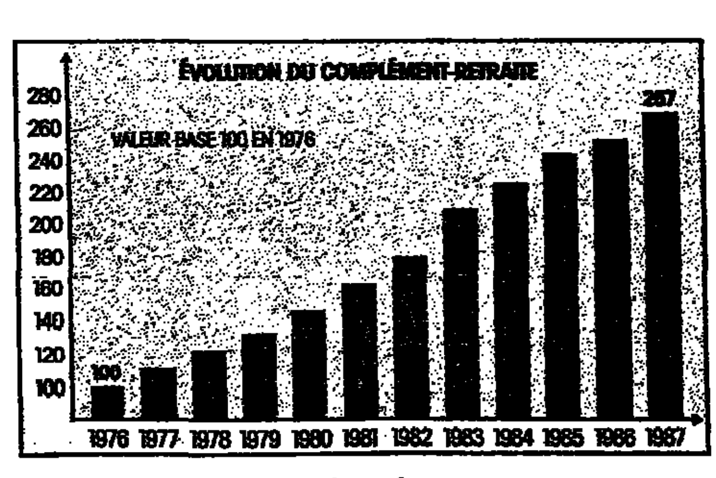
Le CREF est un complément-retraite entièrement géré par les adhérents. Il est diffusé par un réseau de militants bénévoles et la gestion des fonds recueillis est confiée non pas à des organismes privés, mais à des représentants des adhérents. Les frais de fonctionnement sont ainsi réduits au minimum. Le + mutualiste, c'est ça : tout par les adhérents, tout pour les adhérents.



Les chiffres parlent...



Le nombre des adhérents a doublé en 10 ans grâce à une progression régulière et continue.



De 1976 à 1987, le montant de l'allocation versée a été multiplié par 2,6 quelle que soit l'option choisie.

Veuillez envoyer ce bon à CREF
1, rue Paul Baudry
75008 Paris.

Je voudrais recevoir, sans engagement de ma part, une proposition d'adhésion.

NOM : ______
PRÉNOM : ______
PROFESSION : ______
DATE DE NAISSANCE : __ __ 19__
AGE DE DÉPART A LA RETRAITE __
DOMICILE : ______
LOCALITÉ : ______
CODE POSTAL : ______

280



Politique

L'obsession télévisuelle des candidats à l'Elysée

(Suite de la première page.)

Mais avec une différence essentielle : ce n'était pas une société privée qui opérait, mais FR 3. Une équipe de journalistes, donc insoupçonnable en cas de « dérapage » du discours, de chercher à faire disparaître, d'une manière ou d'une autre, les traces du forfait.

L'attention quasi maniaque portée aux aspects les plus techniques de la télévision n'est pas un phénomène neuf. Laissant la plus grande partie de la classe politique dévider à l'égard des « étranges lucarnes » ses sempiternels griefs, certains hommes politiques ont plutôt cherché à apprivoiser le monstre magique. Certains se sont adjoint les services d'anciens journalistes – MM. François Bonnemain, ancien rédacteur en chef ajoint de TF 1, et Jacques Alexandre, ancien directeur adjoint de la première chaîne, conseillers « télévisuels » respectifs de MM. Chirac et Barre ; d'autres ont choisi de tendre l'oreille aux conseils de réalisateurs.

Dès 1981, lors du débat Giscard d'Estaing-Mitterrand entre les deux tours, chacun des deux débatteurs avait ainsi exigé que soient présents, derrière l'épaule du réalisateur en titre de l'émission, leurs deux réalisateurs personnels. Serge Moati pour le second et Gérard Herzog pour le premier. Ce n'était qu'un début. Même présent sur le tableau au titre de conseiller de l'invité, le réalisateur reste « de la boutique » et connaît les ficelles. Il sait, par exemple, que toutes les caméras d'un plateau ne sont pas de qualité égale.

Quand le réalisateur Jean Lallier accompagne Michel Rocard chez François-Henri de Virieu, il peut gentiment, entre collègues, attirer l'attention de Jean-Luc Léridon, réalisateur de « L'heure de vérité », sur un série de détails essentiels. Le maquillage, l'éclairage, la hauteur des caméras – 1 centimètre plus haut ou plus bas peut dénaturer un plan, – autant d'aspects qui n'échappent pas à l'œil d'un professionnel.

Souvent méconnu – son nom ne figure pas toujours dans les programmes de télévision, – le réalisateur contribue pourtant, au moins autant que les journalistes, au succès ou à l'échec d'une émission. Le développement le plus brillant, l'appel le plus pathétique, peuvent être anéantis par un plan de coupe saugrenu ou malicieux.

Au cours de « L'heure de vérité » de Jacques Toubon, une moue sceptique de Charles Pasqua, assis au premier rang, contribua à décrédibiliser notablement les propos de l'invité. Non sans effets pervers, parfois. Jean-Marie Le Pen fit ainsi remarquer à Jean-Luc Léridon que les nuques rasées sur lesquelles les caméras, au cours de sa précédente émission, s'étaient longuement attardées n'étaient pas celles de ses propres invités, mais celles des invités de la chaîne.

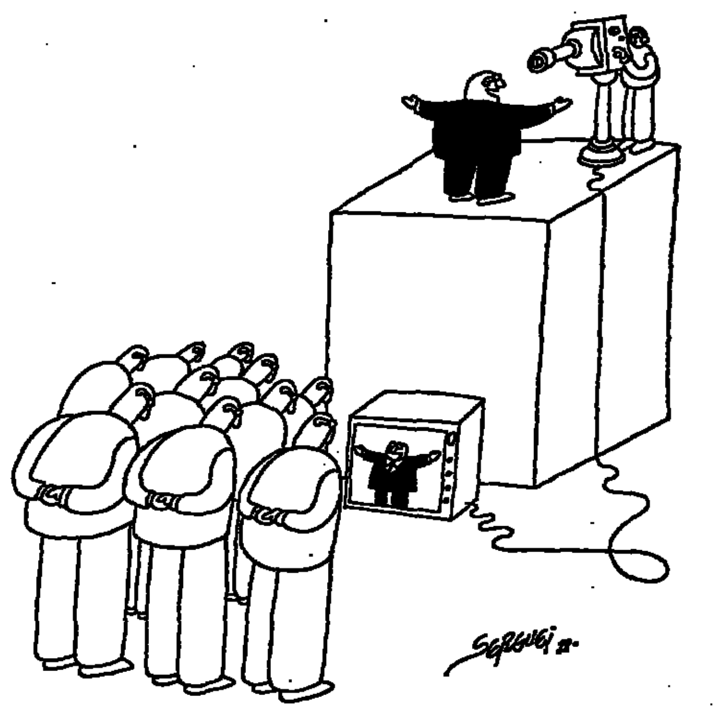
Pendant ces émissions, comme dans les meetings, la tentation toute naturelle des conseillers est de « verrouiller » l'image. Lors du dernier débat Rocard-Balladur, tout plan de coupe pendant les tirades des débatteurs avait été banni. Mais l'image se venge : le rythme visuel de l'émission en fut alourdi, et l'attention des téléspectateurs s'en trouva relâchée.

La muleta de Jacques Chirac

Le rôle des techniciens de l'image, réalisateurs et conseillers, s'arrête pourtant où commence le grand mystère : le rapport personnel entre l'homme et la caméra, traduction implacable de l'harmonie ou du désaccord intime de l'homme avec lui-même. La caméra aime celui qui s'aime et s'accepte. Elle met à nu sans pitié les fêlures de celui qui compose ou qui tente de feindre. Et il est clair que les principaux candidats ne sont pas tous logés à la même enseigne. Tous n'abordent pas dans le même état d'esprit le tête-à-tête capital avec l'œil électronique. L'un y va à reculons : c'est M. Chirac. L'autre voudrait bien y aller à moitié : c'est M. Barre. Le troisième peste contre les règles de la rencontre : c'est M. Rocard. Quant à M. Mitterrand, il y va sûr de lui – trop ? – après des années d'affres.

L'histoire des rapports de Jacques Chirac avec les caméras est orageuse et tourmentée. Jusqu'à son fameux débat de 1985 avec Laurent Fabius, la simple vue d'une lumière rouge – celle qui signifie « on tourne » – lui faisait l'effet de la muleta sur le taureau. Son brave Jacques Toubon peut bien tenter, à grands renforts de tapes sur l'épaule, de le réconforter, rien n'y fait. Chirac le chaleureux, le bon compagnon qu'apprécient tous ses proches, fait immanquablement place à « facho-Chirac ».

Sa « victoire » contre Laurent Fabius le « décoince » certes un peu, mais pas assez pour que l'on fasse totalement crédit à François Bonnemain, lorsqu'il jure que « *Chirac n'a plus du tout d'appréhension à la télé* ». Le premier ministre est le seul homme politique qui, lors de chaque grande émission, arrive déjà maquillé par les soins de son propre spécialiste. Lors de sa récente déclaration de candidature à l'hôtel Matignon, il fallut enregistrer trois prises. La première fut jugée « trop dure ». La deuxième meilleure, mais les conseillers, par sécurité, préférèrent en enregistrer une troisième, avant de choisir la deuxième. La vue d'un reportage rétrospectif sur ses « trahisons » de 1974 et de 1981, au cours de l'émission de Christine Ockrent sur TF 1, suffit à le mettre hors de lui. Autant de détails qui trahissent la crispation du candidat, amplifiée, comme c'est souvent le cas, par l'entourage.



M. Raymond Barre se situe dans un autre cas de figure. Il crève l'écran, le remplit de sa rondeur satisfaite et débonnaire, servi, assure son conseiller Jacques Bille, par « *la magie d'un visage télévisuel* ». Seulement voilà : « *M. Barre a besoin d'avoir des interlocuteurs journalistes qu'il respecte* », résume élégamment Jacques Bille. Les grandes émissions prestigieuses, qui lui permettent de se livrer aux démonstrations pédagogiques qu'il affectionne, face à des interlocuteurs qui se nomment Anne Sinclair ou Jean Boissonnat, le font ronronner d'aise. Mais le contact des porteurs anonymes de micros et de caméras qui exigent le plus souvent une réaction « à chaud » à tel ou tel événement politique, voire « microcosmique », exaspère le cher professeur.

D'où une multiplication de « bavures » médiatiques, dont son entourage a soudain pris conscience après la campagne législative de 1986. Ayant visionné bout à bout toutes les apparitions télévisées du candidat – banquets, meetings enfiévrés, vins d'honneur avec les notables, – ses conseillers en ont retiré une telle impression d'agressivité que « *cela a sûrement contribué à dramatiser sa position sur le refus de la cohabitation* », assure Jacques Bille. La leçon en a-t-elle vraiment été tirée ? Le jour même de sa déclaration de candidature, on le voit, quelques heures plus tard, traversant une rue et écartant sans ménagements un journaliste qui lui demande ses premières impressions de candidat. L'image de dédain et d'agressivité vient donc encore parasiter celle de la « tortue » somme toute sympathique.

Les « coups » de François Mitterrand

Michel Rocard, lui, joue avec la télévision à « *je t'aime, moi non plus* ». Il y a connu le meilleur et le pire. Le meilleur : cette soirée de défaite électorale en 1978 où, reconnaissant l'échec et en assumant une part de responsabilité, il impose l'image d'« un socialiste différent ». Le pire, avec le désastreux appel de Conflans, où trépassent ses chances à la présidentielle de 1981, et qui a durablement traumatisé un entourage déjà hypersensible aux questions de communication. Ce douloureux souvenir explique que Rocard soit l'un des rares hommes politiques de premier plan à suivre, aujourd'hui encore, des « trainings » vidéo avant ses grandes émissions. Il explique aussi les lamentations périodiques et impuissantes du « *vice-candidat* » socialiste contre les règles du jeu télévisuel, et « *la dictature de la petite phrase* » qui interdit les débats de fond.

Reste le « cas » Mitterrand. Après une longue période de désamour, le chef de l'Etat vit avec les caméras une véritable idylle. « *Son immense secret*, assure un de ses proches, extasié, *c'est qu'il n'utilise aucune technique. Il a atteint un tel état de tranquillité intérieure qu'il s'autorise à être tout simplement lui-même.* »

Certes. Mais cette spontanéité se renforce d'une rare maîtrise de l'outil et de ses possibles. A l'instar de de Gaulle ou de Giscard d'Estaing, François Mitterrand a compris que le petit écran était gros consommateur d'inattendu, de surprises, de « coups ». De la visite du Panthéon aux « câbleries » mourousiennes, en passant par l'annonce, impromptue, en direct, de son départ le lendemain pour la Nouvelle-Calédonie, il a su multiplier ces « coups ». Il a su aussi, à la différence de son prédécesseur, ne point se faire trop envahissant.

L'effet de surprise, dont le président use en virtuose à la télévision comme en politique, impose à tous ses proches le secret le plus implacable. Ses deux conseillers en communication les mieux en cours, les publicitaires Jacques Pilhan et Gérard Colé, sont aussi réfractaires aux confidences que des nageurs de combat en opération. Tout artiste qu'il soit, le « grand communicateur » de l'Elysée n'est pourtant pas à l'abri de la faute. Beaucoup, autour de lui, s'accordent à reconnaître que le président a légèrement abusé des petites phrases ambiguës sur sa candidature éventuelle.

Comment François Mitterrand, en campagne, va-t-il gérer son statut ambivalent de président-candidat ? Alors que le candidat se verra sollicité par les grandes émissions dans leur formule traditionnelle, le président ne sera-t-il pas tenté d'exiger qu'on lui construise du « sur-mesure », au risque d'apparaître comme « plus égal que les autres candidats » ? Déjà, une discrète négociation sur ce thème oppose François-Henri de Virieu à l'entourage présidentiel.

Plus que jamais, la télé hypnotise les milieux politiques. Mais n'en exagèrent-ils pas l'influence ? En 1981, VGE avait misé son va-tout sur son débat avec François Mitterrand. On sait ce qu'il advint. L'entourage de Raymond Barre, en se polarisant sur les grands apparitions télévisées pour parvenir à « remonter » Jacques Chirac, s'expose à pareille mésaventure. Car la télévision est peut-être l'arme absolue d'une campagne. Mais il n'en existe pas, heureusement, de mode d'emploi infaillible.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Politique

La mort d'Alain Savary

Une conscience de la gauche

Alain Savary, ancien ministre de l'éducation nationale dans les gouvernements Mauroy, est décédé le mercredi 17 février, à son domicile à Paris. Il était né le 25 avril 1918 à Alger.

C'était le 29 mai 1987, à Saint-Pierre-et-Miquelon. Alain Savary se promenait dans les petites rues de Saint-Pierre, à quelques pas en arrière de François Mitterrand. Il paraissait un peu perdu sur ce sol où il n'avait plus posé le pied depuis 1959. L'homme était à l'extrême fin de sa vie et le savait sans doute.

La fin évoquait un début, la jeunesse audacieuse et glorieuse, les combats de la Résistance. La présence de François Mitterrand, qui l'avait convié à cette escapade au terme d'une visite officielle au Canada, engageait à penser à la suite, aux combats de la vie politique. Alain Savary avait été, jusqu'en 1984, son ministre de l'éducation nationale après avoir siégé dans le même gouvernement Guy Mollet sous la IVe République et s'être opposé à lui, à diverses reprises, dans les luttes internes qui ont finalement conduit, en 1981, le Parti socialiste à la victoire.

Dans la rue, quelques Saint-Pierrais l'arrêtaient, par le bras. Des femmes surtout. Non pas les plus jeunes ; la soixantaine s'impose pour bien se souvenir de tout. Alain Savary répugnait à se raconter. Il fallait lui arracher les mots, le bousculer un peu, pour qu'il consente l'effort, sans trop de détails, des souvenirs ébauchés à voix haute.

Le jeune officier de marine Savary, vingt-trois ans, naviguait à bord du *Mimosa*, l'une des trois corvettes de la France libre qui, avec le sous-marin *Surcouf*, ont débarqué leurs équipages, le 24 décembre 1941, à Saint-Pierre, sous la conduite de l'amiral Muselier. Car ce jeune homme, né le 25 avril 1918 à Alger d'un père breton et d'une mère corse, n'avait pas attendu l'appel lancé, le 18 juin 1940, par le général de Gaulle pour gagner Londres et y préparer sa résistance. Sitôt débarqués à Saint-Pierre en cette veille de Noël, on organisa un référendum parmi la population afin de savoir s'il convenait de rallier la France libre ou de rester, comme le gouverneur de l'archipel, sous la coupe du régime de Vichy. La population se prononça en faveur de la France libre et l'officier Savary, sans autre forme de procès, expulsa le gouverneur. Puis, nommé par de Gaulle, il prit sa place et y resta jusqu'en janvier 1943, jusqu'à ce qu'il rejoigne la première division de la France libre, pour participer, à la tête d'un groupement de fusiliers marins, aux campagnes d'Italie et de France.

Socialiste d'instinct

Cette belle vie d'homme aurait pu, malgré l'âge, se satisfaire d'elle-même et en rester là. Elle aurait pu aussi épouser les fidélités du gaullisme de résistance, de cœur et de grandeur, suivre un sillon qu'un autre traçait pour elle. Membre de l'Assemblée consultative provisoire de 1944, commissaire de la République à Angers (1945) au poste que venait de quitter Michel Debré, le capitaine de corvette Savary, compagnon de la Libération, digne représentant d'une bourgeoisie austère plus soucieuse de ses devoirs que de ses droits, était socialiste d'instinct. Il l'est devenu sur le terrain.

Evoquant, devant Jean Lacouture, son passé de commissaire de la République à Angers, alors qu'il n'avait que vingt-sept ans, il raconte : « *Le contact avec les camps d'internement où se trouvaient des Français accusés de collaboration, le choc que ce contact provoquait chez quiconque était attaché à la justice, étant donnés les hasards qui avaient trop souvent conduit des hommes et des femmes à être internés, m'ont amené à souhaiter que les camps d'internement de ma région fussent fermés, et j'ai obtenu qu'ils le fussent avant ceux d'autres régions. Simultanément, dans les souffrances du peuple et les difficultés de ravitaillement et de remise au travail, la connaissance des milieux syndicaux et des milieux ouvriers que pouvaient donner les fonctions que j'occupais m'ont amené à comprendre à quel point, lorsqu'on veut reconstruire ou construire, on ne peut rien entreprendre sans le concours de la classe ouvrière* ». il ajoute : « *Le socialisme comprend, entre autres choses, la défense de la liberté et la lutte contre l'oppression. En 1940, un socialiste devait dont être résistant, lutter contre le nazisme et pour l'indépendance nationale. De même, un socialiste ne peut qu'être anti-colonialiste : le colonialisme, c'est l'oppression, à la fois une atteinte aux libertés individuelles et collectives et une atteinte à la capacité d'un peuple d'être indépendant.* »

Lutte contre l'oppression de l'occupant : Alain Savary est passé de celle exercée contre la France à celle dont était responsable, toutes proportions gardées, son pays. Les méthodes – celles de la lutte et de l'oppression – sont à l'évidence radicalement différentes. Les termes qu'il utilise sont génériques. Il lutte par la négociation et le refus. Elu deux ans plus tôt député socialiste de Saint-Pierre-et-Miquelon, il s'efforce, en 1953, de prendre contact avec le Vietminh et avec Ho Chi Minh au prix d'une équipée en sampan dans les régions « non contrôlées ». La même année, au moment où François Mitterrand quitte le cabinet Laniel où il détenait le portefeuille de ministre délégué au Conseil de l'Europe, pour protester contre la politique tunisienne du président du conseil, Alain Savary prend langue avec un prisonnier célèbre, Habib Bourguiba, et avec ses amis du Neo Destour. Il nouera des contacts encore plus étroits avec les mêmes interlocuteurs, en 1954, à la demande du successeur de Joseph Laniel, Pierre Mendès France. Nommé en février 1956 secrétaire d'Etat aux affaires marocaines et tunisiennes dans le cabinet Guy Mollet, il continue cette action, mais donne sa démission le 31 octobre : il n'admet pas l'arraisonnement de l'avion qui transportait, de Rabat à Tunis, Ben Bella et d'autres chefs du FLN algérien.

Refus par la résistance. Refus par la démission d'un gouvernement qui s'est laissé entraîner, au mépris des lois et des libertés, dans la répression des mouvements d'émancipation. Refus du « complot » qui, selon lui, permet au général de Gaulle de conquérir le pouvoir en 1958. Le 1er juin 1958, il rompt définitivement avec son histoire gaulliste en votant comme deux cent vingt-trois autres députés dont François Mitterrand et Pierre Mendès France contre l'investiture de Charles de Gaulle par l'Assemblée nationale. Il se sépare aussi, dans le même mouvement, de la SFIO, qui a soutenu de Gaulle, et rejoint le Parti socialiste autonome que viennent de créer d'autres dissidents de la SFIO.

Le renouveau du PS

Dès lors, il prend sa part à l'entreprise de renouveau du socialisme français. Le PSA devient PSU (Parti socialiste unifié) : il en est. Puis il fonde en 1956 l'Union des clubs pour le renouveau de la gauche qui se rapproche de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste. Alain Savary milite pour l'union de la gauche. Cette stratégie le conduira, pour un temps bref, à sa perte en mai 1969 : Gaston Defferre emporte, contre lui, l'investiture du nouveau Parti socialiste à l'élection présidentielle, lors du congrès constitutif d'Alfortville. Mais deux mois plus tard, au congrès d'Issy-les-Moulineaux, il devient premier secrétaire du PS en battant Pierre Mauroy et succède ainsi à Guy Mollet.

Alain Savary travaille à l'union de la gauche, mais ne veut pas de programme commun. François Mitterrand, lui, en tient pour ce programme. A la faveur d'une alliance hétéroclite, il prend le dessus, en 1971, au congrès d'Epinay et devient premier secrétaire du PS à la place d'Alain Savary. François Mitterrand a été couvert d'injures pour ce qui fut souvent considéré, à l'époque, comme un coup tordu, une victoire, ainsi qu'il l'a écrit pour mieux s'en défendre du « *brigand* » face à « *l'homme de rigueur* », du « *vice face à la vertu* ». Alain Savary, s'il en a nourri quelque amertume, ne l'a jamais publiquement exprimée. Il glisse alors, peu à peu, vers le camp de son ami Pierre Mauroy, jusqu'à épouser la cause minoritaire Mauroy-Rocard au congrès de Metz, en 1979.

C'est, pour une part, à cette fidélité envers Pierre Mauroy qu'il doit, en 1981, son entrée au gouvernement où il est chargé d'un dossier qui, par résurgence de la querelle scolaire, deviendra explosif. Cette quatrième période de sa vie illustre la complexité de son personnage. Cet homme du refus moral est aussi celui de la recherche du compromis politique. Cet homme de rigueur est un négociateur. Mais sa patience et son pragmatisme passent pour des excès de prudence, pour les symptomes de l'hésitation et de la confusion. Il est incompris par les extrémistes de « *l'école avec Dieu* » et ceux de « *l'école sans Dieu* ». La hache maniée par quelques ayatollahs socialistes de la laïcité taille en pièces son travail de dentellière. François Mitterrand lui-même portera le coup de grâce en annonçant, à la télévision, le retrait du « projet Savary » sans que l'intéressé ait été prévenu.

Battu, ayant donné une fois encore sa démission, Alain Savary se taira longtemps et, lorsqu'il parlera, la rancœur, comme toujours, lui restera étrangère. « *A ma lettre de démission,* écrira-t-il un an plus tard, en 1985, *le président de la République voulut bien me répondre qu'il avait fait un choix. Ce qu'il avait fait en conscience. La conscience est par essence d'un domaine réservé.* »

Discret, trop secret. Rigoureux, trop raide. Patient, trop lent. Le jugement de l'histoire immédiate est injuste et ses variations, selon les personnages, n'équilibrent jamais l'injustice. On ignore souvent que François Mitterrand a rompu avec le gouvernement Laniel sur la politique tunisienne ; on se souvient presque toujours qu'Alain Savary a quitté le cabinet Guy Mollet sur l'arrestation de Ben Bella et que François Mitterrand, lui, est resté. On tire son chapeau à François Mitterrand qui a transformé la citrouille SFIO en carrosse socialiste et l'on oublie qu'Alain Savary avait commencé le travail, même s'il ne disposait pas des moyens de le conduire à terme.

A vingt-sept ans, Alain Savary aurait pu se statufier en héros de légende, officier de Londres, de Saint-Pierre, d'Italie et de France. Il a choisi la vie et tous les risques de l'injuste oubli.

JEAN-YVES LHOMEAU.

La quête infructueuse du « point d'équilibre »

Quand, le 22 mai 1981, Alain Savary reçoit la charge de l'éducation nationale, le cadeau contient un explosif : le candidat François Mitterrand a promis aux électeurs la mise en place d'un *« grand service public, unifié et laïque de l'éducation nationale »*. La mèche du brûlot de l'école privée est allumée et le nouveau ministre n'en ignore rien. D'emblée, il reprend à son compte l'expression du président de la République : *« Cela se fera par la négociation. »* Il s'agira de *« convaincre et non de contraindre »*.

Pendant des mois, Alain Savary consulte ; il reçoit, écoute les défenseurs de l'enseignement privé et ceux de la laïcité. Le ministre se tait. Ses amis politiques s'impatientent. Les responsables de la FEN et du Syndicat national des instituteurs le pressent. Le 20 décembre 1982, les propositions Savary sont publiées. Elles visent à un rapprochement, où certains verront l'amorce d'une *« uniformisation »* entre les deux secteurs d'enseignement. Le plan Savary est rejeté à la fois par les dirigeants de l'école catholique et par les militants de la laïcité. La possibilité offerte aux parents de choisir l'établissement scolaire pour leur enfant ne rassure pas les premiers et inquiète les seconds.

Car le ministre de l'éducation nationale veut *« réduire le dualisme scolaire »*. S'il entend conduire une plus grande insertion des écoles privées dans le dispositif d'enseignement, il préconise simultanément une rénovation de l'école publique. Dès lors, il n'a plus beaucoup d'amis. L'école privée crie au viol et l'école publique n'a guère envie de se remettre en cause.

La porte n'est pas fermée, toutefois, et le dialogue avec l'enseignement catholique continue. Les bonnes volontés existent des deux côtés, et celle d'Alain Savary apparaît, y compris à ses adversaires. Mais les extrémistes veillent. Ceux de l'école privée trépignent de faire dans la rue la démonstration de leur force, et ceux de la laïcité durcissent le texte que le gouvernement soumet à l'Assemblée nationale en mai 1984.

Au cours du débat, Alain Savary appelle discrètement l'Elysée à la rescousse. En vain. Le texte est voté, et le 24 juin suivant, un million de *« défenseurs de la liberté »*, Jacques Chirac en tête, manifestent à Paris. On connaît la suite. François Mitterrand retire le projet. Et Alain Savary s'en ira, emportant, lui, l'homme de négociation, de conviction et de tolérance, le politique obsédé par la recherche d'*« un point d'équilibre »*, l'image, chez les observateurs superficiels ou partisans, à droite de *« liberticide »*, à gauche de réformiste trop conciliant.

Si la « guerre scolaire » a focalisé l'attention de l'opinion publique, elle ne résume pas, à elle seule, le domaine d'action d'Alain Savary. Dans l'enseignement supérieur, la loi qui porte son nom a modifié l'organisation des universités et développé les formations à finalité professionnelle. Mais surtout un travail en profondeur a été entrepris. Les rapports Legrand sur les collèges et Prost sur les lycées ont enclenché une réflexion discrète sur l'efficacité de l'ensemble de l'enseignement. Les successeurs d'Alain Savary à la tête de l'éducation nationale, sans trop l'avouer, ne s'y sont pas trompés. Le système scolaire n'a pas fini de profiter d'un processus souterrain, mais assez décisif, de rénovation.

CHARLES VIAL.

⁂

[Alain Savary était né le 15 avril 1918 à Alger. Diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, licencié en droit, il fut successivement gouverneur des îles Saint-Pierre-et-Miquelon (1941-1943), délégué à l'Assemblée consultative provisoire (1944-1945), commissaire de la République à Angers (1945-1946), secrétaire général du commissariat aux affaires allemandes et autrichiennes (1946-1947), conseiller de l'Union française, élu par l'Assemblée nationale (1948-1951), député de Saint-Pierre-et-Miquelon (1951-1959), secrétaire d'Etat aux affaires étrangères pour les affaires marocaines et tunisiennes (1956). Après avoir quitté la SFIO en septembre 1958, il devint secrétaire général adjoint du Parti socialiste autonome (1959) puis membre du bureau national du Parti socialiste unifié (1960), premier secrétaire du Parti socialiste (1969-1971), élu député socialiste (1re circ. de la Haute-Garonne : Toulouse-Nord le 11 mars 1973, réélu en 1978, et le 14 juin 1981, cède son siège à Jacques Roger-Machart). Il présida le conseil régional Midi-Pyrénées (1974-1981). Ministre de l'éducation nationale en 1981, il quitta le gouvernement en juillet 1984, après que le chef de l'État eut retiré le projet de loi sur l'école privée.

Il était officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre 1939-1945, titulaire de la Silver Star Medal et compagnon de la Libération.]

Société

Dans la Somme

Le cambriolage comme passe-temps

Sandrine, une jeune fille de seize ans et demi, a été arrêtée le 5 janvier dernier à Péronne, petite ville de la Somme, pour avoir commis une trentaine de vols. Elle a été placée dans un foyer de rééducation.

Elle est responsable d'une trentaine de cambriolages commis depuis 1986 chez les commerçants du centre-ville, à la téléboutique locale, au collège ou encore à la salle des fêtes.

Le « butin », constitué de victuailles, de vêtements et de quelques auto-radios, est évalué à 450 000 francs, *« une somme toutefois invérifiable et peut-être exagérée »,* selon le capitaine Montel, commandant de la compagnie de gendarmerie de Péronne.

Sandrine, enfant unique, fille de parents divorcés, confiée à la garde d'un père souvent en déplacement, était quelque peu livrée à elle-même. Elle avait peu de goût pour le collège et préférait la fréquentation des jeunes gens de son âge, voire un peu plus vieux, qu'elle a persuadés de participer à ses menus délits.

« Il ne s'agit en aucun cas d'un gang ! », affirme le capitaine Montel. *« Sandrine persuadait un ou deux compagnons de l'aider dans un cambriolage, s'en séparait, puis en rencontrait d'autres. Elles a avoué quelques vols mettant treize personnes en cause. En interrogeant celles-ci, nous avons découvert de nouvelles ramifications ».*

Les personnes inculpées de complicité ou de recel d'objets volés ont été mises en liberté sous contrôle judiciaire. Une banale affaire de petite délinquance, somme toute, dans une ville modeste.

Les docteurs Diallo, Archambeau et le professeur Mériel devant

La pièce manquante dans un puzzle

La procédure a-t-elle, volontairement ou non, favorisé le professeur Mériel par rapport à ses coïnculpés ? Sur ce thème, les défenseurs du docteur Diallo ont marqué un point.

POITIERS
de notre envoyé spécial

Ce procès est parti pour tourner à l'aigre. Le temps des grands éclats n'est peut-être pas encore venu, mais déjà celui des poses de banderilles apparaît. C'est que deux camps existent qui ne pourront échapper à l'affrontement, qu'il soit ouvert ou sournois. Il y a celui des défenseurs des docteurs Bakari Diallo et Denis Archambeau et il y a celui des partisans du professeur Pierre Mériel. De chaque côté, on compte ses amis, on a ses soutiens.

La justice se doit de ne céder ni aux passions des uns, ni aux pressions des autres. Y parviendra-t-elle ? A-t-elle même déjà réussi à y parvenir ? En d'autres termes, et pour se montrer sans détour, a-t-elle, dans la conduite de la procédure jusqu'à l'heure des assises, privilégié le professeur Mériel par rapport aux docteurs Diallo et Archambeau, volontairement ou non ? Si de telles questions peuvent se poser, c'est que, mardi 16 février, sur le coup de 21 heures, la défense du docteur Diallo a levé un lièvre, et dans des conditions qui pouvaient faire dire à Mᵉ Henri Leclerc et à son confrère, Mᵉ Pierre Chaigne, qu'ils n'avaient pas perdu leur temps.

La chose s'est passée, comme souvent dans ces cas-là, au moment où l'audience, à force de s'éterniser, ne semblait plus rien promettre pour cette deuxième journée. Depuis des heures, on avait entendu exposer par le président Claude Arrighi la vie passée de MM. Diallo, Archambeau et Mériel, eux-mêmes ayant toutes facultés pour apporter à ces portraits élaborés à partir, d'une part, des enquêtes de personnalité conduites par les services de police et, d'autre part, par les examens psychiatriques auxquels chacun fut soumis toutes les retouches qu'ils pouvaient estimer utiles, toutes les rectifications ou les compléments qui leur paraissaient s'imposer.

On allait ainsi benoîtement, écoutant les uns et les autres, écoutant aussi leurs témoins dans des proclamations unanimes de conviction de l'innocence de ceux dont ils parlaient, dans l'exposé des vertus et des mérites délivrés avec sans doute beaucoup de conviction et parfois même un ton capable de faire naître des émotions véritables. On le verra lorsque nous reviendrons sur ce chapitre d'une façon obligatoirement panoramique. Pour l'heure, voici ce temps fort et significatif.

Pour la troisième fois, le président appelait à la barre le professeur Serge Brion. Cet expert en psychiatrie avait déjà eu, dans les heures précédentes, à parler de l'expertise à laquelle il avait procédé sur le docteur Bakari Diallo, puis de celle qu'on lui avait demandé de pratiquer sur le docteur Archambeau, c'est-à-dire sur les deux médecins en qui l'accusation voit, respectivement, l'auteur principal et le complice de l'inversion des flexibles amenant au respirateur utilisé pour l'anesthésie fatale de Nicole Berneron, d'une part, l'oxygène et, d'autre part, le protoxyde d'azote.

Les regrets du professeur Mériel

Le professeur Brion déposait maintenant sur la personnalité et le caractère du professeur Mériel. Déposition importante, puisque si l'accusation tient Bakari Diallo et Denis Archambeau pour ceux qui inversèrent les tuyaux, eux, et principalement Diallo, soutiennent qu'après tout le professeur Mériel fut fort capable, ayant connu des ennuis en cours d'anesthésie de Nicole Berneron, de tenter de se justifier en accusant les autres d'une inversion qu'il aurait lui-même réalisée après coup pour mieux se disculper.

Voilà pourquoi le juge d'instruction avait donné pour mission à l'expert de rechercher, au cours de son examen psychiatrique et médico-psychologique du professeur Mériel, si ce dernier avait une tendance à fabuler, s'il était porté à se contredire et surtout s'il n'avait pas de *« difficultés relationnelles »* avec les gens de son service.

Donc, M. Brion parlait. Il racontait que le professeur Mériel lui avait signalé que, au cours de l'anesthésie de Nicole Berneron, Archambeau avait réduit l'arrivée de protoxyde d'azote au lieu de réduire celle de l'oxygène, ce qu'Archambeau corrigea aussitôt, disant, pour s'excuser, qu'il avait mal compris l'ordre qui lui avait été donné. M. Brion poursuivait en rappelant que le professeur Mériel lui avait bien fait remarquer qu'il n'était jamais demeuré seul dans le bloc opératoire entre le moment où succomba la patiente et celui où l'on découvrit l'inversion des tuyaux.

L'expert disait encore que M. Mériel lui avait confié avoir été totalement abasourdi par cette découverte, mais aussi que, à son avis, les saboteurs ne voulaient pas tuer mais seulement créer des difficultés à un patron que Diallo tenait pour un incapable et qu'il fallait discréditer pour montrer la justesse de son propre jugement.

Enfin, le professeur Mériel avait confié au psychiatre qu'il aurait bien pu étouffer cette affaire, mais avait voulu la dénoncer par simple honnêteté. Pour autant, il regrettait sincèrement certaines déclarations qu'il avait faites à la presse et à la télévision dans les jours qui suivirent le drame et par lesquelles il avait traité sans ambages Archambeau et Diallo d'assassins, propos qui choquèrent beaucoup le milieu médical. En conclusion, M. Brion, au vu des pièces en sa possession et des réponses du sujet examiné, accusé, rappelons-le, d'homicide par imprudence, ce qui est un délit et non un crime, pouvait conclure que le professeur Mériel ne se contredisait pas et n'avait pas connu de relations conflictuelles avec son entourage professionnel.

Un cas de cassation ?

C'est sur cette conclusion que Mᵉ Henri Leclerc, l'un des avocats de Bakari Diallo, devait intervenir.

« Le juge d'instruction, demanda-t-il, *a-t-il mis à votre disposition, pour l'examen du professeur Mériel, un dossier d'instruction aussi complet que celui qu'il vous avait communiqué un an plus tôt en vue de l'expertise psychiatrique de Diallo et Archambeau?*

— *J'ai eu, me semble-t-il,* dit alors M. Brion, *tout l'exposé des faits.*

— *Alors,* reprit Mᵉ Leclerc, *vous ne pouvez pas ne pas voir que M. Mériel s'était contredit sur des éléments essentiels, dont nous reparlerons d'ailleurs. Mais vous affirmez que vous n'avez pas retenu l'existence de relations difficiles entre M. Mériel et son entourage au CHU de Poitiers. Pourtant, si vous avez eu en main tout le dossier, vous ne pouvez ignorer le rapport du médecin-inspecteur régional de la santé, qui parle, lui, et longuement, de ces difficultés de relations. Alors, de deux choses l'une : ou bien le dossier judiciaire qui vous a été transmis pour l'examen psychiatrique du professeur Mériel était incomplet, alors qu'il était complet pour les examens de Diallo, ou bien vous avez négligé une pièce importante.*

— *Mais,* dit alors M. Brion, *il n'y a pas grand-chose. Je dis simplement que je n'ai pas eu connaissance de ce rapport de l'inspecteur régional de la santé du 22 novembre 1984 dont vous me parlez.*

— *Je demande que cela soit noté au procès-verbal d'audience »,* dit alors Mᵉ Leclerc.

On tergiversa. Pour l'avocat général, que ce rapport ait été ou non connu de l'expert paraissait chose sans importance. Pour le président, surpris, la défense ne voulait-elle pas s'assurer un cas de cassation ?

— *Oh !* fit Mᵉ Leclerc, faussement sincère, *une telle idée ne me viendrait sûrement pas à l'esprit !*

Finalement contrit, sans enthousiasme, le président Arrighi devait dicter au greffier d'audience : *« Notez, monsieur le greffier, d'ordre exprès du président de la cour d'assises, que l'expert a déclaré :* « Je n'ai pas eu, dans le » dossier qui m'a été communiqué » pour l'examen de M. Mériel, de » rapport de l'inspecteur régional de » la santé. »

Le camp Diallo empochait un point, et le bâtonnier Merle, l'un des défenseurs du professeur Mériel, ne pouvait que concéder : *« Les attaques commencent. Ce n'est pas, pour nous, une surprise. »*

Sur ce mot, s'acheva cette deuxième journée. La défense de Diallo avait ouvert les hostilités à son avantage. Elle n'avait pas caché que l'enquête et l'instruction avaient été conduites, à son avis, plus contre Diallo que contre Mériel. Il ne pouvait lui déplaire d'avoir pu en apporter un commencement de preuve aux jurés car, dans son esprit, elle ne peut désormais plus compter que sur eux.

Mais qui dira comment ces mêmes jurés ont reçu les portraits qu'on leur a présentés des docteurs Diallo et Archambeau, et du professeur Mériel ? Portraits pourtant intéressants, contrastés, divers et peut-être, en raison même de



Société

les assises de la Vienne

psychologique

cette diversité, offrant des données capitales pour la suite des jours.

Diallo l'Africain, né le 11 février 1948 à Orogara, fils d'un éleveur du Burkina, qui eut neuf enfants, c'est le garçon attiré par l'Europe pour les situations sociales qu'elle peut offrir, mais c'est aussi celui qui reste attaché à sa terre, à sa culture d'origine et qui est capable d'en parler des heures durant. Toute la famille a, du reste, montré une semblable ardeur pour parvenir à des postes enviables. L'aîné a succédé au père à la tête du domaine africain et des troupeaux, et assure la relève sur la terre natale. Les autres, frères ou sœurs, n'ont point à rougir des fonctions auxquelles ils ont accédé. L'un est avocat à Angers, l'autre agent de contrôle en République centrafricaine. Il y a une sœur médecin à Niamey, un autre chef d'un laboratoire d'analyses à Lomé.

De Bakari Diallo on ne trouve à multiplier que les traits flatteurs : *« Discret, réservé, poli, sans incident »*, dit-on, pour commencer, de l'étudiant. Du médecin on loue la compétence, la passion de vouloir toujours en savoir davantage. L'interne d'Alençon, celui d'Angers, le spécialiste qui, après sa thèse de doctorat en 1975, cumule les titres de génétique, d'anesthésie, est unanimement apprécié. Il n'y a pour nuancer, et si peu, tant de rayonnement que quelques phrases glissées pour parler de tendance à discuter les diagnostics des autres.

A quoi Bakari Diallo répond très subtilement : *« Lorsque je posais des questions, effectivement c'était par curiosité intellectuelle, pour voir si ce que j'avais lu dans les livres correspondait à ce que je voyais à l'hôpital. »*

Car Diallo est celui pour qui vingt-cinq témoins – de son frère l'avocat angevin à des malades éperdus de reconnaissance, en passant par M. Michel Hervé, député PS des Deux-Sèvres mais surtout, ici, président du conseil d'administration de l'hôpital de Parthenay, où Diallo est actuellement en fonction – diront, bien sûr, qu'ils le tiennent pour incapable des actes retenus contre lui.

En revanche, pour exposer son ardeur, sa volonté de réussite, son dévouement, pour détruire les ombres portées, les affirmations de sournoiserie, ils auront tous des mots qui ne permettent pas de mettre en cause leur sincérité. Que Diallo ait été rigide, ils ne le contestent pas mais ils répondent que c'était en raison de son perfectionnisme. Pour le reste, les formules se sont répétées : *« Nous avons la plus grande confiance en lui. »* Son président de thèse, le professeur Paul Hoquet, dira : *« J'ai pu le juger. Si c'était un sournois, en quoi dirait-il, comme il le fait, ce qu'il pense des autres en les critiquant ouvertement ? »*

Des récits touchants, émouvants, se sont ainsi succédé.

Denis Archambeau, lui, c'est le fils des humbles, le boursier contraint de travailler en usine ou aux abattoirs pendant les vacances pour trouver les ressources nécessaires à la poursuite de ses études, que ne pouvaient suffire à subventionner des bourses de 8 000 francs par an. C'est le jeune homme pacifique et aussi pacifiste des années 70, allant du Larzac à la communauté de Taizé. C'est l'étudiant à la faculté de médecine d'Angers si mal à l'aise en ce milieu, lui le fils d'ouvrier désargenté parmi les fils à papa opulents. C'est le modeste appliqué, le *« bon garçon »* dont parle son père, le *« sensible »* qui attendrit sa mère.

Pierre Mériel, qui fut le patron de ces derniers, présente une autre généalogie. Chez les Mériel, qui sont des Toulousains, on est médecin depuis quatre générations, avec un grand-père professeur de chirurgie et un père professeur de cardiologie. Pierre n'a peut-être pas été le plus brillant. Mais qu'importe. Les diplômes sont là, du baccalauréat de mathématiques élémentaires avec mention bien à l'agrégation de médecine, en 1966, et à cette nomination de chef du service d'anesthésie au centre hospitalier universitaire de Poitiers, où est morte, le 30 octobre 1984, Nicole Berneron.

Ce décès est la raison de ce procès. On finissait par l'oublier.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

L'état de santé des chefs d'Action directe

La Ligue des droits de l'homme demande à M. Chalandon de mettre fin à l'isolement de certains détenus

Le président de la Ligue des droits de l'homme, Mᵉ Yves Jouffa, a demandé au garde des sceaux, M. Albin Chalandon, de mettre fin à la mise à l'isolement d'un certain nombre de détenus, dont les chefs d'Action directe, qui observent une grève de la faim depuis le 1ᵉʳ décembre 1987.

Dans une lettre à M. Chalandon, M. Jouffa affirme que *« la mise à l'isolement est contraire au principe de non-discrimination »* énoncé par la Convention européenne des droits de l'homme, et reprise par une résolution du Conseil de l'Europe de 1973. Tout en reconnaissant que le code de procédure pénale n'interdit pas cette pratique, Mᵉ Jouffa ajoute que *« l'ensemble des règles minimales (...) impose une série de précautions, qui (...) n'auraient pas été prises »* dans le cas des quatre dirigeants d'Action directe. L'article 32 du texte adopté par le Conseil de l'Europe *« exige, en effet, une visite médicale et un certificat selon lequel le détenu est capable de supporter un tel isolement »*, précise Mᵉ Jouffa.

***« Il faut écouter ces détenus avant d'attendre la mort de l'un d'entre eux pour formuler ses protestations indignées »*, estime, pour sa part, M. Alain Geismar, ancien animateur du mouvement de mai 68 et, aujourd'hui, directeur général adjoint de l'Agence de l'informatique, dans un entretien accordé au quotidien *Libération*.**

Sept membres présumés d'Action directe devaient comparaître, à partir de mercredi 17 février, devant la cour d'assises spéciale de Paris, composée de sept magistrats professionnels, pour y répondre de différents faits de droit commun. Mercredi en début d'après-midi, Nathalie Ménigon était présente dans le box des accusés pour répondre d'une fusillade qui l'avait opposée aux policiers, rue Pergolèse, à Paris, le 13 septembre 1980. Accompagnée d'un médecin et de deux infirmiers, Nathalie Ménigon – assise dans un fauteuil roulant – ne semblait pas entendre les questions du président Jean Saurel, auxquelles elle ne répondait pas ou ne pouvait pas répondre. Son avocat, Mᵉ Bernard Ripert, a demandé à la cour de renvoyer à une date ultérieure le procès de sa cliente, qui n'était pas, selon lui, *« en état d'être jugée »*. L'avocat général, M. Yves Larue, a alors invité la cour à nommer *« un ou deux médecins pour examiner l'accusée et savoir si réellement elle était en état ou non de s'exprimer »*.

Grève de la faim et responsabilité médicale

La mise d'autorité sous perfusion des quatre grévistes de la faim du mouvement Action directe (*le Monde* du 17 février), relance le débat sur la légitimité de l'action médicale face à ceux qui, pour des raisons idéologiques, politiques ou philosophiques, décident de refuser toute alimentation, voire toute aide médicale.

Le médecin peut-il et de quel droit imposer à ces personnes une alimentation par gavage ou par perfusion ? Et, à l'inverse, s'il ne le fait pas, sa responsabilité peut-elle être engagée au moment où – comme cela semble être aujourd'hui le cas pour certains des militants du groupe Action directe – la situation est en passe de devenir irréversible avec des risques d'apparition de lésions nerveuses, voire de décès ? Le problème soulevé, si l'on s'en réfère au texte officiel, est tout simplement insoluble.

Aux prises avec le code pénal et son code de déontologie, le médecin est dans une situation particulièrement inconfortable. Quoi qu'il fasse – et même s'il ne fait rien, – il pourra toujours, d'une manière ou d'une autre, justifier son attitude. Une fois écarté tout problème pathologique (maladie neuropsychiatrique en particulier) dans le refus d'alimentation et compte tenu de la relation très particulière établie en milieu carcéral (où le malade n'a pas le libre choix de son médecin), le praticien au service de l'administration pénitentiaire est, dans la grande majorité des cas de grève de la faim, à la fois témoin et otage, impliqué dans un conflit qui dépasse de loin le domaine médical.

Il est, après l'administration pénitentiaire et le gréviste, le troisième partenaire d'un jeu qu'il sait mortel.

Le cadre juridique est connu. Il oppose le code pénal au code de déontologie médicale. Schématiquement, le premier autorise *« l'alimentation forcée d'un détenu seulement sur décision et sous surveillance médicales lorsque ses jours sont mis en danger »* (art. D. 390).

Un texte quelque peu hypocrite puisqu'il prétend contraindre le médecin en lui laissant la responsabilité de la décision.

Le code de déontologie médicale lui indique que *« la volonté du malade doit toujours être respectée »*. D'autre part, la déclaration de 1975 de la seconde Assemblée mondiale de la médecine pénitentiaire autorise le médecin à ne pas alimenter artificiellement un prisonnier du moins lorsque *« celui-ci est en état de formuler un jugement conscient et rationnel quant aux conséquences qu'entraînerait son refus de se nourrir »*.

Comment sortir d'une telle impasse ? L'erreur sans doute consisterait ici à croire que l'acte médical ne peut se résumer qu'à l'alimentation forcée alors qu'il s'agit, dans bien des cas, d'une affaire d'écoute et de dialogue, le plus difficile n'étant pas d'entamer une grève de la faim mais bien d'en sortir. *« Nous condamnons formellement le gavage systématique sous contention, même si, selon certains, ce gavage spectaculaire peut être une arme dissuasive à l'égard des autres détenus soumis à la contagion bien connue de la grève de la faim. Il risque, en effet, d'enfermer les protagonistes du drame dans un affrontement physique dont l'issue sera fatale.*

» Cela s'est d'ailleurs déjà produit en raison de l'importance des lésions cardiaques, rénales ou cérébrales des sujets. On a pu voir des grévistes de la faim succomber à une alimentation forcée. Autant d'exemples qui seraient à méditer par l'administration pénitentiaire trop souvent encline à croire qu'il n'existe que cette alternative : le gavage ou la mort. C'est parfois les deux (1). »

Plus que l'auxiliaire technique au service d'une administration pénitentiaire qui tient à tout prix à prévenir le scandale, le médecin au chevet des grévistes de la faim doit savoir – du moins si on lui en laisse les moyens – jouer le difficile autant qu'inhabituel rôle de médiateur. En ayant soin, point capital, de ne jamais prendre le risque de faire perdre la face à l'une ou l'autre des parties en présence.

JEAN-YVES NAU.

(1) Extrait du livre collectif *la Grève de la faim ou le dérèglement du sacré* – Éditions Economica. Cet ouvrage a été publié au terme d'une table ronde qui a réuni, en 1985, des médecins, des juristes, des philosophes et des historiens et à laquelle participait le docteur Louis René, aujourd'hui président du conseil de l'ordre des médecins.

Société

JUSTICE

Libéré le 15 février

Luc Tangorre veut obtenir la révision de son procès

Luc Tangorre, vingt-neuf ans, est sorti le lundi matin 15 février de la centrale de Muret (Haute-Garonne), après avoir purgé la moitié de la peine de quinze ans de réclusion criminelle à laquelle il avait été condamné le 24 mai 1983 pour des viols et des attentats à la pudeur qu'il a toujours nié avoir commis. *« Je suis libre sans l'être vraiment : je suis en liberté conditionnelle, ce qui signifie que je ne peux pas m'exprimer ni me déplacer sur le territoire comme je le souhaite »*, a déclaré le jeune homme.

Après avoir embrassé ses parents et quelques membres de son comité de soutien, Luc Tangorre a réaffirmé son désir de *« rétablir la vérité »* : *« Je ne retrouverai ma dignité qu'une fois mon innocence officiellement reconnue, c'est pourquoi je vais rechercher de nouveaux éléments d'enquête qui pourraient permettre la révision de mon procès et mon acquittement. »* Il a ajouté qu'il ne ressentait *« aucune rancœur »* à l'égard des jeunes femmes qui l'avaient désigné comme leur violeur : *« On peut se tromper de bonne foi. Maintenant, j'espère que j'arriverai un jour à les convaincre de leur erreur »*, a-t-il dit.

Luc Tangorre doit s'établir prochainement à Lyon, où il a trouvé un emploi de monteur en câbles de télévision.

C'est par l'effet d'une grâce partielle accordée le 21 juillet 1987 par le président de la République, réduisant sa peine de quatre ans, que Luc Tangorre a pu réunir les conditions nécessaires à sa libération conditionnelle (*le Monde* du 11 février 1988).

M. Albin Chalandon, ministre de la justice, a indiqué, lundi à Mulhouse, qu'il n'avait *« encore pris aucune décision »* sur une éventuelle révision du procès de Luc Tangorre. Le ministre, qui effectuait une visite « technique » dans le Haut-Rhin, a ajouté que *« la commission de la chancellerie chargée d'étudier la demande en révision présentée par M. Tangorre avait conclu au rejet de la requête »*. *« Je vais maintenant réfléchir et communiquerai ma décision à M. Tangorre lorsque celle-ci sera mûre »*, a encore dit M. Chalandon.

● **Création de cinq cours administratives d'appel.** — Cinq cours administratives d'appel, prévues par la loi du 31 décembre 1987, seront créées à Paris, Lyon, Bordeaux, Nantes et Nancy, a annoncé, lundi 15 février à Lille, M. Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat qui effectue le tour des vingt-deux tribunaux administratifs de la France métropolitaine. L'objectif de la réforme, qui doit entrer en vigueur en 1990, est de *« soulager le Conseil d'Etat, qui a actuellement en stock vingt-cinq mille affaires »*. *« La création des cours administratives d'appel doit contribuer au raccourcissement des délais »* qui sont de trois ans en moyenne, a précisé M. Marceau Long dans un entretien à *Nord-Eclair*. Les cinq nouvelles cours d'appel ne prendront en charge que les affaires de contentieux pécuniaires et les indemnisations.

SCIENCES

Sous la direction de M. Christian Marbach

La place de l'industrie sera renforcée à la Cité des sciences de La Villette

Le calme après la tempête. Le « grand vaisseau » de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette à Paris, menacé en septembre dernier par une nouvelle tourmente lors du départ à la retraite de son président, M. Maurice Lévy, semble voguer dans des eaux plus paisibles. Les querelles politiques dont il était l'enjeu se sont estompées, et M. Christian Marbach, son nouveau président, qui assumera aussi les fonctions de directeur général, tient à ce qu'il en soit ainsi.

Dans les projets qu'il a annoncés, ce mercredi 17 février, lors de la présentation à la presse de l'exposition *« L'homme réparé »*, on ne voit poindre nulle révolution, mais une remise en ordre feutrée et ferme, l'amorce d'une gestion plus rigoureuse et d'une plus grande présence de l'industrie à la Cité.

Après les excès du discours, après les sévères critiques faites à cet établissement — ce *« gouffre financier »* dont les missions étaient jugées trop nombreuses pour être compatibles (*le Monde* du 4 septembre 1987), — l'heure est à la sérénité et à l'analyse. *« Il y a beaucoup plus de positif que de négatif à la Cité »*, dit M. Marbach, et *« presque toutes ses missions sont dignes d'être poursuivies »*. C'est dire que le président de l'établissement, en fonction depuis trois mois, n'a nulle intention d'amputer largement cet *« outil multiforme »* aux activités *« complémentaires »*. Que la Cité multiplie les modes de présentation, qu'elle s'ouvre à un large public — des jeunes enfants de l'inventorium aux chercheurs de la médiathèque spécialisée — ou qu'elle offre des services aux entreprises, M. Marbach n'y trouve rien à redire. Si ce n'est qu'il juge bien trop timide encore cette couverture vers l'industrie. Actuellement, constate-t-il, *« les expositions sont pour 90 % consacrées aux sciences et pour 10 % seulement à l'industrie »*. Une tendance que M. Marbach, ancien président de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR), souhaite redresser en mettant l'accent, dès 1988, sur une meilleure présentation des *« mécanismes de l'entreprise et de ses métiers »*, espérant ainsi que *« d'ici un an, la Cité, qui est aussi celle de l'industrie, méritera mieux son nom »*.

Ouverture au public le plus large, aux scientifiques, aux entrepreneurs. *« Il faut ratisser large*, souligne M. Marbach, *pour justifier l'investissement fait par la collectivité »* à La Villette. Car, ajoute-t-il, *« il ne faut pas espérer de miracle : la Cité demandera toujours à l'Etat un important effort financier, ce qui n'a rien de choquant compte tenu de la mission culturelle qui lui est impartie »*. Pas plus qu'on ne reproche au Centre Pompidou, à l'Opéra de Paris ou au Musée d'Orsay les efforts consentis en leur faveur, on ne saurait s'offusquer, dit-il, des quelque 500 millions de francs que l'Etat a alloués cette année au musée de La Villette (1).

Son président n'en demande d'ailleurs pas plus pour les années à venir. Il espère pouvoir couvrir les dépenses liées au renouvellement des matériels — qui seront plus élevées que celles initialement prévues — grâce aux économies faites sur les frais de fonctionnement et à l'augmentation des ressources propres, qui devront passer de 65 millions de francs en 1987 à plus de 100 millions en 1988.

Un audit permanent

Pour parvenir à ce résultat, M. Marbach compte sur le parrainage de certaines activités par les entreprises, opération à laquelle contribuera la Fondation Villette-Entreprises, qui, depuis plus d'un an, regroupe trente-cinq grandes sociétés françaises. Ainsi sera prolongé l'effort déjà consenti par l'industrie, qui, sous forme de prêts ou dons en matériel et de prestations diverses, a déjà apporté à la Cité 85 millions de francs entre le 1er juillet 1986 et le 30 septembre 1987.

Pour augmenter les recettes, M. Marbach envisage aussi d'adopter une politique tarifaire prenant mieux en compte les taux de fréquentation du public — très variables selon les jours ou les semaines — et de développer certaines activités annexes, telle l'édition de documents écrits (2) ou audiovisuels produits par la Cité.

Ainsi gérée et soumise à un audit permanent chargé d'évaluer les tâches accomplies et de *« fixer des objectifs, mission par mission [...] »* *« La Villette pourra faire plus, sur les plans quantitatif et qualitatif, avec, bien sûr, moins de crédits publics »*. A condition toutefois que la marge de manœuvre de son président ne soit pas entravée par le *« cadre administratif et réglementaire »* de cet établissement public à caractère industriel et commercial. *« Car il n'est pas facile de gérer la Cité comme une entreprise et d'avoir en même temps pour elle une ambition hautement culturelle »*, constate M. Marbach, qui n'écarte pas la possibilité de demander un nouveau statut pour le musée scientifique. Ce point serait précisé dans le contrat de plan que la Cité devrait signer avec l'Etat dans les prochains mois... si possible avant les élections.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU et ELISABETH GORDON.

(1) La Cité des sciences et de l'industrie, qui emploie neuf cents personnes, a reçu une subvention de 646 millions de francs en 1986, 496 millions en 1987 et 508 millions en 1988.

(2) La première opération se fera avec Gallimard.

MÉDECINE

Pour manque au devoir de réserve

La sécurité sociale révoque un médecin-conseil

Le docteur Martine Debat, médecin-conseil de la Sécurité sociale dans le Val-de-Marne, vient d'être révoqué *« avec privation du droit aux indemnités de licenciement »* pour avoir *« manqué à son devoir de réserve »* à propos des plans de *« rationalisation »* et de *« modération »* des dépenses de la Sécurité sociale. C'est la première fois dans son histoire que la Sécurité sociale révoque l'un de ses médecins-conseils.

Le docteur Debat avait été suspendu de ses fonctions le 16 novembre 1987 par le directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), M. Dominique Coudreau, pour avoir refusé de constituer des dossiers nominatifs sur les médecins de ville suspectés de mal appliquer les dispositions du plan Séguin (*le Monde* du 1er décembre 1987).

A l'initiative des professeurs Paul Milliez et François Guérin, plus de trois cents médecins s'étaient alors immédiatement solidarisés avec le docteur Debat, s'inquiétant d'une *« dérive vers l'interdiction pour les médecins de continuer d'exercer dans le respect des règles déontologiques exigées par leur profession, par les droits de leurs malades »*. L'Association médicale de soutien au docteur Debat compte aujourd'hui près de 1 200 médecins, parmi lesquels 75 chefs de service et professeurs. Elle réclame l'annulation de la *« décision inique »* prise par la CNAM.

Pour avoir qualifié de « fou » le professeur Mathé

Le professeur Schwarzenberg reçoit un blâme du conseil de l'ordre des médecins

Pour avoir déclaré en novembre 1985 au magazine *Parents* que le professeur Georges Mathé (hôpital Paul-Brousse, Villejuif) était *« fou »*, le professeur Léon Schwarzenberg, appartenant au même hôpital, a reçu un blâme du conseil régional de l'Ile-de-France de l'ordre des médecins.

Cette polémique était née en septembre 1985 à la suite d'une interview accordée par le professeur Mathé au *Journal du dimanche*, dans laquelle le célèbre cancérologue affirmait que 20 % des cancers sont transmissibles sexuellement. Le professeur Mathé accusait la contraception, l'avortement et le relâchement des mœurs en général d'être à l'origine de la prolifération du virus responsable de cette transmission, le Papova. La réaction des cancérologues fut immédiate. Dans une interview accordée au mensuel *Parents*, le professeur Schwarzenberg déclara : *« Personne n'ose dire que le roi est nu, comme personne n'ose dire que le professeur est fou, et tout le monde le sait. »* Dans le même journal, le professeur Michel Boiron (hôpital Saint-Louis, Paris), indiquait pour sa part que *« les déclarations de Mathé sont celles d'un dépressif maniaque »*.

Le 22 novembre 1985, le professeur Mathé déposait plainte devant le conseil de l'ordre des médecins contre le professeur Schwarzenberg. Ce dernier se réservait toujours le droit de faire appel de ce jugement.

REPÈRES

Espace

Les stations orbitales manquent de confort

Le confort offert par les stations spatiales telles que Mir n'est pas parfait : il demanderait à être amélioré pour rendre acceptables les *« conditions d'un séjour de longue durée dans l'espace pour les femmes »*, a souligné le cosmonaute soviétique Youri Romanenko, recordman de la vie dans l'espace, dans un entretien qu'il a accordé au quotidien américain *Houston Chronicle*.

A mesure que se prolongent les séjours, a-t-il expliqué, les cosmonautes *« sont confrontés à toutes sortes de difficultés et de problèmes psychologiques »* liés à la promiscuité, au bruit excessif, à l'inconfort du sommeil et à un certain rejet de la nourriture qui leur est offerte. Mais tous ces inconvénients ne sauraient diminuer *« la joie »* du travail dans l'espace.

Jeunesse

Quatre fois plus de suicides en Bretagne ces vingt dernières années

Selon une étude qui vient d'être menée par l'observatoire régional de la santé de Bretagne, le nombre des morts par suicide des adolescents de cette région a été multiplié par quatre en vingt ans. Sur 320 décès survenus en 1985, 178 étaient dus à des accidents de la circulation, 105 à des maladies et 17 à des raisons diverses (empoisonnement accidentel, assassinat, etc). Et 80 morts sont la conséquence de tentatives de suicide réussies par des adolescents (âgés de quinze à vingt-quatre ans), un chiffre quatre fois plus important qu'en 1968. L'observatoire régional de Bretagne ne fournit aucune explication précise quant à cette inquiétante augmentation.

Tiers-monde

Un jeûne public de deux jours

A l'occasion de leur campagne annuelle de carême, les vingt-six mouvements et services d'Eglise regroupés dans le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) ont, pour la première fois, lancé un appel à un jeûne public et collectif de solidarité avec le tiers-monde, prévu le vendredi 18 et le samedi 19 mars. Cet appel s'adresse aux croyants de toutes les confessions et à *« tous les hommes de bonne volonté »*.

Des évêques ont décidé de s'associer à ce geste en France et à l'étranger (Haïti, Afrique du Sud, Pologne, Burkina-Faso, Guinée, Mali, etc.) Ainsi que des personnalités religieuses, des théologiens (Y. Congar, M.-D. Chenu), des pasteurs, le prix Nobel Perez Esquivel, des universitaires (René Rémond, Paul Guiberteau, Gérard Defois, Michel Falise), etc. Ce jeûne précédera la collecte annuelle du CCFD, le dimanche 20 mars, consacrée cette année à l'alphabétisation et à la formation professionnelle dans les pays du tiers-monde. (CCFD, 4, rue Jean-Lantier, 75001 Paris. Tél. 40-26-51-60.)

ARCHÉOLOGIE

Limogeage du président des antiquités en Egypte

Au chevet du Sphinx

LE CAIRE
de notre correspondant

Les autorités égyptiennes viennent de tirer la sonnette d'alarme : le Sphinx est malade, si malade que les moyens disponibles en Egypte sont insuffisants pour le guérir. Appel donc du ministre de la culture, M. Farouk Hosni, à la communauté internationale pour participer à une campagne de sauvetage du colosse à corps de lion et tête humaine. Limogeage aussi de M. Ahmad Kadri, président de l'organisme général des antiquités, opposé à l'*« ingérence étrangère »* et le seul qui affirmait publiquement que le Sphinx était en bonne santé.

Ce qui est devenu aujourd'hui une affaire d'Etat, retenant l'attention des médias et de tous les responsables, jusqu'au président Moubarak, a commencé dans la quasi-clandestinité, le dimanche 7 février. Un bloc de 130 cm de long, 87 cm de large et 44 cm d'épaisseur s'est détaché de l'épaule droite du Sphinx pour s'écraser au sol, qui était heureusement... désert, les abords immédiats du colosse étant fermés aux visiteurs à cause des travaux de restauration. Des restaurations commencées il y a cinq ans et qui, selon M. Kadri, un ancien officier d'artillerie recyclé dans l'archéologie, étaient à 80 % terminés.

Ce n'est que le 12 février que les Egyptiens ont appris l'incident à la suite d'une visite sur place du ministre de la culture. *« Une comédie de bas étage »*, a déclaré à la presse le directeur du service des antiquités, accusant le ministre d'avoir ressorti l'affaire du bloc, *« une simple écorce »* qui avait été remise dans les dépôts, pour lui porter personnellement préjudice et *« ouvrir les portes aux restaurateurs étrangers alors que nous sommes les meilleurs »*.

M. Kadri venait non seulement d'attaquer son supérieur hiérarchique à un moment où ses actions étaient en baisse mais, de plus, selon le témoignage même des fonctionnaires dépendant du service des antiquités, le bloc n'avait jamais bougé de son lieu de chute.

Dans sa contre-attaque, le ministre a accusé celui qui était, depuis près d'une dizaine d'années, à la tête du service des antiquités d'avoir entrepris à cor et à cri *« des travaux de restauration politiques et non scientifiques visant uniquement à faire de la propagande »*. De nombreux spécialistes estimaient, en effet, que les travaux de restauration réalisés sous les ordres de M. Kadri (Citadelle, mosquée Bleue, fort de Qayt Bey) avaient été *« entrepris à la hâte »*.

Mais le limogeage de M. Kadri n'a pas pour autant résolu le problème du Sphinx, principalement menacé par les égouts du village de Nazlet-el-Semman et la montée de la nappe phréatique, comme il n'a pas résolu le problème du temple de Louxor. Selon le responsable du service des antiquités de Haute-Egypte, six colonnes de ce temple menacent de s'effondrer du fait de la montée des eaux souterraines. En attendant la tenue du colloque international pour le sauvetage du Sphinx que cherche à convoquer le ministre égyptien de la culture, une autre question urgente doit recevoir réponse : va-t-on poursuivre la réalisation du dernier projet de M. Kadri que celui-ci avait pompeusement baptisé le *« développement du plateau des pyramides »* ?

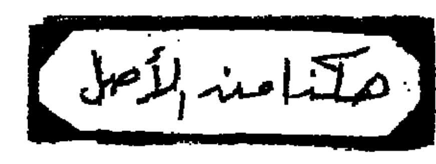
Ce projet prévoit, en effet, la construction de boutiques de vente de souvenirs, de restaurants, de cafétérias et de toilettes au pied des pyramides. Celles-ci ont échappé *in extremis* à la construction d'un complexe touristique à la fin des années 70 et leur site avait retrouvé sa majesté après la destruction des chalets et villas voisins de Sahara-City au début de 1982.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

● **Accord de coopération entre Electronique Serge Dassault et Westinghouse.** — Sur la base d'un échange équilibré et complémentaire, Electronique Serge Dassault (ESD) et la société américaine Westinghouse ont conclu un accord dans le domaine des équipements militaires embarqués et, notamment, l'adaptation aux normes américaines des processeurs et systèmes numériques, produits par l'ESD, qui n'ont pas d'équivalence aux Etats-Unis. Cet échange devrait permettre une « interopérabilité » accrue des matériels d'armement en service dans les pays membres de l'OTAN.

● **Nationalité. Une citoyenneté européenne ?** — M. Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat, a présenté à la presse, le mardi 16 février, un livre de poche (éditions 10-18) intitulé *Etre Français aujourd'hui et demain* : il s'agit du rapport de la commission de la nationalité, dont il a présidé les travaux du 22 juin 1987 au 7 janvier dernier.

Dans des interviews accordées le 17 février au *Figaro* et à *Libération*, M. Long se déclare personnellement favorable à une citoyenneté qui permettrait à tout ressortissant de la CEE résidant dans un autre pays de la CEE d'obtenir des droits politiques liés à la citoyenneté du pays où il réside.



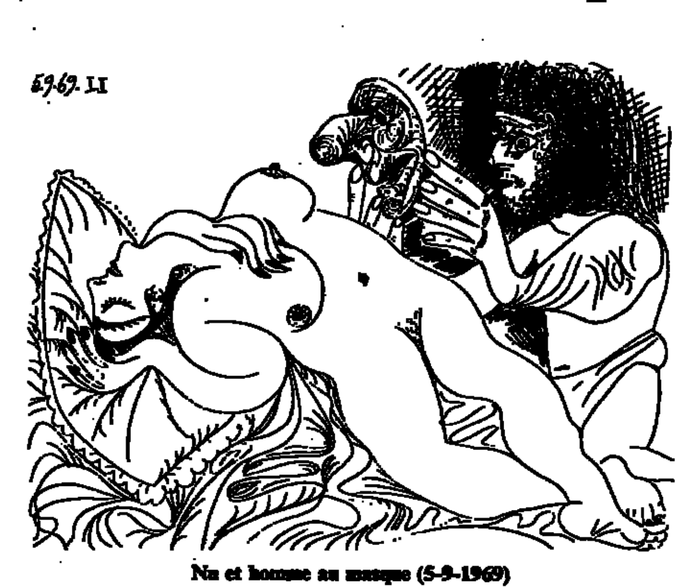
هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

« Le dernier Picasso » au Centre Georges-Pompidou

La peinture débauchée



Nu et homme au masque (5-9-1969)

Jacques Chirac, accompagné de Mme Pompidou, a inauguré, mardi 16 février, l'exposition consacrée, par le Centre Pompidou, au « dernier Picasso », une rétrospective du travail des dernières années de la vie du peintre. Le premier ministre en a profité pour annoncer « l'élargissement et la modernisation » *du Centre. Une décision qui s'impose, a-t-il précisé,* « du fait de son immense succès auprès du public ». *François Léotard avait, pour sa part, évoqué il y a quelques mois le départ probable d'une partie de l'administration, ce qui pourrait libérer plus de 3 000 mètres carrés. C'est maintenant l'ensemble du personnel administratif qui devra déménager puisque le Centre, a déclaré Jacques Chirac, doit gagner 7 000 à 8 000 mètres carrés. Les détails du nouvel aménagement ne sont pas connus, mais il semble admis que le Musée national d'art moderne soit le principal bénéficiaire de cette mesure. Les travaux, qui ne devraient pas commencer avant le début de l'année 1989, doivent également toucher le grand forum actuellement ouvert – il serait couvert – et le hall d'entrée. Le coût de l'opération est chiffré à 200 000 millions de francs par le premier ministre, une somme qui ne devrait pas être imputée sur le budget de la culture, estime-t-on Rue de Valois puisque, à* « opération exceptionnelle, financement exceptionnel ».

EN 1970, puis en 1973 – alors que le peintre venait de mourir, – le Festival d'Avignon proposa, coup sur coup, sur les murs de la chapelle du Palais des papes, les derniers Picasso. Le moment était peu favorable à cette peinture totalement débraillée de mousquetaires en bordée, de nus répandus, déployés, pourfendus, de sexes et de visages accolés. Le dernier Matisse, l'ascète de la chapelle de Vence et des grandes gouaches découpées, était à l'honneur dans les rangs d'une avant-garde préoccupée de minimalisme. Même dans les rangs des familiers du vieux solitaire de Mougins, on doutait de l'intérêt de cette production qu'une bonne partie de la critique n'hésita pas à traiter de sénile et de barbouillage d'impuissant.

Picasso allait-il contre cette idée de Malraux que les grands peintres ne sont jamais meilleurs qu'au soir de leur vie ? Parce que libres, détachés des contingences terrestres, parce que n'ayant plus rien à prouver au monde ? Picasso serait-il la victime de son extraordinaire longévité, et de son incapacité à ne pas peindre, à ne pas représenter le monde ? De sa frénésie de peinture, de plus en plus grande au fur et à mesure que le temps passait et que l'heure de la mort approchait : plus de mille peintures, dessins et estampes au cours des cinq dernières années, soit – le compte a été fait – quelque chose comme un tableau toutes les cinquante-deux heures à quatre-vingt-huit ans.

Il peint alors « *comme les autres écrivent leur autobiographie* ». « *Mes toiles finies ou non sont les pages de mon journal et, en tant que telles, elles sont valables. L'avenir choisira les pages qu'il préfère. Ce n'est pas à moi de faire le choix.* »

Il est alors totalement habité par la peinture – « *plus forte que moi, elle me fait faire tout ce qu'elle veut* » – et, portée par une extrême urgence, le besoin de prouver non plus qu'il est peintre, mais *vivant*, il s'invente une écriture d'urgence, raccourcie, libre, inédite, sauvage, triviale. Un style, qui, avec l'explosion de la « bad painting », des néo-fauves et des néo-expressionnistes, va, au début des années 80, fort opportunément, servir le retournement des avant-gardes. Et l'ultime Picasso sera, avec une exposition à Bâle et une autre à New-York, réhabilité.

Celle du Centre Georges-Pompidou n'est donc pas la première à rendre hommage au dernier Picasso. Son originalité est ailleurs : dans la proposition d'une lecture plus complète, plus large, plus serrée, plus « convenable » même, de l'œuvre tardive, en allant chercher les sources du renouvellement aux années 50, en englobant le peintre des *Ateliers* et celui des grandes suites qui paraphrasent *les Femmes d'Alger, les Ménines, le Déjeuner sur l'herbe* et *l'Enlèvement des Sabines.*

Le peintre y règle ses comptes avec la peinture du passé, ou fait semblant de le faire. Il s'y mesure, l'affronte, l'épuise en vérifiant ses forces, la plie tour à tour à son cubisme et à ses ourlets et fait l'inventaire de ses propres moyens. Manet l'occupe beaucoup, qui lui propose le délicat problème du nu dans la nature bien verte – un terrain de jeu qui lui convient moins que les « paysages d'intérieur », atelier ou harem, ce qui revient au même, où il peut toujours s'appuyer sur des lignes, des constructions, et marier Jacqueline et tableaux ; la peindre sous toutes les coutures en l'intégrant à son univers de peintre, dont le sujet principal est la peinture.

L'exposition du « dernier Picasso » présente, en fait, l'époque Jacqueline, rencontrée grâce à Delacroix – elle ressemble à une des femmes d'Alger. Et elle a le don de devenir « *une peinture à un degré inimaginable* », dira le peintre de sa femme-modèle (avec un trait d'union) de Cannes, de Vauvenargues et de Mougins. Il la peint allongée, couchée, répandue sur un lit, « objectivement », en respectant la distance, jusqu'à n'en plus pouvoir de l'envie de faire sauter cette limite inhumaine qu'est la tranche du tableau séparant le peintre au travail de la femme désirée. Une limite d'ailleurs niée par l'atmosphère chaude et colorée de l'atelier.

Le thème du peintre et son modèle, cher à Picasso depuis longtemps, et par où il est toujours passé pour y préparer ses mille et une transmutations formelles, cette fois encore va servir. A démasquer l'homme sous le peintre, l'homme dans tous ses états, jeune, vieux, conquérant, bestial, fleur bleue, grossier, divin, barbu ou pas, qui traverse le tableau et passe à l'acte, piquant de son pinceau-fer de lance la chair rose affriolante du modèle.

Les mousquetaires, de la version picaresque espagnole et rembranesque tout à la fois, ne sont alors pas loin de surgir dans le champ de la représentation, où le peintre Picasso s'autorise toutes les licences, toutes les libertés, au-delà des conventions d'usage, au-delà de la peinture. « *Il faut,* disait-il, *chercher quelque chose qui se développe tout seul, quelque chose de naturel, de pas fabriqué, que ça se déploie comme c'est, en forme de naturel et pas en forme d'art.* » Et c'est bien « ça » qui dérange, ce « pas en forme d'art » que prennent baisers sauvages et étreintes, mêlant bottes jusqu'à l'obsession, épées et autres accessoires virils, aux chairs femelles offertes, physiquement présentes, données à l'envi en vrac, une jambe éléphantesque en l'air, un sein dessous, l'autre dessus, une fesse ici et l'autre là. Et à chaque fois des sexes bien en vue, livrés tout crus, dans une écriture colorée sans ambages, qui s'envole en bouclettes, en festons, tantôt légère, aérienne, tantôt lourde, tour à tour joyeuse, réfléchie, rageuse, jubilante, désespérée, ironique, tragique et comique, et balançant entre l'ornement et la parfaite obscénité.

Plus qu'une écriture, c'est d'une langue qu'il s'agit. Inédite, argotique, dit David Sylvester, à la mesure de la formidable vitalité du peintre, qui vit sans partage à la fois son amour de l'art et de l'amour. Dont les ébats de couleurs giclées sont parfois traversés de très noires images. Comme celle du *Vieil Homme assis*, en souvenir tout à la fois de Matisse (le fauteuil), de Van Gogh (le chapeau), de Renoir (le moignon), et où dégouline la couleur, comme dans la plus sale, la plus pathologique des peintures. Comme cet autoportrait électrique, en forme de tête de mort, ou ce dessin de *Nu dans un fauteuil*, qui n'est que peau racornie et mains de sorcière.

Car l'exposition est aussi jalonnée de dessins et de gravures dévoilant d'autres jeux, en compagnie d'autres femmes et d'autres peintres, de Degas en particulier, le Degas des monotypes et de la maison Tellier que Picasso avait achetés et qui sont justement exposés au Grand Palais.

Décidément, Paris n'arrête pas de clamer que la peinture du vingtième siècle est née, a vécu et meurt sous le signe du bordel. Quel plaisir !

GENEVIÈVE BRÉERETTE.

★ « Le dernier Picasso 1953-1973 », Grande Galerie, 5e étage, Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 16 mai. L'exposition ira ensuite à la Tate Gallery de Londres. Catalogue, 290 F.

Nu couché (5-10-1972)

Deux expositions d'art primitif

Sous le masque

Deux expositions, à la galerie Art 4 et au Musée des arts africains et océaniens, présentent des masques venus des quatre coins du monde. Une histoire vieille comme l'homme.

« *DANS la somme extrêmement variée de la population qui occupe aujourd'hui les différentes parties du globe, il n'en existe aucune chez qui le corps soit laissé dans son état de naissance* », remarque Michel Leiris. Maquillage, coupe de cheveux, taille de la barbe, tatouage, scarification, tous les moyens sont bons à l'homme pour améliorer son image, dissimuler ses traits ou les ritualiser. L'invention et le port du masque sont sans doute aussi vieux que l'*Homo sapiens*. Pas une société n'a échappé à la mascarade : fêtes, théâtres, cérémonies religieuses, rituels magiques, signe d'affiliation à une quelconque « famille », tout est bon pour s'affubler d'une « figure » différente. Pour l'exposition qui se tient à la galerie Art 4, cent cinquante de ces masques, venus de tous les horizons culturels, ont été réunis.

En Europe, les masques se portent essentiellement pendant les fêtes hivernales : Saint-Nicolas, Premier de l'An et, bien sûr, Mardi-Gras. A Venise, ils n'étaient autorisés que pendant la période du carnaval, mais celui-ci durait officiellement plusieurs mois. En Suisse et dans le sud de l'Allemagne, les traditions se perpétuent encore : dans certains cantons helvétiques, une nouvelle typologie est apparue au début des années 60. Mais, anciennes ou récentes, de bois, de toile ou de papier mâché, les figures inventées, « sorcières » ou « hommes sauvages », sont toutes grotesques et grimaçantes. Elles sont censées exprimer la personnalité souterraine de celui qui les porte et, par là même, neutralisent ses aspects négatifs.

Les masques de bois polychromes qui servent encore, dans l'Etat de Guerrero, au Mexique, à célébrer de mythologiques croisades s'inspirent nettement de l'iconographie espagnole des XVIIe et XVIIIe siècles. Les chrétiens, nez droits et barbes bouclées, s'opposent aux Maures, dont les traits sont fortement indianisés, voire africanisés. Les masques des acteurs grecs ou romains sont absents de l'exposition.

En revanche, ceux du théâtre nô, minimalistes, et ceux, flamboyants, de l'opéra chinois sont là, à côté des terrifiantes effigies de Sri-Lanka, destinées à exorciser les forces du mal. Leurs cousins indiens, langues pendantes et yeux exorbités, représentent, eux, des esprits bénéfiques. Les « figures » venues d'Afrique, dépouillées, comme c'est presque toujours le cas, du costume qui les accompagne et sans lequel elles ne peuvent être exhibées, sont les plus belles : masques pounou, blafards, aux couleurs de la mort, masques-heaumes en blanc et noir (Fang, Gabon) ou polychromes (Ngouro, Côte-d'Ivoire). Ces objets, de plus en plus recherchés par les Occidentaux, constituent, nous dit Louis Perrois, « *les interfaces du sacré et du profane, de l'invisible et du visible quotidien, de la mort omniprésente et de la vie* ».

Une autre exposition, venue de RFA, installée au Musée des arts africains et océaniens, explique d'ailleurs fort bien la genèse de leur conception et de leur fabrication à travers l'art des Senoufo de la Côte-d'Ivoire. Une approche esthétique mais aussi largement ethnographique. Ici, les masques ne sont pas liés à la divination mais à l'existence de différentes classes d'âge. Ils sont portés au cours des cérémonies de funérailles. Chaque village a le sien, et les meilleurs danseurs s'affrontent devant un jury composé des plus vieux du lignage. Les masques des paysans sont en paille ou en fibres végétales, ceux des sculpteurs sont en bois, ceux des forgerons sont en laiton.

Cette profession est particulièrement importante dans la société senoufo. Elle utilise pour ses travaux la technique de la cire perdue pratiquée pour la fabrication de quantités d'objets : figurines liées à la divination, masques et bijoux.

Tout l'environnement de cet artisanat est présenté de façon didactique mais sans lourdeur. Celui-ci a de beaux jours devant lui.

A Korhogo, au nord de la Côte-d'Ivoire, une véritable colonie de sculpteurs travaille pour tous les aéroports du continent. Les masques senoufo, fabriqués par centaines, symbolisent aujourd'hui pour les touristes pressés l'art africain par excellence.

EMMANUEL DE ROUX.

★ « Le masque et les cinq mondes », galerie Art 4, parvis de La Défense, exposition organisée par la Maison des cultures du monde. Jusqu'au 4 avril.

★ « Paroles de devin », Musée des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil, 75012 Paris. Exposition organisée avec le concours du Museum für Völkerkunde, département Afrique, Berlin-Dahlem. Jusqu'au 9 mai.

MUSIQUE

A la découverte de Léos Janacek

Un solitaire sur des chemins nouveaux

A côté du nom de Léos Janacek et de ses dates (1854-1928), on devrait écrire dans les dictionnaires : à redécouvrir périodiquement. On ne saurait dire, en effet, que le nom et certaines œuvres du plus grand compositeur tchèque depuis Dvorak soient tout à fait inconnus des mélomanes français, mais ce sont plutôt les occasions qui manquent d'approfondir cette connaissance.

FILS d'un instituteur qui jouait du violon les jours de fête, Léos Janacek est né en 1854 à Hukvaldy, petite ville de Moravie aux confins de la Silésie. Il fit ses études au couvent des Augustins à Brno (Brunn, à cette époque où la Moravie faisait partie, à son corps défendant, de l'empire austro-hongrois), où il participait, au sein de la maîtrise, aux diverses cérémonies et recevait gratuitement en échange un double enseignement, général et musical. C'est là qu'un moine musicien, Pavel Krizkovsky, frappé par ses dons, veilla plus particulièrement à sa formation et eut une influence durable sur Janacek, qui s'intéressa ainsi au vieux fond musical slave.

Après avoir obtenu le diplôme d'instituteur que lui suggérait la tradition familiale, Janacek va poursuivre sa formation musicale à Prague, où il étudie l'orgue, puis à Leipzig et à Vienne, pour la composition ; sans succès toutefois, sinon de lui faire prendre conscience de l'abîme qui séparait une certaine tradition germanique de ses propres conceptions.

Rentré à Brno, Janacek partage son temps entre l'enseignement de la musique à l'Ecole normale, la direction de plusieurs chœurs, pour lesquels il écrit régulièrement de nouvelles œuvres, et d'une école d'orgue qu'il a fondée. Il lui reste peu de temps pour mener à bien des compositions d'envergure, d'autant qu'à partir de 1888 il consacre une partie de ses loisirs à collecter dans les campagnes des mélodies populaires qu'il note avec une rigueur scientifique, n'omettant pas de tenir compte de la dimension psychologique.

Janacek avait remarqué en effet que la façon de chanter (ou de parler) était parfois plus importante que ce qui était chanté, que le ton l'emportait sur les mots. De même dans la conversation, il faut écouter la musique des phrases si l'on veut en comprendre le sens exact : *« Je voyais bien plus profond dans l'âme de l'homme que j'écoutais parler à travers la musique des mots »*, dira-t-il plus tard. A partir de cette époque, il se mit à noter musicalement les bribes de conversation qu'il entendait et qui le frappaient.

Cette prise de conscience aura une influence déterminante sur sa manière d'écrire pour le théâtre. Après deux essais : *Sarka*, un opéra mythologique (1884), et *Commencement de roman* (1887), c'est avec *Jenufa* (1896-1903) qu'il trouve son véritable style lyrique.

Refusé par l'Opéra de Prague, *Jenufa* fut créé à Brno avec un succès certain, en 1904. Janacek avait cinquante ans. Il fit valoir son droit à la retraite à l'Ecole normale et put ainsi se consacrer davantage à la composition. Dvorak venait de mourir et Janacek, qui était son ami de longue date, aurait pu devenir à son tour le grand musicien tchèque si on n'avait pas continué, à Prague, à le réduire à une sorte de folkloriste morave qui se pique de composer.

Jusqu'en 1916, Janacek restera ainsi dans l'ombre de ses glorieux rivaux aujourd'hui oubliés, continuera à composer des chœurs qui, à côté des opéras, forment l'essentiel de sa production, et à écrire des opéras : *Osud* (le destin), qui ne sera représenté qu'en 1958, et *les Excursions de M. Broucek*, comédie lyrique qui attendra seulement jusqu'en 1920 sa création à Prague.



CHRISTIAN LEIBER

C'est grâce aux démarches obstinées de quelques amis que l'Opéra de Prague accepta finalement de présenter *Jenufa* en 1916. Le succès fut tel qu'à soixante ans passés, devenu enfin le compositeur national d'un pays qui venait de retrouver son identité à l'issue de la guerre, Janacek connut une nouvelle jeunesse. Il composa ainsi coup sur coup *le Journal d'un disparu*, cycle de mélodies pour ténor et piano, quatre opéras : *Katia Kabanova*, d'après *l'Orage* d'Ostrovski (1919-1921), *la Petite Renarde rusée* (1923), *l'Affaire Makropoulos* (1925) et *De la maison des morts* (1926-1928) ; deux quatuors à cordes, inspirés l'un par *la Sonate à Kreutzer* de Tolstoï, l'autre par la correspondance enflammée qu'il entretenait avec une jeune femme rencontrée en 1918 ; le *Concertino* (1925) et le *Capriccio* (1926) pour piano et ensemble instrumental ; une *Sinfonietta* et une *Messe* (1926) utilisant le dialecte slavon.

En dix années, de 1918 à 1928, Janacek écrivit donc la majeure partie de son œuvre et emprunta des chemins nouveaux à un âge où c'est souvent l'inverse qu'on observe. Il en voyait l'origine dans son amour pour la belle Kamila : *« Je suis heureux de vivre en toi*, lui écrivait-il. *Et les gens ? Ils ouvrent de grands yeux. Je n'ai que des succès et mes compositions sont pleines d'impétuosité. Où cet homme prend-il tout cela ? Enigme... J'aimerais tellement crier, te mettre en avant, te montrer : la voici, ma chère, ma gentille énigme de vie ! »*

Quant à la façon, sinon de composer, du moins d'élaborer cette musique si vive, si nerveuse, on ne saurait citer meilleur témoignage que celui de son élève Ludvik Kundera : *« On entendait toute la matinée la maisonnette du jardin de Janacek résonner des accents de son piano... Là, Janacek martelait et faisait ressortir de son instrument, aussi fort qu'il était au demeurant possible, en utilisant toujours la pédale, un seul motif d'un petit nombre de notes qui revenait sans cesse... et il le répétait plusieurs fois de suite, soit sous sa forme inaltérée, soit parfois avec un petit changement. On pouvait éprouver, à la verve qu'il mettait à son jeu, combien il était soulevé et emporté par le contenu émotionnel du motif... A ce stade initial, il ne composait pas, mais voulait seulement, en répétant continuellement le petit motif, se plonger dans une atmosphère donnée, pour jeter ensuite immédiatement sur le papier, dans une hâte fiévreuse, sans l'aide du piano, l'œuvre bâtie dans sa plus grande partie sur le motif. »*

GÉRARD CONDÉ.

Rigueur, rugosités

A UN journaliste qui avait écrit un article enthousiaste mais partiellement inexact pour présenter Janacek au public londonien, le compositeur envoya une lettre mémorable qui découragerait ses plus chauds partisans de récidiver... Janacek soulignait qu'il n'avait que faire de l'impressionnisme français et qu'il avait proclamé, bien avant Debussy, la liberté dans l'enchaînement des accords. Il n'y a donc pas lieu d'y revenir, sauf pour souligner ce qu'une réaction si violente pour quelques broutilles révèle sur le caractère impulsif, voire imprudent, de Janacek, et de relever que, indépendamment de la question oiseuse de l'antériorité, il existe entre son langage musical et celui de Debussy certaines parentés qui auraient dû faciliter l'accès de ses œuvres aux oreilles françaises.

Comme celui de Debussy, en effet, le langage harmonique de Janacek rejette la tradition d'enchaînements directionnels, fondés sur l'alternance de tensions et de détentes — consonances et dissonances, — partant d'une situation pour aboutir nécessairement à une autre. Il préfère le jeu des harmonies dites « non fonctionnelles », qui ne mènent nulle part parce qu'elles sont exemptes de tensions internes, et s'enchaînent librement sans conduire impérieusement l'auditeur ici ou là. Cela n'empêche ni les tensions ni les détentes, mais les transitions savantes sont volontiers remplacées par des ruptures ou des juxtapositions inopinées.

Comme Liszt, qui, à bien des égards, apparaît comme leur ancêtre commun, Debussy et Janacek affectionnent les brèves séquences non liées, répétées à l'identique ou transposées. Hostiles l'un comme l'autre au contrepoint pédant, ils préfèrent superposer des motifs ou des lignes nettement individualisées. Enfin, le souci de Debussy d'approcher, dans *Pelléas et Mélisande*, la vérité du langage parlé à travers le récitatif est identique à celui de Janacek dans ses opéras, où le chant n'est jamais qu'une amplification des inflexions naturelles de la parole, tandis que la mélodie lyrique proprement dite s'épanouit à l'orchestre.

Grâce aux adaptations de Max Brod, les opéras de Janacek ont été très vite connus et appréciés dans les pays de langue allemande, où l'on croyait pouvoir les situer dans les courants réalistes ou expressionnistes en raison du caractère de leurs sujets. Dans une étude consacrée à *De la maison des morts*, le musicologue italien Franco Pulcini montre bien les limites du prétendu réalisme de Janacek qui, loin de se satisfaire, dans cette œuvre comme dans les autres, d'évoquer les aspects les plus tragiques de la réalité, témoigne d'une aspiration vers un idéal supérieur. *« Il me semble que je descends de plus en plus bas*, écrivait-il à propos de l'adaptation qu'il fit du récit de Dostoïevski, et que *je marche dans les bas-fonds des plus misérables d'entre les humains. »* Cependant, sur la première page de son manuscrit, il écrira : *« En chaque homme brille une étincelle divine »*, comme s'il fallait descendre au plus bas pour voir au plus haut.

Dans le théâtre de Janacek, la confession publique occupe une place primordiale, avec ce qu'elle suppose de faute exemplaire et révélatrice. En cela, il s'inscrit dans un courant spécifiquement slave qui lui était cher, tant par conviction personnelle qu'en réaction contre le modèle germanique régnant. Les commentateurs occidentaux, tentés d'y voir des prises de position sociales, rationalistes ou féministes, restent d'une certaine façon étrangers à la véritable portée de ces drames de l'âme humaine.

G. C.

Calendrier

- *Katia Kabanova* à l'Opéra de Paris. Direction musicale : Jiri Kout, mise en scène : Götz Friedrich, avec Leonie Rysanek, Karan Armstrong, Barry Mac Cauley, les 18, 20, 22, 24, 27 et 28 février et le 1er mars.
- Tournée de l'Orchestre de la Philharmonie tchèque. Direction : Vaclav Neumann, à Lyon le 1er mars (auditorium Maurice-Ravel), à l'Opéra de Paris les 2 et 3 mars et à Strasbourg le 4 mars : suite de *la Petite Renarde rusée, Sinfonietta, Tarass Boulba* (et, selon les lieux, œuvres de Mahler, Dvorak ou Martinu).
- *De la maison des morts*, à l'Opéra-Comique. Direction musicale : Sir Charles Mackerras, mise en scène : Volker Schloendorff, avec Robert Dumé, Josef Hajna, Dalibor Jedlicka, Miroslav Kopp, Frantisek Livora, etc., les 10, 12, 14, 16, 21, 23, 26, 28 et 30 mars et le 1er avril.
- *Journal d'un disparu*, au Théâtre de Grammont à Montpellier. Mise en scène : Etienne Charrié, dans un décor original du peintre Charles Delhaes, avec Alain Planès au piano, les 4, 5 et 6 mars.
- Au musée d'Orsay : 10 mars, 20 h 30, 2e quatuor de Janacek (avec Brahms et Dvorak), par le Quatuor Talich.
- Concerts à l'Opéra-Comique : 11 mars : *Sonate 1.X. 1905, Sur un sentier broussailleux* et *le Journal d'un disparu*, avec Nicolaï Gedda et Josef Palenicek ; 17 mars : le Quatuor Smetana interprétera le Quatuor no 11, de Beethoven, le quatuor no 1 *(la Sonate à Kreutzer)*, de Janacek et le Quatuor no 2, de Smetana ; 24 mars : le Quintette à vent de Prague interprétera des œuvres de Rejcha, Foerster Krejci et Janacek (concert partiellement redonné à Cognac le lendemain) ; 31 mars, récital du pianiste Josef Palenicek : *Dans les brumes, Concertino* et *Capriccio* pour piano et ensemble instrumental, avec neuf solistes de l'Orchestre de l'Opéra.
- France-Musique s'associera à cette célébration Janacek en proposant la retransmission, le 27 février, d'une des représentations de *Jenufa* données au Théâtre de la Monnaie de Bruxelles le 27 octobre dernier ; la retransmission, le 26 mars, de *Katia Kabanova* enregistré au Palais Garnier et, le 2 avril, de *De la maison des morts*, enregistré Salle Favart. Les « Matins des musiciens » du 21 au 25 mars seront également consacrés à Janacek.
- L'Opéra de Paris présentera une Exposition *Léos Janacek*, du 21 février au 21 mai. Un colloque international aura lieu à l'UNESCO les 11 et 12 mars ; enfin, la revue *l'Avant-Scène-Opéra* consacrera son no 106 à l'étude de *De la maison des morts*.

Discographie

POUR les opéras et la musique symphonique de Janacek existent essentiellement les enregistrements réalisés par des compatriotes du compositeur, et d'autre part ceux du chef britannique Charles Mackerras à la tête de la Philharmonie de Vienne. Ces enregistrements Mackerras s'imposent en particulier dans les opéras, car la plupart restituent pour la première fois leur partition d'orchestre authentique.

C'est ainsi que, grâce à Mackerras, on peut enfin entendre sur disque — et intégralement — la version originale de *De la maison des morts* (enregistrement de 1979). Les solistes sont tchèques, et les prouesses de la Philharmonie de Vienne éclatantes (deux microsillons Decca). *Katia Kabanova* par le même chef et le même orchestre, avec Elisabeth Söderström dans le rôle-titre, s'impose encore davantage (deux microsillons Decca, enregistrement de 1977).

En compact, on acquerra d'urgence, toujours avec Mackerras, Vienne et Söderström, *Jenufa*, version très dramatique et d'une superbe hauteur de vue (deux disques compacts Decca), et *la Petite Renarde rusée*, où Mackerras, dirigeant une troupe exclusivement tchèque à l'exception de Lucia Popp, apparaît encore plus exubérant que ses prédécesseurs Bohumil Gregor et Vackav Neumann (deux disques compacts Decca, enregistrement de 1981).

La *Sinfonietta*, « spartakiade » bouillonnante et géniale, et le poème symphonique *Tarass Boulba*, d'après Gogol, forment un couplage discographique classique, et l'on fera tout pour se procurer la version de 1961 de Karel Ancerl et de la Philharmonie tchèque, témoignage insurpassable du génie du grand chef disparu (un microsillon Supraphon). L'interprétation de Simon Rattle et de l'Orchestre Philharmonia est presque aussi incisive et « décapante » (un disque compact EMI), et Charles Mackerras, avec la Philharmonie de Vienne, évite comme d'habitude tout « folklorisme » (un disque compact Decca).

Pour en revenir aux deux quatuors à cordes *(Sonate à Kreutzer* et *Lettres intimes)*, admirable et émouvant diptyque des dernières années du compositeur, il faut absolument rééditer la première version (années 60) du Quatuor Smetana. Une excellente version récente est celle du Quatuor Talich (un disque compact Calliope).

Enfin, une discothèque Janacek « de base » est inimaginable sans la *Messe glagolitique* en vieux slavon. Ancerl en a signé en 1963 une version de référence (un microsillon Supraphon), rejointe maintenant par celle de Charles Mackerras, à la tête de la Philharmonie tchèque cette fois (un disque compact Eurodisc-Supraphon).

MARC VIGNAL.



ARTS

Des grands lacs au Pacifique

Trois étapes dans l'Ouest canadien



Le sculpteur Bill Reid devant « le Corbeau et les premiers humains », œuvre maîtresse du Musée d'anthropologie de Vancouver.

D.R.

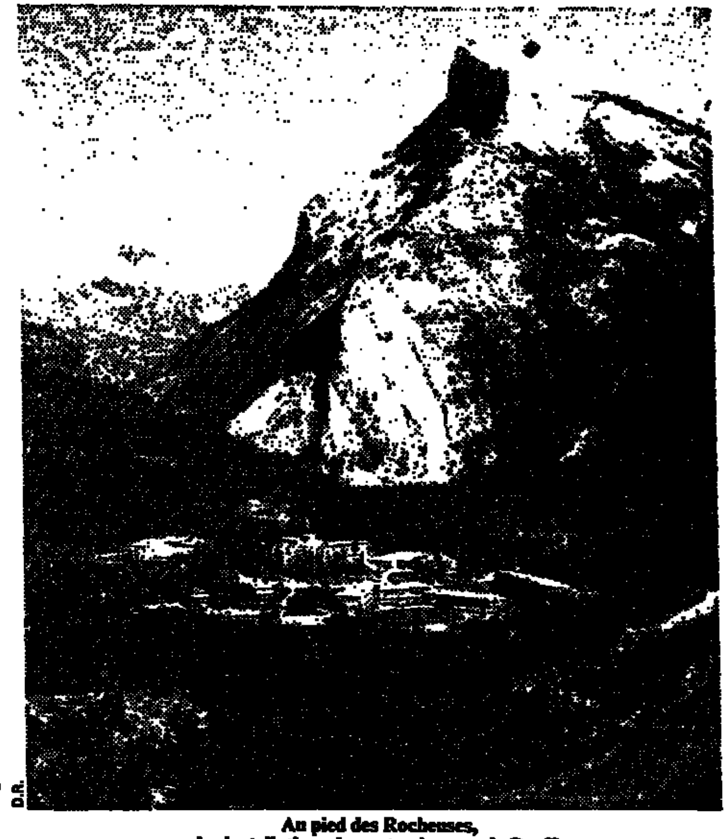
Les Jeux olympiques d'hiver de Calgary braquent ces jours-ci les feux de l'actualité sur l'Ouest canadien. Certains découvrent à cette occasion que la néopole pétrolière a semé ses gratte-ciel au pied des Rocheuses : Calgary n'est pas, comme on l'entendait, il y a quelques jours encore, sur plusieurs des antennes françaises, un quelconque chef-lieu de Sicile.

Calgary, Alberta. Un Etat démesuré, un Etat américain, le western et ses mythes. La manne pétrolière a converti les cow-boys en richissimes industriels. Que faire de tant de dollars dont le volume augmente à mesure que sourdent pétrole et gaz naturel d'un plateau ras et infini ? Du mécénat, bien sûr, et l'Alberta culturel en est bouleversé. Le symbole majeur de ce partage des richesses est le centre et l'école des arts de Banff, splendide village qui s'étire dans la vallée qu'a creusée la rivière Bow, dans la roche dure d'une des plus belles montagnes. Là, depuis le début des années 30, une poignée de pionniers amoureux de l'art dans toutes ses formes ont bâti pierre à pierre un rêve de toit pour les artistes d'Amérique du Nord et quelques-uns de leurs amis des autres continents.

Plus à l'ouest encore, là où la montagne se jette abruptement dans les eaux froides du Pacifique, Vancouver, une ville d'aujourd'hui comme on n'oserait l'imaginer : moderne, comme le sont les bâtiments de l'architecte canadien Erickson, verte et bleue de ses arbres, de ses fleuves et de son océan. C'est là que deux indiens Haidas ont décidé de se souvenir de leurs racines. Bill Reid, d'abord, puis Robert Davidson, les artisans d'une renaissance.

Puis, avant que de quitter ce continent neuf, il faudra emprunter la porte du Canada britannique, Toronto. Devenue à la vitesse du son la capitale économique de la Fédération, la métropole rêve aujourd'hui de New-York et ravale sa façade culturelle. Yonge Street prend des allures de Broadway.

OLIVIER SCHMITT.



Au pied des Rocheuses, les installations du centre des arts de Banff.

D.R.

Colombie-Britannique

Sur la piste des Haidas

DANS son atelier bizarrement installé au cœur de Granville Island, le quartier des petites boutiques d'artisanat et des restaurants exotiques de Vancouver, Bill Reid met la dernière main à ce qui devrait s'imposer comme son œuvre capitale : une formidable sculpture de plusieurs mètres de long et de haut, un « canoé mystique », synthèse de son art propre et de celui de ses ancêtres, les Indiens Haidas.

L'an prochain, cette œuvre monumentale accueillera les visiteurs qui se rendront à l'ambassade du Canada à Washington. Belle consécration pour ce sexagénaire discret, doux et immédiatement sympathique qui a su se souvenir, il y a trente ans, que sa mère était indienne, de la tribu haida, dont le berceau est situé dans les îles de la Reine-Charlotte, au large des côtes du nord de la Colombie-Britannique. Depuis, il se bat pour imposer le savoir-faire d'une ethnie dont la légende assure qu'elle rassembla les premiers humains découverts par un corbeau sur une plage.

Grâce à lui, le Canada puis le monde ont assisté à la renaissance de l'art indien, qu'il a, selon Claude Lévi-Strauss, *« réintroduit sur la scène artistique, pour un dialogue avec l'humanité entière »*. Ancien présentateur de radio et de télévision, c'est par un documentaire sur les totems que Bill Reid a repris contact avec la civilisation haida. Puis il s'est lancé dans l'orfèvrerie, mariant or, platine et diamant avec la force des formes haidas. A la fin des années 60, il a redécouvert le secret de la sculpture des totems et a commencé de traduire dans la glaise les légendes de son peuple.

Après plusieurs annés d'obscurantisme d'un gouvernement canadien qui a tout tenté pour étouffer une culture savante, les Indiens ont, derrière Bill Reid, relevé la tête. De plus jeunes artistes, tout à leur art puisqu'ils n'ont plus à se battre pour une quelconque reconnaissance, ont décidé de rejoindre le mouvement. Le moindre d'entre eux n'est pas Robert Davidson, peintre et sculpteur haida, qui a installé son atelier en pleine nature, non loin de la frontière avec les Etats-Unis.

Là, il a commencé par copier des œuvres anciennes, puis a fait l'apprentissage de sa singularité au côté de Bill Reid. Aujourd'hui, il a poussé si loin ses recherches qu'il crée au quotidien un art indien nouveau, nourri des formes haidas et d'une formation moderne. Comme son prédécesseur, il impose sur la scène artistique internationale des créations originales, qui forment un pont entre une culture injustement méconnue et la nôtre, qui ne manquera pas d'être bousculée par ces vents frais du Pacifique.

Ontario

Ils rêvaient New-York

DEMANDEZ le théâtre ! Soixante compagnies dramatiques, dix compagnies de danse, dix troupes de théâtre pour enfants, trente producteurs indépendants, quarante salles de représentation, vingt écoles et studios, Toronto, du haut de la tour la plus élevée du monde, veut en remontrer à Broadway et Brooklyn ! Autour d'institutions puissantes, la Canadian Opera Company, le National Ballet, l'Orchestre symphonique de Toronto et les Festivals Shaw et Stratford, les servants plus humbles des arts de la scène sont partout.

Tandis que le gouvernement fédéral d'Ottowa consacre chaque année, pour l'ensemble du territoire canadien, plus de 400 millions de francs aux arts, le seul Etat de l'Ontario subventionne ses artistes pour près de la même somme. Cette action publique, combinée à un mécénat d'entreprise florissant, a permis une éclosion relativement récente de nombreux centres d'activités artistiques.

Cette soudaine richesse, qui n'est pourtant pas comparable à l'effort fait, d'abord en Allemagne fédérale et ensuite en France, pour les arts de la scène, trouve une magistrale ponctuation dans un vaste chantier qui s'achève au centre de Toronto : la rénovation des théâtres Elgin et Winter Garden.

Seuls l'Amérique et ses pionniers pouvaient trouver en eux la force de construire, en 1913, deux théâtres superposés ! En bas, le théâtre Loew's, devenu plus tard Elgin : 2 200 places, décoration néo-classique de marbres, pourpres et ors. On le destine au vaudeville, et c'est Irving Berlin qui essuie les plâtres. En haut, le Winter Garden, 1 600 places, doit son nom à sa délirante décoration de murs peints et de décors végétaux : les piles sont d'énormes troncs d'arbre ; de la scène, des murs latéraux, une nature sauvage faite de feuillage, de fleurs et de fruits envahit tout, jusqu'au plafond. En 1927, le Winter Garden ferme ses portes. Trois ans plus tard, le Loew's est converti au cinéma.

En 1982, cet incroyable empilement est classé monument historique. Dans le but d'accueillir le Festival des festivals de Toronto ainsi que les productions les plus importantes d'Amérique du Nord, on décide bientôt de le restaurer entièrement. Grâce aux efforts conjugués du ministère de la culture de l'Ontario et de la Fondation ontarienne pour le patrimoine, chargée de collecter les fonds privés, grâce aussi à l'aide financière du gouvernement fédéral, 85 millions de francs ont été rassemblés et les deux théâtres retrouveront leur vocation initiale à la fin de l'été 1989.

Alberta

Le prix de l'excellence

L'AUTOROUTE n° 1 s'engouffre enfin dans la voie naturelle tracée par la rivière Bow au cœur des Rocheuses. Banff, un rêve de village, le plus vieux des parcs nationaux canadiens, récemment classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, a semé ses élégantes maisons entre un palace copié de l'ancestrale Europe, le Banff Springs, et les bâtisses plus austères du plus prestigieux des centres culturels canadiens, l'Ecole des arts.

Depuis qu'en 1933 deux professeurs de l'université d'Alberta ont décidé de créer, dans une nature sauvage qui commençait d'accueillir les touristes, l'Université d'été du théâtre de Banff, le lieu n'a cessé de grandir, en surface et en réputation.

« Quelques années après la création du centre, raconte son actuel président, Paul D. Fleck, en un anglais fleuri qui ne répugne pas, en apartés malicieux, à quelques mots de français, *des cours de chant, d'écriture et de peinture ont été lancés. Puis sont venus la musique, la danse, l'opéra et la totalité des arts plastiques. Dans les années 70, le centre est devenu une sorte de conservatoire, toute l'année en activité. Créée dans les années 50, l'école de management propose aujourd'hui de nombreux programmes aux chefs d'entreprise, investisseurs et experts dans les domaines des affaires, de l'administration, de la culture et de l'environnement. Nous disposons aussi depuis plus de dix ans de la Leighton Artist Colony, huit studios conçus par les plus grands architectes canadiens qui nous permettent d'accueillir toute l'année des artistes en résidence pour des durées qui varient entre un et trois mois. Trois sont réservés aux compositeurs, deux à des plasticiens et trois à des écrivains. »*

Les artistes et les professionnels reçus à Banff sont le plus souvent des Américains, venus du Canada mais aussi des Etats-Unis. Cependant, certains viennent de plus loin. Après un accord récent, douze élèves des conservatoires nationaux de musique de Paris et de Lyon ont été reçus ici pour un stage de perfectionnement. Tous les artistes invités à Banff sont sélectionnés sur dossier et audition à un haut niveau de qualité. Ils participent, à des degrés divers, au coût de leur hébergement et de leur apprentissage, et disposent ainsi des équipements exceptionnels du centre.

Le « complexe théâtral » abrite deux salles de 950 et 250 places, des studios de travail, des salles de répétitions et des ateliers. Le centre dispose aussi de deux auditoriums, de plus de cinquante salles de travail pour les musiciens, de 100 pianos dont 33 à queue, d'une galerie d'exposition, d'une bibliothèque de 16 000 livres, 5 000 bandes magnétiques et 9 000 enregistrements de musique, d'un laboratoire d'informatique appliquée aux arts, et d'un centre complet de loisirs.

Banff peut aussi recevoir des congrès et des séminaires qui permettent aux artistes en résidence de se frotter à l'actualité de la vie culturelle et économique. Enfin, le Festival des arts en été, une saison d'hiver et de nombreux événements ponctuels jalonnent la vie de l'Ecole des arts. Son budget annuel était en 1986-1987 de 90 millions de francs, assumés à plus de 50 % par l'Etat d'Alberta, qui est très conscient de soutenir ici une expérience unique en Amérique du Nord.

★ The Banff Center, School of Fine Arts. Box 1020 Banff, Alberta, Canada, TOL OCO. Tél. : 19 (1) 403-762-61-80.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h, gratuit le dimanche de 10 h à 14 h (42-77-12-33).

LE DERNIER PICASSO. 1953-1973. Grande Galerie. Du 18 février au 16 mai.

CY TWOMBLY. Galeries contemporaines. Jusqu'au 17 avril.

JOSEF SUDEK : PRAGUE. Galerie du Forum. Jusqu'au 13 mars.

ZORAN MUSIC : L'ŒUVRE SUR PAPIER. Jusqu'au 20 mars.

IMAGES D'UTILITÉ PUBLIQUE. Galerie d'exposition du Centre d'information du CCI. Jusqu'au 28 mars.

DES MARIAGES DE RAISON : MAISON DEDANS. CRÉATION INDUSTRIELLE BATIMENT. Centre de création industrielle CCI. Jusqu'au 21 mars.

LES MACHINATIONS DE SIMON DE SAINT-MARTIN. Atelier des enfants. Jusqu'au 5 mars.

Musées

DEGAS. Grand Palais. Galeries nationales (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F (gratuit le 21 mars). Jusqu'au 16 mai.

ZURBARAN. Grand Palais. Galeries nationales. Entrée : place Clemenceau (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h, le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F ; le samedi : 18 F. Jusqu'au 11 avril.

XXXIXe SALON DE LA JEUNE PEINTURE. Grand Palais. Avenue Winston-Churchill (42-56-45-06). Tous les jours, de 10 h à 19 h 30. Jusqu'au 21 février.

FRANZ XAVER WINTERHALTER et les cours d'Europe de 1830 à 1870. Musée du Petit Palais. Avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). Sauf lundi et jours fériés, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 7 mai.

CONSTRUCTION/IMAGE, BERNARD FRIZE. Musée d'art moderne. 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27) Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Mercredi jusqu'à 20 h 30. Du 18 février au 10 avril (ARC).

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES PEINTURES. 1983-1986. Pavillon de Flore (entrée provisoire sur le quai des Tuileries, face au Pont-Royal). Jusqu'au 25 avril. **LA COLLECTION D'ALBERT P. DE MIRIMONDE.** Jusqu'au 25 avril. Musée du Louvre (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 20 F (gratuit le dimanche).

LES DEMOISELLES D'AVIGNON. Musée Picasso, 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). Les lundis, jeudis et vendredis, de 9 h 15 à 22 h ; les samedis et dimanches de 9 h 15 à 17 h 15. Entrée : 31 F ; le dimanche : 16 F. Jusqu'au 18 avril.

VAN GOGH A PARIS. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (45-49-48-14). Sauf lundi, de 9 h 30 à 21 h 15 ; les samedis et dimanches, de 9 h à 17 h 30. Entrée : 30 F ; le dimanche : 20 F. Jusqu'au 15 mai.

LE CHANT DU MONDE, DE JEAN LURÇAT. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; Le jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F ; Samedi : 16 F. Jusqu'au 24 avril.

PORTRAIT D'UNE FORÊT. Une journée en forêt de Fontainebleau avec les peintres de Barbizon. Musée en herbe. Halle Saint-Pierre. 1, rue Ronsard (46-06-08-21). Jusqu'au 23 mai.

ANDRÉ KERTESZ. Photographe. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (42-89-04-91). Jusqu'au 25 février.

SPLENDEUR ET MAJESTÉ. Corans de la Bibliothèque nationale. Musée de l'Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). Sauf lundi, de 13 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 8 mars.

JEAN-BAPTISTE DEBRET. Un peintre philosophe au Brésil. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). Sauf dimanches et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 20 février.

LE JOUET DE BOIS. De tous les temps, de tous les pays. Jusqu'au 14 février. Sauf lundi et mardi, de 10 h 30 à 18 h ; le dimanche de 11 h à 18 h. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14).

L'HISTOIRE AU FIL DU LAIT. Musée des arts décoratifs, 111, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf les lundis et mardis, de 12 h 30 à 18 h. Jusqu'au 14 février.

ANDRÉ NAGGAR. Bibliothèque nationale. Galerie Colbert. Espace de la photographie, 6, rue des Petits-Champs. Sauf dimanche, de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 27 février.

MODE ET CINÉMA. Musée de la mode et du costume. Palais Galliéra, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 avril.

LES SOULIERS DE ROGER VIVIER. Musée des arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 13 mars.

L'EMPREINTE DD, CENT ANS DE COMMUNICATION. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf le mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 14 mars.

DESSINS DE RODIN. Musée Rodin. Hôtel Biron. 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 14 mars.

CITÉS-CINÉS. Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès (42-49-30-80). Mardi, vendredi, samedi, de 10 h à 22 h ; mercredi, jeudi, dimanche, de 10 h à 19 h. Entrée : 40 F. Jusqu'au 28 février.

UNE AVENTURE ARCHITECTURALE. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (40-05-72-72). Jusqu'au 15 mars.

ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES. Nouvelles acquisitions. Quérir, choisir. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (47-47-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 12 F ; le samedi : 10 F. Jusqu'au 28 mars.

PAROLES DE DEVIN. La fonte à cire perdue chez les Senoufo (Côte-d'Ivoire). Musée national des arts africains et océaniens. 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 21 F ; dimanche : 11 F. Jusqu'au 9 mai.

ANCIEN PÉROU : Vie, pouvoir et mort. Jusqu'au 29 février : **JOUETS TRADITIONNELS DES ENFANTS DU MONDE.** Hall du Musée. Jusqu'au 29 février. Musée de l'homme, palais de Chaillot (45-53-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

JEAN PELTIER. Musée de la marine. Palais de Chaillot. Place du Trocadéro (45-53-31-70). Sauf le mardi de 10 h à 18 h. Jusqu'au 29 février.

Centres culturels

FERIT ISCAN : PEINTURES ET DESSINS. Ecole nationale supérieure des beaux-arts. Chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 20 mars.

LE CORBUSIER : LE PASSÉ A RÉACTION POÉTIQUE. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 6 mars.

PAGES D'OR DE L'ÉDITION PUBLICITAIRE. Bibliothèque Forney. Hôtel de Sens. 1, rue du Figuier (42-78-14-60). Jusqu'au 19 mars.

S. BOSSU ; Y. BROCHARD ; C. DARRAS ; V. JOUMARD ; M. NEGRO ; V. VERSTRAETE. Fondation nationale des Arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer. Jusqu'au 28 février.

EUGENE LABICHE. L'ESPRIT DU SECOND EMPIRE. Mairie du IXe, 6, rue Drouot. Tous les jours de 11 h 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 27 mars.

LES INSTRUMENTISTES ET LUTHIERS PARISIENS DU XVIIe AU XIXe SIÈCLES. Mairie du Ve, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

SPOT, PHOTOGRAPHE DE LA TERRE. Images d'un satellite. FNAC Forum, Forum des Halles, niveau 3. Jusqu'au 2 avril.

SEVERINI A PARIS. Institut culturel italien. Hôtel Galliffet. 50, rue de Varenne (42-22-12-78). Jusqu'au 16 mars.

MONDES INTÉRIEURS AU FÉMININ ; CASA DE CITAS. PHOTOGRAPHIES D'UN BORDEL DE MEXICO AU DÉBUT DU SIÈCLE. Jusqu'au 27 février. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (45-49-16-26). Du lundi au vendredi, de 10 h à 18 h ; le samedi de 14 h à 19 h.

SILVIE ET CHÉRIF DEFRAOUI. Œuvres récentes. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois. Jusqu'au 28 février.

GUNTER FRENTZEL. Sculptures. Salle des Arbalétriers. Cour intérieur (42-71-44-50). Jusqu'au 29 mai.

L'IMAGE DU VOISIN. Goethe-Institut, 17, avenue d'Iéna (47-23-61-21). Sauf samedi et dimanche, de 10 h à 20 h. Jusqu'au 26 février.

YONGSA : SYMBOLES. Goethe Institut. 31, rue de Condé (32-26-09-21). Jusqu'au 26 février.

LE MONDE BLANC DE JAN SCHOONHOVEN. Jusqu'au 28 février. Institut Néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h.

TRÉSORS DU MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE DE LA CHAUX-DE-FONDS. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-87-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 3 avril.

CHEFS-D'ŒUVRE INÉDITS DE L'AFRIQUE NOIRE. Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Sauf dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 23 avril.

BETTINA RHEIMS. Portraitiste-mode. Espace photographique de Paris, 4-8, Grande-Galerie (entrée : Pont-Neuf, rue du Pont-Neuf) (42-86-87-89). Jusqu'au 28 février.

DIETER JUNG. Hologrammes, dessins, peintures. Paris Art Center, 36 rue Falguière (43-22-39-47). Sauf dimanche et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 février ; Carré des Arts. Parc Floral de Paris. Tous les jours, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 28 février.

Galeries

J. GONZALÈS ; D. SMITH ; R. STANKIEWIVCZ ; J. TINGUELY. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 26 février.

CAMUS ; DUMITRESCO ; GEZA SZOBEL... Jusqu'au 27 février ; **HUGUES SAILLARD ; designer.** Jusqu'au 27 février. Galerie Praz/Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60).

PRIMARY STRUCTURES. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 8 mars.

ABSTRAITS BELGES, 1930-1950. Galerie Callu, 17, rue des Beaux-Arts (46-33-04-18). Jusqu'au 24 février.

UN REGARD AUTRE. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 12 mars.

NORMAN BLUHM ; JEAN-PAUL HUFTIER ; GERALD THUPINIER. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 27 février.

LUCETTE HERZOG ; GERARD VOISIN. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 27 février.

A.R. PENCK. Sculptures ; BOYLE FAMILY : SAMUEL BECKETT. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 20 février.

POP ART. Estampes rares ; COMPOSITIONS A QUATRE MAINS. Artcurial. 9, avenue Matignon (42-99-16-16). Du 23 février au 26 mars.

A PROPOS DE DESSIN. Galerie Adrien Maeght. 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Du 18 février au 10 avril.

OPAMA. Galerie Nikki Marquardt. 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 12 mars.

NICOLA DE MARIA : PETER STAMPFLI. Galerie Lelong. 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Du 18 février au 31 mars.

ALEX KATZ ; BEN. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 16 mars.

LA NOUVELLE GÉNÉRATION ARGENTINE 88. Galerie Beau Lézard, 7, rue Pecquay (42-77-72-77). Du 23 février au 26 mars.

LE BAISER. Comptoir de la photographie. Cour du Bel-Air, 56, rue du faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 10 avril.

ADAMI. Maeght. 36, avenue Matignon (45-62-28-18). Jusqu'au 5 mars.

JEAN ANGUERA. Sculptures. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 4 mars.

ARSLAN. Autoartures. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 27 février.

FRÉDÉRIC BENRATH. Galerie Michel Broomhead. 46, rue de Seine (43-25-34-70). Jusqu'au 15 mars.

JAMES BLOEDE. Galerie Jacqueline Felman, 8, rue Popincourt (47-00-87-71). Jusqu'au 26 mars.

BURATTONI. Parc-Tumulus. Galerie Polaris, 25, rue Michel-Le-Comte (42-72-21-27). Jusqu'au 10 mars.

BOZZOLINI. Galerie Bellint, 28, bis boulevard de Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 27 février.

THIERREY CAUWET. Galerie Alain Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (42-71-83-65). Jusqu'au 26 février.

PHILIPPE COGNEE. Galerie Laage-Salomon. 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 15 mars.

MIGUEL CONDÉ. Galerie Lacourière Frélaut. 23, rue Saint-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Du 23 février au 26 mars.

JOE DOWNING. 40 ans de peinture. Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (45-08-51-25). Jusqu'au 27 février.

DUBUFFET. Sols et terrains. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00) ; Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 5 mars.

FRANÇOISE DUMAYET. Galerie Dumayet, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 14 mars.

ESCARO 87. Galerie d'art satirique Martine Moisan, 5, rue de la Banque (42-97-46-65). Jusqu'au 28 février.

GEORGES FOLMER. Galerie Michèle Heyraud. 5, rue Casimir-Delavigne (46-34-79-92). Jusqu'au 19 avril.

ALBERTE GARIBBO. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 10 mars.

PIERO GUCCIONE. Galerie Claude Bernard. 7 et 9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 19 mars.

CHRISTOPHER HEWETT. Galerie Jacob. 28, rue Jacob (46-33-90-66). Du 23 février au 19 mars.

WIN KNOWLTON. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 27 février.

BOGDAN-KORCZOWSKI. Galerie Aline Vidal, 55, rue Didot (45-43-42-69). Jusqu'au 27 février

LAURA LAMIEL. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 13 février.

PATRICIA LOPEZ-MERINO. 55-57, rue du Montparnasse (42-74-22-02). Jusqu'au 27 février.

CHARLES MAURIN. Sagot-le-Garrec. 24, rue du Four. Jusqu'au 19 mars.

ALEX MYLONA. Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 27 février.

MIMMO PALADINO. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Du 20 février au 18 mars.

MARC RIBOUD. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 5 mars.

CLÉMENT ROSENTHAL. Galerie Leif Stahle. 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 9 avril.

FRED SANDBACK. Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert (42-77-63-60). Jusqu'au 12 mars.

JULIAN SCHNABEL. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33) ; 5, rue du Grenier-Saint-Lazare. Jusqu'au 17 mars.

IRMGARD SIGG. Galerie Darthea Speyer, 6, rue J. Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 27 février.

BARBARA THADEN. Galerie Antoine-Candau, 15-17, rue Keller (43-38-75-51). Jusqu'au 2 mars.

PIERRE TILMAN. Galerie Claude Samuel, 18, place des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 27 février.

JEAN-LOUIS VILA. Galerie l'Aire du Verseau, 119, rue Vieille-du-Temple (48-04-86-40). Du 20 février au 16 mars.

WAKAKO. En quête de clairvoyance. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 29 février.

En région parisienne

BRÉTIGNY. Hyun Soo Choo (peintures) ; Yoshio Enomoto (sculptures). Centre culturel Gérard-Philipe. Rue Henri-Douard (60-84-38-68). Jusqu'au 2 avril.

CERGY-PONTOISE. Dani Karavan. L'axe majeur. Lycée de Cergy-Saint-Christophe, 1, avenue du Jour. Jusqu'au 29 février.

CORBEIL-ESSONNES. Haute Tension. (Dan Flavin, François Morellet, etc.) Centre d'art contemporain Pablo Neruda. 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). Jusqu'au 24 février.

CRÉTEIL. Colette Deblé. Glisse Pacifique. Maison de la culture, place Salvador-Allende (48-98-40-76). Jusqu'au 31 mars.

LA DEFENSE. Le Masque et les cinq mondes. Art 4, 15, place de la Défense. La Défense 4. (47-96-25-49). Jusqu'au 4 avril.

ECOUEN. 10e anniversaire du Musée national de la Renaissance : enrichissement des collections. Château d'Ecouen. Jusqu'au 11 avril.

GARCHES. Les Impressionnistes d'Auvers-sur-Oise. Hall de l'Hôtel de Ville, 2, av. du Maréchal-Leclerc. Jusqu'au 24 février.

HERBLAY. Anne Pesce ; Lazar Cuckovic. Galerie d'art contemporain du centre Saint-Vincent (39-78-93-83). Jusqu'au 12 mars.

IVRY-SUR-SEINE. Konrad Loder ; Jean-Louis Delbes ; Bernard Boyer ; Carte blanche à Olivier Kaeppelin. Centre d'art contemporain. Galerie Fernand Léger. 93, avenue Georges-Gosnat (46-70-15-71). Du 18 février au 31 mars.

JOUY-EN-JOSAS. Ateliers en liberté (L. Faulon ; C. Lucas ; F. Mendras...). Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). Jusqu'au 21 février.

PONTOISE. Les marchés de Pontoise vus par André François. Musée Tavet-Delacour. 4, rue Lemercier (30-38-02-40). Jusqu'au 28 février.

En province

AMIENS. Jean Zuber ; Horst Munch. Maison de la culture. Place Léon-Gontier (22-91-83-36). Jusqu'au 13 mars.

ANGERS. Dix artistes plasticiens contemporains en Anjou. Musée, 10, rue du Musée (41-88-64-65). Jusqu'au 28 février.

BORDEAUX. Gérard Garouste. Musée d'art contemporain. Entrepôt Lainé. Rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 21 février.

BOULOGNE-SUR-MER. Franck Longelin. Galerie les Pipots, 37, rue des Pipots (21-30-28-01). Jusqu'au 28 février.

BOURGES. Donation de Monique et Maurice Estève. Musée Estève. Hôtel des Echevins, 13, rue Édouard-Branly (48-57-81-18).

CALAIS. Bracha Ettinger. Musée des Beaux-Arts et de la dentelle, 25, rue Richelieu. Jusqu'au 4 avril.

CATEAU-CAMBRÉSIS. Regards sur... Musée Matisse. Hôtel de ville (27-84-13-15). Jusqu'au 13 mars.

CLERMONT-FERRAND. Les collections égyptiennes de l'Institut de France. Musée du Ranquet, 1, petite rue Saint-Pierre (73-37-38-63). Jusqu'au 14 mars.

DUNKERQUE. Dessins du Musée des beaux-arts. Musée. Place du Général-de-Gaulle (28-66-21-57). Jusqu'au 11 avril ; **Sabine Weiss. Photographies ; H. Weiss. Peintures.** Musée d'art contemporain (28-59-21-65). Jusqu'au 7 mars.

GAUCHY. Isabelle Waldberg. Sculptures. Galerie de la Maison de la culture. Rue Gabriel-Péri (23-08-66-96). Jusqu'au 4 mars.

GRENOBLE. Tableaux italiens. Panorama du XXe siècle. Musée de peinture et de sculpture. Place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 22 février.

LILLE. L'art de la marqueterie du XIXe siècle à nos jours à Sorrente. Musée de l'Hospice Comtesse. 32, rue de la Monnaie (20-51-02-62). Jusqu'au 14 mars.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Raoul Dufy. Hôtel Donadei de Campredon. Jusqu'au 13 mars.

LONS-LE-SAUNIER. Michel Bouvet. Le langage de l'affichiste. Musée. Hôtel de Ville. Place Perraud (84-47-26-93). Jusqu'au 14 mars.

LYON. Alain Pouillet. Musée Saint-Pierre, 16, rue du Président-Herriot (78-30-50-66). Jusqu'au 29 février. **MANESSIER. ELAC.** Centre d'échanges de Perrache. Du 19 février au 4 avril.

MACON. Richard Duncan. Ecole des Beaux-Arts. Cours Moreau (85-38-09-15). Jusqu'au 19 février.

MARCQ-EN-BARŒUL. Chefs-d'œuvre néo-impressionnistes. Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 21 février.

MARSEILLE. La peinture en Provence au XVIe siècle. Jusqu'au 21 février : **Entrevues citadines. Les Flamands à Marseille.** Jusqu'au 20 mars. Centre de la Vieille-Charité. (91-90-81-92) ; **Eduardo Arroyo, Berlin-Tanger-Marseille.** Jusqu'au 18 avril. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75). **400 millions d'années d'histoire de la Provence.** Musée d'histoire. 3, rue Colbert (91-90-32-71). Jusqu'au 26 mars.

MORLAIX. Jean Le Gac. Musée des Jacobins. Rue des Vignes (98-88-68-88). Jusqu'au 22 février.

MULHOUSE. La manufacture Haussmann entre 1775 et 1830. Musée de l'impression sur étoffes. 3, rue des Bonnes-Gens (89-45-51-20). Jusqu'au 17 avril. **L'amour de l'estampe.** Musée des beaux-arts. 4, place Guillaume-Tell (89-32-58-46). Jusqu'au 12 mars.

NANTES. La nouvelle peinture allemande dans la collection Ludwig Aix-la-Chapelle. Musée des Beaux-Arts. 10, rue Georges-Clemenceau (40-74-53-24). Jusqu'au 13 mars.

NICE. Enzo Cucchi. Testa. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (93-62-31-24) : Galerie d'art contemporain des musées de Nice, 59, quai des Etats-Unis (93-62-37-11). Jusqu'au 21 février.

NIORT. Jean Hélion. Le Moulin du Roc. Centre d'action culturelle, 9, boulevard Main (49-79-29-27). Jusqu'au 21 février.

ORLÉANS. Petter Briggs. Dix ans de sculpture. Centre d'art contemporain. Carré Saint-Vincent (38-62-45-68). Jusqu'au 5 mars.

RENNES. Riopelle. Autour d'un tableau. Jusqu'au 29 février ; **TAL COAT. Rétrospective des dessins et œuvres sur papier.** Jusqu'au 20 mars. Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola (99-28-55-85) ; **Braco Dimitri Jevic.** Halle d'art contemporain. Place Honoré-Commeurec (99-78-18-20). Jusqu'au 12 mars.

SAINT-ÉTIENNE. L'Art en Europe 1945-1953. Musée d'art moderne. La Terrasse (77-93-59-58). Jusqu'au 28 février.

SAINT-PRIEST. Jean Raine. Rétrospective 1944-1986. Centre culturel Théo-Argence. Place Ferdinand-Buisson (78-20-02-50). Jusqu'au 1er avril.

STRASBOURG. Hommage à Robert Heitz. Palais Rohan. Salle des Conférences. 2, place du Château. Jusqu'au 13 mars ; **Gérard Haug. Rétrospective.** Ancienne boucherie. 3, place de la Grande-Boucherie. Jusqu'au 21 février ; **Présences.** Ancienne douane, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons. Jusqu'au 28 février ; **Wols. Photographies.** Transit, 4, place d'Austerlitz (88-35-24-21). Jusqu'au 27 février.

TOULON. Création photographique en France. Le corps, la galère : noir et blanc. Musée municipal. 20, bd du Maréchal-Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 30 avril.

TOULOUSE. Le trésor de Garonne. IIe siècle après Jésus-Christ. Musée Saint-Raymond. Place Saint-Sernin (61-22-29-22). Jusqu'au 15 mai.

TOURCOING. Josef Albers. Musée des beaux-arts. 2, rue Paul-Doumer (20-25-38-92). Jusqu'au 3 avril.

TOURS. Combas 84 ; Hervé Di Rosa ; Georges Autard. Centre de création contemporaine. Rue Racine (47-66-50-00). Jusqu'au 20 mars.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Collection Agnès et Frits Becht. Musée d'art moderne. Allée du Musée (20-05-42-46). Jusqu'au 11 avril.

VILLEURBANNE. La collection d'art contemporain du Musée de Saint-Etienne. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 21 février.



THÉATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de relâche et les dates de première sont indiqués entre parenthèses.)

CE SOIR, RAPT A LA SOCIÉTÉ DES LOISIRS. Café de la danse (43-57-05-35), jeu., sam., lun. 15 h ; mer., ven., dim., mar. 20 h (17).

ANACAONA. Chaillot. Grand Théâtre (47-27-81-15), jeu., ven., sam 20 h 30 ; dim. 15 h (18).

LE TRAGIQUE DESTIN D'UN HÉROS DE VERRE. Chaillot. Grand Foyer (47-27-81-15), mer., jeu., ven., mar. 14 h 30 ; sam. 15 h ; mar. 10 h (17).

ALOISE. Centre culturel suisse (42-71-44-50), lun. 20 h 30 ; dim. 17 h (18).

VISIONS (Jean Tardieu à Montreuil). Montreuil. Studio Théâtre (48-58-65-33), lun., mar. 20 h 30 (22).

PROUST : J'AVAIS TOUJOURS QUATRE ANS POUR ELLE. Théâtre de la Huchette (43-26-38-99), 21 h 30 (22).

ORGIE. Cartoucherie. Théâtre de la Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 (23).

LA NUIT DU VÉRIFICATEUR. Théâtre Essaion de Paris. Salle I (42-78-46-42), 20 h 30 (23).

LA PRINCESSE MALEINE. Théâtre national de Chaillot. Théâtre Gémier (47-27-81-15), 20 h 30 (23).

L'ANNONCE FAITE A MARIE. Théâtre 14 Jean-Marie Serreau (45-45-49-77), 20 h 45 (23).

LA ROUTE DES CHARS. Bobigny. Maison de la culture (48-31-11-45), 21 h (23).

LE MISANTHROPE. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15). Grand Théâtre, 20 h 30 (en alternance avec Anacaona) (23).

▷ : Ne sont pas jouées le mercredi.
◇ : Horaires irréguliers.

Les salles à Paris

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). ◇ Les Bâtisseurs d'empire : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). ◇ Le Vœu : 20 h 30 (Ven., sam., lun. dernière), dim. 17 h. Rel. dim. soir, jeu.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ▷ Offre d'emploi : recherchons dieux diplomés : jeu., ven., sam. (dernière) 20 h 45.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ▷ Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, mer.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ATALANTE (46-06-11-90). ◇ Rosel, suivie de Douce Nuit : 20 h 30 (Ven., sam.), dim. (dernière) 17 h. Rel. jeu.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. ◇ Agiavaine et Sélysette : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). Salle Louis Jouvet. Gertrud : 20 h 30. Rel. dim., lun.

BATACLAN (47-00-30-12). ▷ Match d'improvisation : lun. 21 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Bacchus : 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). ◇ Trois sous pour mes dessous : 20 h 30 (Jeu. dernière). ▷ Les samedis qui chantent ; sam. 16 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◇ le Chant profond du Yiddishland : 17 h. Ce soir, rapt à la société des loisirs (Préface nº6) : 20 h, jeu., sam., lun. 15 h. ◇ La Trilogie des mythes : 22 h (Jeu., ven.). ▷ Les Nouvelles du dimanche : dim. 17 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ▷ Iphigénie : ven., sam., mar. 20 h 30, lun. (suivie du dîner) 19 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). ▷ Volpone ou le renard : jeu., ven., sam. 20 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-48-04-17). ▷ Mozart au chocolat : mar. 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). ▷ Orgie : mar. 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50). ▷ Aloïse : jeu., ven., sam., mar. 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Extraordinaire Monsieur Nicolas : 20 h 45, sam. 17 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). *Grand Théâtre.* Le Candidat : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar. La Galerie. L'Autre : 20 h 30. Rel. dim., lun. La Resserre. Les Femmes dénaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Flora Tristan : 20 h 30. Rel. dim., lun.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ▷ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plait ! : 21 h, sam. 19 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Esther : 14 h, dim. 20 h 30. ◇ La guerre de Troie n'aura pas *lieu : 20 h 30 (Ven., sam., représentation* ouverte, mar.). ▷ La Poudre aux yeux, suivi de Monsieur de Pourceaugnac (au même programme) : jeu., lun. 20 h 30, dim. (représentation ouverte) 14 h. Monsieur de Pourceaugnac (avec au même prog. la poudre aux yeux) : jeu., lun. 20 h 30, dim. (représentation ouverte) 14 h. Rotrou, la bague de l'oubli : lun. 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). ▷ Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). ◇ Best of Schlomo : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ELDORADO (42-49-60-27). ◇ Aventure à Tahiti : 15 h, jeu., ven., sam. 15 h, dim. 14 h et 17 h, sam. 20 h 30.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). ◇ le Théâtre récit : 18 h 30 (Ven.). ◇ Mchouga Maboul : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière). ▷ Contes : mar. 18 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Ames nues : 18 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Des oranges et des ongles : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. ▷ La Nuit du vérificateur : mar. 20 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim., lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 21 h, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30. Rel. *dim., lun.*

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Backstage : 20 h 30, dim. 18 h 30. Rel. dim. soir, lun.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Chanson du mal-aimé : 19 h. Rel. dim., lun. Ne pas dépasser la dose prescrite : 20 h 30. Rel. dim., lun. Double je : 22 h 15. Rel. dim., lun.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. ▷ Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : lun., mar. 21 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30. Rel. dim., lun.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Jean Lapointe dans son nouveau spectacle Attendrire : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ▷ L'Etonnante Famille Bronté : jeu., ven., sam. 21 h, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar., mer.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). Le Président Schreber, d'après les mémoires d'un névropathe : 18 h. Le Roi Lear : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

LIEU DE RENDEZ-VOUS POUR SE RENDRE A LA CACHE (43-46-66-33). Drapeau noir : 20 h. Rel. dim., lun.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Rel. dim. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 20. Rel. dim. La Ronde : 21 h 30. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ▷ René Tavernier (lectures rencontres) : mar. 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). L'Ile des chèvres : 20 h 30. Rel. dim., lun. ▷ Line ou le premier : sam., mar. 22 h. Rel. dim.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir., lun.

MATHURINS (42-65-90-00). Monsieur Vénus ou le Rêve fou de Louis II de Bavière : 20 h 30. Rel. dim.

MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir., lun.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public nº1 : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MOGADOR (42-85-28-80). ◇ Cabaret : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 15 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MOUFFETARD (43-31-11-99). ◇ Fra Sylvère : 20 h 45 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 15 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h, ven. 18 h. Une soirée pas comme les autres : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ODÉON (COMÉDIE-FRANCAISE) (43-25-70-32). Mort d'un commis voyageur : 20 h, dim. 14 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 18 h 30. ▷ Collège de théâtre : lun. 18 h. Semaine des auteurs : mar. 18 h 30.

OLYMPIA (42-61-82-25). ▷ Profession imitateur !... et en plus... : mar. 20 h 30.

OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). ▷ *L'Orage (Katya Kabanova)* : jeu., sam. 19 h 30, lun. 20 h.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). ▷ La Madeleine Proust à Paris : ven., sam., lun., mar. 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, mer., jeu. (exceptionnellement). Show Chiche : 20 h 30. Rel. mer., dim.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). ◇ L'Affaire du courrier de Lyon : 14 h, dim. 14 h, sam. 15 h et 20 h 30, dim. (dernière) 18 h 30, jeu. (au profit des restos du cœur), ven., sam. 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Tchekhov docteur Raguine : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 20 h 45, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). ◇ Une passion dans le désert : 19 h (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 15 h. ◇ Madame de la Carlière : 21 h (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 17 h.

RANELAGH (42-88-64-44). ◇ Phèdre (en alternance) : 21 h (Jeu., ven.), dim. 14 h 30. ▷ Opéra-Valise : jeu., ven., sam., mar. 19 h 45, dim. 21 h. Rel. lun. Le Misanthrope (en alternance) : sam., lun., mar. 21 h, dim. 17 h 30.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Des sentiments soudains : 20 h 45, sam., dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Eléphant Man : 20 h 30, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Un délire très mince : 18 h 30. Rel. dim., lun. Divas sur canapé : 20 h 30. Rel. dim., lun.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Nuit d'amour : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). ▷ L'Annonce faite à Marie : mar. 20 h 45.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Flagrant Délire : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Spectacle obligatoire : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65). ◇ Le Scorpion : 20 h 30 (Jeu.).

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). ▷ La Légende dorée : jeu., ven., sam. 21 h, dim. 17 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ Pinpin peint Monroë : 22 h (Jeu., ven., mar.), sam., dim. 18 h 30. Salle I. ◇ L'Etranger : 20 h 30 (Sam., mar.), dim. 15 h. Salle II. ◇ Kes : 20 h 30, dim. 17 h. ▷ L'Ecume des jours : jeu., ven. 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h. Les Bonnes : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). ◇ Le Pont des soupirs : 15 h 30, dim. 15 h 30, jeu., ven., sam., mar. 20 h 30.

THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). ▷ Orphée et Eurydice : jeu., sam., mar. 20 h 30.

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-99). Comment est le printemps là-bas ? : 20 h 30. Rel. dim.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Rel. dim., lun. Chabrol joue intensément : 21 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Toute différente est la langouste : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. Le Tragique Destin d'un héros de verre : 14 h 30, jeu., ven., mar. 14 h 30, sam. 15 h, mar. 10 h. Rel. dim., lun. ▷ Le Misanthrope : mar. 20 h 30. Anacaona : jeu., ven., sam 20 h 30, dim. 15 h. Poésie : lun. 20 h 30. La Princesse Maleine : mar. 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Le Public : 20 h 30, sam. 15 h. Rel. dim. Petite salle. Une visite inopportune : 21 h, sam. 15 h 30. Rel. dim.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Vallon : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. Une heure avec : Andromaque : 18 h 30, dim. 19 h. Rel. sam., lun. Le Dialogue dans le marécage : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Bruno Coppens : 20 h. Rel. dim., lun. Plait it Again le spectacle qui rend fou : 21 h 30. Rel. dim., lun. ▷ Arrivez les filles : ven., sam. 18 h 30. La Timbale : sam. 15 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). ▷ Profession imitateur ! Et en plus... : jeu., ven., sam. 20 h 30. Rel. dim., lun.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Rebelle : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ZÈBRE (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. Rel. dim., lun. Hors de chez soi : 20 h 30. Rel. dim., lun. le Nécrophile : 21 h 30. Rel. dim.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-28). ▷ Zingaro : ven., sam., lun., mar. 20 h 15.

Région parisienne

ANTONY (THÉATRE FIRMIN GÉMIER) (46-66-02-74). La Comédie des erreurs : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ASNIÈRES (CENTRE CULTUREL) (47-33-69-36). ▷ Comme on regarde tomber les feuilles : lun. 20 h 30.

AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES PRÉVERT) (48-68-00-22). ▷ Les Masques : jeu. 21 h. Comme on regarde tomber les feuilles : ven. 21 h, dim. 16 h.

BEYNES (LA BARBACANE) (34-89-55-99). ▷ Moby Dick : sam. 21 h.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). ◇ Le Cid : 21 h (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 16 h. ▷ La Route des chars : mar. 21 h.

CHATILLON (THÉATRE DE CHATILLON GRANDE SALLE) (46-57-22-11). ▷ Plaisirs d'amour : jeu., ven., sam., mar. 21 h. Rel. dim., lun.

CLAMART (CENTRE CULTUREL JEAN ARP) (46-45-11-87). ▷ La Chasse aux corbeaux : mar. 20 h 30.

CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (48-99-18-88). Petite salle. Mercier et Camier : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., jeu. ▷ Le Nozze Di Figaro de Mozart : ven., mar. 20 h 30, dim. 15 h 30.

GENNEVILLIERS (THÉATRE DE GENNEVILLIERS) (47-93-26-30). Hecube : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

LE BOURGET (1000 CLUBS). (48-38-44-85). ▷ Les Cavaliers du chaos : sam. 21 h.

LE PERREUX (CENTRE CULTUREL DES BORDS DE MARNE) (43-24-54-28). ▷ Le Tour du monde en quatre-vingts voix : ven. 20 h 30.

MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). A la septième heure de la pleine lune : 20 h 30, dim. 18 h 30.

MARLY-LE-ROI (MAISON JEAN VILAR) (39-58-74-87). ▷ Pierre Desproges se donne en spectacle : ven. 21 h.

MONTREUIL (STUDIO THÉATRE-TEM) (48-58-65-33). ▷ Visions (Jean Tardieu à Montreuil) : lun., mar. 20 h 30.

NANTERRE (THÉATRE PAR LE BAS) (47-78-70-88). ◇ Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h 45 (Jeu., ven., sam. dernière).

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). ◇ Jonatan, le mal : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

NEUILLY-SUR-SEINE (THÉATRE DE NEUILLY) (47-45-75-80). ▷ Tartuffe : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h 30.

ORLY (SALLE ARAGON-TRIOLET) (48-92-33-66). ▷ Jean-Sébastien ou la mémoire d'un ruisseau : mar. 20 h 30, lun., mar. 14 h 30. L'Etranger : ven. 20 h 30.

RUEIL-MALMAISON (CENTRE EDMOND ROSTAND) (47-51-85-45). ▷ Antigone : ven. 21 h.

SAINT-CLOUD (CENTRE CULTUREL DES 3 PIERROTS) (46-02-70-40). ▷ Comme on regarde tomber les feuilles : jeu. 21 h.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (ROND-POINT LIBERTÉ) (48-89-99-10). ▷ Quinconx : mar. 21 h. Clérambard : sam. 21 h.

SAVIGNY-LE-TEMPLE (MAISON JACQUES PRÉVERT) (60-63-28-24). ▷ Epoque épique : sam. 21 h.

VANVES (THÉATRE LE VANVES) (46-45-46-47). ▷ Rodogune : jeu., ven. 20 h 30.

VERSAILLES (THÉATRE MONTANSIER) (39-50-71-18). ▷ Clérambard : ven. 21 h.

VILLEJUIF (THÉATRE ROMAIN ROLLAND) (47-26-15-02). ▷ Fastoche : dim. 15 h.

VINCENNES (I.V.T.) (43-65-63-63). Album : 20 h 30, sam. 16 h 30 et 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

VINCENNES (THÉATRE DANIEL SORANO) (48-08-60-83). La Fontaine, séance tenante : 21 h, dim. 18 h. Rel. dim. soir, lun., mar., sam.

Music Hall

AU GRAND REX (42-21-11-11). Julien Clerc. Jusqu'au 28 fév. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 16 h dim.

BATACLAN (47-00-55-22). Jean Guidoni. Jusqu'au 19 mars. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Dolorès March. Jusqu'au 27 fév. 22 h 45 lun., mar. Chants espagnols et brésiliens.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Zizi Jeanmaire. Jusqu'au 28 *fév.* 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 15 h sam. ; 16 dim. Spectacle récital.

DEJAZET-TLP (42-74-20-50). Lionel Rocheman. Jusqu'au 20 fév. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam (dernière). « Schlomo ».

OLYMPIA (42-61-82-25). Inxs. 20 h jeu. (Cruzados : première partie). Karim Kacel. Jusqu'au 25 fév. 20 h 30 mar. (première). (Didier Gustin : première partie).

PALACE (42-46-10-87). Soirée French Kiss : le groupe Mikado. 1 h mer.

CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

MERCREDI

Les Quatre Cents Coups (1969), de François Truffaut, 16 h ; Rébellion (1977-1978, v.o.), de Lester-James Peires, 19 h ; le Roi dieu (1975, v.o.), de Lester James Peries, 21 h 15.

JEUDI

Le Signe du lion (1962), de Eric Rohmer, 16 h ; Entre deux mondes (1966, v.o.), de Lester-James Peries, 19 h ; le Trésor (1970, v.o.), de Lester James Peries, 21 h.

VENDREDI

Paris nous appartient (1960), de Jacques Becker, 16 h ; Morts parmi les vivants (1960), de Salah Abou Seif, 19 h ; Et vint le jour de la vangeance (1964, v.o.s.t.f.), de Fred Zinnemann, 21 h 30.

SAMEDI

A bout de souffle (1959), de Jean-Luc Godard, 15 h ; les Bonnes Femmes (1960), de Claude Chabrol, 17 h ; le Désir et la Corruption (1975, v.o.s.t.f.), de Ivan Passer, 19 h ; Goha (1958), de Jacques Baratier, 21 h.

DIMANCHE

Lawrence d'Arabie (1962, v.o.s.t.f.), de David Lean, 15 h ; Un homme dans notre maison (1961, v.o.s.t.f.), d'Henri Barakat, 19 h ; Une saison italienne (1984, v.o.s.t.f.), de Pupi Avati, 21 h 30.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Morts parmi les vivants (1960), de Salah Abou Seif ; Et vint le jour de la vangeance (1964, v.o.s.t.f.), de Fred Zinnemann ; le Désir et la Corruption (1975, v.o.s.t.f.), de Ivan Passer ; Goha (1958), de Jacques Baratier ; Lawrence d'Arabie (1962, v.o.s.t.f.), de David Lean ; Un homme dans notre maison (1961, v.o.s.t.f.), d'Henri Barakat ; la Fête à Henriette (1952), de Julien Duvivier, 16 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-35-57)

MERCREDI

Fin de fête (1960, v.o.s.t.f.), de Leopoldo Torre-Nilsson, 15 h ; Chimimoryo (1971, v.o.s.t.f.), de Ko Nakahira, 17 h ; les Deux Timides (1928), de René Clair, 19 h 15.

JEUDI

Le Chef (1958, v.o.), de Fernando Ayala, 15 h ; Traquenard (1962, v.o.s.t.f.), de Hiroshi Teshigawara, 17 h ; Figaro (1928), de Gaston Ravel, 19 h.

VENDREDI

Vidas Secas (1963, v.o.s.t.f.), de Nelson Pereira Dos Santos, 15 h ; la Mariée des Andes (1966, v.o.s.t.f.), de Susumu Hani, 17 h ; Madame Sans-Gêne (1911), de Henri Desfontaines et André Calmettes, 19 h ; le Commissaire est bon enfant (1935), de Jacque Becker et Pierre Prévert, 19 h.

SAMEDI

Toute nudité sera châtiée (1973), d'Arnaldo Jabor, 15 h ; l'Ange rouge (1966), de Yasuzo Masumura, 17 h ; Un chapeau de paille d'Italie (1927), de René Clair, 19 h ; l'Empereur du Nord (1973, v.o.s.t.f.), de Robert Aldrich, 21 h.

DIMANCHE

La Grande Ville (1966, v.o.s.t.f.), de Carlos Diegues, 15 h ; Rashomon (1950, v.o.s.t.f.), d'Akira Kurosawa, 17 h ; le Malade imaginaire (1935), de Jaquelux et Marc Merenda, Molière (1955), de Norbert Tildian, 19 h ; Austerlitz (1960-1980), d'Abel Gance, 21 h.

LUNDI

Jardim de Guerra (1968, v.o.), de Meville Duarte d'Almeida, 15 h ; Pandémonium (1971, v.o.s.t.f.), de Toshio Matsumoto, 17 h ; la Dame aux Camélias (1911), de Henri Pouctal et André Calmettes, Britannicus (1912), de Camille Morlhon, Jeanne Doré (1916), de Louis Mercanton, 19 h 30.

MARDI

Relâche.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

MERCREDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Cria Cuervos (1976, v.o.), de Carlos Saura, 14 h 30 ; A un dios desconocido (1977, v.o.), de Jaime Chavarri, 17 h 30 ; Bearn (1983, v.o.), de Jaime Chavarri, 20 h 30.

JEUDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : la Sabina (1979, v.o.), de José Luis Borau, 14 h 30 ; le Chevalier du Dragon (1985, v.o.), de Fernando Colomo, 17 h 30 ; la Ville brûlée (1976, v.o.), d'Antoni Ribas, 20 h 30.

VENDREDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : la Busca (1966, v.o.), d'Angelino Fons, 14 h 30 ; Truhanes (1983, v.o.), de Miguel Hermoso, 17 h 30 ; Los Golfos (1959, v.o.), de Carlos Saura, 20 h 30.

SAMEDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : l'Esprit de la ruche (1973, v.o.), de Victor Erice, 14 h 30 ; Los Tarantos (1962, v.o.), de Francisco Rovira Beleta, 17 h 30 ; Vivre vite (1980, v.o.), de Carlos Saura, 20 h 30.

DIMANCHE

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : l'Année des lumières (1986), de Fernando Trueba, 14 h 30 ; les Longues Vacances de 36 (1976, v.o.), de Jaime Camino, 17 h 30 ; Feroz ! (1984, v.o.), de Manuel Gutierrez Aragon, 20 h 30.

LUNDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Arrebato (1979, v.o.), d'Ivan Zulueta, 14 h 30 ; Raza, el espiritu de Franco (1977, v.o.), de Gonzalo Herralde, 17 h 30 ; Mon général (1987, v.o.), de Jaime de Arminan, 20 h 30.

MARDI

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE
(40-26-34-30)

MERCREDI

Variétés : Scopitones, les Raisins verts (1963) de Jean-Christophe Averty, 12 h 30 ; Spécial scolaires : Jour de classe (1972) de Jouf, Nous les gosses (1941) de Louis Daquin, 14 h 30 ; Rétrospective : Actualités Gaumont, 17 h ; Concerto : Bande-annonce : Parking, les Demoiselles de Rochefort (1967) de Jacques Demy, 18 h ; Musiques d'ailleurs : Karim Kacel du blues (1983) de B. Godard, Afrique-en-Seine (1984) de F. Hauser, Vive la Concorde (1985) de A. Perrisson, 20 h ; Music-Hall : Actualités Eclair, Dernier récital Frères Jacques (1979), la Crise est finie (1934) de R. Siodmak, 21 h.

JEUDI

Paris-Rengaine : A la Varenne (1933), Paris-Béguin (1931), 14 h 30 ; Souvenirs, souvenirs : Johnny Halliday : vingt ans de rock (1980), Souvenirs, souvenirs (1986) de Ariel Zeitoun, 17 h ; Chansonnette : le Mal de Paris (1985) de P. Zeyen, Bande-annonce : faubourg Montmartre (1931), Rigolboche (1936) de Christian-Jaque, 18 h ; Nuit de Gala : la Plus Belle Nuit (1963) de R. Alexandre, Griseries (1955) de J. Cromwell, 20 h ; Rétrospective : muet : Actualités Gaumont, Bâtir (1928) de Pierre Chenal, la Glace à trois faces (1927) de Jean Epstein, 21 h ; Music-Hall.

VENDREDI

Baker-solo : Actualités Gaumont, Joséphine Baker, Zouzou (1934) de Marc Allégret, 14 h 30 ; Actualités Eclair, Dernier récital Frères Jacques (1979), la Crise est finie (1934) de R. Siodmak, 17 h ; Yé-Yé : Actualités Gaumont, le Tour de chant de Sylvie Vartan (1983), Scopitone Halliday, Paris, jeunesse et rock'n roll (1966), Cherchez l'idole (1963) de M. Boisrond, 18 h ; Diva : Leçon des ténèbres (1985) de D. Delouche, la Dame de Montecarlo (1980) de Delouche, Divine (1975) de D. Delouche, 20 h ; Soupir : Publicités, Michel Jonasz (1983), Golden Eighties (1985) de Chantal Akerman, 21 h.

SAMEDI

Rétrospective : Actualités Gaumont, 13 h 30 ; Ballade : Montmartre nocturne (1954) de J.-C. Bernard, le Chanteur de Mexico (1956) de R. Pottier, 14 h 30 ; Cabaret : la Nuit des cabarets (1951) de R. Alexandre, Clémentine Tango (1982) de Caroline Roboh, 17 h ; Variations : Actualités Gaumont, Maurice Chevalier (1966), la Rue de la Gaîté (1963) de Drot, Edith Piaf, quatre ans déjà (1961) de Blistène, 18 h ; Yé-Yé : Actualités Gaumont, le Tour de chant de Sylvie Vartan (1983), Scopitone Halliday, Paris, jeunesse et rock'n roll (1966), Cherchez l'idole (1963) de M. Boisrond, 20 h ; Mélodie : Paris la belle (1928-1959) de Pierre Prévert et Marcel Duhamel, French-Line (1954) de Lloyd Bacon, 21 h.

DIMANCHE

Montand de tous temps : Montand de mon temps (1974) de Jean-Christophe Averty, la Solitude du chanteur de fond (1974) de Chris Marker, 14 h 30 ; Concerto : Bande-annonce : Parking, les Demoiselles de Rochefort (1967) de Jacques Demy, 17 h ; Can-Can : Bande-annonce : la Vie parisienne, la Valse de Paris (1949) de M. Achard, 18 h ; Romance : les Paris du cœur (1986) de Jean Richard, Romance de Paris (1941) de Jean Boyer, 20 h ; Show-biz : 33 tours et puis s'en vont (1955) de H. Champetier, Tout le monde il est beau... (1972) de Jean Yanne, 21 h ; le Chanteur de Mexico (1956) de R. Pottier, 18 h.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Soupir : Publicités, Michel Jonasz (1983), Golden Eighties (1985) de Chantal Akerman, 14 h 30 ; Caf'Conc' : Actualités Gaumont, Un roi du caf'conc' : voilà Fragson (1969) de Jean-Christophe Averty, 17 h ; Ballade : le Vrai Paris (1932) de J.C. Bernard, 18 h ; Variations : Actualités Gaumont, Maurice Chevalier (1966), la Rue de la Gaîté (1963) de Drot, Edith Piaf, quatre ans déjà (1961) de Blistène, 20 h ; Cabaret : la Nuit des cabarets (1951) de R. Alexandre, Clémentine Tango (1982) de Caroline Roboh, 21 h.

LES FILMS NOUVEAUX

BERNADETTE. Film français de Jean Delannoy : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA COLOMBE SAUVAGE. Film soviétique de Sergueï Soloviev, v.o. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SUR LA ROUTE DE NAIROBI. Film britannique de Michael Radford, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TROIS HOMMES ET UN BÉBÉ. Film américain de Leonard Nimoy, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ANGE GARDIEN (Youg., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ARBRE DU DÉSIR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BABY BOOM (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIRD NOW (Fr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

CANDY MOUNTAIN (Fr.-Can.-Suis., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

COBRA VERDE (All., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

CREEPSHOW 2 (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DANDIN (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EL SUR (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

EN TOUTE INNOCENCE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

GARDENS OF STONE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

GOOD NIGHT, MOTHER (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

HAMBURGER HILL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HOME OF THE BRAVE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

IN THIS OUR LIFE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES INNOCENTS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES KEUFS (Fr.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MAURICE (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

PACTE AVEC UN TUEUR (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE PROVISEUR (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

RETOUR SUR TERRE : STAR TREK IV (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ROBOCOP (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SAXO (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

TOO MUCH ! (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN AMOUR A PARIS (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

UNE FEMME HONNÊTE (Chin., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

WALL STREET (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

Y'A BON LES BLANCS (Fr.-It.-Esp.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

YAM DAABO, LE CHOIX (Burkina-Faso, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

YEELEN (malien, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).





● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

JOHN JAMESON 10, rue des Capucines, 2e 40-15-00-30/40-15-08-08	T.l.j.	Au 1er ét., le premier restaur. irlandais de Paris, déj., dîners, spécial. de saumon fumé et poissons d'Irlande, menu dégust. à 95 F net. Au rez-de-ch., KITTY O'SHEAS : « Le vrai pub irlandais », ambiance ts les soirs av. musiciens. Le plus gr. choix de whiskeys du monde. Jusq. 2 h du mat.
RELAIS BELLMAN 37, rue François-Ier, 8e	47-23-54-42 F. sam., dim.	Jusqu'à 22 h 30. Cadre entièrement rénové. Salle climatisée. Cuisine française traditionnelle. Les RAVIOLES DU ROYANS. Sole aux courgettes. FILET A L'ESTRAGON. Gâteau du jour.
COPENHAGUE 142, Champs-Élysées, 8e	43-59-20-41 F. dim.	De midi à 22 h 30. Spécialités DANOISES et SCANDINAVES, CANARD, SALE, SAUMON mariné à l'aneth, MIGNONS DE RENNES au vinaigre de pin.
LUDMILA PAVILLON RUSSE 45, rue François-Ier, 8e	47-20-60-69 F. dim.	Le restaurant russe du TOUT-PARIS. Dîners, Soupers dans une ambiance russe avec LUDMILA et ses chanteurs-guitaristes.
CLOSERIE SARLADAISE 94, boulevard Diderot 12e	43-46-88-07 Tous les jours	SPÉCIALITÉS DU PÉRIGORD Déjeuners d'affaires - Dîners - Salons pour groupes
LE PRESBOURG 3, av. de la Grande-Armée 16e	45-00-24-77 Ts les jrs	Accueil NON STOP jusqu'à 1 h du matin. Une table gastron., avec vue sur l'Arc de Triomphe, que tout Parisien se doit de découvrir. Plats du terroir. Fruits de mer. Poissons fins. Langoustes et homards du vivier. Terr. Déj. d'aff. Menu à 92 F + carte.
ANNICK et FRANCIS VALLOT au SANTENAY 75, avenue Niel, 17e	42-27-88-44	Près de l'Étoile. Décor Napoléon III. Menu à 230 F net, vin et serv. com. Salon particulier. Spéc. de poissons. Déjeuners d'affaires. Dîners aux chandelles. F. dim. soir et lundi.

RIVE GAUCHE

AUBERGE DES DEUX SIGNES 46, rue Galande, 5e	T.l.j. 43-25-46-56 et 00-46	« LE DEUX SIGNES NOUVEAU est arrivé ». Menu à 150 F. prix moyen à la carte 350 F TTC. Salon de 20 à 80 personnes. Carte de musique. Parking rues Lagrange et Notre-Dame.
LE SYBARITE 6, rue du Sabot, 6e	F/sam. midi et dim. 42-22-21-56	AU CŒUR DE ST-GERMAIN-DES-PRÉS. Maison du XVIe s. Déj. d'affaires, dîners aux chandelles. Spéc. françaises. Nouvelle carte. Menu à 165 F. PLATS CANAILLES.
CHEZ FRANÇOISE Aérogare des Invalides, 7e	47-05-49-03 F. dim. soir et lundi soir	Toujours son MENU PARLEMENTAIRE à 120 F service compris. Parking assuré devant le restaurant : face au no 2, rue Fabert.
RESTAURANT THOUMIEUX 79, rue Saint-Dominique, 7e	47-05-49-75	Spécialité de confit de canard et de cassoulet au confit de canard. Service jusqu'à 22 h 30. Ouvert dimanche. Fermé lundi.
RAVI 50, rue de Verneuil, 7e	42-61-17-28 Tous les jours	L'INDE raffinée. Bois sculpté. Cadre luxueux. Le seul restaurant « en France » étoilé au Bottin Gourmand en 1987 et 1988.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA TOUR D'ARGENT

NOUVEAU DÉCOR
VUE PANORAMIQUE – JARDIN D'HIVER.
Poissons et plats traditionnels.
BANC D'HUITRES TOUTE L'ANNÉE.
T.l.j. de 11 h 30 à 2 heures du matin.
6, place de la Bastille, 43-42-90-32.
HUITRES à EMPORTER OUV. par l'écailler.

LES JARDINS DU MINITEL 23, r. du Départ (gare Montpar.) 14e	43-35-09-63 F. sam. midi et dim.	Le restaurant de la communication. 25 minitels gratuits. Cuis. gastro. MENU à 90 F, 120 F, 200 F. Carte. Menu minceur. Carte de nuit à part. de 23 h.

MUSIQUE

Les concerts

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Ewa Podles, (mezzo-soprano), accompagnée par J. Marchwinski (p.). 20 h 30, lun. Œuvres de Rossini, Moussorgski, *Karlowitz, Britten et De Falla.*

ÉGLISE AMÉRICAINE DE PARIS 18 h dim. (entrée libre). Gisèle et Chantal Andranian. Récital de piano à quatre mains. Œuvres de Bellini, Brahms, Strauss, Fauré, Gershwin, Jollin et Garner.

ÉGLISE DES BILLETTES (48-87-92-05). 10 h dim. Markus Goecke (orgue). Œuvres de Buxtehude et Bach. Entrée libre. – 17 h dim. Philip Bride.

ÉGLISE DE LA MADELEINE (39-61-12-03). 18 h 30 mar. Ensemble instrumental de la Madeleine. Dir. par J. Havard de la Montague, avec E. Madelon (soprano), O. Clemence (hb.), Ph. Brandeis (orgue) et J.-L. Serre (b.). Œuvres de Pachelbel, Marcello et Albinoni. 40 F, 30 F.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS (43-96-48-48). 21 h mar. Orchestre de chambre Bernard Thomas. « Requiem » de Mozart. FNAC.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE (43-96-48-48). 20 h 30 ven., sam. Les Trompettes de Versailles.» Œuvres de Vivaldi, Haendel, Bach, Lully et Telemann. 75 F, 50 F.

ÉGLISE SAINT-MERRI (entrée libre). 21 h. Ensemble instrumental Furlane. Œuvres de Bach, Albinoni et Haendel. – Ensemble vocal argentin Opusy, 16 h, dim. Musique populaire d'Amérique latine.

ÉGLISE SAINT-ROCH (42-61-93-26). 20 h 30, lun., mar. (dernière). Solistes de l'Orchestre français d'oratorio, Dir. par J.-P. Loré, la chorale Elisabeth Brasseur, dir. par M. Aunay, avec J. Martin (récitant), A. Marbeau (la pythonisse), C. Laporte (soprano), C. Cardin (mezzo) et H. Lamy (ténor). « Le Roi David », d'A. Honegger - R. Morax. 100 F, 85 F, 60 F. FNAC + agences.

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN (entrée libre). 16 h 30 dim. Claire Chassin. *Œuvres de Radulescu, Darasse, Jolas et Bosseur.*

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 17 h dim. Ensemble de la région d'Egypte, jusqu'au 21 févr., Chants sacrés de la confrérie Chazili « le Mounched ». Ensemble de Mizmar et de tabl « le Mizmar », Meddah el Oariah (ou conteur-chanteur), joueur d'arghoul. 80 F, 60 F. FNAC + Crous.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). 20 h 30, mar. Ensemble 2e2m. Dir. par P. Méfano, avec J. Bona (baryton). Œuvres de Schezkze, Condé, Vivier et Kagel. Entrée libre. – Gary Hoffmann et David Selig, 22 h 30, mar. (violoncelle et piano). Œuvres de Schumann, Hindemith, Stravinski et Brahms. Entrée libre. – 20 h 30 mer. Pierre-Laurent Aimard, Frédéric Stochl et Pierre. Strauch (piano, contrebasse et violoncelle). Œuvres de Donatoni, Schoenberg et Webern. *Entrée libre. – 20 h 30 jeu.* Chœur de l'Eglise anglicane Saint-Michaël, Dir. par C. Glessner, avec T. Trotter (orgue). Œuvres de Stanford, Wesley, Parry, Smart, Weber, Best, Elgar, Lemare, Gounod. – 18 h sam. Ensemble instrumental du nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. par Y. Prin, avec J. Bona (baryton). Œuvres de Benjamin, Fénélon, Cohen et Murail. Entrée libre. – 18 h 30, mar. Ensemble Forum. Dir. par G. Reibel. Histoire d'une création : I. Sadal. Entré libre.

MUSÉE D'ORSAY (45-49-48-14). 13 h 30 mar. Cyril Huvé. Récital de piano. Œuvres de Mendelssohn, Schumann, Alkan, Chopin, Liszt-Gounod. Entrée libre.

NOTRE-DAME DE PARIS (entrée libre). 17 h 45, dim. François Lombard (Calais) à l'orgue. Œuvres de Boellmann *et Widor.*

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Jusqu'au 12 mars, 21 h., jeu., ven., sam. Moderato Cantabile. De Marguerite Duras, mus. de X. Le Masne, mise en scène de M. Larroche, avec Béatrice Cramoix. 100 F, 70 F. FNAC.

RADIO 3, AUDITORIUM (42-23-55-28). 20 h 30, jeu. Laurence Allix. Récital de piano. Œuvres de Schubert, Chopin et Debussy. 100 F, 75 F.

SALLE CORTOT (42-60-33-54). 20 h 30 dim. Henri Tournier et Marie-Pierre Daboval (flûte et harpe). Œuvres de Bach, Fauré, Bizet, Ibert, Laucen, Andres, Saint-Georges... 65 F, 45 F FNAC + agences. Ensemble musique oblique, 20 h 45, lun. Avec J.-M. Conquer (v.l.), A. Berteletti (p.) et H. Joulain (cor). Œuvres de Brahms et Ligeti. 60 F, 30 F (42-54-38-77).

SALLE GAVEAU (45-63-20-30). 20 h 30 mar. Groupe instrumental de Paris. Œuvres de Poulenc, Mozart, Rossini et Villa-Lobos. 150 F à 80 F. – 20 h 30 lun. Ensemble instrumental de France. Avec C. Ivaldi, Y. Henri, N. Lee et B. Bahurel. Œuvres de Bach (soirée Lion's Club Paris Necker). 250 F. – 17 h 45 dim. Concerts Pasdeloup. Dir. par G. Devos, avec H. Barda (p.). Œuvres de Moussorgski, Rachmaninov et Roussel, 125 F à 45 F. – 20 h 30 ven. Ensemble orchestral de Paris. Avec H. Nordmann (harpe), le nouveau quatuor Viotti, P. Roullier (fl.) et R. Vieille (clar.). Œuvres de Hoffmann, Caplet et Ravel. 150 F à 80 F. – 20 h 30 jeu., sam. Octuor Academy Saint-Martin in the Fields. Œuvres de Mozart. 150 F à 80 F. – Nelson Freire, 20 h 30, mer. Récital de piano. Œuvres non déterminées. 150 F à 80 F. – 18 h 30, mar. Isabelle Dubuis. (Piano) et Ars Gallica (quatuor de saxophones). Œuvres de Ravel, Desenclos et Louvier (CNSMP). Entrée libre.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). 17 h 45 dim. Concerts Lamoureux. Dir. par M. Bazu. Œuvres de Wagner. 130 F à 40 F. – Salle Chopin, 15 h, jeu. François Killian. Récital de piano. Œuvres de Chopin et Liszt (Concerts Lamoureux). 45 F, 35 F. – 20 h 30 sam. Felicity Lott et Graham Johnson (soprano et piano). Œuvres de Schumann, Liszt et Strauss. – 20 h 30, jeu., ven. Orchestre de Paris. Dir. par S. Bando, avec M. Laforêt (p.) et P. Moragues (clar.). Œuvres de Roussel, Ravel, Debussy et Prokofiev. 180 F à 45 F. – 20 h 30 merc. Orchestre philharmonique de Vienne. Dir. par Cl. Abbado et le London Symphony Chorus, chef de chœur : R. Hickow. Œuvres de Beethoven.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). 20 h 30, mer. Pierre Amoyal. Récital de violon, avec D. Blumenthal (p.). Œuvres de Franck, Ravel, Chausson et Saint-Saëns. 250 F à 40 F. – 20 h 30 lun. Orchestre national de France. Avec V. Tretiakov (vl.) et M. Erokhine (p.). Œuvres de Beethoven, Chostakovitch et Bartok. 170 F à 24 F. – 20 h 30 ven. Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Dir. par M. Schoenwandt, avec G. Tacchino (p.). Œuvres de Nielsen, Grieg et Sibelius. 130 F à 24 F.

THÉATRE RENAULT-BARRAULT (42-56-08-80). 11 h dim. Jean-Philippe Collard, Récital de piano. Œuvres de Ravel et Liszt. 70 F.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71) : Climates, jusqu'au 21 février, 23 h mer. jeu. ven. sam. dim. (dernière). Avec B. Roissy (batt.), P. Marcault (perc.), J.-F. Kellner (g.) J. Handesmen (t.) et M. Russel (clav. + chant). – M. Facon (batt.), S. Amma (chant), N. Mattio, jusqu'au 28 févr., 23 h mar. (première). (clav.), D. Edouard (synth.), A. Vieruy (basse) et F. Coulon (g.). Jazz-afro.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05) : Thomi's Dixieland Music, jusqu'au 27 février, 21 h 30, mar. (première). Suisse. – John Petter Swing Band, jusqu'au 22 février, 21 h 30, mer., jeu., ven., sam., dim., lun. (dernière). (Grande-Bretagne).

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24) : Nuit tropicale : le Créol'Band, tls mer. 22 h 30 mer. – Sir Ali et ses girls, 22 h 30 jeu., ven., sam. Musique tropicale.

LA CIGALE (43-23-38-00) : Michel Jonasz, jusqu'au 2 mars (sauf dim., lun.). 20 h mer., jeu., ven., sam., mar.

DUNOIS (45-84-72-00) : Jazz et Polar, 20 h 30 jeu. Demi-finale du concours d'orchestre opposant « les Dents de Renry contre le panzer glauque » à « Détergents ». – Anches Doo Too Cool, 20 h 30 ven., sam. Ph. Herpin (sax.) et D. Paboeuf (clar.). – Alan Silva + le Celestrial Communication Orchestra, 19 h dim. – Blurt, 20 h 30 lun., mar. T. Milton (voix, sax.), S. Eagles (g.) et N. Murcott (batt.).

JAZZ-CLUB LIONEL HAMPTON (47-58-12-30) : Malvoi, jusqu'au 20 févr., 22 h, mer., jeu., ven., sam. (dernière). – Dany Revel, tlj. sauf dim. 18 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Piano de 18 h à 22 h. Animation : Christian Donnadieu. – Marcia Maria, jusqu'au 5 mars 22 h lun., mar. Chanteuse brésilienne, avec R. Persi (p.), E. M'Bappe (basse), L. Augusto (bat.) et S. Plouton (clav.).

LA LOUISIANE (42-36-58-98) : Philippe de Preissac, 21 h mer., mar. – Gilbert Leroux, 21 h jeu. – Clarinet Connection, 21 h ven. – Bob Vatel et Michael Silva, 21 h. sam. – Jazz Gombo, 21 h. lun.

MAISON DE RADIO FRANCE (42-30-15-16). Jazz vivant, 20 h 30 jeu. Richard Raux le saxtet et le groupe de John Tchicai. – Jazz Bivouac, 20 h 30 mar.

LE MONTANA (45-48-93-08) : Quartet Stardust, jusqu'au 20 fév. 22 h 30, mer., jeu., ven., sam. (dernière). New Orleans. – Quartet Orpheon Celesta, jusqu'au 20 févr. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. (dernière). – Trio René Urtreger, jusqu'au 27 févr. 22 h 30 lun., mar. Avec R. Galleazzi, E. Dervieu et Cl. Guilhot (vibraphone). – Duo Ludovic de Preissac, tls dim. de févr., 22 h 30.

NEW MORNING (45-23-51-41) : Chet Baker Quintet, jusqu'au 20 févr. 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. (dernière). – Jazz et Polar, 21 h 30 mar. Finale du concours d'orchestres.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70) : Celinho Barros, Antoine Larcher, 21 h 30 mer., et leur groupe de danseuses (carnaval). – Super Cinq : les cinq saxes de Guy Robert, 21 h 30 jeu. – Jazz et Polar, 21 h 30 ven. Demi-finale du concours d'orchestres. – Carnival Jazz de Marc Thomas, 21 h 30 sam. – Claude Bolling et Guy Marchand, jusqu'au 25 févr. 21 h 30 lun., mar. « Crooner's Dream. ».

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59) : Olivier Franc Quintet, 21 h 30 mer. – Claude Bolling Trio, 21 h 30 jeu. Avec P.-Y. Sorin (cb.) et V. Cordellette (batt.). – Jean-Paul Amouroux Quartet, 21 h 30 ven. – Les Barbecues, 21 h 30 sam. – Jacques Doudelle Swing Orchestra, 21 h 30 lun. – Les Slapacats, 21 h 30 mar.

PETIT OPPORTUN (le) (42-36-01-36) : *Zool Fleischer,* Marc Bertaux et Tony Rabeson, jusqu'au 23 févr., 23 h mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. (dernière). (Piano, contrebasse et batterie.)

REX-CLUB (42-36-83-98) :Sharon Evans, 20 h 30 sam. Avec M. Bontemps (batt.), M. Berry (clav.), J.-Cl. Février (g.) et P. Guillemont (basse), suivi du groupe TSF : J.-Y. Lacombe (basse, voix), Ph. Berthe (tuba, voix), M. Maignan (sax., voix) et D. Vaszuzaine (basse, voix). – Jean-Paul Celea et Dominique Pifarely, 20 h 30 mer. Duo basse et violon, suivi de la Comedia del jazz de la Cie Lubat, avec B. Lubat, F. Lassus, A. Minvielle et P. Lauzier (festival jazz). – Quartette baroque Lola Muance, 20 h 30 jeu., suivi de Sixun, avec M. Alibo (b.), J.-P. Como (clav.), P. Sery (batt.), A. Debiossat (sax.), L. Winsberg (g.) et J. Largeau (perc.). (Festival jazz.) – Trio Marc Ducret, 20 h 30 ven. (G.) avec M. Benita (b.) et A. Scott (batt.), suivi du Quintette de Xavier Cobo (sax.) avec D. Badault (clav.), M. Michel (basse), U. Pagnini (batt.) et G. Carocci (perc.). (Festival jazz.)

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) : Benoit Blue Boy, jusqu'au 17 mars, 22 h 30 lun., mar.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37) : Bal Tango, tls dim., 17 h dim. – Opus Cuatro, jusqu'au 27 févr., 22 h mer., jeu., ven., sam., mar., 24 h ven., sam.

Périphérie

LE BOURGET. MILLE JAZZ CLUB (43-85-66-00) : Doudou Gouirand Quartet, 20 h 30 mar. D. Gouirand (sax.), M. Bénita (cb.), A. Salis (p.) et S. Everett (batt.). (Banlieues bleues 1988.). – Groupe Kawazu, 20 h 30 sam. Avec M. Kawazu (perf. vocal), D. Fabas (basse, piano, claviers), avec « Phase inverse » (2e partie), solo danse.

LA COURNEUVE. CENTRE JEAN HOUDREMONT (43-85-66-00) : Philippe Deschepper Quartet, 20 h 30 sam. Ph. Deschepper (g.), M. Fredebeul (sax.), J.-L. Ponthieux (b.) et J. Mahieux (batt.). (Banlieues bleues 1988.). – Jack Dejohnette's spécial édition, 22 h sam. J. Dejohnette (batt.), G. Osby (sax. alto, soprano), G. Thomas (sax. ténor, fl.), L. Plaxico (basse) et M. Goodrick (g.). (Banlieues bleues 1988.)

SAINT-DENIS BASILIQUE. CHAPITEAU (43-85-66-00) : Miles Davis, 20 h 30 ven. (Banlieues bleues 1988.)

Rock

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Cartoon. Jusqu'au 20 fév. 20 h mer., jeu., ven., sam. (dernière). Rock ! (à suivre...). Harem. 23 h lun. Avec Mahamad Hadi (rock arabe).

EXcALIBUR (48-04-74-92). Chance Orchestra R'n'B. 23 h 30 mer. Malabar. 23 h 30 jeu.

GIBUS (47-00-78-88). Kolerat. 23 h mer., jeu. Punk Rock Metal. Panama. 23 h. ven., sam. Bonneville. 23 h. mar.

PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-BERCY (43-46-12-21). Supertramp. Jusqu'au 23 fév. 20 h 30 lun., mar. (dernière).

REX CLUB (42-36-83-98). Beloved + Momus + Bif Bang Pawl. 19 h. lun. 24 h ven. Fish on Friday. Gay Tea Dance. 17 h dim.

ZÉNITH (42-08-60-00). Indochine. Jusqu'au 26 fév. 21 h mar. (première).

Les opéras

OPÉRA DE PARIS. Palais Garnier (47-42-53-71). Jusqu'au 1er mars. 19 h 30 jeu., sam. ; 20 h lun. Opéra en trois actes de Léos Janacek, livret de V. Cervinka, d'après « l'Orage » de A. Ostrovski, dir. mus. de J. Kout, mise en scène de G. Friedrich, avec D. Petrov, B. McCauley, L. Rysanek, W. Neill, K. Armstrong, I. Caley, C. Powell, A. Ringart et M. Mahé. 500 F à 40 F.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). « Orphée et Eurydice ». Jusqu'au 29 février. 20 h 30, jeu., sam., mar. Opéra en trois actes de C.-W. Glück, livret de P.-L. Moline, d'après R. de Calzalbigi, version H. Berlioz 1859, dir. mus. de Sir Charles Mackerras/John Burdekin, mise en scène de G. Vergez, chor. de A. de Groat, avec l'Ensemble orchestral de Paris, M. Horne (Orphée), R.-A. Swanson (Eurydice) et S. *Maria-Degor (l'Amour).* 540 F à 50 F.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). « Le pont des soupirs ». Jusqu'à fin février. 15 h 30, mer., dim ; 20 h 30, jeu., ven., sam., mar. Opéra-bouffe en quatre actes de J. Offenbach, livret de H. Crémieux et L. Halevy, mise en scène de J.-M. Ribes, chor. de P.-G. Lambert, avec l'Ensemble orchestral d'Antenne 2, dir. par J. Bürdekin ou A. du Closel, chef des chœurs P. Marco. 225 F, 175 F, 100 F, 65 F (mer., jeu., mar.), 245 F, 195 F, 120 F (ven., sam., dim.).

Périphérie

CRÉTEIL. Maison des arts (48-99-18-88). Le Nozze di Figaro. Jusqu'au 23 fév. 20 h 30 ven., mar. ; 15 h 30 dim. Opéra de W.-A. Mozart, avec l'Orchestre national d'Ile-de-France, dir. par J. Mercier, mise en scène de D. Krief, avec l'ensemble vocal Patrick Marco et M. Kemmer, M. Tinkler, E. Bandry, M. Pertusi, M. Mahé, G. de Liso Vaio et G. Ragon. 270 F, 230 F.

Les ballets

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris. Jusqu'au 21 févr. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam. ; 16 h dim. (dernière). « Jardin-Cour », chor. de Suzanne Linke (création).

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Vidya. 20 h 30 sam. Danse de l'Inde du Sud, bharatanatyam. 60 F, 40 F. Karunakaran et son groupe. 20 h 30 mar. Théâtre dansé kathakali (Inde). 70 F, 50 F.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Compagnie Roberte Léger. Jusqu'au 28 fév. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam. ; 16 h dim. « Lettres de Camille », chor. de R. Léger. 70 F, 50 F, Fnac. Cie Carré blanc. Jusqu'au 21 fév. 22 h mer., jeu., ven., sam. ; 17 h 30 dim. (dernière). « Desiderata », chor. de M. Dhallu. 70 F, 50 F, 40 F, Fnac.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). Jean-Paul Cealis. Jusqu'au 27 fév. 20 h 30 lun., mar. « Jardin à la française ». 70 F, 50 F.

OPÉRA DE PARIS. Palais Garnier (47-42-53-71). Hommage à Serge Lifar. Jusqu'au 29 févr., 19 h 30, mer., ve., mar. « Défilé », mus. de Berlioz ; « Suite en blanc », mus. de Lalo ; « Icare », mus. de Szyfer ; « Les mirages », mus. de Sanguet. De 300 F à 30 F.

OPÉRA-COMIQUE. Salle Favart (42-96-06-11). La Dansomanie - Paquita. Jusqu'au 24 fév. 19 h 30 ve., lun., mar. ; 14 h 30 sam. ; 20 h 30 sam. Spectacle de ballets, dir. mus. de Michel Cals : « la Dansomanie », folie pantomime d'après P. Gardel, mus. de E.-N. Mehul, chor. de I. Cramer. « Paquita », mus. de L. Minkus, chor. de O. Vinogradov, d'après M. Petipa. 150 F à 20 F.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-12-51). Béjart Ballet Lausanne, jusqu'au 21 février. 20 h 30, mar., mer., jeu., ven., sam. ; 15 h, dim. (dernière). « Jeux », chor. de P. Belda, mus. de Debussy. « Le sacre du printemps », chor. de M. Béjart, mus. de Stravinski. « Le marteau sans maître », chor. de M. Béjart, mus. de P. Boulez. « Le Boléro », chor. de M. Béjart, mus. de Ravel. De 250 F à 70 F. Sur place + agences.
Tokyo Ballet. Jusqu'au 6 mars. 20 h 30 mar. (première). « La légende des quarante-sept samouraïs » (kabuki), chor. de Maurice Béjart, mus. de Toshiro Mayuzimi. 250 F à 70 F. Agences + sur place.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Jean-François Duroure. Jusqu'au 28 fév. 21 h, mar. (première). « La Anqua » (création). 80 F, 60 F, adh. : 48 F. Mathilde Monnier, jusqu'au 21 févr. 21 h, mer., jeu., ven., sam ; 17 h dim. (dernière). « Je ne vois pas la femme cachée dans la forêt » (création). 80 F, 60 F, adh. : 48 F.

UNESCO (Maison de l') (45-68-17-13). Ensemble folklorique Branka Krsmanovic de Belgrade. 20 h jeu.

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 17 février

TF 1

20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Pierre Perret, Carole Bouquet, Omar Sharif, Bananarama, Eric Charden, Buzy, Los Machucambos, Frédéric François, clip de George Michael. **22.35 Magazine : Sirocco.** De Denis Chegaray, présenté par Marie Bossée. Sommaire : De cendres et d'acides ; L'Afghanistan de Juliette ; Sauvages de Nouvelle-Guinée ; Des rêves et des rives ; Les sorciers pétomanes. **23.35 Journal. 23.50 La Bourse. 23.55 Jeux olympiques de Calgary. 0.40 Magazine : Panique sur le 16** (rediff.).

A 2

20.30 Magazine : La marche du siècle. Emission de Jean-Pierre Bertrand et Jean-Marie Cavada. Thème : « Parlez-moi d'amour ». **22.15 Spécial caméra cachée.** Emission de Jacques Rouland. **23.20 Informations : 24 heures sur la 2. 23.50 Jeux olympique de Calgary.** Patinage artistique : libre couples ; Luge : course dames ; Patinage de vitesse : 5000 m hommes ; Ski de fond : dames ; Saut à ski : 90 m par équipe.

FR 3

20.30 Théâtre : Un fil à la patte. Comédie en trois actes de Georges Feydeau, mise en scène de Jacques Charon, avec Robert Hirsch, Micheline Boudet, Jacques Charon, Jean Piat, Michel Duchaussoy, Denise Gence. **22.45 Journal et résumé des Jeux olympiques de Calgary. 23.05 Magazine : Océaniques.** Cycle Glenn Gould (suite). Quinze variations, Eroica op. 35, de Beethoven ; Prélude et fugue en fa dièse mineur, de Bach, tiré du second livre du Clavier bien tempéré. **23.40 Musiques, musique.** Morceau de concert pour clarinette, cor de basse et piano en ré mineur, opus 114, de Mendelssohn, par les solistes du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Frances ■ Film américain de Greame Clifford (1983). Avec Jessica Lange, Sam Shepard, Kim Stanley, Bart Burns. **23.15 Flash d'informations. 23.20 Cinéma :** *Retour vers le futur* ■■ *Film américain de Robert Zemeckis* (1985). Avec Michael J. Fox, Christopher Lloyd, Lea Thompson (v.o.). **1.10 Cinéma : Cross** ■ Film français de Philippe Setbon (1987). Avec Michel Sardou, Roland Giraud, Patrick Bauchau.

LA 5

20.30 Téléfilm : Le grand carambolage. De James Fawley, avec Desi Arnaz Jr, Shelley Fabares, Lisa Hartman. *Embouteillage monstre sur le réseau autoroutier de Los Angeles.* **22.15 Série : La loi de Los Angeles. 23.10 Série : Mission impossible. 0.00 Série : Matthew Star** (rediff.). **0.50 Série : Au cœur du temps** (rediff.). **1.40 Série : Shérif, fais-moi peur** (rediff.). **2.30 Variétés : Childéric** (rediff.). **3.15 Aria de rêves.**

M 6

20.50 Série : Dynastie. ▶ **21.40 Magazine : Libre et change.** De Michel Polac. Sur le thème « 1968-1988, vingt ans après... », confrontation de deux générations (1re partie), sont invités : Daniel Cohn-Bendit et Michel Antoine Burnier. **23.00 Feuilleton : Les passions de Céline** (dernier épisode). **23.25 Journal et météo. 23.40 Magazine : Club 6. 0.25 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Images de l'Afrique au cinéma. **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de Belgique, du Canada et de la Suisse. **22.00 Communauté des radios publiques de langue française. 22.40 Nuits magnétiques.** La nouvelle donne intellectuelle (2e partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 23 janvier au Grand Auditorium) : La péri, de Dukas ; Les nuits d'été, de Berlioz ; Pelléas et Mélisande, op. 80, de Fauré ; La mer, de Debussy, par le Nouvel Orchestre philarmonique, dir. John Nelson ; 1er violon : Roland Daugareil ; soliste : Florence Quivar, mezzo-soprano. **23.07 Jazz club.** En direct du Petit Opportun : le trio du pianiste Zool Fleisher.

Jeudi 18 février

TF 1

14.20 Feuilleton : C'est déjà demain. 14.45 Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. Avec Patachou, Pierre Billon, Fred Mela, Prudy, Stéphane Chaumont, Josy Andrieu, Mikael Clément. **15.35 Quarté à Vincennes. 15.50 Club Dorothée vacances.** Bomber X ; Jackson Five ; Les Luxioles ; Woody. **17.00 Magazine : Panique sur le 16.** Animé par Christophe Dechavanne. Mode, littérature, cinéma, théâtre, revue de presse et rubriques insolites. Avec Thierry Brossard, Was not Was, The Pogues. **17.55 Flash d'informations. 18.00 Série : Agence tous risques.** Les marchands de poison. **18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Questions à domicile.** Emission d'Alexandre Tarta, Jean-Marie Colombani et Anne Sinclair. *Invité : Lionel Jospin, en direct de Toulouse.* **22.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.** Domaine dangereux. **23.05 Magazine : Rapido.** D'Antoine de Caunes. Spécial mauvais goût. **23.40 Journal. 23.50 La Bourse. 23.55 Jeux olympiques de Calgary. 0.40 Magazine : Panique sur le 16** (rediff.).

A 2

14.35 Magazine : Fête comme chez vous. De Frédéric Lepage, présenté par Marc Bessou. Avec Les pigeons, Noir Désir, Toréro. **15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Fête comme chez vous** (suite). **16.25 Flash d'informations. 16.30 Variétés : Un DB de plus.** De Didier Barbelivien. Avec Le Splendid, Christian Lidon, Hervé Cristiani, Canada. **16.45 Récré A 2.** Mimi Cracra ; Bogus ; Barbapapa ; Lire, lire, lire ; Le sourire du dragon. **17.20 Série : Au fil des jours.** L'opération de Julie. **17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Magnum.** Oh ! douce nuit. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy.** Téléphone qui croyait prendre. **20.00 Journal. 20.25 INC. 20.30 Cinéma : Une sale affaire** ■ Film français d'Alain Bonnot (1980). Avec Marlène Jobert, Victor Lanoux, Patrick Bouchitey, Agnès Chateau, Christophe Lambert. **22.05 Magazine : Edition spéciale.** D'Alain Wieder, présenté par Claude Sérillon. Thème : « Les successions ». **23.25 Informations : 24 heures sur la 2. 23.55 Jeux olympiques de Calgary.** Ski : descente dames ; hockey : France-Pologne.

FR 3

13.30 Magazine : La vie à plein temps. Présenté par Gérard Morel. **14.00 Magazine : Thalassa** (rediff.). **14.30 Magazine : Montagne** (rediff.). **15.00 Flash d'informations. 15.03 Magazine : Télé-Caroline.** Présenté par Caroline Tresca. Mon héros préféré ; Décoramdam ; Top sixties ; La main verte ; La télé du cœur ; Faites-vous des amis ; Province-chic, province-choc ; De âne à... zèbre ; Papy, mamy ; Le jeu de la séduction ; Invités : Bernard et Anabelle Buffet, Antoine David. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Feuilleton : Studio folies. 17.30 Jeu : Ascenseur pour l'aventure. 17.35 Dessin animé : L'oiseau bleu. 18.00 Série : Traquenards.** La cage de fer. *Faux moines et vrais bandits.* **18.30 Feuilleton :** *Une mère pas comme les autres.* **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.30 Jeux olympiques de Calgary.** Ski : descente dames. **19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Les chaînes de la vie. **20.03 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.30 Cinéma : l'Amour braque** ■ Film français de Andrzej Zulawski (1984). Avec Francis Huster, Sophie Marceau, Tcheki Karyo, Christiane Jean. **22.20 Journal.** Avec le résumé des Jeux olympiques de Calgary. ▶ **22.50 Magazine : Océaniques.** Sept voyageurs du réel : Tabarka 42-87, de Jean-Louis Comolli. **23.45 Musiques, musique.** Septuor pour clarinette, cor, basson et cordes, de Beethoven. **23.55 Jeux olympiques de Calgary.** Hockey : France-Pologne ; Ski : descente dames.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : l'Honneur des Prizzi ■■■ Film américain de John Huston (1985). Avec Jack Nicholson, Kathleen Turner, William Hickey. **16.15 Cinéma : Mister Mom, profession père au foyer** ■ Film américain de Stan Dragoti (1983). Avec Michael Keaton, Teri Garr, Frederick Koehler. **17.40 Cabou cadin.** Alvin et les Chipmunks ; les Télébugs. **18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Elizabeth Tessier, Farid Chopel, Michel Fugain. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. Invité : Raymond Depardon. **20.30 Cinéma : De la neige sur les tulipes** □ Film anglais de Robert Clouse (1977). Avec Robert Mitchum, Richard Egan, Leslie Nielsen, Bradford Dillman. **21.55 Flash d'informations. 22.00 Cinéma : Highlander** □ Film anglais de Russel Mulcahy (1986). Avec Christophe Lambert, Sean Connery, Roxanne Hart (v.o.). **23.45 Cinéma : le Voyeur** ■ *Film anglais de Michael Powell (1960). Avec Carl Boehm,* Moira Shearer, Anna Massey, Maxime Audley. **1.25 Cinéma : Emmanuelle 5** ■ Film français de Walerian Borowczyk (1986). Avec Monique Gabrielle, C. Hardester, Dana Burns.

LA 5

13.35 Série : Maigret. Maigret en meublé. **15.20 Série : La grande vallée. 16.30 Série : La cinquième dimension. 16.55 Dessin animé : Vanessa. 17.20 Dessin animé : Flo et les Robinson suisses. 17.45 Dessin animé : Le tour du monde de Lydie. 18.10 Dessin animé : Jeanne et Serge. 18.30 Série : Happy Days. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique.** Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Charly Hannah.** De Peter Hunt, avec Robert Conrad, Red West, Shane Conrad, Christian Falk. *L'itinéraire d'un policier au cœur tendre.* **22.15 Série : Capitaine Furillo.** Jeux dangereux. **23.10 Série : Mission impossible. 0.05 Série : Maigret** (rediff.). **1.50 Série : La grande vallée** (rediff.). **3.00 Aria de rêves.** Concert de musique classique.

M 6

14.15 Feuilleton : L'homme du Picardie (9e épisode, rediff.). **14.40 Feuilleton : Nans le berger** (22e épisode, rediff.). **15.05 Documentaire : Le monde sauvage. 15.20 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal et météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Série : L'île fantastique. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Les têtes brûlées. 20.50 Série : Devlin connection. 21.45 Magazine : M 6 aime le cinéma.** De Martine Jouando. Paris-Rio : David Neves, Gilberto Gil, Nelson Pereira dos Santos... des voyous, des favelles, de la musique, de la politique... **22.10 Journal et Météo. 22.30 Cinéma : l'Année de tous les dangers** ■■ Film australien de Peter Weir (1982). Avec Mel Gibson, Sigourney Weaver, Billy Kerr, Michael Murphy, Linda Hunt. **0.00 Magazine : Club 6. 1.10 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : Ellebora, d'Yves Letreulle. **21.30 Profils perdus.** Franz Fanon. **22.40 Nuits magnétiques.** La nouvelle donne intellectuelle (3e partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Grand Auditorium) : Fantaisie et toccata en ré mineur, de Stanford ; Air on holsworthy church bells, de Wesley ; Magnificat en ut majeur, de Stanford ; Blessed be the God ance father, de Wesley ; I was glad et Two choral-préludes, de Parry ; Postlude en ré majeur, de Smart ; Jubel (ouverture), de Weber ; Salut d'amour, d'Elgar ; Danse macabre, de Saint-Saëns ; Marche funèbre d'une marionnette, de Gounod ; Les maîtres chanteurs (ouverture), de Wagner, par le chœur de l'Eglise anglicane Saint-Michaël, dir. Connnie Glessner, Thomas Trotter, orgue. **23.07 Club de la musique contemporaine.** Crumb, Huber, Jolas, Villa-Lobos. **0.30 Autour de Pauline Viardot.** Œuvres de Haendel, Rossini, Gluck, Meyerbeer, Gounod, Saint-Saëns, Brahms.

Audience TV du 16 février 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	37.1	Santa-Barbara 16.2	Actual. région. 7.1	Actual. région. 4.1	Nulle part 1.0	Porte magique 7.1	Année sainte 2.0
19 h 45	47.7	Roue fortune 26.4	Maguy 6.6	Actual. région. 2.0	Nulle part 4.6	Boul. Bouvard 5.1	Année sainte 3.0
20 h 16	65.0	Journal 29.9	Journal 15.2	La Classe 10.2	Nulle part 4.1	Journal 2.5	Routes paradis 3.0
20 h 55	72.1	Canons Navar. 17.8	Plus jamais 37.6	Les Barbouzes 12.2	Twist again... 2.0	Belle américaine 4.1	Porte paradis 3.0
22 h 08	67.5	Canons Navar. 17.8	Plus jamais 34.5	Les Barbouzes 12.2	Opér. Hongkong 1.0	Belle américaine 4.1	Porte paradis 2.5
22 h 44	58.4	Canons Navar. 17.8	Plus jamais 33.0	Journal 5.1	Opér. Hongkong 0.6	Spenser 2.6	Porte paradis 3.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

(Publicité)

ÉTATS GÉNÉRAUX DU CHOMAGE ET DE L'EMPLOI

Samedi 5 Mars, de 9 h 45 à 23 h
Dimanche 6 Mars, de 9 h 45 à 19 h

Salles de conférences (Bon Conseil)
6, rue Albert de Lapparent, 75007 PARIS, Métro : Ségur

A l'initiative du Mouvement National des Chômeurs et des Précaires, du Syndicat des Chômeurs et de « PARTAGE ».

Avec le soutien des personnalités suivantes :

● **Paul ABELA,** *ancien expert du BIT, président du Comité chrétien de solidarité avec les chômeurs* ● **Philippe ADAIR,** *maître de conférence à Paris XII* ● **Michel ALBERT,** *ancien commissaire général au Plan, président des Assurances Générales de France* **Aline ARCHIMBAUD, présidente de Solidarité-Emploi** ● **Christian BACHMANN,** *maître de conférence à Paris XIII* ● **Henri BARTOLI,** *professeur de droit à Paris I* ● **Thierry BAUDOIN,** *chercheur au CNRS* ● **Jean-Michel BELORGEY,** *député de l'Allier* ● **José BIDEGAIN,** *Directeur général adjoint de Saint-Gobain* ● **Jacky BONTEMS,** *secrétaire général de l'Union régionale des syndicats CFDT de l'Ile-de-France* ● **Bernard BOUDOURESQUES,** *de la Mission de France* ● **Claude BOURDET,** *ancien directeur de « Combat » et de « France Observateur »* ● **Henri BUSSERY,** *S.-J., directeur de « Projet ».* **Bertrand CASSAIGNE,** *S.-J., CERAS* ● **Mgr André COLLINI,** *archevêque de Toulouse* ● **Benjamin CORIAT,** *professeur d'économie* ● **Père André DEPIERRE,** *ancien responsable de la Mission ouvrière* ● **Mgr Henri DEROUET,** *évêque d'Arras* ● **Serge DUMARTIN,** *chroniqueur à « La Croix »* ● **Pasteur André DUMAS,** *président de « Réforme »* ● **Jean-Jacques DUPEYROUX,** *professeur à Paris II, directeur de « Droit Social »* ● **François EYMARD-DUVERNAY,** *directeur du Centre d'études de l'emploi* ● **Michel FALISE,** *recteur de l'université catholique de Lille* ● **Jean-Baptiste DE FOUCAULD,** *président de « Solidarités nouvelles face au chômage »* ● **Paul FRAISSE,** *professeur émérite à la Sorbonne* ● **Mgr Jacques GAILLOT,** *évêque d'Evreux* ● **Michel GASPARD,** *chargé de mission auprès du commissariat au Plan* ● **Jean GATEL,** *ancien secrétaire d'Etat à l'économie sociale* ● **Xavier GAULLIER,** *chercheur au CNRS* ● **André GORZ,** *sociologue* ● **Maurice GRIMAUD,** *préfet honoraire* ● **William GROSSIN,** *chercheur au CNRS* ● **Père Albert GUIMBERT** ● **Chantal GUERIN,** *sociologue, chargée de mission* ● **Mgr Adolphe-Mary HARDY,** *évêque de Beauvais* ● **Hugues de JOUVENEL,** *directeur de « Futuribles »* ● **Pasteur Jean-Marc KIEFFER,** *président du Conseil régional ouest de l'Eglise réformée de France* ● **Père Guy de LACHAUX** ● **Hubert LANDIER,** *sociologue* ● **René LENOIR,** *ancien ministre* ● **Pasteur Michel LEPLAY,** *président du Conseil d'Ile-de-France de l'Eglise réformée de France* ● **Alain LIPIETZ,** *directeur de recherche au CNRS* ● **Père Gérard MARLE** ● **Michel MERSENNE,** *secrétaire confédéral CFDT* ● **Pasteur Jean-Marc MONSARRAT,** *président du Conseil national de l'Eglise réformée de France* ● **Henri NADEL,** *maître de conférence en économie* ● **Abbé PIERRE** ● **Hugues PUEL,** *secrétaire général d'« Economie et Humanisme »* ● **Philippe RICHE,** *ingénieur* ● **Alain de ROMEFORT,** *président d'Initiatives, territoires et partenariat* ● **Guy ROUSTANG,** *directeur de recherche au CNRS* ● **Dominique ROUYER,** *animatrice nationale de « Vie nouvelle »* ● **Jacques SALVATORE,** *président du club « Le PARI »* ● **Pierre SAMUEL,** *président des « Amis de la Terre »* ● **Mgr Michel SAUDREAU,** *évêque du Havre* ● **Patrice SAUVAGE,** *président de l'ALDEA* ● **Laurent SCHWARTZ,** *mathématicien, membre de l'Académie des sciences* ● **Pasteur Robert SOMERVILLE,** *président de la Fédération des Eglises évangéliques baptistes* ● **Jean-Claude SOMMAIRE,** *administrateur civil, sous-directeur au ministère de la Justice* ● **Pasteur Jacques STEWART,** *président de la Fédération protestante de France* ● **Christian STOFFAES,** *ministère de l'Industrie* ● **Roger SUE,** *maître de conférences à Paris-V* ● **Paul THIBAUD,** *directeur d'« Esprit »* ● **P. VAN LEREMBERGHE,** *président d'« Echanges et Projets »* ● **Etienne VIGNON,** *secrétaire général du Mouvement des cadres chrétiens* ● **Patrick VIVERET,** *directeur de l'Observatoire de la décision publique* ● **Antoine WAECHTER,** *conseiller régional d'Alsace* ● **Jean WERQUIN,** *président de l'association « Pivod »* **Père Joseph WRESINSKI,** *secrétaire général d'ATD-Quart-Monde.*

Les Etats généraux veulent permettre aux chômeurs d'intervenir dans le débat social en faisant connaître à la nation tout entière leurs doléances et propositions. Cette intervention est d'autant plus indispensable et urgente que, trop souvent, les médias et la classe politique occultent les problèmes fondamentaux et parfois dramatiques posés par l'existence et l'augmentation régulière d'un chômage massif, structurel, de longue durée souvent mal ou non indemnisé.

Les Etats généraux veulent aussi donner l'occasion aux décideurs politiques, économiques, syndicaux, sociaux, aux universitaires et chercheurs et, d'une manière plus générale, à toutes les personnalités, à tous les mouvements, communautés, associations qui se préoccupent des problèmes du chômage et de l'emploi, de débattre, en toute liberté, dans le cadre de cinq forums et de vingt carrefours sur les thèmes suivants :

1er forum : SAMEDI 5 MARS, à 9 h 45 :

● LE CHOMAGE ET LES CHOMEURS EN FRANCE.

Exposé introductif de Maurice Pagat, Secrétaire général du Syndicat des chômeurs, Président du Mouvement national des chômeurs et des précaires.

2e forum : SAMEDI 5 MARS, à 14 h 15 :

● RÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE ET EMPLOI.

Avec notamment Benjamin Coriat, J. Bontems, W. Grossin, Patrick Viveret, etc.

3e forum : SAMEDI 5 MARS, à 14 h 15 :

● SIGNIFICATION ET MODALITÉS D'UN REVENU SOCIAL GARANTI.

Avec notamment Jean-Michel Belorgey, Thierry Baudoin, Guy Roustang, Ph. Adair, Pasteur André Dumas, Henri Nadel, Michel Mersenne, etc.

4e forum : SAMEDI 5 MARS, à 20 h 30 :

● LES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LES PARTIS POLITIQUES FACE AU CHOMAGE.

Avec des leaders politiques et des journalistes.

5e forum : DIMANCHE 6 MARS, à 14 h 30 :

● COMMENT VAINCRE LE CHOMAGE ?

Le plein emploi au sens classique est-il encore possible ? Peut-on envisager une reprise de la croissance, et à quelles conditions ?

Une réduction massive du temps de travail peut-elle contribuer à redistribuer les emplois disponibles sur l'ensemble de la population en âge de travailler ?

Quels emplois nouveaux peut-on créer dans le cadre de l'économie alternative et de l'économie sociale ?

Exposé introductif d'Alain Lipietz, directeur de recherches au CNRS : trois fronts contre le chômage, avec Jacques Beauchard, Michel Gaspard, Ingmar Granstedt, etc.

LES CARREFOURS ANIMÉS PAR LES ASSOCIATIONS PARTICIPANTES.

● COMITÉ CHRÉTIEN DE SOLIDARITÉ AVEC LES CHOMEURS.

Les chrétiens face au chômage avec Paul Abela, président, le Père Gérard Marle, le Pasteur Pierre Marchand et des personnalités religieuses.

● SOLIDARITÉS NOUVELLES FACE AU CHOMAGE.

Solidaires des chômeurs ! Comment ? Avec Jean-Baptiste de Foucauld, président.

● AGENCE DE LIAISON POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE ALTERNATIVE (ALDEA).

Alternatives économiques et emploi avec Patrick Sauvage, président.

● SOLIDARITÉ EMPLOI.

Comment aider les chômeurs à créer leur emploi ? Avec Aline Archimbaud, présidente.

LES AUTRES CARREFOURS.

Avec notamment : Annie Ratouis, Michel Pinton, Chantal Guérin, Michel Levallois, Hubert Landier, Xavier Gaullier, Roger Sue, Bernard Perret, Jean-Claude Delaunay, Antoine Waechtel, Pierre Samuel, Margaret Maruani, André-Clément Decouflé, Jacques Salvatore, etc.

- Comment fonctionne une maison de chômeurs ?
- Témoignages, critiques et propositions des chômeurs sur le fonctionnement des ANPE, ASSEDIC.
- Le centre d'expérimentation sociale du château de Bais : bilan de trois années d'expérience.
- Le mouvement des chômeurs en Allemagne, en Angleterre et en Hollande.
- Le chômage des jeunes et le chômage de longue durée dans les pays de l'OCDE. Analyses et comparaisons.
- Les chômeurs et les soins médicaux.
- La montée des petits boulots : plus d'un million d'actifs sont concernés en 1987. Vers une précarisation croissante des emplois et de nouvelles formes d'exploitation ?
- Crise du syndicalisme, société duale et chômage.
- Comment adapter notre système de formation professionnelle aux nouvelles réalités technologiques et économiques ?
- La situation des chômeurs de longue durée et les mesures prises en leur faveur. Nécessité et limites d'un traitement social du chômage.
- L'emploi et le chômage aux USA. Quelles leçons pour nous ?
- L'emploi en l'an 2000. Place et signification du travail dans la société post-industrielle.
- Environnement et emploi.
- Crise de l'emploi et crise de la sociologie du travail.

Et le concours d'experts de l'OCDE, des Communautés européennes, du BIT, de l'INSEE, etc.

Avec la participation d'une centaine d'associations de chômeurs, de solidarité avec les chômeurs, de lutte contre le chômage, etc, et notamment au plan national :

- **Le Comité chrétien de solidarité avec les chômeurs.**
- **L'Agence de liaison pour le développement de l'économie alternative.**
- **Solidarité Emploi.**
- **MIRP Entreprise.**
- **Mouvement rural de la jeunesse chrétienne.**
- **Solidarités nouvelles face au chômage.**
- **Club « Le Pari ». Club « Echange et Projets ».**
- **La Commission « Le travail demain » du Mouvement des cadres chrétiens.**
- **Solidarité-Chômeurs (Secours catholique, Paris).**

Pour tous renseignements, téléphonez : 47-37-74-76 - 40-12-05-00.

BULLETIN A RETOURNER A NOTRE SECRÉTARIAT :
PARTAGE, 54, rue des Entrepôts, 93400 SAINT-OUEN

Je désire participer aux Etats généraux et recevoir le programme détaillé.

Nom ____________________

Adresse ____________________

Tél. ____________________

Je verse la somme de 100 F comme participation aux frais, au CCP Paris, Maison-Partage 530 77 Y : 54, rue des Entrepôts, 93400 Saint-Ouen.
Pour les étudiants et les chômeurs, la participation aux frais est de 50 F. Elle est gratuite pour les chômeurs non indemnisés.
Le samedi midi, le samedi soir, le dimanche midi seront servis des repas pour ceux qui le désirent au prix de 40 F.
Je désire recevoir 1 - 2 - 3 fiches repas (rayer les mentions inutiles) et je vire à votre CCP la somme correspondante, soit ....
Pour les chômeurs, les repas sont gratuits.
Je désire recevoir un compte rendu des Etats généraux et le mensuel d'information sur le chômage et l'emploi « PARTAGE ». Je verse le prix de l'abonnement (ordinaire : 90 F ; de soutien : 180 F) au CCP Paris 530 77 Y, PARTAGE, 54, rue des Entrepôts, 93400 Saint-Ouen.

هكذا من الاصل

CHOMAGE
OI
à 23 h
5 à 19 h
ètro : Ségur
s Précaires.

Le Monde

EDUCATION


Voyages, culture, reportages... le mensuel du temps libre et des loisirs. Tout en anglais.

Le Salon des langues vivantes

Le sixième Salon Expolangues se tient, du 18 au 22 février, à la porte de Versailles, à Paris.
Tous les problèmes – pédagogie, traduction, édition, information, publicité... – seront abordés dans les débats et les conférences qui animeront ces Journées. L'Europe et l'échéance de 1992 – mais aussi le chinois – seront le sujet de plusieurs tables rondes.
Et le Salon fera place au théâtre, au cinéma, à la littérature, à la radio et aux jeux...
Tous les jours de 10 h à 19 h. Nocturne vendredi 19 février jusqu'à 22 heures.

A l'école des journaux et magazines

Le développement des langues vivantes a suscité la création d'une nouvelle forme de presse, pour initier les élèves aux cultures et aux sociétés étrangères.

LES 7 220 000 élèves qui apprennent l'anglais, l'allemand ou l'espagnol dans l'enseignement secondaire, constituent un énorme marché pour les organisateurs de séjours linguistiques, les éditeurs de manuels scolaires, de dictionnaires et de publications spécialisées qui prolifèrent depuis quelques années. Le renouvellement des programmes et des méthodes d'enseignement a conduit les professeurs à multiplier les références à l'actualité, à la culture, aux faits de société (musique, littérature, télévision...) qui parlent aux élèves. D'où l'appel de plus en plus fréquent à la presse et à ses documents d'origines et de formes variées (récits, bandes dessinées, mots croisés...) et la nécessité reconnue de mêler l'apprentissage à la distraction.

Aux publications de type pédagogique, comme celles que conçoit depuis trente ans l'éditeur londonien Mary Glasgow (en anglais, allemand et espagnol), et plus récemment Fernand Nathan avec ses *Speakeasy* adaptés à chaque niveau de l'enseignement secondaire (en anglais), s'est ajouté en janvier 1987 un magazine d'un type nouveau, *I Love English*, publié par Bayard-Presse (éditeur de *la Croix*, *Pomme d'api*, *J'aime lire*...). Résolument détaché de tout contexte scolaire, ce mensuel n'est pourtant pas dénué d'intentions pédagogiques, et a connu dès son lancement un étonnant succès.

D'autres publications se sont attaquées, depuis peu, au créneau des étudiants et des cadres qui ont besoin d'entretenir un anglais vacillant. La popularité de *Vocable*, qui propose deux fois par mois depuis septembre 1984 une sélection d'articles de presse agrémentés de notes explicatives (en anglais, allemand et espagnol), a visiblement inspiré les créateurs du mensuel *The Key*, apparu voici un an. De leur côté, les éditions Atlas ont conçu sur un principe analogue un magazine luxueux, *Speak up*, complété, comme *Vocable*, par des cassettes, qui permettent, grâce à un autoradio ou un walkman, aux hommes d'affaires et aux étudiants, de vivre avec de l'anglais entre les oreilles à toute heure et en toutes circonstances.

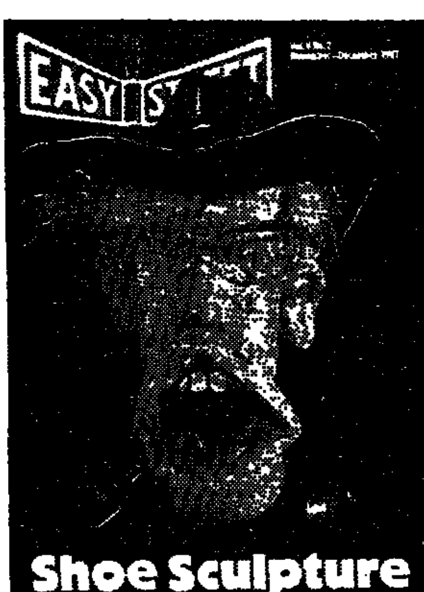
● Publications « Mary Glasgow »

Les plus anciens et les plus « British », ils sont vendus dans vingt pays et conçus pour un usage scolaire. Six titres, de *Click*, pour les débutants de neuf à douze ans, à *Current* pour le niveau le plus avancé des lycéens. Ils se présentent sous la forme de petits magazines en couleurs paraissant six fois durant l'année scolaire. Abondamment illustrés, ils abordent les aspects les plus typiques de la vie anglo-saxonne, avec une prédilection pour le sport et les vedettes de la politique, du rock et du cinéma, et proposent de nombreux jeux, bandes dessinées, récits rédigés dans un anglais adapté à chaque étape de la progression scolaire. Des « livrets de travail » contenant des exercices d'application sont conçus pour les débutants, et une revue pédagogique, *Practical English Teaching* s'adresse quatre fois par an aux enseignants. Les magazines de *Mary Glasgow* existent aussi en allemand et en espagnol.

★ Diffusion par la librairie Keltig, 22, passage Dauphine, 75006 Paris. Tél. : (1) 43-25-10-94. Prix : environ 50 F par an et par élève (tarif dégressif).

● « Speakeasy »

L'idée de faire pénétrer l'actualité dans les classes d'anglais – *English through the news* – par le biais d'un journal rédigé spécialement à l'intention des élèves était neuve en France voici dix ans, lorsque Michelle Sommers a créé *Speakeasy*. Depuis lors, les manuels scolaires se sont égayés et actualisés, mais il leur est toujours impossible, par définition, de traiter des questions brûlantes de l'actualité. *Speakeasy* et ses quatre versions adaptées aux différentes étapes du programme scolaire, de la sixième à la terminale tentent de coller aux événements et présentent, dans de grands journaux en couleurs, des interviews, jeux et articles de synthèse sur des sujets comme l'aide au tiers-monde, le tabagisme, sans oublier l'inévitable saga des Beatles. Ils sont diffusés par les professeurs d'anglais, à raison de cinq numéros par an, vendus chacun, selon l'éditeur, à 175 000 exemplaires. La formule a vieilli et va être modernisée, mais elle reste efficace. Le vocabulaire difficile est expliqué, un encart suggère des exercices, et l'édition destinée aux lycéens est conçue pour préparer aux nouvelles épreuves du baccalauréat. Des cassettes audio et vidéo complètent la panoplie. Et Fernand Nathan, qui vient de restructurer son département « langues » dans la perspective de l'Europe de 1992, prépare une offensive sur ce marché.



Easy street, l'une des quatre versions de *Speakeasy*, destinée aux élèves de sixième.

★ Prix : 44 F à 54 F par an pour cinq numéros. Abonnements : Nathan DPE, BP 183, 75665 Paris Cedex 14. Tél. : 05-032-032 (numéro vert).

● « I Love English »

« Quand on aime, on comprend tout » est la devise de *I Love English*, le mensuel de Bayard-Presse pour anglophiles en culottes courtes, qui mise sur une lecture attrayante, confortable et familiale de l'anglais. Les collégiens (niveau cinquième à troisième) ont plébiscité ces petits albums cartonnés, rédigés et illustrés avec grand soin (160 000 exemplaires diffusés, dont 70 % par abonnement selon l'éditeur), sans doute à cause de la qualité des bandes dessinées, des nouvelles et récits historiques au graphisme étudié, des fiches qui présentent des personnages, lieux ou spécialités culinaires célèbres outre-Manche et outre-Altantique.

I Love English ne fait aucune référence aux programmes scolaires, mais les deux enseignantes spécialisées dans la didactique de l'anglais qui l'ont conçu mettent discrètement en application les résultats de leurs recherches : *« Les élèves améliorent beaucoup plus vite leur compréhension de l'anglais écrit que leur expression orale*, explique l'une d'ejles, Mme Elyane Commarteau. *Notre journal entend réveiller ce potentiel inexploité. »* La couverture de *I Love English* se prolonge par deux « minidico » détachables destinés à éclaircir chaque difficulté pour ne laisser au lecteur que le plaisir intact du texte.

★ Prix : 20 F le numéro en kiosque ou 159 F pour l'abonnement aux neuf numéros paraissant pendant l'année scolaire. Renseignements : Bayard-Presse 3, rue Bayard, 75393 Paris Cedex 08. Tél. : (1) 45-62-51-51.

● « Vocable »

Le pionnier (en 1984 !) du « digest » de la presse anglo-saxonne. Edité à l'origine par Bayard, il s'est émancipé et a fait des petits, en allemand et en espagnol. Il se présente toujours comme un journal bimensuel de format tabloïd, rempli d'articles ou d'extraits sélectionnés dans les quotidiens et les magazines anglais et américains. *Vocable* est à présent diffusé à 150 000 exemplaires selon son éditeur. Sa formule s'est étoffée avec l'introduction de la couleur, de la publicité et de nets efforts typographiques visant à une meilleure lisibilité. De nombreux encadrés aident à surmonter les faiblesses de compréhension. Une publication variée et attrayante, une bonne compilation de presse, qui, en raison de son décalage avec les événements, ne peut se comparer ni avec un vrai journal ni avec une synthèse de l'actualité. Efficace et sérieux, *Vocable* a séduit les étudiants (45 % de ses lecteurs) et les cadres supérieurs qui n'ont guère le temps de lire régulièrement *Newsweek*, *The Times* ou *The Economist*.

★ Prix : 12,50 F le numéro en kiosque ou 238 F pour l'abonnement annuel de vingt-trois numéros. Renseignements à *Vocable* BP 1 59440 Avesnes-sur-Helpe. Tél. : (16) 27-61-10-11 ou (1) 47-20-75-63.

● « The Key »

Nettement inspiré de la formule de *Vocable*, ce mensuel, créé voici un an par la responsable d'une école d'anglais parisienne, mêle les reprises de la presse anglo-saxonne avec les articles inédits rédigés par une équipe américaine. La mise en pages est confuse et les résumés en français approximatifs, mais les notes sur la grammaire anglaise peuvent être utiles. *The Key* est diffusé à 60 000 exemplaires selon son éditeur, dont la moitié gratuitement, le reste par abonnements et en kiosque.

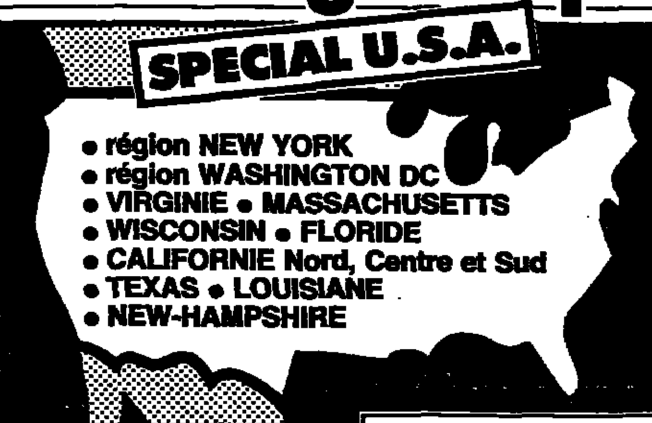
★ Prix : 10 F le numéro ou 100 F pour l'abonnement annuel de douze numéros. Renseignements à *The Key*, 12, rue Pavée, 75004 Paris. Tél. : (1) 42-72-15-95.

● « Speak up »

Le dernier-né des journaux conçus pour les Français qui veulent *« réveiller leur anglais »* est un magazine en couleurs sur papier glacé qui n'est guère encombré par la publicité. Une quinzaine de collaborateurs et correspondants rédigent pour ce mensuel des articles, interviews et reportages synthétiques et agréables à lire, accompagnés de l'indispensable lexique. *Speak up* s'intéresse particulièrement à la vie culturelle et aux voyages. Chaque numéro contient un reportage sur une grande ville – Boston, Singapour, Oxford... – et répertorie les librairies, restaurants, spectacles et curiosités pour anglophiles et américanophiles avertis, qu'ils soient hexagonaux ou étrangers.

★ Prix : 25 F en kiosque ou 240 F pour l'abonnement annuel à douze numéros. Renseignements à *Atlas* BP 983, 27009 Evreux Cedex. Tél. : (16) 32-24-01-30.

PHILIPPE BERNARD.



LE SALON DES LANGUES VIVANTES

Comment choisir son séjour

Plus de cent cinquante organismes offrent des séjours linguistiques. Faute de contrôle officiel, les parents et les élèves doivent s'assurer que ce qu'on leur propose correspond bien à ce qu'ils recherchent.

« *ÉLÉMENTAIRE, mon cher Watson !* » En fait, ce n'est pas ce que déclarent la majorité des parents qui recherchent le séjour linguistique approprié à leur enfant et à leur budget. Armés de patience, ils fouillent avec circonspection la multitude des « catalogues » que leur proposent plus de cent cinquante organismes. Aucune instance officielle française n'étant habilitée à contrôler ces séjours, différents regroupements de professionnels tentent, par des vérifications plus ou moins régulières et importantes, de garantir certaines prestations (1).

Le séjour linguistique n'est ni un produit de consommation ordinaire ni un simple voyage. La prise en charge des mineurs en pays étranger représente une responsabilité réelle. Comme le souligne M. Pierre Bergasse, directeur adjoint de l'office britannique du tourisme de Paris, « *les parents doivent faire un effort pour lire consciencieusement les brochures et prendre le temps de s'informer* ».

En fait, la présentation différente des brochures empêche le lecteur d'effectuer une comparaison objective : les prestations proposées sous des appellations équivalentes ne sont jamais strictement identiques.

Si l'apprentissage ou le perfectionnement de la langue reste en principe l'objectif d'un séjour linguistique, d'autres éléments doivent être pris en considération.

Sur le plan pédagogique, il faut s'informer du nombre de cours dispensés et de leur durée réelle, du nombre d'enfants par classe de même niveau, de la qualification des enseignants (diplômes, ancienneté, nationalité), de la structure d'accueil des cours (collège, salle de réunions... ou gymnase aménagé), enfin des divers moyens pédagogiques utilisés (méthode traditionnelle ou spécifique à chaque organisme, avec ou sans support vidéo).

Les conditions d'hébergement doivent également retenir l'attention, car le bénéfice du séjour dépend de la bonne intégration de l'enfant à la vie de sa famille d'accueil. Se renseigner sur la présence ou non d'autres hôtes de nationalité différente ou francophone, sur la distance et les moyens de transport famille-école, sur les frais occasionnés, inclus ou non dans le prix du séjour.

L'organisation des loisirs est tout aussi importante et souvent la source de déconvenues.

Certains après-midi sont-ils libres ? Le coût des sorties et excursions, concerts, musées, sports annoncés est-il inclus ?

Il faudra aussi veiller au nombre d'accompagnateurs durant le voyage (pour douze enfants, selon la loi française), au nombre et aux fonctions des moniteurs sur place, aux horaires exacts d'encadrement (notamment le soir), à la présence indispensable d'un responsable joignable vingt-quatre heures sur vingt-quatre...

Enfin le prix indiqué sur la brochure ne doit pas être, à lui seul, un facteur déterminant. Certains frais ne sont pas toujours compris : transports urbains, frais d'inscription ou de dossier, assurances facultatives mais conseillées (annulation, responsabilité civile, rapatriement) et parfois participation à certaines activités.

L'argent de poche

Les brochures contractuelles (sauf mention particulière) sont, pour trop de parents, le seul élément de choix. L'aspect très attractif de certaines d'entre elles ne doit pas détourner le lecteur de s'informer sur les points fondamentaux : pédagogie, sécurité, emploi du temps et encadrement.

Les textes doivent être lus dans leur intégralité, on apprend beaucoup, en détaillant les rubriques annexes : « *quelques conseils* » et « *NB* ». C'est souvent au paragraphe « *argent de poche* » que l'on découvre les frais restant à charge des étudiants...

En fait, les brochures sont surtout le reflet d'une politique ou stratégie commerciale : chacun adopte le langage approprié aux clients qu'il souhaite convaincre. Du très studieux au très récréatif, tous les types de séjour sont proposés.

Actuellement, les dix-sept - dix-huit ans sont fascinés par la découverte d'autres continents comme les Etats-Unis ou l'Australie. La baisse du cours du dollar rend cette année les séjours outre-Atlantique particulièrement « compétitifs ». Il faut néanmoins veiller à ce que les familles, qui reçoivent souvent gratuitement, soient visitées par l'organisme français. Parfois, elles assurent l'hébergement en vue d'un échange. Il est utile d'en être informé au préalable...

Les parents soucieux d'effectuer un bon choix seront reçus et écoutés par les organisateurs qui souhaitent réellement une concertation. La concurrence étant sévère dans le domaine des séjours linguistiques, il leur faut innover, pour satisfaire des consommateurs de plus en plus critiques...

SYLVIE BELOTE.

(1) S'adresser à l'Union nationale des organismes de séjours linguistiques (UNOSEL), 69, avenue du Maine 75014 Paris, tél. : (1) 43-21-29-74 ou à la Fédération française des organisations de séjours culturels et linguistiques (FFOSC), 7, rue Beccaria, 75012 Paris, tél. : (1) 45-22-28-11 ou à l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air, 8, rue César-Franck – 75015 Paris, tél. : 47-83-21-73.

La stéréo de Caroline...

DANS le presbytère impeccable d'une petite ville des environs de Londres, vingt jeunes Français se familiarisent avec les mystères de la langue anglaise. Poussés par leurs parents, tourmentés par leurs résultats scolaires ou simplement soucieux de leur avenir, ils ont traversé la Manche pour recevoir la bonne parole, celle qui doit leur ouvrir les portes de la réussite professionnelle. Encadrés par l'organisme de séjours linguistiques Eurolangues, ils participent, durant une semaine, à un stage intensif qui ne laisse guère de place à l'aventure : d'accents toniques en conjugaisons traîtresses, leurs vacances de février sont placées sous le signe du bachotage, et la rencontre avec les familles d'accueil elle-même ne se singularise pas par son exotisme...

Au rythme de cinq heures d'anglais par jour et de quelques devoirs personnels, ces adolescents, dont les parents ont payé 4 300 F pour une semaine, n'ont théoriquement pas le temps de folâtrer. Réunis par groupes de dix, ils planchent sur des règles de grammaire ou sur des coupures de presse, exactement comme ils pourraient le faire en banlieue parisienne ou sur la Côte d'Azur. Seule différence : au lieu de rentrer chez leurs parents après la classe, ils regagnent le *home* d'une famille d'accueil, où ils parlent l'anglais... si leurs devoirs le leur permettent.

Très convoitées, ces familles font souvent l'objet d'une certaine compétition entre les organismes linguistiques qui se disputent les foyers *« biens sous tous rapports »*. Pour améliorer le système, Eurolangues distribue à ses jeunes clients des fiches sur lesquelles sont consignées les principales caractéristiques de leurs futurs hôtes. Véritables prospectus, ces documents signalent que la famille héberge aussi un chien ou un oiseau, que les parents sont divorcés, qu'ils possèdent une vidéo ou qu'ils sont de religion protestante. Les hôtes eux-mêmes promettent d'offrir une *« chambre individuelle »*, des enfants amicaux ou *« une jolie maison bien arrangée »*. Avant même de franchir le seuil de leur nouveau domicile, les adolescents connaissent presque jusqu'à la couleur de leur couvre-lit...

L'ensemble est sans surprises, mais d'un sérieux propre à rassurer les parents. Les enfants, pour leur part, cherchent à se faire une place, s'étonnent de certaines habitudes — *« Ils rient tout le temps »*, remarque un jeune garçon venu de la Réunion — et regrettent souvent d'être obligés de travailler pendant leurs vacances. *« Je suis là parce que mes parents m'y ont forcé,* explique l'un d'eux. *Moi, je voulais aller skier. »* Certains se félicitent de la gentillesse de leurs hôtes, tandis que d'autres ont le sentiment d'être délaissés ou considérés comme de simples moyens d'arrondir les fins de mois. *« Le père ne me dit même pas bonjour, et j'ai passé mon week-end à dormir, car personne ne s'occupait de moi »*, soupire Michael, qui doit améliorer son anglais pour pouvoir se présenter au concours d'entrée du prytanée.

Il est vrai que les familles d'accueil ne disposent souvent pas de revenus importants et que la présence d'un petit étranger leur permet d'améliorer l'ordinaire. Dans certains foyers, on se tasse ainsi pour pouvoir accueillir un Français, un Japonais ou un Italien. Un lit de camp rudimentaire dressé dans la chambre des parents montre, au logis d'un chauffeur de taxi, que la dernière fille a été chassée de sa chambre pour laisser la place à un jeune Français. Ailleurs, les séjours linguistiques permettent de partir en vacances ou de garnir la maison : *« J'investis cet argent dans le confort domestique,* indique une mère de famille. *Quand je regarde ma chaîne stéréo, je me dis, c'est Philippe, Claire ou Caroline, et je suis contente... »*

RAPHAELLE RÉROLLE.

Six formules parmi d'autres

ORGANISMES	BEC	ESTO	Eurolangues	LEC	OISE	SILC
Nombre d'élèves par classe	12 maxi	Non indiqué	15 maxi	14 environ	8 maxi	15 maxi
Nombre d'heures de cours	3 h X 5 jours	3 h X 4 jours	2 h 30 X 5 jours	2 h X 4 jours	3 h X 5 jours	2 h X 4 jours
Horaire prévu d'encadrement	9 h à 17 h 30	Du début des cours à la fin des activités	9 h 30 à 12 h et pendant les activités de l'après-midi	9 h 30 à 17 h	9 h 30 à 13 h et pendant les activités de l'après-midi	Du début des cours à la fin des activités
Un seul francophone par famille	Oui	Non assuré dans certaines régions	Oui	Oui	Oui	Oui
Transports urbains	Non compris inexistants	Non compris (30 à 40 F/sem.)	Non compris	Non compris	Non compris	Non compris
Présence de l'organisme en Grande-Bretagne	1 directeur anglais par région	Inspecteurs itinérants	Direction à Londres + inspecteurs itinérants	Coordinateurs français	Direction à Oxford	Inspecteur et responsable français + responsable anglais local
Argent de poche conseillé	150 à 200 F/sem.	150 F/sem.	Non indiqué	40 à 60 F/sem.	Non indiqué	10 à 15 % des frais de séjour
Prix	5720 F	5570 F	6685 F	5895 F	6770 F	6029 F
Assurances	80 F	100 F	Comprise dans le droit d'inscription	125 F	110 F	149 F

Les indications portées sur ce tableau correspondent à un séjour en Grande-Bretagne de trois semaines en juillet 1988 (formule « classique »). Les prix comprennent l'inscription et le voyage par train et bateau, les cours de langue collectifs le matin et les activités variées l'après-midi.

Adresses des organismes :
— *British European Centre (BEC)*, 5, rue Richepanse, 75008 Paris. Tél. : (1) 42-60-35-57.
— *European Students Travel Organisation (ESTO)*, 14, rue Clément-Marot, 75008 Paris. Tél. : (1) 47-23-70-58.
— **Eurolangues**, 35, bd des Capucines, 75002 Paris. Tél. : (1) 42-61-53-35.
— *Loisirs culturels à l'étranger (LEC)*, 52, rue de Londres, 75008 Paris. Tél. : (1) 45-22-28-11.
— *Oxford Intensive School of English (OISE)*, 21, rue Théophraste-Renaudot, 75015 Paris. Tél. : (1) 45-33-13-02.
— *Séjours internationaux linguistiques et culturels (SILC)*, 32, rempart de l'Est, 16022 Angoulême Cedex. Tél. 45-95-83-56.

هكذا من الأصل

La relance de l'allemand

DEUX élèves sur cinq étudient l'allemand en première, deuxième ou troisième langue vivante dans l'enseignement secondaire français. La concurrence très forte de l'anglais en première langue (85,4 % des élèves), celle, plus récente mais aussi vive, de l'espagnol en quatrième (43,3 %), expliquent le recul de l'allemand dans l'enseignement français depuis plus de vingt ans. En 1959, 20,7 % des « sixième » choisissaient cette langue. Ils n'étaient plus que 16 % en 1972 et 12,5 % en 1986 (11,5 % si l'on prend en compte le privé). Si la chute paraît stoppée en première langue, elle semble se poursuivre en seconde, où l'espagnol distancerait l'allemand.

L'allemand a souffert de préjugés qui peuvent, pour une bonne part, expliquer cette désaffection. Tout d'abord l'idée que l'anglais *« suffit pour se débrouiller aujourd'hui »* s'est d'autant plus imposée que sa médiatisation avançait à grands pas. Pour beaucoup d'élèves, ensuite, l'allemand apparaît comme une langue ardue, voire rébarbative, à l'enseignement exigeant. Mais n'a-t-on pas, trop longtemps, joué le jeu de la difficulté ? Une telle image valorisait les professeurs et les parents, qui y trouvaient le clin d'œil de l'élitisme. Résultat : *« l'allemand est souvent considéré comme un moyen de sélection des bonnes classes, surtout associé avec le latin »*, affirment plusieurs professeurs.

Enfin, l'allemand est pratiquement absent dans les lycées professionnels qui n'enseignent qu'une langue. Seuls 6,1 % des élèves de ces établissements suivent un cours d'allemand. Sachant que, une fois orientés, ils n'ont pratiquement aucune chance de suivre une classe d'allemand, bien souvent par manque de professeurs, les collégiens se ruent sur l'anglais à leur entrée dans les premières classes du secondaire.

Malgré cela les échanges franco-allemands sont beaucoup plus développés que ceux avec l'Angleterre. En 1986, plus de trois mille enseignants ont accompagné 42 268 élèves (5 000 de plus que l'année précédente) pour un séjour en République fédérale d'Allemagne. Ce chiffre représente 66 % du nombre global d'élèves ayant effectué en 1986 un séjour à l'étranger au cours de l'année scolaire. Ces échanges sont subventionnés par le ministère de l'éducation nationale et l'Office franco-allemand de la jeunesse. La relance de l'enseignement de l'allemand est donc à l'ordre du jour. Peut-on, en effet, ainsi que le soulignent de nombreux germanistes, aussi peu parler la langue de la troisième puissance économique mondiale et du premier fournisseur et client de la France ? *« Si l'anglais suffit pour acheter, il ne suffit pas pour vendre »*, affirment les germanistes.

Un effort de rénovation de l'enseignement a été lancé depuis une quinzaine d'années. On a abandonné une pédagogie qui s'inspirait trop de celle des langues mortes, en s'efforçant de rendre l'enseignement plus vivant, plus ouvert vers l'oral, plus pratique. Il ne s'adresse plus uniquement aux *« forts en thème »*. Comme le souligne M. Michel Candelier, vice-président de l'Association des professeurs de langues vivantes de l'enseignement public, *« aujourd'hui tout le monde peut faire de l'allemand »*.

De son côté, le ministère de l'éducation nationale vient de prendre deux mesures qui visent à renforcer la place de l'allemand. Enseignement continu de la sixième au baccalauréat dans toutes les villes de plus de 30 000 habitants. L'engagement en a été pris en septembre 1987 par le premier ministre. Les pouvoirs publics ont, d'autre part, décidé de supprimer les seuils d'effectifs pour l'ouverture d'une section de langue vivante dans l'enseignement secondaire. Ces initiatives montrent la volonté de relancer l'enseignement de l'allemand dans l'Hexagone. L'exemple ne devrait-il pas être suivi de l'autre côté du Rhin, où seulement 2,5 % des élèves choisissent le français en première langue ? Une situation paradoxale en France comme en Allemagne vingt-cinq ans après la signature du traité franco-allemand.

JEAN PERRIN.

Proust puni

Dans la déclaration commune franco-allemande du 28 octobre 1986, on peut lire : *« Les autorités concernées étudieront la possibilité d'abaisser le nombre d'élèves requis pour ouvrir des classes de la langue du partenaire ».*

Or le 15 janvier dernier, quelques jours après la fin de la célébration du 25e anniversaire du traité franco-allemand, il a été porté à la connaissance des professeurs du collège Marcel-Proust d'Illiers (Eure) que le poste de PEGC lettres-allemand sera supprimé à la rentrée de septembre.

L'option obligatoire allemand renforcé, commencée par les élèves de quatrième à la rentrée de septembre 1987, sera supprimée en troisième, donc en cours de cycle, à la rentrée de septembre 1988.

POINT DE VUE

Feu la langue de Goethe et de Mercedes ?

par JOSEPH ROVAN (*)

L'ALLEMAND ne cesse de reculer en France. D'environ 35 % d'« allemand première langue » parmi les élèves des collèges et lycées, nous sommes tombés à 12 % (et sans doute ce chiffre est-il trop optimiste). En seconde langue, l'allemand est talonné, voire dépassé par l'espagnol. En République fédérale d'Allemagne, sauf en Sarre et en Rhénanie-Palatinat, le français première langue est pratiquement inexistant, et les modestes progrès que certains sondages constatent sur la deuxième langue sont plus apparents que réels. Sur ce plan, le traité de 1963 n'aura servi à rien et les déclarations d'autosatisfaction à l'issue des « sommets culturels » restent de la *rhétorique*.

Si l'on cherche à dégager les raisons d'un bilan aussi noir, la première cause rencontrée est évidemment la montée écrasante de l'anglais (85 % des « premières langues »). Comme on ne peut interdire l'anglais comme première langue, solution extrême proposée par quelques anglicistes clairvoyants, il faut s'accommoder de cette situation. Si l'on veut néanmoins voir se renforcer la position de l'allemand dans les structures scolaires, il faut bien sûr baisser le seuil des demandes à partir duquel la constitution d'une classe d'allemand est obligatoire. Ce seuil avait été au contraire relevé il y a quelques années, et le sérieux des intentions gouvernementales se mesure au fait qu'il n'a même pas été ramené à son niveau antérieur.

Il faut ensuite jouer à fond sur la « deuxième langue ». Ici, ce n'est pas l'institution scolaire qui est interpellée, mais le niveau suivant : il appartient aux universités, aux grandes écoles et au gouvernement lui-même d'imposer la deuxième langue obligatoire à tous les cursus et concours avec des coefficients réellement séduisants.

L'accès aux fonctions publiques d'un certain grade, l'obtention des maîtrises, le classement à la sortie des grandes écoles, les conditions d'avancement, devraient être liés à la connaissance effective de deux langues vivantes. Si de telles mesures étaient prises, les intentions proclamées deviendraient crédibles, ce qu'elles ne sont pas à l'heure actuelle.

Il ne faut pas exagérer cependant l'importance de ce qui pourra être obtenu sur le plan scolaire et universitaire. Sur ce point, joue aussi le frein de la reconnaissance des temps d'études à l'étranger et des diplômes obtenus. Les tissus de Pénélope où l'on tente indéfiniment d'ajuster des cursus et des qualifications sont par définition tâches sans fin. Il faut trancher dans le vif, comme pour les normes des produits alimentaires et industriels, et accorder dans tous les pays de la Communauté les diplômes pour ce qu'ils valent dans le pays délivreur.

Abandonner la démarche épicière

L'essentiel, à présent, se situe au niveau des usagers. Pour développer la langue allemande en France et la langue française en Allemagne, il faut interroger industriels, banquiers et syndicalistes, militaires et fonctionnaires, entrepreneurs de spectacles et de voyages. Que les gouvernements constituent une énième commission — mais celle-ci sera nouvelle et originale — en lui fixant un délai de quatre ou six mois pour formuler des propositions concrètes !

Celles-ci, on peut le penser, déboucheront en grande partie sur la nécessité de développer les formations d'adultes. Un plan d'ensemble doit être élaboré et mis en œuvre pour favoriser financièrement et moralement les organismes qui offrent de telles formations et les hommes et les femmes qui veulent les suivre. Orientons aussi vers ces activités nouvelles le trop-plein des étudiants et enseignants de langues, ce qui implique qu'on introduise enfin dans la formation des maîtres les techniques et les méthodes de l'éducation des adultes.

Encore un point important : abandonnons la démarche épicière de la réciprocité. On n'apprend pas l'allemand pour faire plaisir aux autorités allemandes, mais à cause de l'utilité de la langue ou des charmes des fréquentations qu'elle peut procurer. Cela n'exclut pas d'ailleurs que l'on élabore ensemble, avec les Allemands, des plans, projets et instruments nécessaires ; mais ayons enfin une politique qui abandonne la fiction que l'on n'apprend qu'à l'école ou à l'Université ! L'affaire des langues vivantes concerne la nation tout entière et toutes les générations.

Elle concerne aussi nos avenirs économiques. Si les ordinateurs ne parlent qu'anglais, les hommes finiront par en faire autant, l'allemand et le français tombant au rang de patois de luxe. Les industries de la langue sont, dès à présent, en mesure d'organiser le dialogue franco-allemand des machines, sans passer par l'anglo-saxon.

Cependant, là encore, il faut la volonté politique de favoriser ensemble, à Bonn et à Paris, des développements qui ne vont pas d'eux-mêmes dans une pure logique de marché. Il faudra, sur le plan industriel comme en matière politique culturelle extérieure, l'un étant d'ailleurs fort lié à l'autre, vouloir et organiser l'appui mutuel que l'allemand et le français peuvent se donner en combinant par exemple le travail d'enseignement de nos deux langues par nos instituts culturels à l'étranger, en imaginant, pour nos langues rarement concurrentes et qu'il faut délibérément rendre complémentaires, un véritable plan-survie franco-allemand.

(*) Professeur émérite à la Sorbonne (Paris-III).

Le Monde

CAMPUS

PAU : une université bien dans sa région

Très soutenue par les collectivités locales et les entreprises, la jeune université de Pau a voulu affirmer sa vocation régionale. Son problème maintenant : maîtriser sa croissance.

CRÉÉE en 1970, l'université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) est une jeune dame pleine d'ambition. Installée au pied des Pyrénées sur un campus verdoyant et moderne, cet établissement qui organisait une journée « portes ouvertes », le jeudi 11 février, a fait l'objet de l'une des toutes premières études du Comité national d'évaluation. Dans son rapport de 1986, celui-ci notait que *« en quinze ans (...) l'héritière d'anciens collèges universitaires est parvenue au rang d'une université de plein exercice »*. Ouverture et efficacité sont devenues les maîtres mots de l'équipe dirigeante, qui mise sur un ancrage régional doublé d'une envergure nationale.

Etroitement liée à la vie de cette région, l'université s'est structurée en même temps que les pays de l'Adour. A l'époque du développement de l'agro-alimentaire, de l'explosion de la maïsiculture et de l'implantation à Pau d'Elf-Aquitaine, les vieilles facultés se sont fédérées en un établissement unique qui les a regroupées sans les démembrer.

Ce passage en douceur d'un système facultaire à une organisation plus moderne a conféré au pouvoir universitaire en place une légitimité et une audience qui lui ont permis de transformer progressivement l'UPPA en un pôle régional important.

Cette position charnière a été renforcée par l'augmentation du nombre d'étudiants qui est passé de 4 500 en 1975 à 8 200 en 1987. Enfin, l'université a clairement affirmé son caractère régional, en installant, à Bayonne, un institut d'études juridiques et économiques, puis un département d'IUT spécialisé dans la gestion des entreprises et administrations.

Pour répondre à la demande régionale, l'UPPA cherche à devenir un établissement pluridisciplinaire, alliant les formations générales aux diplômes professionnels. Un département de lettres, langues et sciences humaines qui regroupait, en 1986, 33,4 % des effectifs étudiants côtoie une unité de droit et de sciences économiques, ainsi qu'une UEFR de sciences et techniques. L'université comprend aussi des formations « transversales » telles que les langues vivantes appliquées, les mathématiques appliquées aux sciences sociales, la formation d'instituteurs et, depuis octobre 1985, l'administration économique et sociale.

Toutefois, l'UPPA n'offre pas un éventail exhaustif de formations, puisqu'elle ne prépare pas aux études de médecine ou de pharmacie et ne délivre pas de diplômes nationaux dans des matières telles que la philosophie, la psychologie ou la sociologie. Ces absences relèvent d'une politique délibérée : considérant leur établissement comme une « université moyenne » et encore jeune, les responsables de l'UPPA ne souhaitent pas se lancer dans une stratégie de croissance tous azimuts.

Un développement harmonieux

Ce développement modéré et maîtrisé répond à leurs préoccupations régionales. *« Nous faisons de l'aménagement du territoire en quelque sorte*, explique M. Claude Laugenie, maître de conférences de géographie. *Nous ne voulons pas concentrer à Pau tous les types de formations, mais favoriser un développement universitaire régional harmonieux. Par exemple, nous ne demanderons pas à avoir un IUT de métallurgie, puisqu'il en existe déjà un à Tarbes. »*

Cette orientation locale s'est clairement manifestée lors de la journée « portes ouvertes », destinée à informer les lycéens sur les débouchés des baccalauréats. Au lieu de présenter les seuls enseignements dispensés par leur université, les responsables de l'UPPA ont tenu à mettre en valeur, ce jour-là, des formations propres à divers établissements des pays de l'Adour — en particulier, les BTS (brevet de technicien supérieur), préparés dans les lycées.

Cette stratégie régionale s'appuie aussi sur des liens très étroits avec des partenaires locaux qui contribuent fortement au financement de l'université.

Appliquant une certaine forme d'autonomie avant la lettre, celle-ci ne reçoit que 50 % de son budget de fonctionnement de l'Etat, le reste provenant essentiellement de soutiens extérieurs. Loin d'être une forteresse repliée sur son savoir et sur sa seule pédagogie, l'UPPA souhaite s'affirmer comme un acteur économique ouvert sur son environnement.

« En 1986, explique M. François Constantin, l'un des quatre vice-présidents de l'université, *les contrats de recherche, la formation continue, la taxe d'apprentissage et divers autres services nous ont rapporté 10 millions de francs sur un budget de 37 millions. »*

Les collectivités territoriales apportent à l'université un soutien régulier et non négligeable. En 1980 et 1981, divers bâtiments ont été construits avec leur aide, notamment un restaurant universitaire et deux départements d'IUT. D'autre part, les subventions accordées par les instances régionales ont, en partie, permis de mettre en place des locaux destinés à abriter des laboratoires de recherche. L'édification de ces bâtiments tient aussi aux relations qu'entretient l'UPPA avec divers acteurs économiques de la région.

Le rôle d'Elf-Aquitaine

Plusieurs laboratoires de recherche travaillent ainsi pour des entreprises dans les disciplines variées. Le volume annuel de ces contrats représente 5 millions de francs, dont 600 000 francs pour les sciences sociales et humaines. L'université collabore en particulier avec Elf-Aquitaine qui avait posé comme condition de son implantation à Pau le développement d'une université active et de bonne taille. *« La compagnie voulait offrir à ses cadres des formations pour leurs enfants*, explique M. Maurice Jeantet, représentant du directeur général de la société en dans le Sud-Ouest. *D'autre part, nous avions besoin de partenaires intellectuellement musclés dans des domaines moins appliqués que ceux dont nous sommes spécialistes. »*

L'université de Pau constitue donc le deuxième partenaire universitaire d'Elf-Aquitaine en termes de volume de contrats et développe des thèmes de recherche souvent liés aux besoins de cette société. D'autres entreprises ont recours aux services de l'université pour la recherche ou la formation continue, certains de leurs cadres ayant, en outre, la possibilité d'organiser des sessions de formation sur des sujets précis. EDF-GDF a signé en mai 1987 une convention avec l'UPPA, s'engageant à accueillir des stagiaires et à jouer un rôle de conseil et d'aide au financement auprès des universitaires.

Seule ombre au tableau : le dynamisme de ces collaborations pourrait entraîner l'université à devenir trop dépendante de ses partenaires économiques et de leurs besoins ponctuels en matière de recherche. *« Pour éviter ce glissement qui ne correspond pas à leur vocation, les chercheurs s'efforcent de choisir, parmi les contrats qui leur sont proposés, ceux qui présentent une cohérence avec l'ensemble de leurs travaux. »* Enfin, dans son rapport de 1986, le Comité national d'évaluation conseillait aux responsables de l'UPPA de raffermir leurs liens avec les PME, notamment par le biais des IUT implantés à Pau et à Bayonne.

Cette dimension régionale n'empêche pas l'université de revendiquer un rayonnement national et des contacts internationaux. Misant tout spécialement sur la recherche, les membres de l'université s'efforcent d'investir des « créneaux » spécifiques dans le domaine des sciences exactes, mais aussi des sciences humaines. *« Nous avons ici le seul centre de recherche français sur l'Afrique orientale anglophone et lusophone »*, souligne par exemple M. Constantin.

Le nombre croissant d'équipes de recherche reconnues par le CNRS et par le ministère de l'éducation nationale montre que cette politique commence de porter ses fruits. *« Nous savons*, affirme M. Franck Métras, président de l'université, *qu'il n'existe pas d'enseignement supérieur de qualité, sans recherche. »*

Le dynamisme de ces activités de recherche, groupées pour la plupart au sein d'une UEFR spécifique, a été salué par le Comité national d'évaluation, qui soulignait toutefois qu'elles ne devaient pas nuire à la mission pédagogique de l'université. Ce développement hexagonal se double de contacts suivis avec quelques pays étrangers, parmi lesquels l'Espagne toute proche. En mathématiques par exemple, des colloques sont organisés et des enseignants sont « échangés » avec l'université de Saragosse.

Rapide et diversifiée, la croissance de l'UPPA est cependant freinée par le problème majeur de l'insuffisance de ses moyens en personnels et en locaux.

« Il nous manque 170 enseignants et 3 500 mètres carrés de bâtiments si l'on se fie aux normes ministérielles », affirme-t-on à l'université. Déjà en 1986 le Comité national d'évaluation constatait que, *« comme dans la plupart des établissements d'enseignement supérieur, le sous-encadrement frappe principalement les disciplines du secteur tertiaire »*.

En outre, malgré d'importants travaux immobiliers en cours de réalisation, les locaux demeurent trop étroits : *« Quand allons-nous devoir annexer les toilettes ? »* interroge, faussement fataliste, un enseignant. Victime de son succès, l'université de Pau et des pays de l'Adour devra sans doute innover encore pour faire face à son propre développement, sans compromettre ses missions essentielles.

RAPHAËLLE RÉROLLE.

COURRIER

Sauver le dessin industriel

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre article sur les classes préparatoires dans *le Monde* du 21 janvier. Mais étant moi-même professeur au lycée Louis-Le Grand dans les classes préparatoires scientifiques, je regrette que les témoignages dont vous vous faites l'écho proviennent essentiellement des professeurs de mathématiques. D'autres disciplines existent. Parmi celles-ci, l'une d'elles vous a échappée ou vous a été cachée puisque, à aucun moment dans votre article, vous ne l'avez mentionnée : il s'agit de la technologie ou « dessin industriel », que j'enseigne depuis plusieurs années. Or, parmi les quatre-vingts élèves environ qui réussissent le concours de l'X, l'épreuve technologique est, pour certains, très salutaire.

J'attire votre attention sur cet enseignement technologique dans les classes préparatoires classiques. Actuellement, cet enseignement est contesté par certains, et il est question, pour Polytechnique, que cette épreuve soit facultative à très brève échéance — ce qui, vraisemblablement, assurerait sa disparition rapide — pour la remplacer par une épreuve obligatoire d'informatique investie par les mathématiciens.

Peut-on envisager, dans un grand pays industriel, que les ingénieurs les plus prestigieux, les grands décideurs de demain, n'aient reçu aucune formation dans la lecture et l'exploitation d'un document graphique technologique qui demeurera sans doute encore très longtemps un élément important des dossiers techniques quels que soient leurs supports ? Cet enseignement n'est, en général, pas assuré dans les grandes écoles d'ingénieurs. La sélection de ces élèves doit-elle se faire sans déceler leurs aptitudes technologiques et leurs capacités de créativités ? La technologie n'est pas un vain mot dans le cursus des ingénieurs allemands et anglais ; ne devrait-on pas nous en inspirer pour 1992 ?

ALAIN GICQUEL
(Châtillon.)

…s sa région

COURRI…

Sauver le dessin industriel

ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE

Sports



Les XVes Jeux olympiques d'hiver à Calgary

Revers de médaille

Dans l'aire d'arrivée de la descente, Roland Francey, le directeur de l'équipe de France masculine de ski alpin, interpelle le représentant de la firme Rossignol : *« Merci pour hier. »* La scène rappelle le championnat du monde de Crans-Montana l'an dernier. Mais cette fois, les fabricants de skis ne sont plus au banc des accusés. Le patron suisse des Français sait reconnaître les efforts qui ont été consentis par les fabricants.

Des skis qui glissent, un coureur médaillé, tout semble sourire à l'équipe tricolore. La réalité est bien différente : les entraîneurs grincent en effet des dents. Si Roland Francey se félicite que les garçons soient *« dans l'échappée du peloton »*, il n'en estime pas moins que *« le moteur une fois lancé, il ne faut pas le laisser caler »*. Une façon d'évoquer son éventuel départ. Une manière de rappeler les déclarations hostiles du directeur technique national (DTN), Jean-Pierre Puthod, à son égard.

L'affaire Puthod n'a pas fini de faire des vagues. Soumis au couperet du renouvellement de leur contrat, qui doit intervenir au mois d'avril, les quatorze entraîneurs des équipes nationales ne savent pas quelle sera la politique de la Fédération. *« Francey m'a fait confiance depuis trois ans, je souhaite continuer à travailler avec lui »*, déclare Jan Tiuschauser, l'entraîneur des descendeurs. Il se plaint des interventions du DTN et rappelle que la jeunesse de l'équipe (vingt-deux ans en moyenne) *« impose de poursuivre le travail commencé pendant quelques années encore, si l'on veut obtenir de bons résultats »*.

Face aux prestations médiatiques de Jean-Pierre Puthod, les hommes de terrain préfèrent la discrétion. Eux ne courent pas après les caméras, ils sont trop occupés à aider leurs skieurs avant les épreuves. Ils partagent leurs déceptions ou leurs joies. La moustache de Tiuschauser, *« vieille de onze ans »*, qui a été sacrifiée lundi soir dans l'euphorie de la première médaille en descente, témoigne que les rapports ne sont pas si mauvais que certains voudraient le laisser croire entre coureurs et entraîneurs.

Ballottée par des courants divers, la grande famille du ski alpin semble par moments tanguer dangereusement. Les propos chocs du DTN font pencher une barque qui commence seulement à s'orner de médailles. Encore que tout le monde ne souhaite pas une ample récolte. *« Après les remous provoqués par le DTN, ce qui m'embarrasserait le plus, ce serait que l'on gagne trop de médailles »*, remarquait le directeur des sports au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, présent à Calgary.

S. B.

PATINAGE ARTISTIQUE

Couples en crise

Pour la septième fois de suite, un couple soviétique a enlevé le titre olympique de patinage artistique : la petite Catherine Gordeeva et le grand Serge Grinkov se sont imposés, le mardi 16 février, en réalisant une combinaison extrêmement difficile — double axel et double boucle piquée — dans une composition au demeurant très académique. Deux ans après avoir été les plus jeunes champions du monde de l'histoire, il ont précédé, à respectivement seize ans et vingt et un ans, leurs compatriotes Hélène Valeva et Oleg Vassiliev, et les Américains Jill Watson et Peter Oppegard.

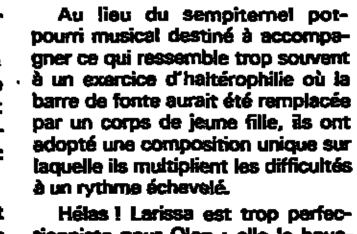
CALGARY
de notre envoyé spécial

Dans la vie de tous les jours comme sur les patinoires, les couples seraient en crise. En tout cas, on n'en trouve plus guère pour virevolter sur glace. Ils n'étaient qu'une quinzaine en compétition pour le titre olympique 1988. Pourtant, il y avait un vrai couple sous la chape de béton du Sadeledome, rempli, mardi soir, par vingt mille spectateurs enthousiastes. Un couple de Russes, bien sûr, puisqu'il n'y a plus qu'eux pour s'intéresser sérieusement à cet impossible compromis d'acrobatie et de chorégraphie glissée.

En l'occurrence, il s'agissait plutôt de héros shakespeariens. Larissa Selezneva et Oleg Makorov ont, en effet, régalé le public d'une belle scène de ménage. Car Larissa est une véritable mégère qu'Oleg n'en finit pas d'apprivoiser. Le malheureux ! Il a fait quelques petites fautes, et c'est tout juste si elle ne l'a pas plaqué là, au milieu de la patinoire.

Troisièmes aux Jeux de Sarajevo, ils ont rétrogradé d'une place quatre ans plus tard. Ils ne seront donc montés sur la plus haute marche d'un podium international qu'aux championnats d'Europe 1987. L'année où, à force de se crêper le chignon, ils avaient poussé au bord du divorce le couple qui les entraîne à Leningrad : Tamara Moskina et Igor Moskin.

Dommage, car ils auraient mérité mieux. Ils ont renouvelé un genre qui meurt tranquillement d'académisme.



Sans amour

Au lieu du sempiternel pot-pourri musical destiné à accompagner ce qui ressemble trop souvent à un exercice d'haltérophilie où la barre de fonte aurait été remplacée par un corps de jeune fille, ils ont adopté une composition unique sur laquelle ils multiplient les difficultés à un rythme échevelé.

Hélas ! Larissa est trop perfectionniste pour Oleg : elle le houspille sans cesse. Il finit par s'embrouiller, et toute la vaisselle du ménage passe par la fenêtre. C'est beau comme une comédie. Mais les juges n'apprécient guère cette manière trop orageuse de concevoir leur art.

Les juges sont forcés de consacrer des caricatures de couples. Qu'on ne se méprenne pas ! Catherine Gordeeva et Serge Grinkov sont d'excellents patineurs. Le qualificatif est même faible. Ils tirent le maximum de leur technique sur les musiques de Chopin et Mendelssohn. Et ils ne reculent pas devant la difficulté. La preuve en a été apporté mardi soir avec l'enchaînement double axel double boucle piquée, tenté et réussi alors qu'ils avaient de toute façon partie gagnée.

Mais Catherine, avec ses seize printemps, et Serge, du haut de ses vingt et un ans, ne forment pas un véritable couple. Il n'y a pas d'amour dans ce qu'ils font. Ils récitent seulement par cœur la leçon que leur fait rabâcher Stanislas Leonovitch depuis bientôt cinq ans qu'ils sont ensemble. Si on enlève la prouesse technique qu'ils accomplissent, ce qui reste est assez tragique. Avec son visage buté et sa queue de cheval, Catherine rappelle trop, en effet, Nadia Comanecci, la petite poupée roumaine qui avait enchanté le public de la gymnastique à Montréal en 1976. Ici aussi le public s'est dressé pour faire une ovation à Catherine après que Serge eut jonglé une dernière fois avec elle comme un bateleur avec une massue sur une place de village. Et c'était bien triste au bout du compte.

ALAIN GIRAUDO.



Catherine Gordeeva et Serge Grinkov, les nouveaux champions olympiques.

SKI DE FOND : un entretien avec Odd Birger Skildheim

Au pas norvégien

L'équipe de France de ski de fond s'est donné depuis le mois de septembre dernier un entraîneur norvégien, Odd Birger Skildheim. Agé de quarante ans, cet officier de carrière, dirigea de 1984 à 1987 l'équipe masculine de son pays qui obtint, parmi beaucoup d'autres récompenses, la médaille d'or du Relais des mondiaux de Seefeld (Autriche) en 1985. Il fait ci-dessous le point après les premiers triomphes soviétiques.

CALGARY
correspondance

« Pourquoi êtes-vous venu dans un petit pays du ski de fond, alors que vos compétences sont reconnues dans le monde entier ?

— J'ai quitté l'équipe de Norvège à cause de divergences de vue avec les dirigeants. Sinon je serais encore à ce poste. Mes rapports avec les athlètes étaient excellents.

» Les dirigeants français ont su que j'étais disponible. J'ai accepté leurs propositions, plus intéressantes que celles d'un autre pays, principalement à cause des études de ma fille.

» Sur un plan strictement sportif, j'ai toujours été persuadé que les bases de travail pouvaient être bonnes en France parce que le réservoir actuel de juniors est excellent et parce que les moyens existent pour faire fructifier ce capital aux Jeux olympiques d'Albertville. J'aimerai mener cette mission jusqu'en 1992, mais je ne prendrai ma décision qu'au printemps.

— Pourquoi ?

— *Il faut que l'armée norvégienne dont je dépends professionnellement accepte de me dégager. Ma famille interviendra aussi dans la décision. Je sais que la FFS a envisagé le départ de Pierre Porte, le chargé de missin du ski de fond, mais cette affaire* ne me concerne pas. J'estime sa collaboration, mais je suis un professionnel et dans l'armée on est habitué à changer de chef.

— Vous sentez-vous en mesure de construire une équipe de France compétitive ?

— Si je n'y croyais pas, je ne serais pas là. La vingt-quatrième place de Guy Balland ici même lors du trente kilomètres, malgré une chute, démontre qu'il y a de grandes possibilités. Mon compatriote Vegard Ulvang, médaillé de bronze dans cette épreuve, ne faisait jamais mieux que vingtième en Coupe du monde il y a trois ans. C'est un exemple à suivre. Cela implique de travailler autrement...

— Quels sont les défauts que vous avez notés ?

— Sur le plan technique, on ne peut pas faire de gros reproches dans la pratique du pas de patineur. En revanche, il y a des progrès à faire en technique classique. Mais le défaut le plus frappant réside dans l'étalement de l'entraînement sur l'année. Les athlètes français croyaient bien faire en travaillant sans relâche. Je leur ai fait comprendre qu'il est nécessaire de ménager des temps de repos et que la quantité ne fait pas inévitablement la qualité. D'autre part, si j'ai constaté de mauvaises habitudes alimentaires. J'ai noté qu'une bonne partie de l'entraînement estival consistait à pratiquer le vélo. Ça ne me paraît pas judicieux, car cet exercice donne des muscles courts, peu en rapport avec ce qu'exige le ski de fond.

» Enfin, j'ai senti la démoralisation générale de l'équipe. Je crois que la bonne humeur est rétablie. On ne peut réussir en haute compétition sans un certain esprit de conquête. A cet égard, la situation s'est considérablement améliorée.

» Tous ces défauts sont aisés à résoudre. Il suffit de définir une méthode de préparation et de l'appliquer. Les athlètes sont prêts à suivre. Si je reste, nous ferons en sorte de progresser rapidement.

— Dans cette hypothèse, quel est le premier but que vous vous donnez ?

— Rivaliser avec les Italiens *dans la course de relais des championnats du monde à Lahti* l'année prochaine, bien qu'ils soient aujourd'hui très en avance sur nous. »

Propos recueillis par
LLIBERT TARRAGO.

SKI ALPIN : descente du combiné

La petite bande

Franck Piccard persiste et améliore ses performances en descente. Le mardi 16 février, lors de la première épreuve comptant pour le combiné, le skieur des Saisies a réalisé le deuxième meilleur temps à 48 centièmes du Suisse Pirmin Zurbriggen. Mais cette performance n'est pas la seule satisfaction de la journée pour le clan français. Derrière Franck, trois autres coureurs tricolores sont venus se placer parmi les quinze premiers. Christophe Plé sixième, Luc Alphand treizième et Jean-Luc Crétier quatorzième, illustrent la bonne glisse des descendeurs.

CALGARY
de notre envoyé spécial

L'un promène sa bonne humeur au pied des pistes, l'autre a plutôt tendance à se tenir en retrait. Franck Piccard et Luc Alphand, les deux complices du cirque blanc depuis leurs succès en équipe junior, ont des caractères différents. Mais ils ont en commun l'envie de ne faire que ce qui leur plaît.

« Ils ont un fichu caractère », souligne un entraîneur qui les a accompagnés quelque temps. A vingt-quatre ans, ils ont toujours envie de s'imposer dans les compétitions, mais pas à n'importe quel prix. Chevaux-rebelles de l'équipe de France, ils ont, à plusieurs reprises, exprimé tout haut leurs sentiments sur la façon de préparer une course ou sur les programmes d'entraînement. Parfois même un peu trop, ce qui a provoqué dans le passé éclats et frictions.

Contestataires permanents, les deux « anciens » étaient à la recherche d'une structure qui respecte plus leur personnalité. Les changements intervenus au printemps dernier à la tête de la Fédération française de ski leur ont permis de faire entendre leurs revendications. A ceux qui réclamaient plus de liberté et moins de *« maternage digne du collège »*, les responsables ont répondu banco. Profitant de cet esprit nouveau, les deux acolytes ont même augmenté leurs demandes, exigeant, en plus de leur indépendance, la présence de l'entraîneur de leur choix.

C'est ainsi que Serge Guillaume, l'accompagnateur de leurs premiers pas dans la compétition, a effectué un *come back* après un détour par l'équipage de *French-Kiss*. En septembre 1987, le groupe des polyvalents a vu le jour. Jean-Luc Crétier et Denis Rey ont rejoint Luc et Franck pour former un groupe de skieurs à part. Les marginaux se sont alors organisés. Un minibus pour les déplacements, un entraînement à la carte en fonction de leurs souhaits, ont complété l'aventure.

La vie en commun a achevé de souder la bande. Plus conseiller en rapports humains qu'entraîneur, Serge Guillaume a écouté ses garçons. Il a pris en charge ceux qui réclamaient plus de liberté. *« Ces garçons n'aiment pas que les directives soient données brutalement. Il faut leur expliquer longuement ce qu'on leur demande de réaliser »*, raconte leur véritable manager. Mais il remarque aussitôt que *« ces jeunes sont ainsi semblables à beaucoup d'autres garçons de leur âge qui n'acceptent plus un encadrement de type militaire, que ce soit à l'université ou dans la vie »*.

Pépin la Bulle

Les quatre garçons se sont eux-mêmes choisi un nom de groupe : les « Top Gun ». Ils se sont surtout mis à travailler — enfin ! — avec plus d'ardeur. Après avoir formé leur bande, ils se devaient de prouver que les résultats étaient possibles. La saine rivalité existant entre eux les a mutuellement poussés. Et puis, il y a eu ce petit jeune, ce coureur nommé Christophe Plé, membre de l'équipe qu'ils avaient tant critiquée, qui s'est amusé à réussir de meilleurs temps qu'eux. Pis même, ce gamin s'est octroyé une place de sixième, lors de l'épreuve de la Coupe du monde disputée le 7 décembre 1987 à Val-d'Isère.

Ce jour-là, Franck méritait bien son surnom de Pépin la Bulle. Complètement fermé sur lui-même, le skieur acceptait mal l'affront qui venait de lui être fait. Discussions et conciliabules ont permis au groupe de ne pas s'enfoncer dans la déprime. Maître du jeu, Serge Guillaume a poussé ses protégés à investir leur agressivité dans la course.

Et les résultats sont venus s'inscrire au tableau de chasse des « Top Gun ». Plus probants pour Piccard que pour ses camarades, puisque le skieur des Saisies décroche rapidement une quatrième place lors d'une descente à Val-d'Isère. Le sourire fait son apparition sur le visage du champion. La bonne humeur de Luc fait des émules dans le groupe. Les caractères semblent évoluer.

Mais les autres membres de la bande ont du mal à s'engouffrer dans la brèche taillée par Franck. Luc avec sa fougue habituelle n'a pas trop cherché à ménager ses efforts. Résultat, les blessures succèdent aux chutes. Il en faut plus pour atteindre le moral du solide gaillard de Serre-Chevalier. Satisfait des bonnes performances de son copain « Pic », il continue à s'accrocher ou à tenter le tout pour le tout. Lundi dernier, lors de la descente olympique, il a choisi cette option en se lançant avec rage dans la pente... avant de sortir après quelques virages.

Piccard, lui, est passé. Mais sa troisième place en descente ne semble pas l'avoir perturbé. Les séances de télévision, les honneurs glissent sur lui sans laisser de traces. A l'aube d'une nouvelle course mardi matin, il a retrouvé la concentration nécessaire.

– Deuxième descente, deuxième performance pour le skieur français, qui est venu s'installer en tête du classement, jusqu'à ce que Zurbriggen le relègue à la deuxième place. *« J'ai attaqué plus que la veille »*, *reconnaît-il simplement comme pour* excuser le métal de sa médaille.

Conscient de ses lacunes en slalom — la deuxième épreuve du combiné, — il part s'entraîner. Avec son camarade « Lucio », il va parfaire ses virages autour des piquets. Luc et « Pic », les deux copains, skis sur l'épaule, devisent en riant. Les élèves de Guillaume ont retrouvé le joie de gagner.

SERGE BOLLOCH.

Les résultats

Hockey sur glace

Groupe A
(deuxième journée)

Suède et Pologne	1-1
Canada bat Suisse	4-2
Finlande bat France	10-1

Classement. — 1. Canada, 4 pts ; 2. Suède, 3 ; 3. Finlande et Suisse, 2 ; 5. Pologne, 1 ; 6. France, 0.

Patinage artistique

Couples

1. Gordeeva - Grinkov (URSS), 1,4 pt ; 2. E. Valova - Vassiliev (URSS), 2,8 ; 3. J. Watson - Oppegard (E-U), 4,2.

Ski alpin

Descente du combiné masculin

1. Zurbriggen (Sui.), 1 min 46 s 90 ; 2. Piccard (Fr.), 1 min 47 s 38 ; 3. Lee (Aus.), 1 min 47 s 39 ; (...) 7. Ple (Fr.), 1 min 49 s 06 ; (...) 13. Alphand (Fr.), 1 min 49 s 60 ; 14. Crétier (Fr.), 1 min 50 s 04.

● **BASKET-BALL : Limoges qualifié.** — Bien que battus, le mardi 16 février à Pesaro (Italie) en demi-finale retour de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes, par 93 à 91, les basketteurs du CSP-Limoges ont obtenu, grâce à l'écart de 16 points qu'ils avaient creusé au match aller dans leur salle, leur qualification pour la finale de la compétition. Ils devront affronter les Espagnols de Badalone, le 16 mars à Grenoble.

Communication

Trois présentateurs de TF 1 victimes de la guerre de l'audience

Yves Mourousi abandonne le journal de 13 heures

Yves Mourousi quitte le journal de 13 heures, Christophe Dechavanne abandonne à la fin du mois « Panique sur le 16 » et Michel Denizot voit son émission « Ciné stars » suspendue à partir du 23 février. Les trois présentateurs vedettes de TF 1 sont les nouvelles victimes de l'implacable loi de l'audience, véritable baromètre de toute télévision commerciale.

Selon la direction, c'est *« à sa demande »* qu'Yves Mourousi se voit *« dégagé de la charge du journal de 13 heures jusqu'au second tour de l'élection présidentielle pour assumer la responsabilité d'émissions spéciales programmées pendant la campagne officielle »*. Mais l'équipe de M. Francis Bouygues reproche surtout au journaliste l'usure d'une formule qu'il animait depuis treize ans.

Après avoir longtemps régné sans partage sur l'information de la mi-journée, le journal d'Yves Mourousi qui oscillait depuis quelques semaines entre 11 % et 15 % d'audience (audimètre Médiamétrie), s'était vu détrôné par celui d'Antenne 2 (15 % à 17 %). Des chiffres contestés par Yves Mourousi qui leur oppose ceux, plus favorables, d'une enquête téléphonique réalisée par le même institut.

C'est dans ce climat de discussions tendues entre le présentateur et la chaîne qu'intervient « l'incident de Coubertin ». La présence d'Yves Mourousi aux côtés de M. Jacques Chirac dans un meeting électoral, l'accueil houleux des militants RPR ont, semble-t-il, irrité la direction de TF 1 soucieuse de préserver l'image de la chaîne avant les élections.

Christophe Dechavanne, lui, s'est déclaré *« fou de joie »* en apprenant la suppression de son émission quotidienne. Désireux *« depuis longtemps de faire autre chose »*, il prépare pour avril une autre formule. Mais celle-ci sera hebdomadaire et programmée à 22 h 30, ce qui ressemble fort à un exil loin de la « terre promise » des heures de grande écoute.

« Ciné stars », disparait pour laisser la place à des concerts, des variétés et, par la suite, du football. TF 1 va-t-elle céder aux pressions des professionnels du cinéma et de la CNCL qui demandent la réduction du nombre de films diffusés à l'antenne ? Pour Michel Denizot, en tout cas, ce n'est pas l'émission qui est en cause mais la programmation de la chaîne : *« Présenter une émission de cinéma systématiquement tous les mardis et affronter une concurrence frontale n'était pas forcément bon. »*

J.-F. L.

La disparition d'Hélène Gordon-Lazareff

Hélène Gordon-Lazareff, fondatrice en 1945 de *Elle*, le célèbre hebdomadaire féminin aujourd'hui doté de sept éditions étrangères, est décédée, le mardi 16 février, dans sa propriété du Lavandou. Veuve de Pierre Lazareff, elle était âgée de soixante-dix-huit ans. Ses obsèques auront lieu vendredi à 11 h 30 au cimetière du Père-Lachaise. Sa disparition intervient alors que, ultime consécration, le groupe de presse français Hachette vient de s'associer avec le Shanghai Publishing House en Chine populaire pour publier *Elle* en langue chinoise.

La « tsarine » de la presse féminine

On l'avait surnommée la « tsarine », parce qu'elle était née en 1909 à Rostov-sur-le-Don, en terre cosaque. Mais ce fut surtout, comme son mari, l'une des grandes figures de la presse française après la Libération. Fille d'un industriel du tabac propriétaire d'un journal, elle avait fui la révolution soviétique avec sa famille. En Turquie d'abord, puis à Paris.

Etudiante en ethnologie, elle fréquente les surréalistes – Philippe Soupault notamment, qui lui dédie un poème, – effectue un voyage d'études chez les Dogons en Afrique et publie à son retour son premier récit de voyage dans *l'Intransigeant*. C'est alors qu'elle rencontre Pierre Lazareff chez l'explorateur Paul-Emile Victor.

Sitôt entrée en journalisme (elle débute par la page « Enfants » du magazine *Marie-Claire*), elle est contrainte par la guerre – elle est juive – à l'exil. Le couple s'installe aux États-Unis, où Hélène collabore à *Harper's Bazaar* et au *New York Times*.

A la Libération, alors que Pierre Lazareff prend la tête de *France-Soir*, Hélène Gordon-Lazareff crée *Elle* : 110 000 exemplaires dès 1945. *Elle* fait descendre la mode dans la rue, « impose » Coco Chanel, « découvre » André Courrèges et célèbre un nouveau type de femme : indépendante, moderne, active, bien dans sa peau et son époque. L'hebdomadaire du groupe Hachette ne diffuse plus aujourd'hui autant que dans les années 60 (370 000 exemplaires actuellement contre 1 million alors), mais son influence n'a pas cessé, s'étendant même à l'étranger. Après les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Espagne, l'Italie, mais aussi l'Arabie saoudite, Hongkong et le Japon, l'hebdomadaire doit encore s'enrichir de plusieurs éditions étrangères cette année, en RFA, Grèce, Suède, Brésil et Chine.

Le mystérieux procès-verbal du 22 juillet

Radio-Contact porte plainte contre la CNCL

Radio-Contact, la radio associative de Bondy qui s'était vu refuser l'été dernier par la CNCL le renouvellement de son autorisation d'émettre, a déposé, le mardi 16 février auprès du tribunal de grande instance de Paris une plainte contre X pour *« faux en écriture authentique et publique »*. Cette accusation, qui vise la CNCL, porte sur le procès-verbal de la réunion plénière du 22 juillet 1987 lors de laquelle les membres présents ont arrêté la liste des radios FM autorisées à émettre en Ile-de-France. Un PV non réglementaire et incomplet, estiment les avocats de Radio-Contact, persuadés que leur radio aurait dû y figurer.

S'ils avaient pu imaginer pareils soubresauts, sans doute les dix « sages » présents à cette ultime réunion du 22 juillet auraient-ils prêté plus d'attention à la liste des radios retenues, plus de rigueur à la formalisation de leurs décisions. Car le flou qui subsiste sur cette dernière délibération laisse bien des interrogations sur la procédure de prise de décision de la CNCL. Une procédure que ni le procès-verbal de la réunion ni le calendrier observé par la CNCL ne parviennent à éclairer.

C'est en effet lors d'une conférence de presse du 24 juillet que la CNCL a rendu publique la liste des radios autorisées. Liste établie le 22, explique le président de la commission, en présentant le procès-verbal de la réunion comme le document officiel *« consignant la décision intervenue »*. Liste établie le 23 au soir ou le 24 au matin, assure Radio-Contact, qui fait état de changements intervenus après la réunion du 22, évoque *« une altération de la vérité »* et conclut que le procès-verbal du 22 juillet, daté en fait du 29, a été rédigé en fonction de la liste annoncée le 24 juillet. A l'appui de ces assertions, le témoignage de M. Bertrand Labrusse qui assistait à la réunion du 22 juillet. Entendu le 3 février par le juge Grellier dans le cadre de l'affaire Pascal Vallery-Radot (chargé de mission à la CNCL et inculpé de trafic d'influence), le membre de la CNCL a fait état d'une *« très légère majorité plutôt favorable à Radio-Contact »* et donc, *« compte tenu de cet indicateur de tendance »*, de son *« étonnement »* lors de la publication de la liste définitive *« que cela n'ait pas été pris en compte pour retenir Radio-Contact »* sans qu'il en ait été *« informé explicitement »*.

Un étonnement que peut seul expliquer le flou de la décision prise le 22 juillet (la liste alors n'était pas définitive, des mariages ou des regroupements divers devant être ou non confirmés). Est en cause, surtout, le non-respect de l'article 5 du règlement intérieur de la CNCL qui stipule que les procès-verbaux des réunions doivent comporter obligatoirement le *« relevé motivé des décisions »*, être signés par le président, puis transmis aux membres, lesquels ont quinze jours pour formuler leurs observations avant que les textes ne soient considérés comme *« approuvés »*.

Ce n'est manifestement pas la procédure observée dans le cas présent par la CNCL, affirment les avocats, puisque le procès-verbal du 22 juillet, appelé en fait « compte rendu », n'a pas été signé par M. de Broglie, ne fait état d'aucune motivation des décisions ni d'aucun vote, « a fortiori *d'une quelconque majorité des membres de la CNCL* » et qu'il n'a nullement été soumis aux membres avant la conférence de presse du 24, lors de laquelle Radio-Contact apprenait sa disgrâce.

ANNICK COJEAN.

Le président de la République déplore l'absence d'une chaîne musicale

Le président de la République, qui décorait, le mardi 16 février à l'Elysée, M. Maurice Fleuret, ancien directeur de la musique et de la danse au ministère de la culture, a déploré que, *« dans le domaine des grands moyens de communication, on ait imprudemment interrompu l'essor de la musique au travers d'une chaîne musicale, dont nous avons le plus grand besoin et qui est possible »*. M. François Mitterrand faisait ainsi allusion à la suppression, par la CNCL, de TV 6, chaîne musicale lancée avant le 16 mars 1986. Le chef de l'Etat a ajouté qu'*« il serait bon de susciter un grand élan en donnant à ceux qui créent ou interprètent les moyens de s'exprimer »*. *« Les chaînes de télévision*, a-t-il ajouté, *sont un de ces moyens. »*

Mons-en-Barœul construit son réseau câblé municipal

Gratuité, égalité, interactivité...

Si leur conseil municipal réuni le 19 février le confirme, dès la fin 1989, les neuf mille cent foyers et environ trois cents commerces de Mons-en-Barœul seront tous gratuitement raccordés à un réseau câblé interactif, propriété de leur commune.

Les Monsois eux-mêmes en ont décidé ainsi : consultés par référendum municipal le 15 novembre 1987 (*le Monde* du 17 novembre), ils ont voté à 70 % le principe d'un financement du réseau câblé par l'impôt, qui excluait du même coup une possible baisse de 14 % de cet impôt. Preuve, pour le maire socialiste, M. Marc Wolf, que les chantres de la révolte contre l'impôt ne sont pas suivis par la population, si on lui présente des choix clairs et des services utiles... Ce maire original – il en est à son troisième référendum municipal sur les choix budgétaires depuis 1977 – justifie sa démarche au nom du principe d'égalité : *« A l'époque de Turgot, on décidait que la voirie serait publique ; or, les routes de l'an 2000 sont celles de la communication, nous devons en garantir l'accès à tous ! Mais attention, je fiscalise la route, pas la « voiture », en l'occurrence les programmes. »*

Après le vote, sept entreprises ont répondu à l'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre du réseau. Trois seront retenues pour une épreuve redoutable et rare dans ce type de choix : quatre heures d'audition publique, le 23 janvier dernier, devant un jury et une centaine de Monsois, une bonne occasion pour *« faire sortir le lapin du bois »* sur un dossier complexe, résume le maire. Le jury rend son verdict, le 5 février 1988 : pour 48,5 millions de francs, c'est Région Câble, filiale de la Compagnie générale de chauffe, du groupe Générale des eaux, qui l'emporte avec sa technologie RC 2, importée d'Angleterre.

Pour un prix à peine plus élevé que son plus proche rival, G Citévision (du groupe Caisse des dépôts), Région Câble avance en effet deux atouts importants : sa technologie fonctionne effectivement, non seulement à Windsor, en Angleterre, mais aussi dans le contexte français, à Nice (*le Monde* du 3 février) ; elle permet le niveau d'interactivité le plus élevé possible, dans l'enveloppe budgétaire fixée à 50 millions de francs.

Schématiquement, un réseau RC 2 est du type « mini-étoile » en coaxial. Grâce à lui, le téléspectateur peut sélectionner un des vingt-neuf canaux proposés, mais aussi voter, passer une commande d'achat ou valider le paiement à la consommation d'un film dont il aura regardé quelques images à titre d'essai (*pay per view*). Téléalarme, télésurveillance, facturation des chaînes proposées en option au-delà du service de base, l'interactivité du réseau permet aussi de faire « remonter » des images à partir de n'importe quel boîtier de distribution, donc partout dans la commune. *« Nous comptons en particulier relier les écoles entre elles et insister sur la formation »*, explique Marc Wolf.

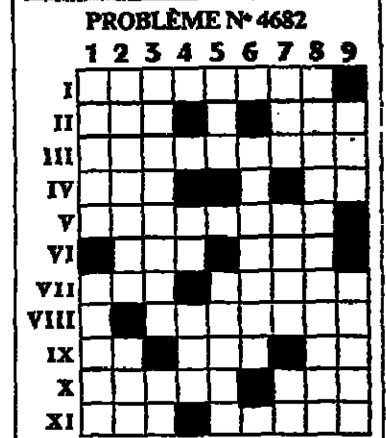
Reste maintenant pour Mons à choisir, avant l'ouverture des premières 2 000 prises fin 1988, l'exploitant du réseau, également chargé de sa maintenance. Là comme ailleurs, la commune compte bien faire jouer la concurrence introduite dans le secteur du câble par la loi de 1986. Et Région Câble, en toute logique, essaiera de ravir ce contrat : la firme se prépare à exploiter les réseaux limitrophes qu'elle construit à Saint-André (40 000 prises) ou dans les communes regroupées autour de Roubaix et Tourcoing (130 000 prises raccordables). L'exploitant, quel qu'il soit, devra en tout cas s'adapter à la logique de Mons-en-Barœul ; un service de base pour tous, et des options payantes en fonction de la demande de programmes ou de services. Une logique bien différente des premiers réseaux câblés mis en service, construits par la DGT et soumis à un abonnement forfaitaire jugé trop cher par beaucoup de professionnels... et d'abonnés potentiels.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4682



HORIZONTALEMENT

I. Habits pour la campagne. – II. Ne portait pas toujours la culotte. Vert, dans l'Atlantique. – III. Qui assure bien l'entretien. – IV. Belle, en Bretagne. Dans l'alternative. – V. Est plus efficace quand on a de grandes manches. – VI. Un brillant causeur. « Esprit » de l'étranger. – VII. N'est donc pas comme de l'argent. Qui n'ont rien coûté. – VIII. Un peu aigre. – IX. En France. Placé. Pas annoncé. – X. Des endroits où l'on monte. Demi, n'est pas vraiment un homme. – XI. D'un auxiliaire. Sa lettre a fait beaucoup de bruit.

VERTICALEMENT

1. Ne doit évidemment pas avoir peur de la solitude. Peut être appelé mignon quand il est petit. – 2. C'est la fin quand on arrive au bout. Est parfois enfermée dans un château. – 3. Dont on ne parle plus. Deux cantons dans l'eau. – 4. Rejoint la mer du Nord. Puissance. – 5. Fut mise sur tables. Où l'on peut en voir de toutes les couleurs. – 6. Des maladies au poil. – 7. Mot qui peut faire venir le berger. Passé à l'huile. Tonalité pour une messe. – 8. Se vendent évidemment comme des petits pains. – 9. Quantité insuffisante. Sans chaperon.

Solution du problème n° 4681

Horizontalement

I. Crêpier. – II. Habits. Râ. – III. Icare. Rus. – IV. Retombées. – V. Su. Egée. – VI. Rp. Eole. – VII. Gant. Eloi. – VIII. In. Têt. Né. – IX. Enée. Taud. – X. Net. Nés. – XI. Edison.

Verticalement

1. Chirurgiens. – 2. Race. Panne. – 3. Ebats. Eté. – 4. Pirouette. – 5. Item. Ni. – 6. Es. Belettes. – 7. Regel. Aso. – 8. Ruée. ONU. – 9. Casse-pieds.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 18 FÉVRIER

« Winterhalter », 11 h 30 et 15 h 30, Petit Palais, hall d'entrée (M. Adda).

« L'Ecole nationale des beaux-arts », 14 heures, 14, rue Bonaparte (Monuments historiques).

« Musée Picasso et hôtel Salé », 14 h 15, 5, rue de Thorigny, dans la cour (E. Roman).

« Façades et jardins ignorés du quartier de la Pompe », 14 h 30, angle de l'avenue Paul-Doumer et de la place du Trocadéro (V. de Langlade).

« Hôtels prestigieux du Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Rues du Moyen Age autour de Saint-Martin », 14 h 30, métro Temple (Paris pittoresque et insolite).

« Trésors du Musée d'horlogerie », 14 h 30, Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal, à l'accueil (Approche de l'art).

« La Bibliothèque nationale », 14 h 30, 58, rue Richelieu (Pygma).

« Musée Bourdelle », 14 h 50, 16, rue Antoine-Bourdelle (Art pour tous).

« Delacroix dans son dernier atelier et la chapelle des Saints-Anges à Saint-Sulpice », 15 heures, 6, place Furstenberg (Monuments historiques).

« Le trésor de Notre-Dame de Paris », 15 heures, métro Cité (Isabelle Haulier).

« L'hôtel Cail », 15 heures, 3, rue de Lisbonne (Paris et son histoire).

« Ecole des beaux-arts et salons de l'hôtel de Chimay », 15 h 30, 17, quai Malaquais (Pierre-Yves Jaslet).

CONFÉRENCES

Cinémathèque, 11, rue Jacques-Bingen, 15 heures : « Venise : Commynes, 1524 », par Simone Saint-Girons (Monuments historiques).

Salle des ingénieurs, 9 *bis*, avenue d'Iéna, 15 heures : « Palmyre » (Odette Boucher).

6, rue Ferrus, 17 h 30 : « Entreprises et nations : la double concurrence », par Anton Brender (Institut français des relations internationales).

33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 18 heures : « Retour de Dieu ? », par M. Maurice Schumann, de l'Académie française (Cercle de l'union interalliée).

Site de la Montagne Sainte-Geneviève, 1, rue Descartes, bâtiment Joffre, amphi A), 18 heures : « Hegel et la révolution française », par Denis Rosenfield (Collège international de philosophie).

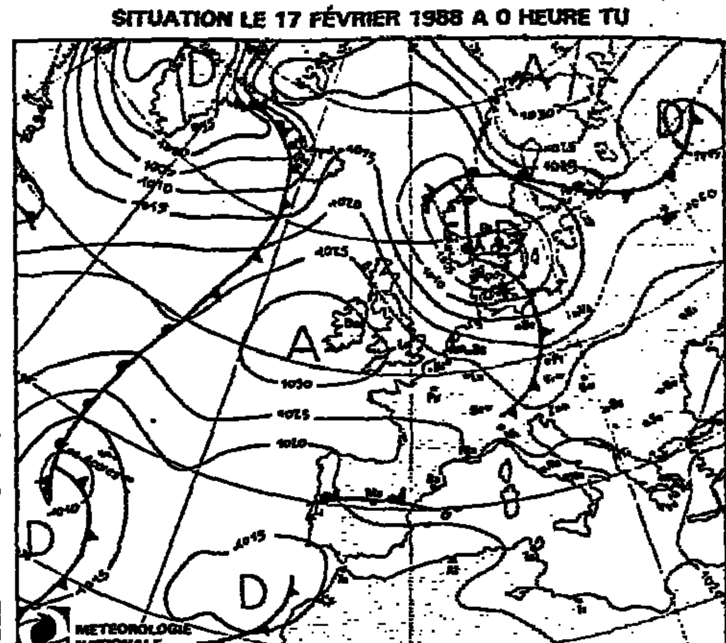
184, boulevard Saint-Germain, 18 h 30 : « Guyane française », par Alain R. Devez (Société de géographie).

78, boulevard Malesherbes, 19 h 30 : « La transe et l'inspiration... Révélation des prophètes et des médiums », par le Père Biondi (L'Homme et la connaissance).

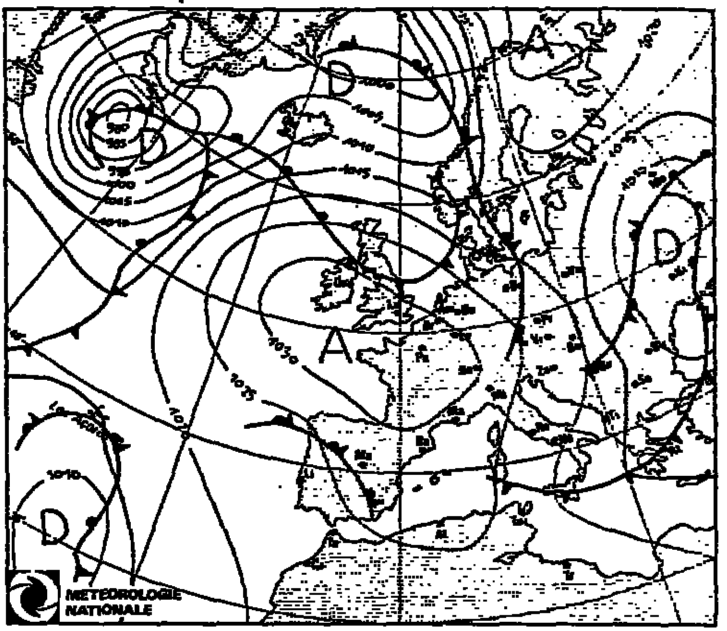
53, rue Erlanger, 20 h 45 : « L'être du moi. Avenir ou perte de la démocratie ? », par Gilles Lipovetsky (Etudes et recherche d'Auteuil).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17 FÉVRIER 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 19 FÉVRIER A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 17 février à 00 h TU et le jeudi 18 février à 24 h TU.

Au cours des prochaines quarante-huit heures, un anticyclone (1 030 hpa) s'installera sur la France. Les perturbations océaniques seront ainsi déviées vers les îles Britanniques et éviteront notre pays qui connaîtra un temps calme, souvent brumeux le matin mais ensoleillé l'après-midi.

Jeudi : temps ensoleillé, nuages sur le Nord-Est.

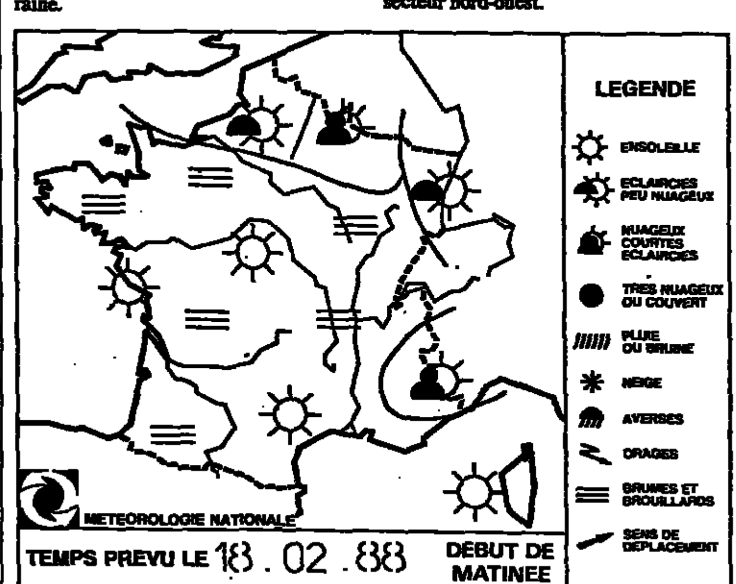
La matinée s'annonce fraîche et parfois brumeuse : les gelées seront fréquentes dans l'intérieur et des bancs de brouillard se formeront par endroits. Des passages nuageux circuleront du Nord et de la Haute-Normandie à la Champagne, aux Ardennes et à la Lorraine.

Dans l'après-midi, un soleil resplendissant s'imposera sur la quasi-totalité du pays. Seules exceptions : les régions s'étendant du Nord à l'Alsace, à la Franche-Comté et au nord des Alpes où le ciel risque d'être nuageux.

Les températures minimales varieront généralement entre 0 et – 3 degrés. Elles s'abaisseront localement vers – 5 degrés sur le Massif Central, les Alpes et le Nord-Est. Plus clémentes près des côtes, elles se situeront entre 3 et 6 degrés.

Les températures maximales avoisineront 6 à 10 degrés sur la moitié nord du pays, 10 à 14 degrés sur la moitié sud, pour atteindre 16 degrés sur le littoral méditerranéen.

Le vent, à dominante nord, sera souvent faible. Il sera un peu plus soutenu dans la vallée du Rhône et sur le Languedoc-Roussillon où il soufflera de secteur nord-ouest.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 16-2-1988 à 6 heures TU et le 17-2-1988 à 6 heures TU — le 17-2-1988

FRANCE			
AJACCIO	15	2	D
BIARRITZ	17	4	D
BORDEAUX	14	0	D
BOURGES	15	3	B
BREST	9	2	D
CAEN	9	0	D
CHERBOURG	7	3	D
CLERMONT-FERR.	17	–4	D
DIJON	13	0	C
GRENOBLE St-M-H	13	–3	D
LILLE	8	0	D
LIMOGES	16	2	D
LYON	16	–2	D
MARSEILLE-MAR.	15	0	D
NANCY	14	–2	C
NANTES	12	3	D
NICE	16	6	D
PARIS-MONTS.	9	2	D
PAU	16	1	D
PERPIGNAN	14	2	D
RENNES	10	–1	D
ST-ÉTIENNE	16	–3	D
STRASBOURG	11	2	D
TOURS	12	1	D
TOULOUSE	14	0	D
POINTE-A-PITRE	30	22	N

ÉTRANGER			
ALGER	21	9	N
AMSTERDAM	7	3	N
ATHÈNES	7	6	C
BANGKOK	33	25	A
BARCELONE	12	6	N
BELGRADE	7	–4	D
BERLIN	7	3	C
BRUXELLES	8	1	D
LE CAIRE	18	6	N
COPENHAGUE	4	3	A
DAKAR	22	15	D
DELHI	23	12	B
DJERBA	16	6	D
GENÈVE	7	–4	B
HONGKONG	18	13	C
ISTANBUL	6	4	C
JÉRUSALEM	9	4	P
LISBONNE	11	9	C
LONDRES	8	0	N
LOS ANGELES	24	9	D
LUXEMBOURG	9	–4	D
MADRID	9	5	P
MARRAKECH	15	5	D
MEXICO	24	9	B
MILAN	12	0	D
MONTRÉAL	–3	–8	A
MOSCOU	1	–1	*
NAIROBI	29	22	N
NEW-YORK	12	0	D
OSLO	2	1	P
PALMA-DE-MAJ.	17	8	N
PÉKIN	–1	–6	D
RIO-DE-JANEIRO	28	25	N
ROME	14	2	D
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	2	1	C
SYDNEY	23	20	N
TOKYO	6	–1	C
TUNIS	17	4	D
VARSOVIE	2	–1	N
VENISE	13	–1	D
VIENNE	8	–2	B

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

هكذا من الأصل



OFFRE PUBLIQUE D'ALLIANCE.

Où Schneider se déclare auprès de Télémécanique.

Télémécanique et Merlin-Gerin sont des partenaires naturels, parce qu'ensemble, ils maîtrisent la distribution et l'utilisation de l'énergie électrique.

Parce que Télémécanique et Merlin-Gerin sont de taille comparable, tous deux performants et présents aux tous premiers rangs mondiaux.

Parce que Télémécanique et Merlin-Gerin sont animés de la même volonté de gagner.

Où Schneider s'engage à la respecter.

Comme il a respecté l'identité de Merlin-Gerin, Schneider s'engage à respecter celle de Télémécanique.

Parce que leurs fabrications sont complémentaires et que chacun conservera son outil industriel.

Parce que les politiques sociales, quoique différentes, sont indissociables de leur succès à tous les deux et ne seront pas remises en cause. Parce que Schneider reconnaît que Télémécanique développe un système d'intéressement et de partenariat remarquable.

Où Schneider dépeint l'avenir qui les attend.

Ensemble, Merlin-Gerin et Télémécanique seront plus compétitifs dans leur secteur. Ils résisteront mieux aux grands concurrents mondiaux nés de rapprochements récents et qui exploitent déjà, eux, les synergies techniques et commerciales.

Ensemble, appuyés par la puissance du Groupe Schneider, ils amplifieront et accéléreront leur développement international.

Ensemble, ils pourront négocier en position de force de nouvelles alliances mondiales.

Ensemble, ils seront mieux armés pour gagner les grandes compétitions de demain.

SCHNEIDER

HDM

Le Monde

EMPLOI

LES EMPLOIS DE BUREAU

Une catégorie hétérogène en pleine mutation

LES employés de bureau sont-ils une race en voie d'extinction ? En langage INSEE, ils sont répertoriés comme « employés administratifs d'entreprise (EAE) », agents d'exécution situés, dans l'échelle sociale, entre les ouvriers et les professions intermédiaires (dont les agents de maîtrise et les contremaîtres), elles-mêmes précédées par les cadres. Ils représentaient en 1987 environ 1 900 000 salariés, soit 9 % des actifs. Trois caractéristiques les distinguent ; leur niveau de formation : 60 % sont au moins titulaires d'un CAP – leur âge : 60 % ont moins de trente-cinq ans – la répartition des sexes : 80 % sont des femmes.

Mais, de par la diversité de leurs fonctions, les « EAE » forment une catégorie des plus hétéroclites. A défaut d'un portrait-type, on peut néanmoins les répartir en trois groupes. Le premier, aux effectifs les plus lourds, comprend les secrétaires (573 380), les employés comptables (386 900), les employés de banque (335 000) et les employés d'assurances (136 700) (1). Le second est formé de salariés tels que les dactylos ou les opérateurs de saisie en informatique, *« dont le travail est souvent, comme celui des ouvriers d'industrie, un travail divisé, mesurable et bien défini par les conventions collectives »* (2).

En témoigne, exemple en la matière, la convention collective nationale du bâtiment, définissant l'agent de saisie en ces termes : *« Enregistre ou vérifie, à l'aide de machines à clavier à fonction simple, des informations sur supports cartes ou bandes perforées, avec cadences minimales de sept mille caractères alpha-numériques/heure et maximum 2 % d'erreurs. Si le travail est effectué sur une machine comprenant une mémoire-tampon et ayant la double fonction saisie-vérification, les cadences minimales seront majorées de 7,5 %. Si le travail est effectué sur une encodeuse magnétique à bandes ou à disques, les cadences seront majorées de 10 %. »*

Le troisième groupe enfin est un conglomérat d'emplois, des plus divers aux plus inattendus, souvent fort éloignés de l'image poussiéreuse de l'employé assis, stylo en main, au fond d'un bureau sombre. Tel est le cas, dans le domaine de la communication : des standardistes, des téléphonistes et autres téléxistes. Ou encore, dans celui du tourisme, de l'accueil et des transports : des accompagnateurs, des hôtesses d'accueil, des agents d'information, des huissiers et même des plantons.

« *Autrefois*, explique Françoise Bruand, chargée de mission au Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ), *être employé de bureau signifiait appartenir à un groupe social aux frontières très tranchées avec la classe ouvrière (...). Aujourd'hui, l'opposition n'est plus du même ordre. Non seulement les ouvriers reçoivent des rémunérations mensualisées qui peuvent être supérieures à celles des employés de bureau, mais les conditions de travail d'un certain nombre d'employés ont évolué dans le sens d'un rapprochement avec le travail ouvrier (dépendance à l'égard d'une machine, répétitivité des tâches), tandis que certains emplois comme les secrétaires de direction ou les comptables évoluaient plutôt vers les professions intermédiaires »* (3).

Une chose est sûre en tout cas. Les emplois de bureau ont connu dès 1955 et durant plus d'une vingtaine d'années une période faste, correspondant à vrai dire à l'euphorie des « trente glorieuses », ressentie dans tous les secteurs économiques, mais aussi à l'essor de l'activité des femmes pour qui ces situations – particulièrement dans les compagnies d'assurances et les banques – constituaient l'un des débouchés privilégiés. Ainsi en attestent les chiffres. Selon une estimation de l'INSEE (2), les « EAE » ont vu leurs effectifs s'accroître régulièrement entre 1962 et 1975, de 1 117 000 à 1 807 000. Ce qui démontre par la même occasion que, contrairement aux idées reçues, l'informatique, lançant dès 1968 ses premières offensives dans les grandes entreprises, n'a pas entravé le développement de l'emploi. Bien au contraire, comme le confirme C. Salzman à propos des comptables, durant cette période, *« on peut affirmer que l'ordinateur a surtout été utilisé pour faire face à une complexité croissante des travaux à accomplir et non pour réduire en priorité le niveau d'emploi. »* (4).

Aggravation du chômage

Qu'en est-il à présent, alors que la crise économique s'amplifie et que la diffusion de la micro-informatique et autres domaines en « tique » – télématique, bureautique – poursuit inexorablement son chemin ? A première vue, rien d'alarmant si l'on en juge *ex abrupto* par les résultats annuels de l'Enquête-emploi de l'INSEE. Passant de 1 976 000 à 1 887 000 de 1982 à 1987, les rangs des « EAE » ne se sont pas dépeuplés dans les proportions dramatiques que pouvait laisser augurer le contexte actuel. Un autre résultat, et non des moindres, soulève pourtant des interrogations. Durant cette même période de relative stabilisation de l'emploi, le taux de chômage en revanche s'est singulièrement aggravé : de 5 % à 7,3 % pour les hommes, de 10,1 % à 13,4 % pour les femmes – la majorité des effectifs (5).

La situation relève-t-elle du paradoxe ? A voir. La crise ayant freiné la mobilité sectorielle, certains salariés sont sortis ou sortent de la classe des employés, sous l'effet de l'ancienneté ou de la nécessité d'une qualification supérieure. Montant dans l'échelle sociale, ils se retrouvent alors étiquetés *« professions intermédiaires »*, comme les *« gradés de la banque »* ou les *« comptables deuxième échelon »*. Une baisse d'effectifs que le rythme d'embauche, de plus en plus limité (même dans les assurances et les banques, secteurs autrefois porteurs pour ce genre d'emploi), ne comble pas. A preuve : sur près de 1 900 000 « EAE », 1 300 000 ont une ancienneté de plus de cinq ans, sans compter que le travail précaire (contrats à durée déterminée, intérims, stages, soit environ 100 000 postes) augmente.

Les fonctions – les plus standardisées et les plus simples – sont effectivement, par suite de la réorganisation du travail, appelées à disparaître, si ce n'est en voie de l'être. Dans tous les secteurs, les exemples ne manquent pas. Pour les sténo-dactylos, le processus est déjà bien enclenché. Leur nombre a d'ailleurs diminué de moitié ces six dernières années. Dans les banques, les guichetiers sont de plus en plus remplacés par des distributeurs de billets.

Quant aux employés aux écritures, employés de classement, employés d'archives ou de reprographie (une bonne partie des 300 000 employés non qualifiés des services administratifs et juridiques), ils vivent sans aucun doute pour la plupart et surtout dans les grandes entreprises, leurs derniers moments... Des fonctions d'autant plus désuètes que d'ores et déjà, 56 % des « EAE » en activité déclarent *« utiliser dans leur travail, régulièrement ou occasionnellement »* un ordinateur (6).

Une baisse relative de l'emploi mais un taux de chômage en progression : le paradoxe n'est qu'apparent. Les employés de bureau : une race en voie d'extinction ? Non, mais en pleine phase de mutation.

CÉCILE CLÉMENT.

(1) Enquête emploi-INSEE 1987.
(2) Données sociales 1987. B. Seys.
(3) « Emplois de bureau et insertion professionnelle » – Françoise Bruand – CEREQ-1986.
(4) C. Salzman : « Etude d'impact de l'informatique sur l'emploi comptable » – *Travail et méthodes* nº 371 - mars 1980.
(5) « Population active, emploi et chômage depuis trente ans », INSEE.
(6) Premiers résultats de l'enquête TOTTO (Technique et organisation du travail auprès des travailleurs occupés), 1987.

Davantage de bacheliers

QUE recherchent les chômeurs titulaires d'un CAP ou d'un BEP ? Pour près de la moitié, un emploi administratif. Seul problème : à lire les petites annonces, le moindre emploi de bureau requiert, de plus en plus et au minimum, un niveau bac. Et cela, quels que soient le secteur et même la taille de l'entreprise.

Quelques exemples : *« Société internationale de services, Paris 9e, recherche pour un contrat à durée déterminée opératrice de saisie bac G 2 ou équivalent. » « Important organisme d'assurances implanté à Marne-la-Vallée recherche secrétaire. Titulaire du bac G 1. Connaissance du traitement de texte Word indispensable. » « Société « Serrures et blindages », Romainville, rech. comptables niveau bac G 2. Pour tenue comptabilité clients et fournisseurs. Connaissances informatique sur IBM 34 souhaitées. »*

Force est de constater l'inadéquation de l'offre à la demande. *« Bénéficiant d'un marché du travail qui leur est favorable,* explique Françoise Bruand, chargée de mission au CEREQ, *les employeurs peuvent accroître leurs exigences en matière de formation initiale. »*

Sans provoquer de bouleversement radical, l'arrivée de jeunes générations influe néanmoins sur le niveau de formation. En l'espace de six ans, une certaine élévation a été perceptible chez les employés de bureau. Alors qu'en 1982 29 % des hommes et 23,5 % des femmes n'étaient titulaires d'aucun diplôme ou, dans le meilleur des cas, d'un certificat d'études, ils n'étaient plus en 1987 que 20,5 % et 17 %, respectivement. Côté CAP et BEP, l'état est plutôt stationnaire : de 29,5 % à 30 % pour les premiers, de 37,5 % à 39 % pour les seconds.

Plus significative en revanche est la hausse concernant les détenteurs d'un bac ou d'un BP : de 16 % à 21,5 % et de 18 % à 21,5 %. Conséquence de la hausse générale du niveau de formation ou – revers de la médaille – de la déqualification inhérente à la crise : 6,5 % des EAE – tous sexes confondus – ont un diplôme de premier cycle, un BTS ou un DUT (contre 3,5 % en 1982). Inquiétant : plus de 2 % des employés de bureau possèdent un diplôme de grande école, du second ou même du troisième cycle.

C. C.

Quinze jours d'emploi dans « le Monde »

● **M. Philippe Séguin** demande à l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) de radier les jeunes chômeurs qui refuseraient des stages TUC. Trop de places restant disponibles, le ministre des affaires sociales a envoyé une note au directeur de l'ANPE, qui a déclenché les foudres. (*Le Monde* du 5 février.)

● **L'île aux chômeurs : la Réunion.** – Ce département d'outre-mer détient le triste record de France pour son niveau de chômage. Trente-sept pour cent de la population active y sont sans emploi contre 11 % en moyenne nationale. (*Le Monde* des 7 et 8 février.)

● **La cogestion en Allemagne :** à chacun ses rigidités. La cogestion allemande amortit les tensions sociales, mais ralentit les décisions et entrave la modulation de la durée du travail. (*Le Monde économie*, du 9 février.)

هكذا من الأصل

mutation

Aggravation du chômage

Le Monde INTERNATIONAL

La Cour des Comptes des Communautés européennes

recherche un (m/f)

RESPONSABLE TECHNIQUE DES SERVICES INFORMATIQUES

Pour être retenus, les candidats devront réunir les conditions suivantes: □ être ressortissant d'un des États membres des Communautés; □ avoir une formation universitaire en informatique ou dans un domaine équivalent sanctionnée par un titre ou un diplôme reconnus, ou bien justifier d'une expérience professionnelle de niveau équivalent; □ avoir une expérience minimale de dix ans dans l'utilisation de matériels informatiques variés. Il serait souhaitable que les candidats aient une expérience de la programmation, de la mise en œuvre et de la gestion de systèmes de bureautique intégrée dans le cadre d'une installation UNIX/ETHERNET ainsi qu'une bonne compréhension du fonctionnement des réseaux et des communications reliant des équipements de fabrication diverse. L'expérience de logiciels d'interrogation de fichiers et/ou de contrôles a posteriori d'applications informatiques serait un avantage; □ posséder une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés. Pour des raisons de service, la connaissance au moins satisfaisante des langues anglaise et française est exigée.

Le traitement minimum net de départ sera de 144.665 FB par mois. Il sera augmenté, le cas échéant, d'une indemnité de dépaysement (d'un maximum de 32.243 FB) en fonction du lieu de résidence et de diverses autres allocations et indemnités selon la situation de famille.

Le formulaire d'acte de candidature obligatoire ainsi que les documents justificatifs se rapportant notamment aux titres du candidat ainsi qu'à son expérience professionnelle doivent être expédiés en rappelant la référence «responsable technique des services informatiques», de préférence par envoi recommandé, AU PLUS TARD le 15 mars 1988 (le cachet de la poste faisant foi), à:

Cour des Comptes des Communautés européennes, Service du Personnel (Concours), rue Aldringen 29, L-1118 LUXEMBOURG.

Le formulaire d'acte de candidature obligatoire ainsi que des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus sur demande écrite à l'adresse ci-dessus ou en téléphonant à Luxembourg au 4773-419.

Directeur transport d'énergie

Afrique francophone

Cette importante société chargée de l'approvisionnement énergétique d'un pays africain recherche son directeur du transport de l'énergie. A cette position clef sont rattachés les domaines d'interventions suivants :

- Responsabilité technique de l'ensemble des lignes, postes et protections pour le trafic des télécommunications et le transport de l'énergie vers les centres de distribution.
- Planification et élaboration des mesures appropriées en ce qui concerne l'exploitation, la maintenance et la sécurité des installations.
- Garantie du haut niveau de la qualité des services vis-à-vis des clients.
- Coordination du personnel des différentes unités d'exploitation.

Ce poste s'adresse à un candidat diplômé d'une grande école d'ingénieurs de préférence à dominante électrique, électrotechnique et télécommunications ayant une expérience confirmée des réseaux de transports à haute et très haute tensions. Agé d'au moins 35 ans, sa connaissance des différentes fonctions de l'entreprise, ses qualités éprouvées d'initiative et d'organisation alliées à des capacités certaines d'adaptation en font le candidat idéal. Il doit bien sûr être prêt à séjourner plusieurs années à l'étranger et une première approche du contexte international serait un plus. Sa rémunération, attractive, sera directement liée aux exigences du poste. Elle est assortie de nombreux avantages (voiture, prise en charge des frais d'émigration pour la famille et des frais de vacances régulières au pays d'origine). Adressez, s'il vous plaît, votre dossier de candidature complet avec curriculum vitae, photo d'identité et lettre manuscrite à Agence PA Personal - Anzeigendienst, sous la référence M550.



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

Ohmstrasse 8 - 8000 MUNCHEN 40

Bureau d'ingénieurs-conseil allemands recherche pour des projets d'électrification dans les pays du Tiers Monde des

INGENIEURS EN PLANIFICATION ELECTROTECHNIQUE/HYDRAULIQUE

(études technico-économiques pour la création de réseaux d'électricité, de lignes de transmission et la construction de centrales hydro-électriques et thermiques)

Demandons:
- Expérience internationale et connaissances linguistiques (l'anglais et/ou l'allemand)
- Facilité d'adaptation et sens des relations avec nos partenaires *étrangers*

Offrons:
- Postes de responsabilité et large autonomie opérationelle ainsi que la chance de participer massivement au succès de notre entreprise
- Détachement soit dans nos bureaux munichois, soit en outre-mer

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec prétentions directement à (ou de nous contacter par téléphone):

icm INFRA-CONSULT-MÜNCHEN GMBH
ELSENHEIMER STRASSE 37 · 8000 MUNICH 21 · R.F.A.
TEL. 89 / 579 33 02

Autriche

JEUNE DIRECTEUR DE FILIALE

Cette Entreprise française est l'une des premières dans son domaine : les services énergétiques. La qualité de ses interventions de maintenance et d'exploitation d'installations thermiques et frigorifiques ainsi que ses compétences en gestion d'énergie sont particulièrement reconnues en France mais aussi dans un grand nombre de pays où l'Entreprise est présente par l'intermédiaire de filiales.

Après la période nécessaire à son intégration et à sa formation, ce collaborateur prend en charge le développement de cette filiale sur les plans commercial, économique, technique et humain. Il est assisté d'une petite équipe de cadres et techniciens.

Ce poste - basé à Vienne - s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur commercial/gestion ou ingénieur d'environ 30 ans. Il possède une expérience de 3/5 ans de la conduite de projets d'envergure dans les domaines proches des services industriels, de la construction ou de l'ingénierie. Cette expérience - *vécue en France ou à l'étranger - lui a permis d'exercer des responsabilités d'animateur,* de négociateur et de gestionnaire.

La pratique courante de l'allemand est nécessaire.

Les conditions offertes ainsi que les perspectives d'évolution à l'étranger ou en France sont de nature à intéresser une personnalité à fort potentiel.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 9/285 P à :

EGOR CARRIERES INTERNATIONALES
19, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA

Fonds International de Développement Agricole
FIDA (Nations Unies) Rome (Italie)

recherche

candidats pour le poste

d'Analyste/Programmeur

Les candidats devront avoir un diplôme universitaire ou équivalent en informatique, mathématiques ou dans une discipline connexe. Cinq ans d'expérience sur ordinateur Philips P-7000 MFE, plus précisément maintenance et utilisation de logiciel interactif en direct pour applications financières. Familiarité avec le système d'opération Philips et le langage de programmation COBOL. Aptitude à produire des programmes bien structurés et documentés. Excellente connaissance de l'anglais et de l'italien. Connaissance de l'arabe, du *français* ou de l'espagnol souhaitable.

Selon l'expérience et les qualifications, le traitement annuel net de base ira de 21.259 dollars E.-U. à 29.124 dollars E.-U. L'indemnité de cherté de vie, qui peut évoluer en fonction du système commun des Nations Unies, va de 11.260 dollars E.-U. à 12.008 dollars E.-U. par an.

Le contrat initial sera de deux ans.
La date limite pour le dépôt des candidatures est le 5 mars 1988.

Envoyer les candidatures à : Division du Personnel,
FIDA
Via del Serafico, 107 - 00142 ROME (Italie).

L'AGENDA

Antiquités

ACHAT MEUBLES
objet, curiosité, tableau
157, rue St-Martin, Paris
TOUS DÉPLACEMENTS
Tél. : 42-77-61-62

Enseignement

IS YOUR ENGLISH GOOD ? Un stage d'anglais qui convient à tous vos besoins. Pour votre profession ou pour le simple plaisir, demandez notre brochure : The English Language Centre, Head Office, 28 Gassons Road, Snodland, Kent, ME6 5RW, Angleterre. Tél. : 1944 634 244662.

Bijoux

ACHAT BIJOUX
Brillants, pierres précieuses, argenterie. PERRONO, bd des Italiens OPÉRA, 4 r. Ch.-d'Antin ÉTOILE, 37, av. Victor-Hugo Ventes, Occasions, Echanges.

TOUS LES BIJOUX ANCIENS
et rares. Bagues romant. — 20 % ESCOMPTE ACHAT OR GILLET, 19, rue d'Arcole 75004. Tél. : 43-54-00-83 Un plaisir, un placement.

BIBLIOTHÈQUE ACAJOU SCRIBAN
Largeur 2,60 m, hauteur 2,40 m. 30.000 F à débat. Tél. h. bur. : 27-78-69-08.

Pensions de familles

LOIRE-ATLANTIQUE
grand pavillon avec chambres indépendantes accueille grand-père, grand-mère souhaitant vie familiale. Tél. : 40-23-44-64.

Stages

J.F. 35 ans. Collaboratrice « le Monde », dans le cadre d'une formation continue, cherche stage entreprise mi-temps (matin) à partir du 14 mars 1988 en qualité de technicienne administrative et commerciale. Tél. : 43-71-54-81 (répondeur) ou écrire : LEFEUVRE Christiane, appt 53, 90, rue St-Blaise 75020 PARIS.

Le Monde CADRES

LA SOCIÉTÉ DES AUTOROUTES DU NORD ET DE L'EST DE LA FRANCE

recherche pour sa direction d'exploitation de Metz

UN CADRE

pour assurer la responsabilité des techniques spécialisées (informatique, électronique, radio, téléphone).

Le candidat devra être titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou équivalent et justifier d'une bonne expérience professionnelle de l'ordre de 10 ans (pratique et responsabilités).

Adresser lettre manuscrite, c.v. détaillé et photo à :
SANEF, 87, rue du Général-Metman, 57070 Metz.

Ville de MONTREUIL (Seine-Saint-Denis) (1.800 agents - 100.000 hab.) recrute pour sa division culturelle

UN(E) CHARGÉ(E) DE MISSION CULTURELLE DANS LE DOMAINE SCOLAIRE

Il (elle) sera chargé(e) des relations entre le musée de l'histoire et les établissements scolaires de Montreuil *et du département.*

Diplôme demandé : MAITRISE D'HISTOIRE
Connaissance du fonctionnement communal et associatif.
Expérience du travail avec les enfants.

Adresser candidature, c.v., réf. à Monsieur le Maire Mairie de Montreuil 93105 Montreuil Cedex.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION EN VIN DE CHAMPAGNE cherche

TRÈS BON VEND.

avec expér. vins et alcools. Adressez candidature et c.v. sous n° 8 410 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Montttessuy, 75007 PARIS.

VILLAGE VACANCES Région Royan RECRUTE RESPONSABLE ANIMATION expérimenté(e) enfants, adultes. Bonne maîtrise de l'anglais. C.D.D. Mai à Sept. *8.000 F brut mensuel.* Env. lettre manus. + C.V. + photo à : HAVEN LEISURE LES CHARMETTES, 17570 LES MATHES.

Ecole supérieure de commerce et de gestion rech. professeur philosophie ayant ouverture sur l'entreprise. Tél. : 43-47-44-79.

VILLE DE CORBEIL-ESSONNES (91100) 40.000 habitants

LE DÉPUTÉ-MAIRE DE CORBEIL-ESSONNES, CONSEILLER GÉNÉRAL

recrute

UN ATTACHÉ

Auprès des services financiers chargé :
— du développement de la comptabilité analytique ;
— de la mise en place d'indicateurs de gestion et de tableaux de bord ;
— d'aider les services à élaborer leurs outils d'analyse.

Ce poste requiert de réelles capacités d'analyse, de relation et d'animation auprès des services municipaux.
Une expérience dans un poste similaire, public ou privé serait appréciée.
Emploi de niveau A selon conditions statutaires contractuelles.
Envoyer candidatures à : Monsieur le Député-Maire place Galignani 91100 Corbeil-Essonnes.

LA MAISON DE LA CULTURE DE CHAMBÉRY ET DE LA SAVOIE

recherche

DIRECTEUR

AVEC PROJET

Ad. candidat. et curriculum UNIQUEMENT à Madame la Présidente Maison de la Culture de Chambéry *et de la Savoie* B.P. 147 73001 Chambéry Cedex.

Demain on parlera de nous. Ce sera sûrement trop tard pour vous...
Rejoignez-nous dès maintenant...
Nous recherchons, pour notre réseau de franchise, des commerciaux, dynamiques, ambitieux et compétents.
Adresser c.v. et prétentions à la « PRESTATIQUE » 4, place J.-B.-Corot 95380 LOUVRES.

ÉCOLE ST-GABRIEL

21, rue de la Liesse, 92220 BAGNEUX. Tél. : 46-57-61-22.

RECHERCHE INFIRMIER(E) (19 h 30 heb.) et SURVEILLANT tps compl.

L'IMMOBILIER

propriétés

VARENNE-ST-HILAIRE promenade des Anglais Maison grand stand. 1975. 9 p. + jard. + terrasse + maison gardien. Cab. d'ORMESSON 42-83-20-36.

Proximité HYÈRES (Var) A vendre magnif. prop. de 2 ha avec très belle bastide de 400 m² ent. rest. Parc, pisc., vue epand. sur mer. Imm. St-Victor 91-54-33-77.

LOURMARIN (Lubéron) à vendre magnif. propriété de 3 ha avec belle bastide XVII°-XVIII° s., vue magnif. Imm. St-Victor 91-54-33-77.

(86) POITOU Région Roche-Posay, petit château XV° remanié XVIII° + gdes dépendances + 10 ha bois et pré attenants, travaux à prévoir. 47-20-10-72.

BEAUMONT-LE-ROGER 120 km prop. NORMANDE authentique, restaurée, meublée, parf. état. Dble séj. avec chem., 5 ch., 2 s.d.b., 2 w.-c., gde cuisine. Beau terrain plat de 6.000 m² environ. 650.000 F. Larges facilités. Propriétaire. Tél. : 1/42-66-00.08 le soir ou laisser message.

maisons de campagne

VDS MAISON EN PIERRE 1er étage, environs Nîmes. 5 chambres, séjour, cuisine équipée, 2 s.d.b., 2 gar. sépar., piscine, terrain arb. Ecrire pour détails : FLORES Jean, Mas Bruguier, 30660 St-Hilaire-de-Brethmas.

pavillons

RUEIL, PAVILLON (n° 8) r. du Lt-Col.-de-Montbrison, n° 73/79, résid. de La Fouilleuse, 5 p. 98 m², jdin parcelle 147 m², gar. lib. Sur place merc., 13 h/15 h 30. Tél. 42-33-21-18.

6 KM MAINTENON (28). A 50 min Paris-Montparnasse. Pav. 1975 : F6 sur s/sol compl., r.-de-ch. : cuis. équip., séj.-sal. en L, chem. à récup., s.-de-b., w.-c., bur., ent. A l'ét. : 3 ch. avec parq. Versailles, cab. toil. avec w.-c.. Chaud. prog. Sur terr. 650 m². 670 000 F. T. : (16) 37-22-85-77.

hôtels particuliers

HOTEL PARTICULIER
NOGENT CENTRE calme 485 m² habit., 1 200 m² terr. Tél. 46-34-03-46.

VINCENNES BOIS
BEL HOTEL PARTICULIER 350 m², PRÈS CHATEAU EMBASSY : 45-62-16-40.

viagers

F. CRUZ, 42-66-19-00
8, r. La Boétie, particuliers sera votre dossier viager. Estim. grat. 49 ans d'expér. Garant. finan. 3.000.000 F.

terrains

PORTUGAL ALGARVE A vdre terrain 26.800 m² avec eau, à 10 km de la place avec autorisat. de construire. T. 43-85-72-26.

bureaux

Locations

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs. Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICES Chps-Elysées 47-23-55-47 Nation 43-41-81-81.

DOMIC. DEPUIS 80 F MS. Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. CONST. SARL 1 500 F HT. INTER DOM 43-40-31-45.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de Sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques
43-55-17-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix comp. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATION CCIALE 8e BURX, SECRÉT., TÉLEX, TÉLÉCOPIE, TRAIT. TEXTES.
AGECO : 42-94-95-28.

LYON GARE PART-DIEU
Burx équipés, salles de réunions. Standing toutes durées. Antennes ccials. Permanence téléphonique. A à Z (16) 72-33-00-23.

ASPAC
Tour Crédit lyonnais
LYON PART-DIEU
à louer bureaux équipés, salles de conférences, testez le marché lyonnais. Tél. : 78-63-64-99.

MIROMESNIL, 7 bur., 130 m², ét. nf, 200.000F/an, cession 450.000 F. « MALESHERBES 73 » 45-22-05-96.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 26 ans, Bac + 3 (communication), exp., souhaite se réaliser dans activité socio-culturel-éducatif, anglais-arabe (excel. notions secrét.). Tél. : 43-27-60-61.

Dipl. DEA droit maritime-aérien, *parfait bilingue* arabe-français, ch. emploi. A. Akhwan, 6, rue Frédureau, Nantes. 40-35-44-49.

JEUNE FEMME CRÉATIVE 2 licences + maît. en philo de l'art (ment. très bien). 5 langues courantes, s'emploierait de la presse, l'enseig., la publ., l'entrep. 40-48-74-29/93-65-00-46.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

A vendre 505 GTI 1986, 42 000 km, toit ouvrant, radio-cassettes stéréo, ÉTAT PARFAIT, 65 000 F. Tél. bur. 16-45-44-32-66, dom. 16-46-44-44-06.

VDS CX 25 TRD TURBO 7 CV, année 1984. 106 000 km, sable vernis, toutes options, très bon état, 49 000 F. Tél. : H.B. 42-47-98-70 ; 30-36-38-81, ap. 19 h.



INEDIT DE DASHIELL HAMMETT...

L'IMMOBILIER

appartements ventes

2e arrdt

TIQUETONNE imm. XVIIe, luxueux 55 m², séj. + 2 pet. chbres, asc. 1.200.000 F. 46-44-98-07.

BOURSE liv. + 2 chbres, 63 m², 3e ét., gd charme et calme. Prix 1.200.000 F. 48-44-98-07.

EXCEPTIONNEL. A RÉNOVER R. ST-DENIS Me E.-Marcel comme une pet. mais. au 2 dern. ét., 140 m² + poss. terr., 1 830 000. 42-60-04-28, 46-44-98-07.

Me SENTIER, p. de t., 3 p. 55 m², bon plan, parf. ét., 46-33-36-86, 43-28-73-14.

4e arrdt

MARAIS Magnifique 5 P., cuis. à l'américaine, 2 bains, 2 w.-c., prof. libérale possible, 155 m², CHARME. 3.200.000 F. 43-35-18-36.

5e arrdt

JUSSIEU
JARDIN DES PLANTES
séj. + 2 ch., cuis., bains
REFAIT NEUF 970 000 F.
F. FAURE 45-67-96-17.

JARD. LUXEMBOURG
(près Sorbonne) Bel appt angle, soleil, immeuble pierre de taille, asc., séjour, 3 chbres, tt cft, chf ind., chbre de service à négocier, VUE DÉGAGÉE, prof. lib. possible. 3.875.000 F. S. Kayser (1) 43-29-60-60.

6e arrdt

N.-D.-des-Champs, sup. atelier d'artiste 88 m², charme, 2 400 000 F, 46-34-73-13.

SÉLECTION DOLÉAC
R. PRINCESSE original duplex 60 m², imm. XIXe s., tt cft, 3e ét. sans asc., cheminée, très clair. Prix : 2.100.000 F. 42-33-12-29.

RUE GUÉNÉGAUD
bel imm. ancien, petit 3 p., réaménagement à prévoir 1 260 000 F.

RUE DU CHERCHE-MIDI
imm. p. de t., stdg, asc., 100 m², très beau séj., ch., bur., état except., parkg poss., prof. libér. autorisée.

F. FAURE 45-67-95-17
11, RUE ROUSSELET (7e).

LUXEMBOURG 85 m² + 100 m² jdin, 2 900 000 F. 43-28-73-14, 45-46-28-25.

SÉLECTION DOLÉAC
R. DES CANETTES original studio 25 m² 4e ét., ss asc., très clair, poutres, kitch., s. bns, 550 000, 42-33-12-29.

PROX. PL. ST-MICHEL imm. pierre de t., XVIIe, calme, clair, 3,10 m ss plaf., GD STUDIO, cuis., bains, 42 m² env. 43-36-01-94.

7e arrdt

AV. DE SÉGUR
Bel appt d'angle 125 m², impecc., urgent, 3 200 000. Tél. 46-24-06-32 MATIN.

ÉCOLE-MILITAIRE
dble séj. + chbre rez-de-ch. + cour privative + 1er étage, confort, 890 000. S/place jeudi 18 février, 16/17 h, 3, PASSAGE DE L'UNION ou TÉL. : 45-67-96-17.

LOFT PROF. LIB.
40 m², CARACTÈRE, SOLEIL, 720.000 F. Tél. : 46-34-73-13.

8e arrdt

RUE DE PENTHIÈVRE
A SAISIR
85 m², 1 850 000 F.
TÉL. : 47-20-10-72.

Me GEORGE-V
3 p., 72 m², living, 2 ch., 2e étage s/jdin, parking. 47-20-10-72.

VOUS VOULEZ VDRE VOTRE APPARTEMENT
Une nouvelle agence est à votre disposition au 45, AV. GEORGE-V, 8e, 47-20-10-72.

12e arrdt

SÉLECTION DOLÉAC
Square ST-CHARLES Imm. 1980 stand., gd studio, tt cft. 40 m² + 40 m² terrasse, 10e ét. asc. SUPERBE VUE + cave. Prix : 990.000 F. Tél. : 42-33-12-29.

SÉLECTION DOLÉAC
RUE de REUILLY Imm. 1980 stand., 2 P., 50 m² + 30 m² terrasse + 8 m² jard. d'hiver, 7e ét. asc., tt cft + park. et cave, 1.350.000 F. 42-33-12-29.

SÉLECTION DOLÉAC
Square ST-CHARLES, imm. récent, 50 m² + 30 m² terrasse + 8 m² jardin d'hiver, 7e étage, parking + cave, 1 330 000 F, 42-33-12-29.

14e arrdt

MAISONS DE VILLE
3 p. 65 m², très bon état BEAUCOUP DE CHARME, cuis. éq., parkg, 1 380 000. France Conseil 48-28-00-75.

15e arrdt

Me VAUGIRARD
TRÈS BEAU STUDIO
35 m² + balc., imm. 1982, tr. gd stdg, 3e ét., asc., cuis. éq., tr. b. s. de bns, chauff. ind., faibles ch., cave, expos. Sud-Ouest, PARKING, poss. en location, 780 000 F. EXCELL. INVESTISSEMENT. France Conseil 48-28-00-75.

15e LIMITE 7e
Très beau studio 30 m² + balc. 5 m² + cave PARKG, belle cuis. éq. (fenêtre), lux. s. de bains (marbre). IMM. 1979 GD STANDING B. PLAN. PLAC., 800 000. France Conseil 48-28-00-75.

MAISON DE VILLE
beau living, 25 m² + 3 chambres + bureau, belle cuisine équipée, poutres, parfait état, CHARME. 1 900 000, EXCEPTION. France Conseil 48-28-00-75.

BIR-HAKEIM, rue et jard., récept. + 2 chbres, loggia. 46-33-29-17, 45-77-38-38.

VILLA GRENELLE
Bon imm. 2 P., entrée, cuis., bains, poss. w.-c., 40 m² env. 3e et dernier ét., calme. 540.000 F. 43-35-18-36.

FALGUIÈRE, récent, ét. élevé. liv., 2 chbres, cuis., bains, w.-c., 72 m², balc. 20 m², pl. soleil, park. 1.680.000 F. 43-35-18-36.

16e arrdt

ÉGLISE D'AUTEUIL
beau 3/4 P., 90 m² + balcon BON PLAN Liv. 40 m², s/rue, ch. s/jardin, gde cuis. 2.400.000 F VUE DÉGAGÉE. FRANCE CONS. 48-28-00-75.

MUETTE/DOUMER
6 p. 175 m², PARF. ÉTAT. imm. réc., stdg, parkg. France Conseil 48-28-00-75.

RUE POUSSIN
Imm. p. de t., 90 m² refait neuf, double living, 1 chbre, 4e ét., asc. + chbre de serv., 47-20-10-72.

MOZART A RÉNOVER
Dble liv., 2 ch., imm. p. de t., 4e ét., asc., 47-20-10-72.

17e arrdt

AV. MAC-MAHON
140 m², RÉCEPTION 55 m², 3 chbres + 1 ch. de serv., 3e ét. asc., chf. indiv. France Conseil 48-28-00-75.

ÉTOILE-ACACIAS
beau 150 m² à rafraîchir Dom. (1) 43-24-53-46. Bur. (1) 43-80-49-51.

SIMPLON 3 P. 45 m²
7e ss asc., cft, vue dégagée 400 000 F. « M. 73 » 45-22-05-96.

IMM. PIERRE DE TAILLE
DUPLEX
85 m² +
TERRASSE
60 m², 6e ét., poss. parkg. 47-20-10-72.

R. DES DAMES
5 p., cuis., s. de bns, w.-c., chff central, soleil, 4e ét., pierre de t., 1.595.000 F.

Me ROME
Gd stand., entrée, 3 P., cuis., s. de bns, ter. 20 m², soleil, vue dég. + gd park.
M.G.N., 43-87-71-55
38, bd Batignolles, Paris-17e.

EMMANUEL THISSE CONSEIL
42-27-49-36

STUDIOS

ST-FERDINAND	560.000 F
SAUSSURE	555.000 F
NIEL	570.000 F
PORTE TERNES	720.000 F
CARDINET	760.000 F

2-3 PIÈCES

TOCQUEVILLE	1.100.000 F
WAGRAM	1.765.000 F
TERNES	1.960.000 F

3 PIÈCES

BATIGNOLLES	1.100.000 F
CHAMPERRET	1.100.000 F
CARNOT	1.470.000 F
TERNES	1.730.000 F
TERNES	2.030.000 F

PRÉSENTATION DE PRODUITS AUX CHARMES EXCEPTIONNELS
DUPLEX LOFTS MAISONS

4e ÉTAGE, ASCENSEUR
Entrée, 3 P., cuis., s. de bns, w.-c., park. IMPECCABLE. Mercredi et jeudi 13 h-15 h. 7, PASSAGE FOUBERT.

19e arrdt

BUTTES CHAUMONT
sur parc, très beau studio 40 m², tt cft, 1er étage. Jeudi, vendredi 14 h à 17 h. 40, RUE BOTZARIS.

BUTTES CHAUMONT
JE VENDS 2 P., cuis., s. d'eau + w.-c., asc., pierre de taille, 4, RUE BOTZARIS 18 h-19 h mercredi, jeudi.

20e arrdt

SÉLECTION DOLÉAC
Me BUZENVAL, imm. 1974 105 m² stdg, dble liv. 31 m², 3 ch., 2e ét., asc. + box. cave. Prix 1 850 000 F. 42-33-12-29.

92 Hauts-de-Seine

SÉLECTION DOLÉAC
COURBEVOIE 10' NEUILLY studio 30 m², imm. réc., stdg, 3e ét., gd balc. IM PECC., tt cft, tr. cl. + cave, 400 000, 42-33-12-29.

NEUILLY-SUR-SEINE
Imm. pierre de t., standing, superbe rénovation, 3 Pces, 5e ét., asc., possible parking. Tél. : 47-20-10-72.

SÉLECTION DOLÉAC
HIPPODROME ST-CLOUD gd studio, imm. st., 50 m² + loggia 12 m², tt cft., 2e ét., asc. + box, ensoleillé. Px 700.000 F. 42-33-12-29.

SÉLECTION DOLÉAC
10' RER RUEIL-MALMAISON appt 92 m² + 30 m² loggia, imm. récent 2e ét., asc., gd liv., 2 chbres, tt conft, park. + cave, jard. 1.100.000 F. 42-33-12-29.

SÉLECTION DOLÉAC
COURBEVOIE 10' NEUILLY STUD. 30 m², imm. réc., stdg, 3e ét., gd balc., impecc., tt cft, tr. cl. + cave, 400 000, 42-33-12-29.

SÉLECTION DOLÉAC
ASNIÈRES pr. Me G.-PÉRI. Imm. réc., 5 p. dble, liv., 3 ch., 98 m² tt cft, 13e ét., asc., impecc., parkg + cave, 830 000, 42-33-12-29.

Boulogne bd d'Auteuil
Part. vend beau 3 p., 90 m² + balcons + ch. service + box. 2.800.000 F. 48-25-82-47 après 20 h.

appartements achats

Rech. 1 à 3 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. PAIE CPT chez notaire, 48-73-48-07, même le soir.

CABINET DOLÉAC
rech. pour client. de qualité s/PARIS et pr. BANLIEUE STUDIOS, 2, 3, 4, 5, 6 P. avec ou sans cft, expertise gratuite, réalisation rapide. Tél. : 42-33-12-29.

ÉTUDE M.G.
39, AVENUE RENÉ-COTY 75014 PARIS
SPÉCIALISTE DES APPTS DE STANDING S/PARIS
rech. pour ss client. appts à partir de 140 m² et au-delà, expertise grat. s/demande dans certains cas, nous ACHETONS DIRECTEMENT n'hésitez pas à nous CONTACTER
L'IMMOBILIER EST UNE AFFAIRE DE PROFESS.
nous sommes là pour VOUS CONSEILLER
recherchons également à acquérir en totalité imm. Paris et proche banl.
TÉL. : 43-27-55-18.

PPTAIRES VOUS VENDEZ
un logt avec ou sans cft. Adressez-vous à :
IMMO MARCADET
Estim. grat. 42-52-01-82.

« MALESHERBES 73 »
45-22-05-96
ACHÈTE COMPTANT
HOTEL PARTICULIER
APPARTEMENTS
BUREAUX - LOCAUX
USINES - TERRAINS

locaux commerciaux

Locations

« MALESHERBES 73 »
45-22-05-96
commerces-dépôts-activités

92 Bagneux	3.000/9.000 m²
93 Aubervilliers	7.500/8.000 m²
93 Stains	680 m²
95 Survilliers	660 m²
60 Gouvray	2.800/20.000 m²

fonds de commerce

Ventes

Vds LOT-ET-GARONNE Relais routier, 30 ch., 2 s. de Restaurant, 1 CAFÉTÉRIA, BAR, TABAC JOURNAUX et vaste PARKING. Tél. : 53-68-54-93.

locations non meublées offres

Paris

SANS COMMISSION
52, r. de Varenne, bel imm. stdg, dble liv., chbre, cuis., cave, parking, verdure, 9 500 F HORS CHARGES. MARABEL S.A., 43-31-11-75, 43-37-89-40.

LA TOUR-MAUBOURG
R.-Ernest-Psichari, imm. 1930, 2e ét. asc., cft. Parfait état, 6.000 + ch. 950 F. Tél. matin SEGECO 45-22-69-92.

PARIS-14e (rue de l'Ouest), 3 p. libre de suite, 70 m², 3e étage, 6 733 F CC. Vis. s/r.-vs 43-20-54-58.

PARIS-14e (av. du Maine). Studio 39 m², 1er ét., 3 998 F CC. Libre de suite. Pour visites sur r.-vous. Tél. 43-22-23-81.

ADMINISTRATEUR DE BIENS
loue 3 p., loyer 3.500 F + charges. T. : 45-53-88-68.

ADMINISTRATEUR DE BIENS
loue 2 p., r. GUY-MOQUET LOYER 2.950 F + charges. Tél. : 45-53-88-68.

Région parisienne

NOISY-LE-ROI (78)
Maisons individuelles avec jardins privatifs, cheminée,
5 P., 111 m² 7.930 F CC
5/6 P., 132 m² 8.410 F CC
Pr rens. tél. au 30-44-01-13.

VILLEPREUX 78
Plusieurs pavillons à louer de suite avec jardin privatif et cheminée, 5 p. 93 m², 5 400 F CC. Rens. au 30-44-01-13. Permanence samedi matin de 8 à 12 h, 9, impasse de la Fontaine, de la Coulette.

VERSAILLES 78
3 p. 73 m² 1er ét., 4 530 CC
4 p. 85 m² 2e ét. 5 227 CC
4 p. 86 m² 1er ét., 5 160 CC
Visites et rens. sur rendez-vous au 39-51-89-40
27, rue Champ-Lagarde.

LE CHESNAY 78
3 p. 66 m², 4e ét., 3 748 CC
3 p. 74 m², 3e ét., 4 421 CC
3 p. 80 m², 4e ét., 4 614 CC
Chauffage individuel.
Visites et rens. sur rendez-vous au 39-54-47-29
40, bd Saint-Antoine.

A LOUER T4/T5
A SCEAUX
3 mn métro Robinson
6.200 F/mois ch. compr.
46-38-21-28 après 20 h.

locations non meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY
rech. VIDES OU MEUBLÉS ou à l'achat pr Stés et banques APPTS ET VILLAS, très gd stdg, quart. résid.
TÉL. : 45-27-12-19.

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
Loc., vente, gestion.
5, rue Berryer, 75008 Paris.
Rech. appts, vides ou meubl., pour ss client., loyer garanti.
Tél. : 42-89-12-52.

locations meublées offres

Région parisienne

ROSNY-SOUS-BOIS
près gare, 2 p. 46 m², tt cft, 2 700 F net/mois.
« M. 73 » 45-22-05-96.

immeubles

Important groupe financier recherche immeubles libres ou occupés, habitations ou bureaux, 1.000 à 5.000 m² Paris et proche banlieue. Ecrire réf. 51035 à MAZET 104, r. Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

maisons individuelles

BIARRITZ
Part. vd mais. de maître 400 m² habitables, terrain 1.000 m². Prix 900.000 F. Tél. : (16) 59-41-09-73.

villas

Part. vend TRÈS BELLE VILLA PÉRIGOURDINE
12 chambres, 12 s. de bains, 2 salles à manger, salon, piscine chauffée. Surface hab. sur 2 niveaux : 1.200 m². Terrain 6.000 m², 1,5 km du centre ville (5.000 hab.). Axes routier et ferroviaire important. Conviendrait également pour tous commerces, hôtellerie ou résidence pour personnes âgées.
Prix : 2.700.000 F à discuter (valeur en l'état 3.600.000 F)
Ecrire sous le n° 8412 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

GRÉOUX-LES-BAINS
Vds VILLA 250 m², surf. habit., gar., dép., 1.700 m² arbor., vue, 2.100.000 F. Tél. : h.r. 92-74-21-90.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Frédéric ROUSSEAU
et
Sylvie ROUSSEAU, née Nerson,
Samuel, leur fils,
Ivan, leur fils et beau-fils,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Daphné,

le 16 février 1988, à Paris-16e.

47, rue de Reuilly,
75012 Paris.

— M. Thierry PERENNES,
et
Mme Sylvie PERENNES,
née Ben Guigui,
ont la joie de faire part de la naissance de

Guillaume,

le 10 février 1988, à Maisons-Alfort (Val-de-Marne).

Décès

— M. Georges Akoun,
Et Mme Cécile Charbit,
M. et Mme Etienne Sarfati,
Et les familles parentes, alliées et amies,

ont la grande peine de faire part du décès de

Mme Albert AKOUN,
née Henriette Levy-Balensy,

survenu le 16 février 1988.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité le jeudi 18 février, à 15 h 30, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, avenue Mozart,
75016 Paris.
41-47, rue de Romainville,
93100 Montreuil.

— Anita Biaia,
née Fantozzi,
a l'immense douleur de faire part du décès de son mari,

Pierre BIAIA,

survenu le 12 février 1988, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Pierre Biaia ayant fait don de son corps à la science, il n'y a pas eu de cérémonie.

436, chemin des Clos,
Golfe-Juan,
06220 Vallauris.

— Mlle Berthe Bonnome
a la douleur de faire part du décès de son père,

M. Camille BONNOME,
inspecteur général (E.R.)
des ponts et chaussées,
commandeur de la Légion d'honneur.

Ses obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly-sur-Seine.

Son inhumation a eu lieu à Veules-les-Roses (Seine-Maritime).

— M. et Mme Jean Fuchs,
M. et Mme Claude Bijon,
ses enfants
leurs enfants et petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Albert FUCHS,
née Marie Marguerite Wolf,
ancienne déportée à Ravensbrück
et Oranienburg,

décédée le jeudi 11 février 1988, à Strasbourg, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

96 *bis*, rue de Longchamp,
92200 Neuilly-sur-Seine.
2, square Robiac,
75007 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Nous apprenons le décès, survenu le samedi 13 février 1988, à Rennes, du

lieutenant-colonel (honoraire)
Robert KASKOREFF,
compagnon de la Libération,

dont les obsèques seront célébrées le jeudi 18 février, à 9 h 45, à l'hôpital de Pontchaillou, à Rennes.

[Né le 1er juin 1908 à Berck-Plage (Pas-de-Calais), Robert Kaskoreff a appartenu, dans la Résistance, à l'Organisation civile et militaire (OCM) sous le nom de guerre de « Jean Birien ». En 1943, il sert à l'état-major régional au Mans, où il est responsable des actions contre l'envahisseur allemand dans quatorze départements de Bretagne et de Normandie. En 1944, il est au commandement régional des Forces françaises de l'intérieur (FFI) au moment du débarquement allié. Lieutenant-colonel honoraire, Robert Kaskoreff sera nommé délégué à l'Assemblée consultative à la Libération. Il sera fait compagnon de la Libération, au titre de l'OCM, le 19 octobre 1945. Après la guerre, il deviendra exploitant minier au Maroc.]

— Le président de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
L'administrateur de la Maison des sciences de l'homme,
Et les personnels de la Maison des sciences de l'homme et de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
ont le regret de faire part du décès de

Witold KULA,
professeur honoraire à l'Université de Varsovie,
membre correspondant
de l'Académie des sciences polonaise,

survenu le 12 février 1988, à Varsovie.

[Né en 1916, à Varsovie où il avait fait toutes ses études avant de devenir professeur à l'Université, Witold Kula était internationalement connu pour ses recherches d'histoire économique, en particulier sur la Pologne, de l'époque moderne. Il avait été invité à plusieurs reprises à Paris comme directeur d'études associé à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Deux de ses ouvrages ont été traduits en français : *Théorie du système féodal. Pour un modèle de l'économie polonaise, XVIe-XVIIIe siècles*, Paris, La Haye, Mouton 1970, et, *les Mesures et les Hommes*, Paris, éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1984.]

— Mme Bernard Lahumière,
M. et Mme Emmanuel Petit,
M. et Mme Jean-Claude Lahumière,
M. et Mme Alfred Letellier,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Bernard LAHUMIÈRE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 8 février 1988.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité le mardi 16 février, en l'église d'Envermeu (Seine-Maritime), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

88, boulevard de Courcelles,
75017 Paris.
Domaine de la Tuilerie,
31, allée Chapouville,
Noisy-le-Roi.
Auberville par Envermeu,
Seine-Maritime.

— Mme Michèle Leloustre,
M. et Mme Henry Leloustre,
M. et Mme Joël Rochard
et leurs enfants,
Mme Elisabeth Rochard
et ses enfants,
M. Claude Leloustre
et ses enfants,
M. et Mme François Leloustre,
Mme Sylvie Leloustre
et ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jeanne LELOUSTRE,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu à Saint-Germain-en-Laye, le 15 février 1988, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques auront lieu au nouveau cimetière de Saint-Germain-en-Laye, le jeudi 18 février 1988, à 14 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

120, rue du Président-Roosevelt,
78100 Saint-Germain-en-Laye.
32, rue du Duc,
17000 La Rochelle.

— Le Vénérable,
Les Officiers
Et les FF∴ de la R∴ L∴ Science et Conscience,
ont la douleur de faire part du passage à l'Orient Eternel du

T∴ C∴ F∴ Victor MONTIAS,

survenu le 15 février, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Gémissons ! Gémissons ! Gémissons !

— M. et Mme Michel Paul,
M. Bertrand Paul,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Roger PAUL,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu subitement le 12 février 1988.

Les obsèques auront lieu le jeudi 18 février 1988, à 10 h 30, en l'église Sainte-Marie des Batignolles, place du Docteur-Félix-Lobligeois, Paris-17e.

L'inhumation dans le caveau de famille se déroulera, vers 11 h 45, au cimetière nouveau de Neuilly-sur-Seine, rue de Valmy, à Puteaux.

6, rue Malakoff,
92600 Asnières.

— Le conseil d'administration,
La direction,
Et les collaborateurs de la Caisse de prévoyance et de retraites du personnel des organismes de mutualité,
ont la douleur de faire part du décès de leur président,

Roger PAUL,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu subitement le 12 février 1988.

Les obsèques auront lieu le jeudi 18 février 1988, à 10 h 30, en l'église Sainte-Marie des Batignolles.

— Mme Jean Plagnol,
son épouse,
Henri, Arnaud, Laurent, Bruno et Luc,
ses enfants,
M. et Mme Jean Véron,
M. et Mme André Plagnol,
Mme Bernard Plagnol,
leurs enfants
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean PLAGNOL,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,

survenu le 14 février 1988, à l'âge de cinquante-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 19 février, à 15 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

CARNET DU MONDE

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MÊME
s'ils nous parviennent avant 10 h
au siège du journal,
7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.
Télex MONPAR 650 572 F.
Télécopieur : 45-23-06-81.
Renseignem. Tél. 42-47-95-03.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	79 F
Abonnés (avec justificatif)	69 F
Communications diverses	82 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Mort du chansonnier Pierre-Jean Vaillard

Le chansonnier et acteur Pierre-Jean Vaillard est mort mercredi 17 février à Paris. Il était âgé de soixante-neuf ans.

[Pierre-Jean Vaillard, un des piliers du Théâtre des Deux-Anes, était né en 1918 à Sète. Passé en zone libre en 1941, puis en Algérie, il y fonde avec Jacques Canetti, le Théâtre des Trois-Baudets, qu'il installe à Paris après la guerre. La fermeture de la salle le conduit bientôt aux Deux-Anes, qui restera désormais son point d'attache. Considéré comme un des chansonniers les plus fins et les plus drôles de sa génération, il interprète aussi de nombreuses pièces au théâtre, joue dans quelques films, et écrit plusieurs livres, dont le dernier, *Voulez-vous rire avec moi ?* (1983), un recueil de souvenirs, a obtenu le Prix gaulois et le Prix de l'humour noir. Mais le grand public le connaissait surtout pour ses prestations radiophoniques, restées fameuses.]

Le premier ministre annonce une « modernisation » du Centre Pompidou

M. Jacques Chirac a annoncé, le mardi 16 février, *« un élargissement et une modernisation »* du Centre Pompidou, visant à en faire le *« centre d'exposition moderne le plus important du monde »*. Le premier ministre, qui inaugurait l'exposition intitulée « Le dernier Picasso », au Centre Pompidou, en a profité pour annoncer *« des décisions qui s'imposaient du fait de l'immense succès du Centre auprès du public »*.

Le Centre va gagner de 7 000 à 8 000 mètres carrés grâce à des travaux importants et au départ du personnel de son administration dans de nouveaux bâtiments. Le coût total de ces travaux, qui devraient durer deux ou trois ans, est estimé à 200 millions de francs par le premier ministre.

Carnet du Monde

Economie

SOMMAIRE

■ **Les investissements japonais s'accélèrent aux Etats-Unis. Dans l'industrie du pneu, le groupe japonais Bridgestone prend le contrôle du fabricant américain Goodyear et, dans le** *secteur bancaire,* **la banque britannique Standard Chartered vend sa filiale californienne à la Banque de Tokyo** *(lire ci-dessous).*

■ **Vers une restructuration du secteur du BTP : la Compagnie générale de eaux et la Compagnie Saint-Gobain veulent rapprocher leurs activités dans ce domaine** *(lire page 37).*

■ **Le CNPF et la CGPME définissent leur position et leurs propositions avant l'élection présidentielle** *(lire page 36).*

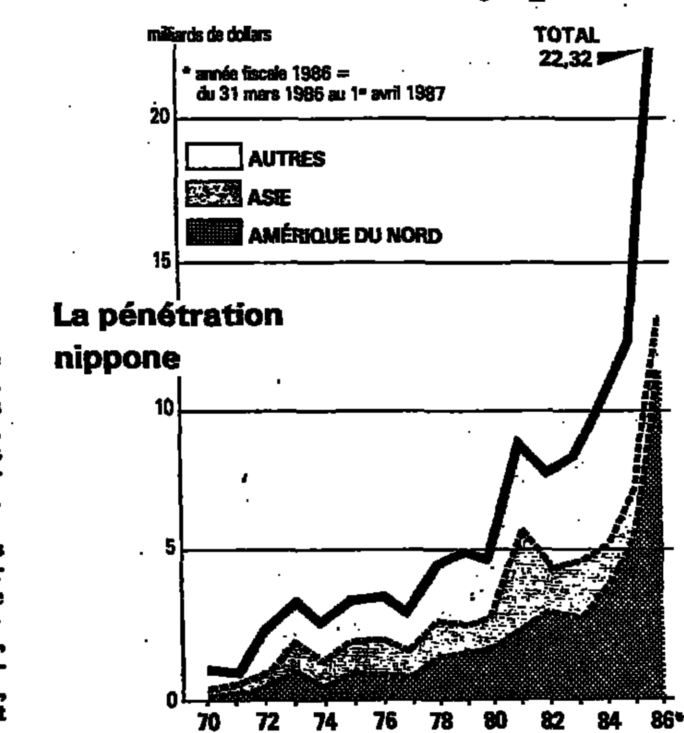
■ **Rapprochement dans les télécommunications de l'Europe du Sud : Telettra, filiale de Fiat, et le réseau espagnol Telefonica passent un accord** *(lire ci-dessous).*

Accélération des investissements japonais aux Etats-Unis

Le second fabricant américain de pneus et une banque californienne viennent de tomber dans les mains japonaises. Deux rachats qui s'ajoutent à une liste déjà très longue d'acquisitions réalisées ces deux dernières années outre-Atlantique par les investisseurs nippons, dans des domaines aussi divers que l'immobilier, l'industrie, les casinos de Las Vegas, les disques ou les films d'Hollywood.

Deux raisons à ce mouvement ! le yen, réévalué de près de moitié par rapport au dollar, rend d'abord les Japonais plus ***riches aux Etats-Unis*** **; il** ***réduit,*** **ensuite, la compétitivité sur les prix de fabrication au Japon par rapport à ceux des produits** ***made in America.***

Les investissements japonais aux Etats-Unis, qui ont crû par le passé au fur et à mesure que la puissance industrialo-financière nippone s'affirmait, s'accélèrent donc : ils ont augmenté de ***14,6% de 1971 à 1974,*** **de 24,3% entre 1975 et 1979 et de 35,1% entre 1980 et 1985, d'après un Livre blanc récemment publié par le JETRO (1).**



Source : Ministère japonais des finances

Pour l'année fiscale 1986 (qui s'est achevée le 1er avril 1987), ils ont presque doublé (+ 90%), dépassant 10 milliards de dollars, et, pour le premier semestre 1987 (derniers chiffres disponibles), ils ont encore gagné 70%.

Les Japonais accumulent également les investissements en Europe (+ ***79,7% en 1986*****), en Amérique latine (+ 81,2%) et en Asie (+ 62,2%) tandis qu'ils chutent au Moyent-Orient.**

Mais, au total, l'Amérique ***reste la cible privilégiée,*** **concentrant près de la moitié des dépenses. Le Japon n'est pas (encore) le premier investisseur à l'étranger, il reste dépassé par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Mais la croissance de son internationalisation est la plus forte, reflétant une stratégie délibérée.**

(1) JETRO : Japan External Trade Organization-World and Japanese Overseas Direct Investment. Janvier 1988.

DANS LES PNEUMATIQUES

Bridgestone rachète le numéro deux américain Firestone

Le géant américain Firestone, numéro trois mondial du pneu, abandonne son activité traditionnelle. Le groupe était prêt mardi soir 16 février de conclure avec la firme japonaise Bridgestone *un accord* en vue de créer un nouvel ensemble industriel, auquel il apportera tous ses actifs dans le pneumatique et que la firme nippone contrôlera à 75 %. Pour ce désinvestissement, *Firestone recevra* 1 milliard de dollars au comptant, que le groupe envisage de redistribuer en partie à ses actionnaires.

Actuellement quatrième fabricant mondial de pneus avec un chif*fre d'affaires* dans la *spécialité* (70 % de son activité) de 22 milliards de francs environ, Bridgestone, grossi de Firestone, va désormais talonner les grands de la profession. Goodyear (Etats-Unis : numéro un incontesté, et Michelin (France).

On attendait Pirelli (*le Monde* daté 14-15 février) et c'est Bridgestone qui arrive et traite l'affaire. A dire vrai, cette nouvelle opération industrielle, la plus importante des dix dernières années dans ce secteur, depuis le rachat au début des années 80 de toutes les activités d'Uniroyal en Europe et presque en même temps de Semperit (Autriche) par la firme allemande Continental Gummi, n'a rien pour surprendre. Depuis des années, les écarts technologiques ont été à peu près comblés dans l'industrie du pneumatique. Tous les fabricants savent aujourd'hui confectionnet de très bons pneus. En *revanche,* le problème se complique dès lors qu'il s'agit d'en produire au moindre coût. Ce n'est pas pour rien que les industriels ont conservé l'appellation de « manufacturiers ». Un pneu est encore un assemblage quasi manuel d'éléments textiles et métalliques, avec des caoutchoucs synthétiques et naturels. En outre, il faut savoir que les ventes de pneus en première monte aux constructeurs automobiles (36 % environ des ventes totales), ne rapporte virtuellement rien, hormis une image de marque. Pour l'essentiel, les bénéfices des manufacturiers proviennent du marché de rechange.

Infiltration en Europe

La plupart des fabricants s'en sont tirés en automatisant leurs chaînes pour obtenir des gains de productivité. Mais cela *reste* insuffisant, et l'allongement des séries est encore la meilleure solution pour dégager des profits par économies d'échelle. Tout le monde l'a si bien compris que la course aux marchés est depuis *longtemps engagée* aux Etats-Unis, bien sûr, parce que le plus vaste du monde, au Brésil, mais aussi dans le Sud-Est asiatique ou en Corée du Sud, où Michelin a conclu des alliances locales pour être sur place quand ce *marché explosera.*

Fidèles à leur stratégie, les Japonais ont commencé à s'infiltrer en Europe il y a une dizaine d'années en exportant leurs produits avec leurs voitures. Puis Sumitomo a racheté Dunlop, qui, faute d'avoir su se moderniser à temps, battait sérieusement de l'aile. Pendant ce temps, Bridgestone avait pris pied dans le Nouveau *Monde en reprenant* (déjà) l'usine Firestone de Nashville (Tennessee) dès 1983.

Mais cela ne pouvait suffire aux ambitions du premier manufacturier japonais. Il y a quatre ans, sa part *du marché mondial atteignait tout* juste 10% quand celle de Goodyear dépassait 22%, Michelin talonnant son rival américain avec un taux voisin de 20%.

Pour avoir tardé à rajeunir ses installations, *Firestone avait, au tout* début des années 80, traversé une passe très difficile, marquée par de très lourds déficits. Diversifié dans la chimie, le groupe avait dû désinvestir pour se tirer de ce mauvais *pas. Mais malgré* les apparences, il n'avait jamais réussi à se remettre complètement. De temps à autre, des rumeurs circulaient sur une cession de sa division pneus, chaque fois démenties. C'est ainsi que, récemment, Pirelli avait été cité parmi les acquéreurs possibles.

Préparer l'horizon 2000

Pour Bridgestone, il s'agit assurément d'une acquisition majeure. Le groupe japonais va d'un seul coup doubler sa part du marché mondial en la portant de 10 % à 20 %, avec un chiffre d'affaires équivalant à une quarantaine de milliards de francs qui va le placer au voisinage de Michelin. Mais ce ne sont pas tant les deux géants mondiaux (Goodyear, Michelin), que Bridgestone va faire maintenant le plus souffrir.

L'allemand Continental, qui avait des ambitions et les avait concrétisées en rachetant en 1987 le manufacturier américain General Tire (deuxième monte seulement), risque d'être désormais durement concurrencé *aux Etats-Unis. Monté* à la cinquième place du palmarès mondial avec un chiffre d'affaires pneus de 23 milliards de francs environ, le groupe prétendait arriver au quatrième rang.

A *moins de procéder* à une nouvelle croissance externe en se rabattant, peut-être, sur les actifs « pneumatiques » d'Uniroyal aux Etats-Unis, de nouveau à vendre, le groupe allemand risque, malgré les alliances conclues avec *les firmes* japonaises Toyo et Yokohama, de voir son avenir obscurci. Tout comme Pirelli (Italie), dont la dimension dans le pneumatique (12 milliards de francs de chiffre d'affaires) est encore *insuffisante* pour assurer son avenir.

Tout le monde s'accorde à dire depuis quelques années qu'à l'horizon 2000 il subsistera cinq ou six grands fabricants de pneus.

A la lumière de l'acquisition de Firestone, ce pronostic prend toute sa valeur.

ANDRÉ DESSOT.

DANS LES SERVICES FINANCIERS

La Bank of Tokyo reprend une banque californienne

Le groupe bancaire britannique Standard Chartered a annoncé, le mardi 16 février à Londres, la vente de sa banque californienne, Union Bank, pour un montant de 750 millions de dollars à la California First Bank, filiale de la Bank of Tokyo.

En préparation depuis plusieurs semaines, la vente par la Standard Chartered de sa filiale californienne, Union Bank, va *finalement être réa*lisée pour un prix de 750 millions de dollars (environ 13,3 fois son bénéfice net). L'acheteur, la Bank of Tokyo, l'une des principales banques commerciales japonaises, a confirmé, mercredi 17 février, que sa fille américaine, la California First Bank, avait bien signé une lettre d'intention à ce sujet.

Cette opération confirme d'abord le retrait en cours des banques anglaises du marché américain. Souffrant d'une insuffisance de fonds propres – liée en particulier à des engagements importants sur les pays du tiers-monde, la Standard Chartered a entamé une politique de cession d'actifs, notamment aux Etats-Unis. Le groupe britannique avait déjà cédé, en janvier, la Bank of Arizona, pour 200 millions de dollars, à la Citicorp. La vente d'Union Bank devrait être la dernière grosse opération de ce type, ont indiqué les responsables de la Standard Chartered. Au cours des deux dernières années, les principales banques anglaises (Lloyds, Midland Bank et Barclays) avaient déjà procédé à la vente de leurs filiales californiennes. Au début de cette année, la Barclays annonçait son intention de céder son réseau new-yorkais (cent quarante-cinq agences).

Cette opération confirme ensuite l'offensive des banques japonaises, soutenues par un yen fort, dans le système bancaire américain. La Bank of Tokyo, déjà très présente outre-Atlantique, devrait procéder à la fusion de sa filiale California First et de son acquisition, Union Bank, respectivement les cinquième et sixième banques commerciales en Californie. La nouvelle entité aura des actifs de plus de 15 milliards de *dollars et cent soixante-cinq* bureaux aux Etats-Unis.

Offensive tous azimuts

La Californie est, compte tenu d'une législation favorable aux banques étrangères, le terrain d'action privilégié des banques japonaises. Après le sauvetage par des finan*ciers nippons,* l'an dernier, de la Bank of America, 5 des 6 premières banques commerciales californiennes sont japonaises. Mais l'offensive est tous azimuts.

Par l'acquisition de banques régionales, les banques japonaises cherchent à développer des réseaux bancaires pour les particuliers. Les banquiers nippons sont également très actifs dans les prêts aux entreprises (corporate lending). L'offensive menée par les banques japonaises en direction des municipalités ne manque pas d'inquiéter certains observateurs. « *Comme dans l'industrie, ils pratiquent un véritable dumping* », estime un responsable de la Bankers Trust, à New-York. « *Réalisant de confortables profits sur leur marché national, ils peuvent proposer des taux très faibles, ici pour acquérir des parts de marché, un terrain sur lequel nous ne pouvons pas les suivre* », ajoute un banquier français installé aux Etats-Unis. Les banquiers japonais ont ainsi acquis, au cours des dernières années, un quasi-monopole sur les garanties d'émission des titres des municipalités. « *Ce marché n'est certes pas très profitable,* reconnaît un analyste, *mais il permet aux Japonais de nouer des contacts avec les hommes politiques locaux, ce qui pourra leur être utile dans l'avenir, lorsqu'ils voudront obtenir des facilités législatives.* »

La multiplication des bureaux de représentation et des succursales de petites banques japonaises à New-York est un autre aspect de cette offensive. Elle prend enfin une autre forme, plus discrète, mais aux potentialités peut-être supérieures : les prises de participation dans des banques d'investissement. La compagnie d'assurances Nippon Life a ainsi une part (13 %) du capital de la filiale d'American Express Shearson Lehman ; le groupe financier Sumitomo possède environ 23 % des actions d'une autre banque d'investissement, Goldman Sachs and Co... Chez Shearson comme chez Goldman, on affirme qu'il s'agit d'une présence « *amicale* » dans le capital de ces firmes. L'amitié est-elle éternelle ?

ERIK IZRAELEWICZ.

« Chiffres du Monde 1988 »

« *Chiffres du Monde 1988* » est le premier ouvrage d'une série à vocation annuelle publié par Encyclopaedia Universalis. En introduction, un dossier consacré à la situation actuelle de l'économie mondiale et aux enjeux de la francophonie. A l'aide d'un fichier complet (démographie, état civil, économie nationale, etc.), on peut ensuite voyager à loisirs à travers cent-quatre-vingt cinq pays différents pour aborder, dans une troisième partie, intitulée « Repères », une analyse des principaux problèmes de l'économie mondiale sur dix ans tels que le commerce extérieur, le chômage, l'inflation, etc. *Un glossaire* complète utilement l'ouvrage.

★ *Chiffres du Monde 1988,* Encyclopaedia Universalis, 500 pages, 180 F.

REPÈRES

Production industrielle

Hausse de 4 % en 1987 au Japon...

L'indice global de la production industrielle japonaise a progressé de 2 % en décembre 1987 par rapport à décembre 1986, annonce le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI). Pour l'ensemble de 1987, la production industrielle augmente ainsi, en données corrigées des variations saisonnières, de 4 % par rapport à l'année précédente, qui *avait été marquée par une baisse* inaccoutumée de 0,4 %, due aux conséquences de la flambée du yen vis-à-vis du dollar. Ces conséquences semblent avoir été bien absorbées, et le MITI s'attend à une poursuite du *renforcement de l'activité au cours* des mois à venir.

... et de 4,9 % en Grande-Bretagne

Une forte progression de la production pétrolière en mer du Nord ayant compensé le recul de la production manufacturière, l'indice global de la production industrielle britannique a progressé de 0,6 % en décembre, selon des chiffres provisoires de l'Office central des statistiques. Cet indice était resté stable en novembre et avait augmenté de 1,3 % en novembre. Pour l'ensemble de 1987, l'augmentation de la production industrielle s'inscrit à 4,9 %, les résultats de décembre confirmant qu'en dépit du krach boursier le dynamisme de l'activité économique ne se dément pas.

Réserves obligatoires des banques

Rémunération exceptionnelle pour les excédents

La Banque de France a proposé aux banques l'annulation de tout ou partie des excédents de leurs réserves obligatoires constituées entre le 16 novembre 1987 et le 15 février 1988, puis leur rémunération sur cette même période. En raison de la grève qui l'affectait durant cette période, la banque centrale n'avait pas été en mesure de communiquer aux banques le niveau de leurs réserves. Elle a, depuis, décidé de reporter par trois fois la date d'échéance de constitution mensuelle des réserves obligatoires auxquelles doivent satisfaire les banques. La nouvelle date est maintenant fixée au 15 mars.

Budget

Excédent britannique record en janvier

Le bilan mensuel du Trésor britannique fait ressortir, pour janvier, dixième mois de l'année fiscale, un excédent budgétaire sans précédent de 6,3 milliards de livres (63 milliards de francs) pour l'ensemble du secteur public : gouvernement, autorités locales et entreprises publiques. Ce chiffre, nettement supérieur aux prévisions des analystes, reflète surtout l'importance des rentrées fiscales, précise le Trésor. La seule taxe *sur les entreprises a rapporté 1 mil*liard de livres de plus que le mois précédent. Pour les dix premiers mois de l'année budgétaire, l'excédent s'élève ainsi à 6,9 milliards de livres contre un déficit de 500 millions un *an auparavant.*

Balance des paiements

Déficit de 4,2 milliards de francs en novembre 1987

Le déficit de la balance française des paiements courants s'est élevé, en novembre 1987, à 4,2 milliards de francs en données corrigées des variations saisonnières contre 7,3 milliards en octobre. L'excédent avait atteint 0,84 milliard de francs de novembre 1986. Ce résultat porte à 26 milliards de francs le déficit des onze premiers mois de 1987. L'excédent avait atteint 16,7 milliards au cours de la période correspondante de 1986.

Transfert de technologie

Philips en URSS dans les composants

Philips va livrer à l'Union soviétique des appareils permettant la fabrication de semi-conducteurs dans ce pays, aux termes d'un contrat négocié depuis deux ans d'une valeur de 26 millions de florins (environ 80 millions de francs). Les semi-conducteurs en question seront probablement fabriqués dans une usine déjà existante, située dans les environs de Moscou. Ils seront destinés à des produits de consommation courante comme les téléviseurs couleur. Le groupe néerlandais a précisé qu'il s'agissait de son premier projet industriel et de son premier contrat de transfert de technologie avec l'URSS.

Fiat s'allie à Telefonica

Rapprochement italo-espagnol dans les télécommunications

MADRID
de notre correspondant

L'Europe des télécommunications a fait un nouveau pas avec l'accord auquel sont parvenus, le mardi 16 février, la compagnie semi-publique des téléphones espagnole Telefonica et la firme italienne Fiat. Un accord qui prévoit un échange d'actions entre les filiales de télécommunications des deux firmes portant au total sur près de 6 milliards de pesetas (300 millions de francs).

Fiat était déjà présente sur le marché des télécommunications espagnol ; elle possédait jusqu'ici une participation de 49 % au sein de la société Telettra espanola, une filiale de la compagnie Telefonica, détentrice pour sa part des 51 % restants. Avec ce nouvel accord, la participation de Fiat s'élèvera désormais à 90 % du capital de Telettra espanola. Ce pourcentage pourra en outre atteindre 100 % dans un délai de trois ans.

En échange, Telefonica prendra pied sur le marché italien des télécommunications grâce à une participation de 10 % dans le capital de la filiale de Fiat, Telettra Spa, ce qui lui donnera droit par ailleurs à un poste au sein du comité exécutif de la société. Ce pourcentage pourra passer à 14 % après trois ans.

L'accord signé entre les deux firmes prévoit en outre une coopération sur le marché international des télécommunications, principalement en Amérique latine.

L'accord entre Fiat et Telefonica *survient, pour chacune des deux* compagnies, au lendemain d'un échec. Un projet de fusion entre Telettra Spa et l'entreprise publique Italtel, qui aurait permis la constitution d'un grand groupe de télécommunications exclusivement italien, a récemment fait long feu.

La Telefonica, de son côté, a réussi avec Fiat l'opération qui avait, il y a peu, échoué avec la firme française Alcatel. La compagnie espagnole des téléphones – qui, par rapport à ses concurrents, jouit de l'avantage d'être à la fois productrice d'équipements et gestionnaire des réseaux de télécommunications – est décidée à s'insérer coûte que coûte dans l'« Europe des télécoms », actuellement en gestation, avant la libéralisation du secteur, qui devrait se produire en 1992. Après avoir conclu, ces dernières années, d'importants accords avec l'américain ATT dans les composants, le japonais Fujitsu dans l'informatique, Telefonica semble désormais vouloir se tourner davantage vers ses voisins européens.

THIERRY MALINIAK.

Économie

Le patronat et l'élection présidentielle

BILLET

Choix sans drame

Pour les partenaires sociaux, l'enjeu de l'élection présidentielle de 1988 est beaucoup moins important que ne l'avait été celui de l'élection présidentielle de 1981. A l'approche de l'échéance, on voit ainsi les organisations patronales et les organisations syndicales adopter une attitude qui, à première vue, peut sembler identique : pas de consigne pour tel ou tel candidat, seulement le rappel de quelques orientations économiques ou sociales. Il ne s'agit pas de prendre les électeurs par la main mais, selon la formule de M. René Bernasconi, président de la CGPME, de faire en sorte que *« l'électorat français soit un électorat averti »*.

Le changement de paysage par rapport à 1981 est évident. Il y a sept ans, le CNPF et la CGPME avaient dramatisé le choix du président de la République. Ces organisations avaient nettement pris position pour M. Giscard d'Estaing au second tour, M. Ceyrac estimant alors qu'il s'agissait de choisir entre *« une société fondée sur l'initiative et l'entreprise privée »* et *« un programme qui nous entraînerait vers plus de dirigisme, dans la voie du collectivisme »*... Mais, dès janvier 1981, M. Ceyrac avait rendu hommage à l'action de M. Barre et souhaité que les Français s'en tiennent *« à la ligne qu'ils ont adoptée en 1974 »*.

Aujourd'hui, le CNPF comme la CGPME optent clairement pour l'*« économie libérale »* — sans choisir entre M. Chirac, dont le bilan est salué aussi bien par l'un que par l'autre, et M. Barre, — soutenu personnellement par M. Gattaz, — mais ils évitent de présenter le candidat socialiste comme une sorte de diable ayant comme unique préoccupation la destruction des entreprises...

Il s'agit avant tout pour ces organisations de *« parfaire la liberté d'entreprendre »*, même si la CGPME pousse plus loin le bouchon, tant dans le domaine fiscal (plafonnement de la taxe professionnelle par rapport à la valeur ajoutée, libre détermination de la durée d'amortissement) que social, en évitant une remise en cause des libertés acquises depuis 1986... Mais, à moins que le PS ne revienne à ses *« vieux démons »*, en renationalisant, par exemple, on voit mal le patronat partir en guerre contre une formation qui a admis la nécessité d'avoir des entreprises compétitives.

Cette relative prudence, où, comme pour la CGT, le choix n'est qu'implicite, vient aussi du fait que les partenaires sociaux attendent moins de l'Etat. Ils sont moins demandeurs — CGPME exceptée... ? — de grandes réformes sociales, veillent avec vigilance sur leur autonomie. Pour l'essentiel, les changements dans le domaine social dépendront moins du nouveau président de la République que des négociations entre partenaires sociaux.

M. N.

Le CNPF demande que les libertés de gestion ne soient pas remises en cause

Le Conseil national du patronat français (CNPF) *« n'a pas à prendre parti pour tel ou tel programme ou pour tel ou tel candidat »*, assure l'organisation patronale dans la résolution adoptée lundi 15 février par son conseil exécutif, dans la perspective de l'élection présidentielle. Tout en rappelant que l'enjeu majeur n'est pas 1988 mais 1992 et l'ouverture européenne, le CNPF donne néanmoins un satisfecit appuyé à la politique menée par le gouvernement de M. Chirac. *« Pour la première fois, nos entreprises peuvent aujourd'hui jouir des quatre libertés de gestion fondamentales : celle des prix, celle des changes, celle des effectifs et celle de l'organisation du travail*, estime l'organisation, *ces libertés nous apportent les ressorts élémentaires de la compétitivité économique qui nous manquaient. »* Le premier objectif affiché du CNPF est donc d'éviter toute remise en cause de ces libertés, qui, assure-t-il, *« doivent au même titre que les libertés publiques être aujourd'hui garanties par la Constitution »*. Et de poursuivre dans cette voie.

De nombreux retards subsistent, qui continuent de pénaliser les entreprises françaises vis-à-vis de leurs concurrents européens, note l'organisation, estimant qu'*« une politique plus active s'impose en faveur des quatre fondements de l'avenir : l'exportation, l'investissement, la recherche, la formation »*.

Si *« nous voulons demeurer un compétiteur sérieux »*, ajoute le CNPF, il faut d'une part réduire les prélèvements obligatoires, *« qui demeurent les plus élevés des pays occidentaux »*, d'autre part mieux répartir les charges sociales et les salaires directs dans les coûts salariaux globaux, et enfin combiner une diminution des dépenses publiques et une incitation accrue à l'épargne *« afin de conforter notre monnaie et de réduire nos taux d'intérêt beaucoup trop élevés »*. Enfin, sans formuler de revendication précise, le CNPF demande que des progrès soient réalisés dans les domaines de la fiscalité, de la protection sociale, de l'éducation, du droit social et du service public, afin, dit-il, de *« passer vraiment de la dimension hexagonale à la dimension internationale »*.

La CGPME veut « libéraliser » le syndicalisme et « recadrer » le droit de grève

Sans faire le tri entre les candidats de la majorité, M. René Bernasconi, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), a clairement choisi son camp, celui du libéralisme : *« Nos entreprises ne peuvent vivre que dans une économie libérale. »*

A la veille de son assemblée générale, où MM. Alain Madelin et Philippe Séguin sont attendus, il a présenté à la presse, le mardi 16 février, un Livre blanc — *« pour une France libérale et prospère dans une Europe unie »* — qui se veut une actualisation de celui de 1985. Depuis, il est vrai, alternance politique aidant, le contexte a été *« assaini »*, la dernière période ayant *« d'abord et avant tout constitué l'apprentissage de la liberté »*.

Si, en quelques mois, *« la France a économiquement changé de régime »* en accédant au libéralisme, *« tous les problèmes ne sont pas réglés »* pour les PME. Trois vice-présidents de la CGPME, MM. Lucien Rebuffel, Jacques Pinet et Jean Brunet, se sont chargés d'en dresser l'inventaire. L'idée centrale est que, pour éliminer les derniers freins au libéralisme ou corriger les *« lacunes »* du nouveau droit de la concurrence, les pouvoirs publics doivent s'appuyer sur les PME, qui *« constituent un véhicule privilégié pour favoriser, en respectant l'égalité des chances, la diversité des initiatives »*.

« Adaptabilité » et « sécurisation générale »

Le chapitre économique du Livre blanc a été présenté par M. Pinet, qui a notamment insisté sur la nécessité de *« mettre l'exportation à la portée de toutes les PMI »*, en simplifiant les procédures et en décentralisant les structures. Il a aussi évoqué les problèmes de financement des PME, qui *« n'ont pas la possibilité d'investir comme elles le souhaiteraient »*. *« Actuellement*, a-t-il souligné, *les taux accordés aux PMI représentent, à long terme, 1,5 % de plus que ceux consentis aux grandes entreprises et, à court terme, de 3 à 4 % de plus. »*

Mais c'est la partie « sociale » du Livre blanc qui risque surtout de faire mouche. L'impératif pour les entreprises, a expliqué M. Brunet, c'est l'*« adaptabilité »*. Avec le franc-parler et la passion qui le caractérisent, M. Brunet s'en est pris à la *« sécurisation générale »* de la dernière période, antérieure à 1986, où on voulait que *« tout Français au travail finisse par avoir un statut comparable à celui des fonctionnaires, lui conférant toutes les sécurités »*. Ainsi, comme en 1985, la CGPME demande que *« la réglementation issue des lois Auroux, créatrice de contraintes et de blocages multiples »*, soit *« profondément remaniée »*.

Le Livre blanc relance le débat sur trois sujets sensibles. Afin de *« libéraliser le syndicalisme dans les entreprises de moins de cinq cents salariés »*, il propose de *« refondre les critères de représentativité en mettant au premier rang les résultats électoraux »*. Ainsi, *« tout syndicat constitué depuis au moins six mois dans l'entreprise pourrait présenter des candidats au premier tour des élections professionnelles »*. Avec cette remise en cause partielle de ce qu'on appelle le *« monopole syndical »*, reconnu aux confédérations représentatives, M. Brunet se défend de tout *« antisyndicalisme primaire »* : *« Jamais on n'arrivera à faire accepter le fait syndical dans les entreprises petites et moyennes s'il n'y a pas d'évolution du syndicalisme »*, et *« si la représentativité ne découle pas des élections »*.

La CGPME réengage aussi le débat sur les seuils sociaux en envisageant *« la fusion des trois institutions représentatives existant à partir de cinquante salariés en une seule instance accompagnée de la confusion de certaines fonctions actuellement différenciées »*, avec un *« allégement »* des heures de délégation. Enfin, au moment où M. Pierre Guillen, vice-président du CNPF, se déclare très réservé quant à une réglementation du droit de grève (*le Monde* du 16 février), la CGPME juge *« indispensable »* de procéder dans le secteur privé à un *« recadrage du droit de grève par une définition claire des conditions d'exercice de ce droit, qui devrait se faire, comme le prévoit la Constitution, par la voie législative »*.

Mauvais procès

Là encore, M. Brunet récuse tout mauvais procès : *« Personne, dans notre maison, ne remet en cause ce droit constitutionnel »*, la grève étant, lorsque sa motivation est bien professionnelle, *« nécessaire à un certain équilibre social »*. Mais il faut *« éviter à la fois les abus effectivement enregistrés depuis plusieurs années* [...] *et, dans l'intérêt même des salariés, les incertitudes découlant de la jurisprudence »*. Autant de thèmes sociaux sur lesquels, vue la prudence actuelle du CNPF, la CGPME risque de naviguer en solitaire... Qu'importe ! M. Bernasconi se fait un plaisir de rappeler qu'en décembre 1986 *« 74 % de l'emploi du secteur privé se trouvait dans des entreprises de moins de deux cents salariés »*. Les PME, c'est là l'avenir. Plus caustique, M. Brunet affirme, en s'appuyant sur l'exemple de la fiscalisation des allocations familiales, que *« ce ne serait pas la première fois qu'on aurait vingt ans d'avance sur le CNPF. On continuera à enfoncer le clou, et on finira par gagner »*.

MICHEL NOBLECOURT.

« libéraliser » le syndicalisme
« er » le droit de grève

PRÉFECTURE DU CANTAL

Économie

AFFAIRES

Restructuration dans le BTP

Saint-Gobain et la Générale des eaux se rapprochent

Qu'elle prenne la forme agressive d'OPA (offre publique d'achat) ou amicale de « conversations », la logique des rapprochements actuels dans l'industrie française est la même : constituer des concurrents étrangers, notamment dans la perspective du grand marché européen de fin 1992. Les discussions, confirmées le 16 février entre Saint-Gobain et la Compagnie générale des eaux, et visant à un rapprochement de leurs activités dans le bâtiment et les travaux publics en donnent un nouvel exemple.

La collaboration des deux groupes français ne datent pas d'aujourd'hui. Dans le cadre de l'accord passé en juin 1986, outre leurs participations réciproques (de 5 %) dans le capital l'une de l'autre, elles cohabitent au sein d'un certain nombre d'entreprises de BTP, filiales de Saint-Gobain : SOGEA, Cochery-Bourdin-Chaussé... La Générale des eaux, qui réalise environ un quart de son chiffre d'affaires dans la construction, *via* ses filiales Campenon-Bernard, Fougerolle, Maisons Phénix, SARI-SEERI, avait l'ambition de créer un groupe de taille européenne dans ce secteur. Les *« conversations »* actuellement menées avec Saint-Gobain, même si le périmètre et les modalités du rapprochement ne sont pas encore arrêtés, lui permettraient de réaliser cette ambition.

De son côté, Saint-Gobain désinvestirait partiellement de l'activité *« entreprise »*, une branche qui ne lui réussit pas spécialement, en particulier depuis la reprise de la Société général d'entreprises (SGE), en 1984, à la Compagnie générale d'électricité. Après les lourdes pertes enregistrées depuis 1984, le redressement de la SGE n'a cessé de se confirmer et la société devrait retrouver un résultat positif en 1988 après, encore 150 millions de francs de pertes en 1987.

Le rapprochement en discussion donnerait naissance à un nouveau « major » français du BTP aux côtés de Bouygues, de Dumez-Grands Travaux de Marseille et de Spie-Batignolles, avec un chiffre d'affaires qui — selon le périmètre de l'accord — pourrait approcher ou dépasser les 30 milliards de francs : la SGE en réalisant près de 20 milliards, Campenon-Bernard 8, Fougerolle plus de 8, Maisons Phénix plus de 1...

L'opération envisagée ne comporte pas pour l'instant, selon le communiqué publié le 16 février par Saint-Gobain, de *« cessions de titres de la SGE »*, mais aucune possibilité n'est exclue (holding commune, augmentation de capital, fusion de filiales...). Ce communiqué dément donc pour l'heure les rumeurs d'achat de titres SGE que l'on prêtait à la Générale des Eaux, lundi 15 février, en raison de la hausse enregistrée par le titre (— 17,5 %) et du volume des transactions, qui avaient finalement conduit à la suspension des cotations les 16 et 17 février. La cotation reprendra le 18 février.

C. B.

BILLET

Schneider joue la carte du tendre

Le groupe Schneider change de registre : après avoir tenté de prendre de force la Télémécanique, il enfile ses gants beurre frais pour déposer aux pieds de l'entreprise courtisée une demande en mariage en bonne et due forme.

Dans une pleine page de publicité publiée par plusieurs journaux et coiffée de deux angelots voletant sur des petits nuages, il «se déclare» auprès de Télémécanique, lui faisant une *«offre publique d'alliance»* dans laquelle il *«s'engage à la respecter»* en lui vantant les charmes de la vie commune : *«Ensemble, ils* [les deux époux] *amplifieront et accéléreront leur développement international. Ensemble, ils pourront négocier en position de force de nouvelles alliances mondiales. Ensemble, ils seront mieux armés pour gagner les grandes compétitions de demain»*, explique le soupirant... En d'autres termes, nous aurons de beaux et nombreux enfants... Reste à savoir si la belle sera plus sensible aux sanglots longs des violons qu'à un assaut à la hussarde. Et si elle pardonnera à son prétendant d'avoir laissé passer de quarante-huit heures... la saint Valentin.

F. V.

● **La COB réservée sur le rachat de Cofitel par Framatome.** — La Commission des opérations de Bourse (COB) émet des réserves sur le rachat par Framatome de Cofitel, un des actionnaires de Télémécanique (*le Monde* du 17 février). Selon elle, l'actif de Cofitel étant constitué d'actions Télémécanique, son rachat par Framatome peut s'analyser comme une transaction sur Télémécanique. Or, explique-t-on à la COB, les cotations de Télémécanique étant suspendues depuis le 4 février en raison de l'offre publique d'achat (OPA) lancée par Schneider, *«cette transaction n'aurait pas dû avoir lieu»*. Cette analyse, qui n'a pas encore fait l'objet d'une prise de position officielle, apporterait, si elle se confirmait, de l'eau au moulin de Schneider qui a lancé trois procédures auprès du tribunal de commerce pour bloquer les transactions autour de Cofitel.

● **L'entretien avec le président de la BNP : précision.** — Dans l'entretien avec M. René Thomas que nous avons publié dans *le Monde* du 17 février, une question non reproduite a rendu incompréhensible la réponse du président de la BNP. *«A propos de rentabilité, l'un de vos concurrents* [le Crédit lyonnais] *va annoncer un résultat net en 1987 encore en progrès par rapport à 1986. Qu'en sera-t-il pour la BNP ?»* M. Thomas avait répondu : *«Il est encore trop tôt pour parler de nos résultats nets. Ils ne sont pas arrêtés, mais ils refléteront naturellement l'évolution de nos résultats bruts. C'est dire qu'ils resteront bien supérieurs à ceux du concurrent que vous citez.»*

SOCIAL

Après dix jours de grève

Accord direction-syndicats chez Ford-Grande-Bretagne

Les trente deux mille cinq cents ouvriers de Ford-Grande-Bretagne vont se prononcer jeudi 18 février après dix jours de grève (depuis le landi 8 février) sur un projet d'accord entre la direction et les syndicats conclu dans la soirée du 16 février, après neuf heures de discussions et des contacts officieux les jours précédents.

Cet accord porte seulement sur deux années au lieu de trois, un point important pour les salariés de Ford, car il engage moins l'avenir. Il prévoit une augmentation des salaires de 7 % en 1988 et de 7 % l'année suivante, ou d'un montant égal à l'inflation plus 2 % (on choisira la formule la plus favorable aux salariés). Enfin, la firme accepterait de ne modifier que légèrement les conditions d'emploi (notamment la distinction entre les ouvriers professionnels et les OS, l'intervention des professionnels sur la chaîne).

Plus de 60 % des ouvriers avaient refusé le 4 février le précédent projet d'accord prévoyant une hausse des salaires de 7 % en 1988 et de 2,5 % en sus de l'inflation les deux années suivantes. La direction générale de Ford aux Etats-Unis a fait pression sur la direction britannique pour qu'un compromis soit recherché. La grève a déjà coûté à la firme 530 millions de livres (environ 5,3 milliards de francs) ; il a fallu mettre en chômage technique plusieurs milliers d'ouvriers en Belgique et en RFA.

● **Grève de la CGT aux PTT le 24 février.** — La fédération CGT des PTT a annoncé, le mardi 16 février, qu'elle a déposé un préavis de grève pour la journée du 24 février. Elle réclame *« des effectifs suffisants »*, une *« revalorisation de pouvoir d'achat de tous »*, avec un *« minimum de rémunération et de pension à 6 000 F »* par mois, et le remplacement de *« l'injuste prime de rendement par un treizième mois »*.

Marchés financiers

Action en référé de Cerus et Duménil-Leblé contre trois filiales de la Générale de Belgique

Cerus, le holding français de Carlo De Benedetti, et son allié Duménil-Leblé ont introduit, le 16 février, une action en référé devant le tribunal de commerce de Bruxelles contre les sociétés Gechem, Tractebel et CBR, trois filiales de la Société générale de Belgique (SGB). Ils entendent ainsi empêcher que des actifs soient cédés ou qu'il soit procédé à une augmentation de capital.

Gechem, filiale à 50 % de la SGB, regroupe les intérêts chimiques du premier holding belge ; Tractebel, filiale à 31 %, regroupe ses intérêts dans le secteur énergétique ; CBR, filiale à 25 %, intervient dans le secteur de la construction.

Le juge Jean-Louis Duplat se prononcera le 18 février sur l'action introduite par Cerus et Duménil-Leblé. Par ailleurs, Cerus a exercé, le 16 février, l'option d'achat qu'elle avait sur les quelque 2 millions d'actions de la Société générale de Belgique détenues par la banque d'affaires Duménil-Leblé, a indiqué, le 17 février, un communiqué commun des deux sociétés.

Le communiqué ajoute que la holding française de M. Carlo De Benedetti, qui a lancé une OPA sur 15 % de la SGB, a également acheté à Duménil environ 700 000 warrants (bons de souscription) émis par la Société générale de Belgique.

Suez regroupe Sofinco et La Hénin

La Compagnie de Suez a confirmé, le 17 février, le regroupement sous une nouvelle holding, Crédisuez, de ses activités crédits et services financiers aux particuliers, jusqu'alors éclatées entre les banques Sofinco (crédit court terme à la consommation), La Hénin (crédit long terme aux particuliers) et la compagnie d'assurances La Hénin vie.

Crédisuez a été doté d'un capital social de 1 milliard de francs, contrôlé à 100 % par Suez. Ses fonds propres atteignent 1,36 milliard de francs.

Johnson and Johnson achète une filiale de Playtex

Johnson and Johnson, quatrième firme pharmaceutique américaine, a annoncé, mardi 16 février, un accord pour l'achat à la société Playtex Holdings de sa division Playtex Family Products pour 726 millions de dollars.

La spécialité de Playtex Family, les tampons périodiques, permettra à Johnson and Johnson – dont la part de ce marché ne dépasse pas 10 % – de contrôler, après la fusion, environ 40 % des ventes de tampons aux États-Unis.

Pour Playtex Holdings, qui est le résultat d'un rachat d'entreprise par ses cadres mené en 1986 lors de l'éclatement du groupe Beatrice, cette vente permettra de couvrir une partie des 900 millions de dollars qu'avait coûté, à l'époque, le LBO. Après la vente de Playtex Family, il restera dans la holding la division Jhirmarck Inc (soin des cheveux) et la célèbre firme Playtex (soutiens-gorge et bas) qui a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 300 millions de dollars et un profit de 45 millions de dollars. Le président de Playtex Holdings, Joel Smilow, a annoncé son intention de vendre également la société Jhirmack Inc.

La COB prépare une étude de synthèse sur le krach

A la demande du comité technique de l'Organisation internationale des commissions de valeurs mobilières, qui regroupe douze pays, la Commission française des opérations de Bourse réalisera une étude spéciale sur les conséquences du krach d'octobre 1987 à travers le monde.

Ce rapport fera la synthèse des enseignements tirés par les différentes places depuis la crise boursière sur le développement des marchés financiers, et particulièrement sur les aspects internationaux et sur les liens entre les marchés au comptant et à terme. La COB présentera ses travaux au mois de juin à Montréal, lors de la prochaine réunion du comité technique.

NEW-YORK, 16 fév. ↑

Au-dessus des 2 000 points

Wall Street a rouvert ses portes mardi après le chômage observé en début de semaine pour l'anniversaire de la naissance de George Washington. La hausse a été au rendez-vous. Si quelques hésitations ont laissé craindre un instant un retour de bâton, la Bourse new-yorkaise a rapidement rassuré les pessimistes. A la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 22,71 points, à 2 005,96.

Le bilan de la journée a été conforme à ce résultat. Sur 1 990 valeurs traitées, 883 ont monté, 621 ont baissé et 486 n'ont pas varié.

Après les gains subtantiels de la semaine passée, des ventes bénéficiaires se sont produites. Mais la perspective d'une baisse des taux d'intérêt a été la plus forte. *« C'est une excellente journée »*, exultait un « broker ». Reste que l'activité, relativement faible par rapport aux échanges récemment enregistrés, a retiré une part de sa signification au mouvement. 135,38 millions de titres seulement ont changé de mains, contre 177,19 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 15 fév.	Cours du 16 févr.
Alcoa	44 5/8	46 1/6
Allegis (ex-UAL)	70 5/8	71 1/8
A.T.T.	29 1/8	29 3/8
Boeing	47 3/8	48
Chase Manhattan Bank	22 1/2	23
Du Pont de Nemours	82 3/4	83
Eastman Kodak	42 3/4	43
Exxon	40 3/4	41 1/2
Ford	43 3/8	43 3/4
General Electric	43 1/4	43 3/4
General Motors	67 3/8	68 7/8
Goodyear	59 1/4	59 5/8
I.B.M.	112	113 1/2
I.T.T.	48 5/8	47 1/2
Mobil Oil	44	44 3/8
Pfizer	52 3/8	52 3/8
Schlumberger	34 3/4	34 7/8
Texaco	38 1/8	39 1/4
Union Carbide	23 1/8	23
U.S.X.	30 3/4	31
Westinghouse	50 3/8	50 1/4
Xerox Corp.	55 5/8	57

PARIS, 17 février ↑

Surprenant

La Bourse a salué à sa manière l'avènement de l'année du Dragon en Chine. A deux jours de la fin du mois de février, elle a enregistré un regain inhabituel d'activité. Or, à l'approche des opérations de liquidations, généralement les investisseurs préfèrent prendre leurs bénéfices pour payer leurs achats. Le fléchissement enregistré mardi s'est poursuivi brièvement mercredi matin. Mais, dès le début de la séance officielle, l'indicateur de tendance affichait un gain de plus de 1 %. Il clôturait la journée sur une avance de 1,46 %. A l'origine de cet engouement, la progression de Wall Street, où l'indice Dow Jones a franchi la barre des 2 000 points, et surtout la recherche des valeurs opéables. Des titres comme Compagnie du Midi ou encore Fecom étaient très travaillés. Le rapprochement surprise de la CEP et de la Générale occidentale a attiré l'attention des investisseurs étrangers, notamment anglo-saxons, sur le secteur de la communication. Sur le second marché, Canal-Plus était très recherché, ainsi que sur le comptant, Nobel. Cette société de portefeuille détient en effet une participation dans la chaîne cryptée. Europe 1 était très sollicité, l'action de cette radio périphérique gagnait plus de 11 % durant la séance, étant ainsi l'une des principales hausse de la séance. Suivaient ensuite Luchaire, Bis, Sommer-Allibert et d'autres titres tous plus ou moins considérés comme pouvant être opéables.

Parmi les baisses, on observait Leroy-Somer, malgré les rumeurs non confirmées d'une tentative de rachat par Framatome. Le mois boursier devrait ainsi se terminer sur une progression de près de 15 % si des mouvements de baisse n'interviennent pas jeudi. Quoi qu'il en soit, cette liquidation sera l'une des plus belles depuis un an et demi. Toutefois, la prudence reste de mise, certains analystes sur graphiques s'attendant à une baisse prochaine...

Sur le MATIF, le marché était calme. Le contrat de mars progressait de 0,14 %.

LONDRES, 16 février =

Tassement des transactions

Les valeurs ont fait preuve d'irrégularité le mardi 16 février, le facteur le plus marquant étant le faible volume d'échange et l'hésitation persistante du marché. L'indice FT a perdu 0,15 %, revenant à 1 386,9. Le volume des transactions a diminué à 20 740, contre 21 129 lundi. Les craintes d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt, ainsi que les inquiétudes relatives à l'évolution du conflit social qui paralyse la production chez le constructeur automobile Ford, ont poussé les investisseurs à plus de réserve. Ainsi, après un bref redressement à la mi-journée, encouragé par l'annonce d'un excédent budgétaire historique de 6,3 milliards de livres en janvier, le marché s'est rapidement essoufflé et les valeurs sont reparties à la baisse devant le faible niveau de participation des opérateurs institutionnels. Plusieurs secteurs évoluaient irrégulièrement, comme le bâtiment, les magasins, les établissements bancaires et les assurances. Les fonds d'Etat ont progressé, tandis que les mines d'or ont encore reculé.

TOKYO, 17 février ↑

Progression modeste

La Bourse de Tokyo a connu, mercredi, sa cinquième séance consécutive de hausse stimulée par le regain d'intérêt des investisseurs institutionnels pour les maisons de commerce, les grands magasins et les services publics récemment négligés. La progression a cependant été modeste. L'indice Nikkeï s'est apprécié de 0,3 %, terminant la journée à 24 429,95 yens. Le dollar demeurait quasiment inchangé sur le marché des changes, mais les exportateurs japonais demeurent convaincus d'une probable baisse du billet vert. Toyota Motors a annoncé de fortes pertes dues aux taux de change et une baisse de ses exportations suite à la hausse du yen, tout en réfutant les accusations de dumping selon lesquelles la compagnie n'aurait pas augmenté ses prix à l'exportation proportionnellement à la hausse de la devise nippone.

VALEURS	Cours du 16 févr.	Cours du 17 fév.
Akaï	510	520
Bridgestone	1 300	1 350
Canon	1 050	1 040
Fuji Bank	3 370	3 370
Honda Motors	1 420	1 400
Matsushita Electric	2 310	2 320
Mitsubishi Heavy	583	589
Sony Corp.	4 830	4 750
Toyota Motors	1 930	1 950

FAITS ET RÉSULTATS

● **Progression de 58 % du chiffre d'affaires de la CGE.** – Le groupe de la Compagnie générale d'électricité (CGE) a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 127,46 milliards de francs en 1987, en hausse de 58 % par rapport à 1986 (80,90 milliards). La progression, en 1987, provient notamment de l'apport à la filiale Alcatel NV des activités de télécommunications du groupe américain ITT, qui représentent un chiffre d'affaires de 39 milliards de francs. Avec l'apport des filiales d'ITT, le secteur télécommunications, communication d'entreprise et câble double son chiffre d'affaires d'une année sur l'autre, passant à 77,57 milliards, contre 36,13 milliards. Le chiffre d'affaires du groupe n'intègre pas celui de la Générale occidentale.

● **Aggravation des pertes de Tenneco en 1987.** – Le groupe américain Tenneco (énergie, matériel agricole...) a annoncé une perte nette de 218 millions de dollars en 1987, contre 39 millions en 1986. Le résultat d'exploitation du groupe a été, l'an dernier, déficitaire de 132 millions de dollars, alors qu'il était excédentaire de 145 millions précédemment. Le chiffre d'affaires de Tenneco a atteint 14,8 milliards de dollars, contre 14,2 milliards en 1986. La mauvaise performance de 1987 s'explique notamment par les importantes pertes enregistrées par Case IH, filiale de Tenneco spécialisée dans le matériel agricole, à la suite d'un programme de restructuration.

● **Alfa-Laval construira dix usines en URSS.** – La société suédoise Alfa-Laval (matériels agricoles et agro-alimentaires) a signé, à Moscou, un contrat de 500 millions de couronnes (autant de francs) pour la construction de dix usines de production de margarine en URSS. Les travaux de construction de ces dix usines, dont les implantations n'ont pas été précisées, débuteront en 1989. Une fois achevées, elles auront une capacité annuelle totale de production de quelque 600 millions de paquets de margarine destinés aux consommateurs soviétiques.

● **OHF prend une participation dans les parfums Worth et Coryse Salomé.** – La société OHF d'études et de participation vient de prendre une participation de 35 % dans la société Lamotte Taurelle (parfums Worth, Coryse Salomé et Reflets de Paris). Lamotte Taurelle contrôle la société Reflets de Paris et la société Maurice Blanchet (parfums Worth et franchise Coryse Salomé). Le chiffre d'affaires cumulé de ces sociétés atteignait l'an dernier 265 millions de francs. Le groupe OHF compte notamment renforcer la structure financière de Lamotte Taurelle et assurer l'assistance technique dans le domaine de la cosmétologie. OHF, qui a cédé en 1987 51 % de sa filiale les Laboratoires homéopathiques de France aux Laboratoires Boiron, compte, au travers de ces acquisitions, réaliser cette année un chiffre d'affaires consolidé de 600 millions de francs et un bénéfice net de 20 millions.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	202 30	216 80 d	Loca Investissement	244 10	250 10
Arnault & Associés	390	390	Locamic	168 80	....
Asystel	351 50	352	Marin Immobilier	255	250
B.A.C.	425	440	Metallurg. Minière	94	91
B. Demachy & Assoc.	380	....	Métrologie Internat.	334 50	....
B.I.C.M.	630	630	Métroservice	135 20	141
B.I.P.	421	423	M.M.B.M.	475	475
Bolloré Technologies	805	800	Molex	232	234 90
Boiron	625	....	Navale-Delmas	546	525
Câbles de Lyon	936	934	Olivetti-Logabax	175 80	192 10 d
Calberson	645	....	Op. Gest. Fin.	285	308
Canal Plus	450	450	Presbourg (C. In. & Fin.)	100 50	....
Cardif	1131	1176 d	Razel	659	708 d
C.A.T.C.	118	122 70	St-Gobain Emballage	1020	1020
C.D.M.E.	900	900	St-Honoré Matignon	128 50	128 50
C. Equip. Elect.	301	....	S.C.G.P.M.	98	108 10 d
C.E.G.I.D.	628	645	Segin	223	246 50
C.E.G.E.P.	140	140	Sema-Metra	500	530
C.E.P.-Communication	1128	1173 d	S.E.P.	1036	1051
C.G.I. Informatique	591	....	S.E.P.R.	995	1000
Ciments d'Origny	448	464	Sligos	837	950
C.N.I.M.	289	279 80 d	S.M.T. Goupil	205	202
Concept	215	215	Sodinforg	607	675
Conforama	435	....	Supra	313 50	315
Dafsa	162	....	TF 1	200	....
Devanlay	1066	1040	Unilog	114	115
Deville	670	674	Union Financ. de Fr.	416	433
Drouot-Ch. convert.	....	....	Valeurs de France	307	312
Éditions Belfond	122	126 50			
Elect. S. Dassault	390	390			
Elysées Investiss.	23 40	22 90			
Finacor	438	455 50			
Guintoli	682	670			
Guy Degrenne	545	590			
I.C.C.	220	225			
IDIA	153	155			
I.G.F.	91	93			
IM2	86 10	107 10			
Int. Metal Service	160	160			
La Commande Electr.	221	219			
Le gd livre du mois	216 30	225			

Marché des options négociables le 16 février 1988

Nombre de contrats : 9 041

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Mars	Juin	Mars	Juin
		dernier	dernier	dernier	dernier
Elf-Aquitaine	280	60	68	0,40	–
Lafarge-Coppée	1 000	175	220	10	33
Michelin	160	17	25	7,20	14
Midi	1 100	315	370	20	60
Paribas	360	1,30	8	70	77
Peugeot	840	109	140	28	55
Saint-Gobain	400	29	46	10	–
Thomson-CSF	120	32	34	1,40	3,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 février 1988
Nombre de contrats : 35 938

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	102,70	101,80	101,65
Précédent	–	–	–

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 88	Juin 88	Mars 88	Juin 88
102	0,96	1,90	0,25	2,02

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,7825 F =

Le dollar demeurait quasiment inchangé mercredi sur le marché des changes à Tokyo, clôturant à 130,41 yens, contre 130,50 yens la veille. Le sentiment général des intervenants était néanmoins à la baisse du billet vert. A Paris, il s'échangeait pourtant à 5,7825 F, contre 5,7775 F à la clôture de la veille.

FRANCFORT	16 fév.	17 fév.
Dollar (en DM)	1,7105	1,7090
TOKYO	16 fév.	17 fév.
Dollar (en yens)	130,50	130,41

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (17 fév.) .... 7 5/16-7 3/8 %
New-York (16 fév.) .. 6 7/8-6 15/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	15 fév.	16 fév.
Valeurs françaises	101,2	101
Valeurs étrangères	104,7	105,1

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	288,5	290,9

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	15 fév.	16 fév.
Industrielles	clos	2 005,96

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	15 fév.	16 fév.
Industrielles	1 389,1	1 386,9
Mines d'or	261,9	261,7
Fonds d'Etat	88,31	88,47

TOKYO

	16 fév.	17 fév.
Nikkeï Dow Jones	24 345,66	24 429,95
Indice général	1 981,70	1 996,24

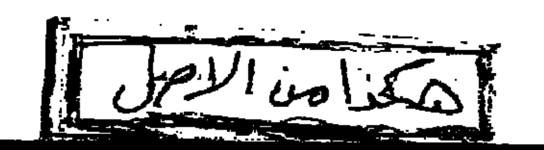
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,7795	5,7815	+ 20	+ 35	+ 45	+ 70	+ 220	+ 300
$ can.	4,5544	4,5595	– 60	– 33	– 108	– 70	– 237	– 140
Yen (100)	4,4287	4,4337	+ 117	+ 146	+ 222	+ 259	+ 762	+ 861
DM	3,3784	3,3810	+ 101	+ 120	+ 211	+ 236	+ 701	+ 770
Florin	3,0091	3,0112	+ 75	+ 89	+ 156	+ 175	+ 521	+ 580
F.B. (100)	16,1416	16,1540	+ 135	+ 222	+ 295	+ 433	+1 125	+1 533
F.S.	4,1123	4,1164	+ 199	+ 219	+ 395	+ 423	+1 134	+1 215
L. (1 000)	4,5896	4,5949	– 120	– 82	– 236	– 181	– 652	– 546
£	10,0794	10,0887	– 133	– 89	– 269	– 202	– 765	– 586

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 5/8	6 7/8	6 3/4	6 7/8	6 7/8	7	6 7/8	7
DM	3 3/8	3 5/8	3 3/8	3 1/2	3 3/8	3 1/2	3 7/16	3 9/16
Florin	4	4 1/4	4	4 1/8	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16
F.B. (100)	5 7/8	6 3/8	6	6 3/8	6	6 3/8	6 1/8	6 1/2
F.S.	1	1 1/2	1 5/16	1 7/16	1 9/16	1 11/16	2 3/16	2 5/16
L. (1 000)	9	9 3/4	9 3/4	10 1/4	10 1/8	10 1/2	10 1/2	10 3/4
£	8	8 1/4	8 11/16	8 13/16	9	9 1/8	9 7/16	9 9/16
F. franç.	7	7 1/2	7 7/16	7 5/8	7 9/16	7 3/4	8 1/4	8 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DU 17 FEVRIER

Cours relevés à 14 h 54

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
....	4,5 % 1973	1655	1610	1600	− 3 32
4000	C.N.E. 3 %	3950	3908	3910	− 1 01
1023	B.N.P. T.P.	1060	1065	1065	+ 0 47
964	C.C.F. T.P.	999	994	998	− 0 09
1030	Créd. Lyon. T.P.	1055	1055	1055	....
1240	Renault T.P.	1252	1248	1248	− 0 31
1543	Rhone-Poul. T.P.	1379	1391	1391	+ 0 87
1250	St-Gobain T.P.	1251	1251	1251	....
1112	Thomson T.P.	1199	1190	1190	− 0 74
280	Accor	401	408	415	+ 3 49
380	Agence Havas	510	515	515	+ 0 98
425	Air Liquide	497	506	506	+ 1 81
1800	Alcatel	1900	1895	1895	− 0 26
1020	Als. Superm.	1250	....	....	....
179	A.L.S.P.I.	205	216	229	+ 11 71
190	Alsthom ★	245 10	245	250	+ 2
1580	Arjom. Prioux	1770	1842	1842	+ 4 07
245	Ausedat-Rey	360	371	371	+ 3 06
670	Aux. Entrepr. ★	863	884	894	+ 3 59
620	Av. Dassault ★	670	672	700	+ 4 48
250	BAFIP	325	325 20	326	+ 0 31
280	Bail-Equipem. ★	285	280	277	− 2 81
930	Bail Investiss.	885	885	868	− 1 92
200	B.N.P. C.I.	216	215	214 50	− 0 69
320	Cie Bancaire ★	407	397	401	− 1 47
235	Bazar H.-V.	272	271 10	285	+ 4 78
290	Béghin-Say ★	333	338	340	+ 2 10
480	Berger (M.)	690	828	828	+ 20
460	Bic ★	530	538	538	+ 1 51
665	B.I.S.	1030	1031	1105	+ 7 28
1850	Bongrain S.A.	1960	1960	1970	+ 0 51
760	Bouygues ★	815	820	865	+ 6 13
51	B.P. France ★	49	48	48	− 2 04
3970	B.S.N. ★	3995	4010	3998	+ 0 08
1310	Cap Gem. S. ★	1564	1590	1600	+ 2 30
970	Carnaud	1200	1188	1170	− 2 50
2300	Carrefour ★	2300	2285	2273	− 1 17
109	Casino	115	115	115 30	+ 0 26
94	Casino A.D.P.	96	96	96 40	+ 0 42
965	C.C.M.C.	945	945	945	....
630	Cetelem	684	689	689	+ 0 73
485	Casus	552	517	535	− 3 08
1060	C.F.A.O. ★	1230	1250	1245	+ 1 22
193	C.G.E.	228 90	240	240	+ 4 85
845	C.G.I.P. ★	824	819	817	− 0 85
620	Chargeurs S.A ★	770	762	776	+ 0 78
705	Ciments franç. ★	800	800	815	+ 1 88
330	Club Méditerr. ★	442	452	461 30	+ 4 37
154	Codetel ★	163 50	165	162	− 0 92
300	Cofimeg	300	295 10	303	+ 1
1800	Coles	1810	1811	1825	+ 0 83
178	Compt. Entrepr.	182	180	181	− 0 55
490	Compt. Mod. ★	555	541	543	− 2 16
820	Créd. Foncier	875	914	895	+ 2 29
340	Crédit F. Imm. ★	361	383	362 90	+ 0 53
94	C.C.F.	105 50	105	105 30	− 0 19
455	Créd. Lyon. (CI)	510	510	510	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
600	Crédit Nat. ★	760	760	795	+ 4 61
118	Crouzet ★	185 10	186	182 50	− 1 40
1520	Damart S.A.	1650	1660	1690	+ 2 42
270	Darty ★	317 50	320	319 90	+ 0 76
230	Darty (DP)	241 60	241 10	238 90	− 1 12
1040	De Dietrich	1400	1450	1430	+ 2 14
171	Dév. R.d.C. (Li)	189	190	190	+ 0 53
390	D.M.C.	500	510	515	+ 3
230	Drouot Assur.	321 50	323 10	321	− 0 16
1180	Docks France ★	1725	1770	1735	+ 0 58
430	Dumez ★	481	479	476	− 1 04
955	Eaux (Gén.)	966	973	990	+ 2 48
945	Ecco ★	970	971	1035	+ 6 70
560	Electrofinanc. ★	670	685	673	+ 0 45
230	Elf-Aquitaine	259	255 10	256	− 1 15
205	– (certific.)	225 30	225 10	225 10	− 0 09
400	Epeda-B-Faure	560	564	563	+ 0 54
1950	Essilor	2517	2465	2500	− 0 68
1280	Essilor Int. (DP)	1570	1584	1533	− 2 36
235	Esso S.A.F. ★	283	286	283	....
1180	Eurafrance	1245	1265	1251	+ 0 48
720	Eurocom ★	900	885	917	+ 1 89
2070	Euromarché	2515	2460	2446	− 2 74
340	Europe n° 1 ★	403	400	467	+ 15 88
24	Eurotunnel ★	27 90	28 10	27 80	− 0 36
810	Exor ★	830	835	855	+ 3 01
390	Facom	713	705	710	− 0 42
835	Fichet-bauche	920	959	959	+ 4 24
215	Finextel ★	213	210 50	210	− 1 41
85	Fives-Lille ★	105	102	101	− 3 81
830	Fromageries Bel	995	990	991	− 0 40
690	Gal. Lafayette ★	735	738	745	+ 1 36
198	Gascogne	250	240	240	− 4
910	Gaz et Eaux	1045	1065	1062	+ 1 63
260	Géophysique ★	320	320	330	+ 3 13
420	Gerland	505	495	500	− 0 99
330	GTM-Entrepose	400	415	415	+ 3 75
395	Guyenne-Gas. ★	519	500	509	− 1 93
1610	Hachette ★	1740	1740	1745	+ 0 29
405	Hénin (La)	431	429	440	+ 2 09
970	Hutchinson ★	1101	1101	1100	− 0 09
123	Imétal	144	145	146 40	+ 1 67
290	Imm. Plaine-M.	289	288 10	298 90	+ 3 43
860	Ingénico	1110	1130	1150	+ 3 60
2520	Inst. Mérieux	2945	2948	3000	+ 1 87
530	Interbail ★	527	531	534	+ 1 33
620	Intertechnique	790	790	825	+ 4 43
680	J. Lefebvre	725	735	716	− 1 24
850	Lab. Bellon	1069	1010	1010	− 5 52
1020	Lafarge-Coppée	1163	1150	1163	....
1380	Lebon ★	1349	1350	1349	....
1900	Legrand ★	2288	2285	2370	+ 3 58
1570	Legrand (DP) ★	1830	1771	1950	+ 6 56
320	Leroy-Somer ★	735	700	675	− 8 16

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1370	Lesieur	1680	1880	1900	+ 13 10
770	Locabail Immob.	743	743	740	− 0 40
340	Locafrance ★	383	383	380	− 0 78
910	Locindus	922	924	905	− 1 84
163	Luchaire	216	220	230	+ 6 48
1500	L.V.M.H. ★	1770	1770	1774	+ 0 23
1030	Lyonn. Eaux ★	1214	1218	1225	+ 0 91
30	Mais. Phénix	44 90	46 70	46 50	+ 3 56
270	Majorette (Ly)	315	315	315	....
190	Mar. Wendel ★	245	244	253	+ 3 27
3180	Martell	3475	3450	3450	− 0 72
1465	Matra	139 90	135	135	− 3 50
1200	Merlin-Gerin ★	1670	1690	1729	+ 3 53
155	Michelin	169 50	169 50	171	+ 0 88
970	Midi (Cie)	1368	1380	1420	+ 3 80
165	Midland Bk SA ★	190	185 10	191	+ 0 53
380	Min. Salsig. (Ma)	457	445	445	− 2 63
21	M.M. Penarroya	30	29	30 80	+ 2 67
38	Moulinex	56 20	59	58 40	+ 3 91
800	Navig. Mixtes	809	820	825	+ 1 98
85	Nord-Est ★	93 40	95 50	101 20	+ 8 35
280	Nordon (Ny)	315	....	....	....
275	Nouvelles Gal.	313	306 20	308	− 1 60
560	Occid. (Gén.) ★	667	....	....	....
840	Omn.F.Paris	888	895	895	+ 0 79
191	Olida-Caby	186 80	177	180 90	− 3 16
245	Opfi-Paribas	294	294	291 80	− 0 75
2330	Oréal (L')	2735	2690	2780	+ 1 65
270	Paribas	285	288 50	283	− 0 69
265	Paris-Réesc. ★	354	359 90	359 50	+ 1 55
530	Pechelbronn ★	735	740	803	+ 9 25
188	Penhoet	265	266	265	....
....	Pernod-Ricard ★	667	667	679	+ 1 80
820	Peugeot S.A.	905	905	918	+ 1 44
....	Poclain	13 70	13 95	13 95	+ 1 82
390	Pollet	410	416	417	+ 1 71
590	P.M. Labinal	690	681	693	+ 0 43
2200	Presses Cité ★	2305	....	....	....
1150	Prétabail Sic.	1121	1148	1130	+ 0 80
490	Primagaz	589	576	585	− 0 68
340	Printemps ★	410	403 10	413	+ 0 73
1320	Promodès	1210	1200	1196	− 1 16
740	Radiotechn.	805	826	840	+ 4 35
70	Raff. Dist. Total	87 30	87 40	87 50	+ 0 23
1870	Redoute (La) ★	2189	2175	2250	+ 2 79
255	Robur financière	273	271	271	− 0 73
540	Roussel-Uclaf	645	660	659	+ 2 17
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3250	R. Impériale (Ly)	3450	3400	3455	+ 0 14
145	Sade	150 50	....	....	....
1210	Sagem ★	1408	1440	1440	+ 2 27
390	Saint-Gobain	417	417 40	418 50	+ 0 36
955	St-Louis	1085	1115	1115	+ 2 76
860	Salomon	915	911	913	− 0 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
425	Salvepar	505	....	....	....
445	Sanofi ★	499	510	503	+ 0 80
340	S.A.T. ★	460	456 20	462 50	+ 0 54
28	Saun.-Chât. (B)	33 10	34	36 30	+ 9 67
720	Saupiquet (Na)	870	870	870	....
230	Schneider ★	298	293 20	294 50	− 1 17
48	S.C.O.A.	37 90	37 15	38 40	+ 1 32
505	S.C.R.E.G.	584	590	590	+ 1 03
550	Seb ★	650	648	665	+ 2 31
415	Sefimeg ★	410	408	410	....
980	S.F.I.M.	1295	1330	1311	+ 1 24
22	S.G.E.	34 10	....	....	....
255	Signaux ★	375	401	402 10	+ 7 23
765	Silic	742	764	745	+ 0 40
555	Simco-U.P.H. ★	545	550	531	− 2 57
315	Simnor (Li)	314	310	310	− 1 27
640	Skis Rossignol	740	740	730	− 1 35
695	Simnco	729	728	725	− 0 55
275	Société Générale	274	274	273 50	− 0 18
165	Sodexco	168	168	168	....
150	Sodero (Na)	155	158	158	+ 1 94
1890	Sodexho ★	1986	2010	2000	+ 0 70
86	Sogenal (Ny)	91	....	....	....
225	Sogerap	272	286 20	262	− 3 68
1860	Somm-Allib. ★	1900	1920	2030	+ 6 84
520	Source Perrier	626	625	630	+ 0 64
565	Sovac ★	648	636	623	− 3 86
285	Spie-Batignol.	325 10	323	326	+ 0 28
325	Strafor ★	393	390	400	+ 1 78
230	Suez	257 80	255	256	− 0 70
240	Synthélabo ★	320	315	336	+ 5
570	Talcs Luzenac	600	600	600	....
2990	Tél. Elect.	3735	....	....	....
119	Thomson-C.S.F.	149	150	159	+ 6 71
340	Total (CFP) ★	331 20	331 10	333 50	+ 0 69
68	– (certific.)	70 45	70	70	− 0 64
690	T.R.T. ★	1130	1116	1100	− 2 65
340	U.F.B.	372 10	378	371	− 0 30
545	U.I.C. ★	700	715	710	+ 1 43
546	U.I.F. ★	525	525	525	....
845	U.I.S.	869	851	852	− 1 96
133	U.C.B. ★	153 40	162 80	161	+ 4 95
720	Unibail	739	735	735	− 0 54
345	Valéo	385	375	378	− 1 82
33	Vallourec	39	39 05	39 50	+ 1 28
245	Via Banque	315	303	314	− 0 32
510	Elf-Gabon	614	605	605	− 1 47
98	Amax Inc.	102 80	105	104 80	+ 1 95
140	Amer. Express	147 20	146	145	− 1 49
156	Amer. Teleph.	171 30	170 50	170	− 0 76
90	Anglo Amer. C.	92 50	94 50	94 50	+ 2 16
600	Amgold	510	519	519	+ 1 76
760	BASF (Akt)	806	801	801	− 0 62
810	Bayer	872	860	860	− 1 38

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
107	Buffelsfont.	100 50	103 10	103 70	+ 3 18
117	Chase Manh.	132 50	133 50	133	+ 0 38
53	De Beers	49 80	49 80	50	+ 0 40
1250	Deutsche Bank	1438	1416	1415	− 1 60
725	Dresdner Bank	815	800	802	− 1 60
88	Driefontein Cld	69	70 50	70 50	+ 2 17
435	Du Pont-Nem.	477	481 10	481 50	+ 0 94
270	Eastman Kodak	248 90	249	249	+ 0 04
39	East Rand	34 65	34 85	34 70	+ 0 14
183	Electrolux	220 80	223	222 50	+ 0 77
161	Ericsson	201 50	196	196	− 2 73
215	Exxon Corp.	236 70	240 50	240 50	+ 1 61
450	Ford Motors	254	254 10	254 10	+ 0 04
65	Freegold	62	62 50	62 50	+ 0 81
89	Gencor	85 20	85 20	87 80	+ 3 05
245	Gén. Electr.	253	255	252	− 0 40
548	Gén. Belgique	781	790	800	+ 2 43
350	Gen. Motors	395	402	402	+ 1 77
83	Goldfields	78	78 70	78 70	+ 0 90
44	Gd Metropolitain	47	46 50	46 50	− 1 06
58	Harmony	51 40	52 30	52 30	+ 1 75
53	Hitachi	55 20	54 80	54 80	− 0 72
790	Hoechst Akt.	846	836	836	− 1 18
106	Imp. Chemical	105	107 50	107 50	+ 2 38
615	IBM	651	660	655	+ 0 61
255	ITT	272	274 50	274 50	+ 0 92
168	Ito-Yokado	180	181 50	181 50	+ 0 83
97	Matsushita	101	101 50	101 50	+ 0 50
810	Merck	920	920	920	....
315	Minnesota M.	344 80	343 50	343 50	− 0 38
225	Mobil Corp.	255	257 50	257 50	+ 0 98
183	Morgan J.P.	198	205	205	+ 3 54
32300	Nestlé	34980	34950	34950	− 0 09
133	Norsk Hydro	149 80	149 50	149 50	− 0 20
164	Ofsil	159 50	163 50	163 50	+ 2 51
1440	Petrofina	1784	1786	1750	− 1 91
460	Philip Morris	526	522	522	− 0 76
72	Philips	84 40	84	84	− 0 47
78	Placer Dome	69 80	69 80	69 10	− 1
320	Quilmès	361	331	335	− 7 20
460	Randfontein	438	440	441	+ 0 68
605	Royal Dutch	641	650	650	+ 1 40
34	Rio Tinto Zinc	33 50	35 30	35 50	+ 5 97
60	St Helena Co	52 55	53 80	53	+ 0 86
161	Schlumberger	199 90	203 50	200 80	+ 0 45
100	Shell transp.	104 50	104 80	104 80	+ 0 29
1110	Siemens A.G.	1295	1291	1291	− 0 31
210	Sony	216 90	216 80	216 80	− 0 05
200	T.D.K.	204 80	205 30	205 30	+ 0 24
30	Toshiba Corp.	33 50	33	33 40	− 0 30
310	Unilever	338	339	338 50	+ 0 15
192	Unit. Techn.	215	216 30	216 30	+ 0 60
565	Vaal Reefs	548	561	561	+ 2 37
276	Volvo	301	301	301	....
215	West Deep	218	224 20	224 20	+ 2 84
310	Xerox Corp.	324	327	329	+ 1 54
1 29	Zambia Corp.	1 38	1 36	1 38	− 1 45

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	128	8 516
9,80 % 78/93	100 85	5 917
10,80 % 79/94	103 45	4 928
13,25 % 80/90	104 50	9 413
13,80 % 81/89	105 05	1 282
16,20 % 82/90	113 64	1 593
16 % juin 82	115 60	11 104
14,60 % fév. 83	115 30	14 480
13,40 % déc. 83	118 75	2 160
12,20 % oct. 84	112 25	4 433
11 % fév. 85	111 75	10 910
10,26 % mars 86	105 25	9 815
OAT 12,75 % 83	1853	..
OAT 10 % 2000	104 90	7 285
OAT 9,90 % 1997	106 65	1 812
OAT 8,80 % 1996	103 60	0 509
Ch. France 3 %	154	..
CNB Bques janv. 82	102 30	1 323
CNB Paribas	102 25	1 323
CNB Suez	102 25	1 323
CN janv. 82	102 30	1 323
PTT 11,20% 85	108 70	2 341
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	108 40	7 352
CNT 9% 86	96 80	7 016
CRH 10,90% déc. 85	106 45	1 340
Métrologie I. 8% 6/7	74 60	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	441 50	459
Agache (Sté Fin.)	1595	1540
A.G.F. (St Cent.)	512	533
Applic. Hydraul.	582	602 d
Arbel	350	359
Astorg	183 30	179 d
Avenir Publicité	500	520
Bain C. Monaco	199	200
Banque Hypoth. Eur.	360	360
Béghin-Say (C.I.)	278	....
B.G.I.	521	515
Blanzy-Ouest	593	600
B.N.P. Intercontin.	200	195
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	777	794
B.T.P.	134	133
Cdif	849	....
Cambodge	598	647
C.A.M.E.	104	114 d
Campenon Bern.	159 80	171 20 d
Carbone-Lorraine	472	491
C.E.G.Frig.	496	490
Centen. Blanzy	1288	1380 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Centrest (Ny)	204	....
Cerabati	114	114
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	142	....
C.I.C. (Financ. de)	189 50	189 50
C.I. Maritime	850	850
Cizam (B)	450	460 d
Clause	383 70	383 70
Cofradel (Ly)	960	950
Cogifi	339	350
Comiphos	295 50	295 10
Cie Industrielle	2220	2250
Comp. Lyon-Alem.	240	249 60 d
Concorde (La)	748	778 d
C.M.P.	13 35	13 90 d
Créd. Gén. Ind.	552	540
Cr. Universel (Cie)	537	....
Créditel	136 80	136
Darblay S.A.	362	....
Delalande S.A.	1144	....
Delmas-Vielj. (Fin.)	1550	1650
Didot-Bottin	878	878
Eaux Bass. Vichy	690	690
Eaux Vittel	1750	1740
Economats Centre	253 50	271 50 d
Electro-Banque	275	268
Elf-Antargaz	515	....
E.L.M. Leblanc	490	496
Ensili-Bretagne	217	211
Entrepôts Paris	458	450
Epargne (B)	2836	....
Europ. Accumul.	35 15	36 55
Eternit	1490	1480
Finalens	170	167
FIPP	144 70	188 60 d
Fnac	375	370
Foncière (Cie)	415	....
Fonc. Lyonnaise	540	520
Foncina	420	....
Forinter	1040	1040
Fougerolle	269 40	....
France I.A.R.D.	224	....
France (La)	3600	3744 d
From. Paul Renard	481	....
GAN	617	687
Gaumont	338	338
Gévelot	397 20	380
Gr. Fin. Constr.	419	....
Gds Moul. Paris	278	279
Groupe Victoire	292	343 d
G. Transp. Ind.	442	428
Immindo S.A.	428	410
Immoinvest	284	263
Immobail	380	392
Immobanque	685	690
Immob. Marseille	6400	6420
Immofice	440	445
Invest. (Sté Cent.)	795	794
Jaeger	98	102
Lafitte-Bail	441	426
Lambert Frères	185	....
Lille-Bonnières	422	462 d
Loca-Expansion	271	281 80
Locafinancière	340	340
Locatel	728	730

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1250	1285
Lucia	853	887
Machines Bull	77	74
Magasins Uniprix	154 10	....
Magnant S.A.	123	124
Maritimes Part.	234	231
Métal Déployé	405	388 80
Mors	50 50	....
Navig. (Nat. de)	48 10	48 10
OPB Paribas	196 10	194 50
Optorg	182	196 70
Oréal (L') C.I.	1404	1564
Origny-Desvroise	921	921
Palais Nouveauté	371	386 d
Parfinance	154	155
Paribas-CIP	252 50	252 50
Paris France	150 10	162 30
Paris-Orléans	215	215
Partenhos	260	260
Patern. Risq. Div.	1180	1150
Pathé-Cinéma	301 20	313 20 d
Pechiney (cert. inv.)	200	....
Piles Wonder	880	....
Piper-Heidsieck	985	1044
P.L.M.	88 50	89 40
Porcher	370	....
Promodès	801	801
Providence S.A.	978	1048 d
Publicis	1808	1800
Raff. Souf. R.	80	83 20 d
Rhône-Poul. (c. inv.)	289	280 d
Ricqlès-Zan	158	173 60 d
Rochefortaise S.A.	505	586
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	455	....
Roudière	190	190
Rougier et Fils	55 10	58 d
Sacer	481 80	513
SAFAA	280	270
Safic-Alcan	823	805
SAFT	1130	1175
Saga	175 50	....
St-Gobain C.I.	422	430
Salins du Midi	457 80	477 d
Santa-Fé	95	97
Sataam	72	70 10
Savoisienne (M)	189 10	192 90 d
SCAC	385	375
Semelle Maubeuge	324	....
S.E.P. (M)	145	145
Sicli	193 50	....
Sicotel	299	300
Sinvim	238	243 80
Siph (Plant. Hévéas)	371	374
Sté Générale-CIP	228	....
Solal financière	1580	1580
Soficol	840	855
Soffo	500	498
Soficomi	710	735
S.O.F.I.P. (M)	124	124
Sofragi	725	721
Soudure Autog.	330	....
Soubail	600	624 d
S.P.I.	530	535
Suez (Fin. de)-CIP	178	175
Stemi	761	....
Taittinger	1610	1620

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	284	274
Tour Eiffel	360	....
Ufiner S.M.D.	588	583
U.A.P.	292 50	304 20
U.T.A.	956	1035
Veuve Clicquot	2295	2280
Vicat	1124	1216
Viniprix	1030	995
Virax	104 20	114 d
Waterman S.A.	652	640
Brass. du Maroc	139	139 80

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	650	680
Akzo	268	....
Alcan Alum	157	164 90
Algemeine Bank	110 50	115
American Brands	253	261
Am. Petrofina	360	....
Arbed	180	....
Asturienne Mines	120	117
Banco de Santander	281	282
Bco Pop Espanol	419 50	....
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	....	....
B. Régl. Internat.	49500	49500
Br. Lambert	439	....
Canadian-Pacific	99	95 60
CIR	18 60	20
Commerzbank	705	....
Dart. and Kraft	316	320
De Beers (port.)	60	....
Dow Chemical	487	471
Gén. Belgique	781	800
Gevaert	1020	1025
Glaxo	100	100
Goodyear	335	340
Grace and Co	155	165
Gulf Canada Corp.	....	....
Honeywell Inc.	366	369
I.C. Industries	190	194
Johannesburg	640	640
Kubota	23	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	40 10	40
Mineral-Ressourc.	58 10	60
Nixdorf	1810	1820
Noranda	98 60	100
Olivetti	20 90	21 50
Pakhoed Holding	207	207
Pfizer Inc.	309	....
Procter Gamble	467	476 60
Ricoh Cy Ltd	52	51 60
Rolinco	235	236
Robeco	267	258
Rodamco	449	....
Saipem	10 60	11 10
Shell fr. (port.)	101	....
S.K.F. Aktiebolag	190	....
Steel Cy of Can.	93	....
Squibb	380	383 10
Tenneco	215 20	....
Thorn EMI	54	54
Toray indust. Inc	33 30	33 20
Vieille Montagne	950	960
Wagons-Lits	700	730
West Rand	13 60	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	212	....
Calciphos	183	171
C.E.M.	....	....
Cochery	141	150
Cogenhor	169	168
C. Occid. Forestière	180	180
Copavex	365	364
Dubois Inv. (Cana.)	580	586
Gachot	70	70
Hoogovens	250	....
Mabasservice (bons)	8 60	12 60
Nicolas	820	840
Pasonnelle-R.D.	3400	....
Révillon	330	330
Rorento N.V.	169 80	168 50
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	271	283
Sté Lecteurs du Monde	735	725
Ufimex	380	....
Union Brasseries	119	....

SICAV (sélection) 16/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	709 10	691 80
Actilion	190 82	185 71
Actions France	391 13	376 99
Action Invest.	329 26	314 33 ◆
Actions sélectionnées	508 94	490 45
Aedificandi	596 22	584 07
A.G.F. Actions (ex-CIP)	994 12	969 87
A.G.F. 5000	494 63	482 67
A.G.F. ECU	1092 26	1071 54
A.G.F. Interfonds	420 34	410 09
A.G.F. Invest	96 40	94 05
A.G.F. OBLIG.	1099 07	1083 65
A.G.F. Sécurité	10566 42	10566 42
Agfimo	563 25	549 51
Alizé	223 45	215 37
A.L.T.O.	194 60	187 57
Ameri-Gan	4949 63	4629 72
America-Valor	672 41	641 63
Amplitude	476 65	462 77
Arbitrages court terme	5303 86	5293 28
Argonautes	345 63	334 75
Associc	1113 10	1113 10
Aurecic	1370 84	1330 91
Axa Europe	115 33	110 10
Axa Investissements	97 94	93 50 *
Bred Associations	2529 92	2522 35
Bred International	79 19	77 64
Capital Plus	1752 84	1752 84
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compterente	104 63	101 58
Convertimmo	329 32	316 65
Cortal court terme	1298 64	1298 64
Cortal Intérêt trim.	1054 23	1034 07
Cortexa	845 86	807 50
Credinter	468 11	454 48
Crédit Mutuel E.I.G.	......	......
Drouot-France	545 42	520 69
Drouot-Investiss.	864 98	825 76
Drouot-Sécurité	245 92	234 77
Drouot-Sélection	139 07	132 76
Ecocic	1127 25	1110 59
Ecureuil Prévisions	317 43	308 18
Elicoop Sicav	11593 19	11593 19
Elf-Valeurs	7064 34	6892 04
Energie	225 94	215 69
Epacic	2880 72	2877 84
Epacourt Sicav	4226 10	4215 56
Epargne Associations	25323 25	25285 32
Epargne-Capital	8215 67	8134 33
Epargne-Croiss.	1353 40	1317 18
Epargne-Industr.	64 59	61 66
Epargne-Inter	578 96	583 46
Epargne J	51980 06	51980 06
Epargne-Long-Terme	188 31	183 81
Epargne-Oblig.	197 88	192 58
Epargne-Quatre	1059 49	1059 49
Epargne-Unie	1095 01	1045 36
Epargne-Valeur	390 99	380 53
Eparoblig	1249 97	1247 48
Epsilon	1040 88	1030 57
Eurinvest Croissance	1084 03	1034 87
Eurinvest Rendement	1094 61	1044 97
Eurocic	8857 58	8726 68
Euro-Croissance	507 61	492 53 ◆
Eurodyn	940 26	909 34
Euro-Gan	3987 50	3806 69
Extrême Orient Sicav	525 27	509 97
Fnord Placement	63105 35	62916 80
Fnord Valorisation	13727 80	13458 43
Fonsicav (div. par 10)	11151 22	11151 22
Foncival	236 71	225 98
France-Gan	5024 74	4796 89
France-Garantie	289 67	289 08
France-Investiss.	383 24	365 86
France-Net	127 33	126 07
France-Obligations	450 27	445 81
Francic	330 48	320 85

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	92 35	89 65
Francic Régions	904 73	878 38
Fructi-Associations	1379 08	1379 08
Fructi-Epargne	280 13	263 79
Fructicapi	315 35	310 69
Fructicourt	108916 07	108916 07
Fructidor	241 87	238 30
Fructifrance	655 49	639 50
Fructimmo	230 86	225 23
Fructivar	84825 22	84613 69
Fructi ECU	580 71	572 13
Fructi-Première	11544 75	11374 14
Futuroblig	1055 21	1054 15
Gestilion	59809 75	59461 10
Gestion Sécuricourt	10952 01	10843 57
Gestion Associations	141 80	138 68
Gestion Mobilière	588 70	562
Haussmann Associat.	1254 10	1254 10
Haussmann court terme	1236 48	1236 48
Haussmann Epargne	1448 91	1448 91
Haussmann Europe	1921 77	1852 31
Haussmann France	809 77	780 60
Haussmann Oblicroiss.	1341 12	1280 31
Haussmann Obligation	1476 11	1421 79
Horizon	1025 70	995 83
Interoblig.	11968 17	11507 86
Intersélect France	376 56	365 59
Intervaleurs Indust.	497 81	476 24
Invest. net	14394 57	14365 84
Invest. Obligataire	17798 64	17761 12
Japacic	168 04	163 15 ◆
Jeune épargne	294 93	231 48
Laffitte-Amérique	236 76	226 02
Laffitte Europe	225 74	215 50
Laffitte-Expansion	244 54	233 45
Laffitte-France	272 62	260 26
Laffitte-Immobilière	218 36	208 55
Laffitte-Japon	348 10	330 41
Laffitte-Oblig.	144 05	137 52
Laffitte-Rend.	210 42	200 88
Laffitte-Tokyo	345 16	329 51
Lion-Associations	11070 21	11070 21
Lion court terme	113161 91	113161 91
Lion-Institutionnels	22353 53	22297 78
Lionplus	747 76	740 36
Livret Bourse Investis.	389 87	378 51
Livret portefeuille	589 57	572 40
Méditerranée	144 01	137 48
Mimosax	26421 70	26421 70
Mondiale Investissem.	402 26	384 02
Monecic	5744 66	5744 66
Monedan	52883 86	52883 86
Moné J.	53603 34	53603 34
Mutuelle Unie Sél.	135 69	129 54
Natio-Assoc.	6449 85	6436 98
Natio-Epargne	14052 78	13913 64
Natio-Court terme	206343	206343
Natio-Immobilier	900 53	876 43
Natio-Inter.	1190 26	1158 40
Natio-Obligations	525 08	511 03
Natio-Patrimoine	1243 50	1210 22
Natio-Placements	63089 61	63089 61
Natio-Revenu	1039 82	1029 62
Natio-Sécurité	11128 10	11128 10
Natio-Valeurs	602 87	598 73
Nippon-Gan	5145 12	4911 81
Nord-Sud Développ.	1221 45	1219 01
Normat IF	12858 61	12410 40
Oblicic Régions	1077 20	1061 28
Oblicoop Sicav	1355 89	1328 30
Obligations Convert.	388 38	370 77
Oblilion	1085 07	1054 52
Optimavalor	178 01	169 79
Orvalor	5067 14	5067 14
Paramérique	534 18	509 96
Pareurope	717 67	685 13
Paribas Croissance	543 32	521 17

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Epargne	16080 99	16048 88
Paribas France	78 12	76 82
Paribas Opportunités	95 19	92 42
Paribas Patrimoine	481 16	471 14
Paribas Revenu	94 42	93 49
Parnasse-Valor	1057 53	1056 47
Patrimoine-Retraite	1693 08	1650 08
Pervalor	530 10	514 66
Phénix Placements	258 12	258 84
Pierre Investiss.	644 28	615 06
Placement A	609 95	609 95
Placement crt-terme	73971 90	73971 90
Placement J	57082 72	57082 72
Placement Premier	55925 79	55925 79
Placements Rendement	10876 85	10876 85
Placements Sécurité	108801 37	108801 37
Plénitude	102 64	102 33
Première Obligations	10870 96	10849 26
Prévoyance Ecureuil	104 34	101 55
Priv'Association	21623 33	21623 33
Province Investiss.	420 34	401 28
Quartz	107 20	104 56
Rentacic	160 69	158 22
Revenus Trimestriels	5503 78	5448 29
Revenu Vert	1153 99	1152 74
Rivoli Plus	1098 48	1049 63 ◆
St-Honoré Assoc.	13647 48	13579 58
St-Honoré Bio-aliment.	694 43	662 94
St-Honoré Pacifique	487 20	465 11
St-Honoré P.M.E.	401 22	383 03
St-Honoré Real	11702 50	11655 88
St-Honoré Rendement	11894 85	11835 67
St-Honoré Services	438 80	421 92
St-Honoré Technol.	688 94	657 70
St-Honoré Valor	12436 46	12337 76
Sécuricic	11315 03	11303 73
Sécuri Taux	10299 61	10299 61
Sélection Croissance	468 64	454 99
Sicaden (Caden BP)	721 07	710 41
Sicav-Associations	1446 49	1444 32
S.F.I. fr. et étr.	589 77	563 17
Sicav 5000	307 79	299 55
S.I. Est	1176 72	1122 41
Silvafrance	487 36	464 86
Silvam	384 24	373 98
Silvarente	211 16	209 09
Silvinter	386 74	376 39
S.N.I.	1099 86	1067 83
Sogepargne	347 56	334 99
Sogenor	950 58	907 46
Soginter	1223 54	1168 06
Soleil Investissement	454 52	433 91
Stratégie Actions	956 12	928 96
Stratégie Rendement	1087 30	1062 76
Technocic	1028 87	998 90
Techno-Gan	5502 85	5310 69
Trilion	5321 14	5268 46
U.A.P. Investiss.	375 17	361 61
Uni-Associations	110 07	110 07
Unifrance	407 38	388 89
Unifoncier	1101 71	1051 75
Uni-Garantie	1288 18	1262 90
Unigestion	803 94	767 39
Uni-Régions	2324 25	2218 85
Univerta	2258 57	2184 30
Univar	179 11	179 11
Univers-Actions	958 66	927 32
Univers-Obligations	1524 65	1474 52
Valorem	459 20	448
Valorg	1533 40	1531 87
Valrem	82513 36	82472 11

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/2	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 788	5 782	5 600	6
ECU	6 977	6 978	....	....
Allemagne (100 DM)	337 690	337 820	327 500	346
Belgique (100 F)	16 136	16 145	15 600	16 500
Pays Bas (100 fl.)	300 750	300 860	290	310
Danemark (100 krd)	88 400	88 440	84	91
Norvège (100 k)	89 460	89 590	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	10 080	10 080	9 750	10 450
Grèce (100 drachmes)	4 229	4 232	3 500	4 500
Italie (1 000 lires)	4 589	4 588	4 300	4 900
Suisse (100 fr.)	411 480	411 340	400	420
Suède (100 krs)	94 880	95 030	91	97
Autriche (100 sch)	48 086	48 142	46 500	49 500
Espagne (100 pes.)	4 997	5 010	4 750	5 250
Portugal (100 esc.)	4 132	4 134	3 750	4 400
Canada ($ can 1)	4 553	4 559	4 400	4 800
Japon (100 yens)	4 440	4 429	4 300	4 600

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/2
Or fin (kilo en barre)	82700	82900
Or fin (en lingot)	83000	83100
Pièce française (20 fr)	530	529
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	563	561
Pièce latine (20 fr)	485	490
Souverain	607	605
Pièce de 20 dollars	3120	3100
Pièce de 10 dollars	1550	1510
Pièce de 5 dollars	875	.....
Pièce de 50 pesos	3160	3185
Pièce de 10 florins	498	505
Or Londres	444 25	.....
Or Zurich	444 60	444 50
Or Hongkong	444 95	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

La grève des navigants d'Air Inter retarde un vol sur quatre

La grève du personnel navigant d'Air Inter, qui est prévue de minuit à 8 heures chaque matin, jusqu'au vendredi 19 février, perturbe sérieusement le trafic de la compagnie intérieure, dont un vol sur quatre connaît des retards. Ceux-ci atteignent une heure et demie au début de la matinée et sont entièrement résorbés à midi.

La grève est organisée par les syndicats de pilotes (SNPL et SPAC) et de mécaniciens (SNOMAC) afin d'obtenir une *« période transitoire »* de pilotage à trois du futur Airbus A-320, conçu pour être piloté à deux et sans mécanicien. Les trois syndicats ont décidé de poursuivre leur mouvement de grève du lundi 22 au vendredi 26 février.

La direction se refuse à cette concession, qu'elle n'estime fondée *« ni économiquement ni techniquement »*

● **M. Jean-Didier Blanchet, directeur général d'Air France.** – Sur proposition du président d'Air France, M. Jean-Didier Blanchet, directeur général adjoint chargé des affaires commerciales, a été nommé, le 17 février, directeur général de la Compagnie nationale par le conseil d'administration, en remplacement de M. Henri Sauvan, qui part à la retraite le 16 mars. M. Camille Allaz, directeur du fret, a été nommé directeur général adjoint chargé des affaires commerciales.

Le financement de la vie politique au Sénat

Le Sénat a commencé, le mardi 16 février, l'examen des articles du projet de loi organique relatif à la transparence financière de la vie politique dont la discussion générale avait eu lieu le jeudi 11 février *(le Monde)* du 13 février). Contrairement à ce que souhaitait le gouvernement, une journée n'aura pas suffi à épuiser le débat qui s'est poursuivi mercredi. Si trente et un amendements ont été examinés, il en reste cinquante-neuf sur le projet de loi organique, auxquels s'ajoutent soixante-trois autres déposés sur le projet de loi ordinaire.

La lenteur de ce rythme s'explique par les divergences existant au sein de la majorité, entre une partie de celle-ci et le gouvernement qui se soucie, pour sa part, de faire en sorte que la version qui sortira des travaux du Sénat soit la plus compatible possible avec celle votée par les députés UDF et RPR.

La Fondation Anne-Frank et le « racisme » français

La Fondation Anne-Frank, une organisation antiraciste néerlandaise, a encouru la grogne de l'ambassade de France à La Haye, qui estime que le livre intitulé *le Racisme en France* est *« intellectuellement malhonnête »*.

Les auteurs de l'opuscule édité par la fondation et paru dimanche dernier aux Pays-Bas estiment que la position des minorités ethniques s'est sensiblement détériorée ces dernières années. La fondation met en cause un *« climat de haine et d'intolérance »* à l'égard des immigrés. Selon les auteurs du livre, la violence raciste en France a pris des proportions alarmantes.

L'ambassade de France avait déjà manifesté sa désapprobation sur le contenu d'une exposition sur le racisme français, l'année dernière, dans la maison d'Anne Frank, siège de la fondation, à Amsterdam. Des visiteurs français s'étaient plaints, dans des lettres à l'ambassade, de l'amalgame fait entre la persécution des juifs pendant la guerre aux Pays-Bas et la situation des étrangers en France actuellement.

Le livre de la Fondation Anne-Frank retrace la montée électorale du Front national, qui serait le premier responsable du climat xénophobe, auquel contribuerait l'attitude ambiguë du gouvernement à son égard.

RENÉ TER STEEGE.

Les perspectives de règlement en Afghanistan

Intenses négociations entre le Pakistan et la résistance

Le président Zia Ul Haq du Pakistan a reçu, le mardi 16 février, des dirigeants de la résistance afghane. Cette dernière a annoncé, entre-temps, que plusieurs milliers de moudjahidins, dont une grande majorité étaient retenus en URSS depuis plusieurs années, auraient été récemment libérés.

ISLAMABAD
de notre envoyé spécial

« Après tout, le Pakistan récolte ce qu'il a semé pendant huit ans ! » Ce propos sans aménité d'un diplomate occidental résume la situation apparemment inextricable dans laquelle sont plongées les autorités d'Islamabad depuis que le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan n'est plus tout à fait une fiction. A la déclaration du 8 février de M. Gorbatchev indiquant notamment que les négociations entre Afghans ne sont pas le « problème » de l'Union soviétique, les Etats-Unis ont répondu en insistant essentiellement sur le « calendrier » du retrait, c'est-à-dire en manifestant peu ou prou le même souci de ne pas se mêler – du moins officiellement – d'un aspect essentiel du règlement de la crise afghane : la constitution d'un gouvernement intérimaire.

La position affichée par les autorités soviétiques renvoie apparemment dos à dos les deux négociateurs qui doivent se retrouver à Genève le 2 mars, c'est-à-dire le gouvernement de Kaboul et celui d'Islamabad. Prisonnier de ses déclarations antérieures, le régime du président Zia Ul Haq a répété, ces derniers jours, que la clé du retour à la paix en Afghanistan passe non seulement par le départ des soldats soviétiques, mais aussi par la formation d'un gouvernement intérimaire dans lequel le président afghan, M. Najibullah, n'a pas sa place.

M. Abdul Sattar, secrétaire d'Etat pakistanais aux affaires étrangères, a déclaré, le mardi 16 février, à Islamabad, au cours d'une conférence de presse : *« Tant que l'Union soviétique continuera à soutenir ce régime* [celui du président Najibullah], *le conflit persistera. »* Il a *« exhorté »* l'Union soviétique à contribuer à une solution de compromis entre Afghans.

Beaucoup de diplomates en poste à Islamabad estiment que, même si l'Union soviétique ne mise plus sur l'avenir de M. Najibullah, le départ de ce dernier ne peut se faire à court terme. De toute façon, le cas de M. Najibullah, bien que symbolique, ne résout pas la question de fond, c'est-à-dire la place future – et nécessairement influente selon Moscou – du Parti communiste afghan, le PDPA, voué aux gémonies par les moudjahidins.

Une situation insaisissable

Il serait en effet illusoire de croire que le retrait des quelque 115 000 soldats soviétiques du territoire afghan signifiera l'avènement d'un Etat qui, selon M. Gorbatchev, deviendrait *« indépendant, non aligné, neutre »*. *« Pour des raisons de proximité géographique, c'est-à-dire de « glacis » soviétique, l'idée que se fait Moscou de la neutralité future de l'Afghanistan ne peut que se rapprocher du « modèle finlandais » et non pas, comme l'espèrent certains, de l'exemple autrichien »*, remarque un observateur de longue date du conflit afghan.

Bien qu'ils s'en défendent, les Pakistanais héritent de la responsabilité d'amener les différentes parties afghanes à s'entendre avant la date limite de la signature d'un accord à Genève, fixée par M. Gorbatchev au 15 mars. Certains diplomates en poste à Islamabad expliquent le départ soudain, lundi, du ministre pakistanais des affaires étrangères, M. Zaïn Noorani, pour Washington (puis Londres, Pékin et Ryad) par un souci de recueillir des appuis face à une situation insaisissable.

Dans la capitale pakistanaise, d'intenses négociations sont menées depuis quelques jours entre les autorités pakistanaises et les représentants de l'Alliance regroupant sept mouvements importants de la résistance afghane. Il s'agit de trouver un consensus sur la composition d'un gouvernement intérimaire comprenant, outre des représentants de l'Alliance, des Afghans qui ne sont pas trop inféodés au régime Najibullah et des réfugiés.

LAURENT ZECCHINI.

Moscou dénonce les « nouvelles conditions » posées par l'Occident

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

La question afghane a été évoquée, le mardi 16 février, lors des entretiens qu'a eus à Moscou avec M. Gorbatchev le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe. Les propos tenus par le chef de la diplomatie britannique reflètent la prise de conscience par l'ensemble des Occidentaux et par le Pakistan d'une nouvelle dimension du problème du retrait : celle de l'après-retrait. L'URSS affichant maintenant clairement la position *« nous partons, ce qui se passe après n'est plus notre affaire »*, les Occidentaux peuvent-ils accepter un retrait qui serait suivi soit du maintien du régime de Najibullah à Kaboul, soit du chaos ? Dans les deux cas, répond le Pakistan, les millions de réfugiés afghans n'auront aucune envie de regagner leur pays.

C'est à peu près le raisonnement qu'a tenu Sir Geoffrey Howe à ses interlocuteurs soviétiques. *« Je pense que l'URSS est sincèrement disposée à organiser le retrait de ses troupes d'Afghanistan,* a-t-il déclaré devant la presse. *Nous espérons que des arrangements pourront être trouvés pour permettre l'établissement d'un gouvernement neutre, indépendant, non aligné, à Kaboul. Un gouvernement stable auprès duquel les réfugiés pourraient retourner en paix et en toute sécurité. »*

Cette appréciation du problème n'a visiblement pas été du goût des Soviétiques et, à peine Sir Geoffrey Howe avait-il tourné le dos, que le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, prenait place devant les micros pour s'élever contre ces *« nouvelles conditions »* posées par l'Occident, et l'attitude de la Grande-Bretagne. S'attaquant plus particulièrement aux « subterfuges » du Pakistan qui, a-t-il dit, *« menacent le processus de règlement tout entier »*, M. Guerassimov a, quant à lui, selon le compte rendu officiel, déploré que les capitales occidentales aient entamé des « manœuvres » destinées à retarder une solution du conflit. Côté britannique, on n'exclut pas que l'attitude soviétique sur l'après-retrait soit une position tactique susceptible d'évoluer d'ici à la fin des négociations afghano-pakistanaises de Genève en mars. *« Mais les gouvernements occidentaux n'en éprouvent pas moins une préoccupation justifiée »*, reconnaît un diplomate.

S. K.

A la suite de la plainte d'une actionnaire

Un administrateur provisoire est désigné à la tête du groupe Le Provençal

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Dans un jugement rendu le mercredi 17 février, le tribunal de commerce de Toulon, statuant sur une action en référé engagée par Mme Anne-Marie Laffont (*le Monde* daté 7-8 février), ancien directeur adjoint de *Var-Matin* et actionnaire du groupe Le Provençal, a désigné un administrateur provisoire à la tête des sociétés Var-Matin - République et Le Provençal. Le jugement indique que cet administrateur, M. Henri Bor, aura *« les pouvoirs les plus étendus »*. Il précise cependant que *« la mission de l'administrateur est limitée à la gestion sociale et que, en aucun cas, elle ne porte sur les fonctions dévolues aux directeurs de publications ni, d'une façon générale, sur le contenu rédactionnel des journaux et de l'exploitation »*.

Mme Anne-Marie Laffont, fille de l'un des trois cofondateurs du groupe Le Provençal, M. Francis Leenhardt, conteste les conditions du rachat de ce groupe par Hachette, le 2 juillet 1987. Elle soutient que, à la date du 30 juin 1987, sa famille – associée au groupe anglais Maxwell – s'était la première rendue virtuellement majoritaire grâce à des promesses de cession *« irrévocables »* que lui avaient consenties une douzaine de petits actionnaires.

Le jugement rendu par le tribunal de commerce de Toulon devrait avoir comme premier effet d'interrompre l'augmentation de capital d'un montant de 40 millions de francs, décidée le 8 janvier dernier par les organes dirigeants du groupe de presse marseillais.

Mme Laffont a introduit une autre action au fond, qui sera examinée par le tribunal de commerce de Paris le 15 mars prochain. Toutefois, Me Paul Lombard, avocat du groupe Le Provençal, a indiqué, mercredi 17 février, que son client avait décidé de faire appel devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Au groupe Hachette, on estime que *« cette affaire est due à l'environnement toulonnais »* et que, *« portant sur une faible part du capital du groupe Le Provençal »*, elle ne remettrait pas en question la propriété du groupe.

GUY PORTE.

Le numéro du « Monde » daté 17 février 1988 a été tiré à 496 223 exemplaires

Un officier américain enlevé au Liban sud

Tyr *(AFP)*. – Un officier américain de l'ONUST (Organisation des Nations unies pour la supervision de la trêve) a été enlevé mercredi 17 février au Liban sud, dans un secteur sous contrôle du mouvement chiite Amal, a-t-on appris de source proche de l'ONUST.

L'officier, dont l'identité n'a pas été précisée, se rendait, au volant de sa voiture, de la ville côtière de Tyr (83 kilomètres au sud de Beyrouth) à Naqoura, quartier général de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), plus au sud, a-t-on précisé de même source.

Il a été intercepté par des hommes armés, à bord d'une voiture, qui l'ont forcé à prendre place à bord de leur véhicule.

L'amiral Alain Denis devient inspecteur général de la marine

Le conseil des ministres du mercredi 17 février a élevé au rang et à l'appellation d'amiral le vice-amiral d'escadre Alain Denis, qui a été nommé inspecteur général de la marine nationale à compter du 17 avril prochain, date à laquelle le titulaire actuel, l'amiral René Beaussant, atteint la limite d'âge de son rang.

C'est la vice-amiral Yves Goupil, élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, qui remplacera l'amiral Denis à son poste de major général de la marine nationale et, à cette occasion, devrait laisser ses fonctions actuelles de chef du cabinet militaire du ministre de la défense au vice-amiral Jacques Lanxade.

[Né le 24 août 1928 à Cannes, ancien élève de Navale, Alain Denis a notamment commandé l'escorteur côtier *le Fringant* (1960), l'aviso-escorteur *Victor-Schoelcher* (1971) et la frégate *Duguay-Trouin* (1975). En 1978, Alain Denis commande l'Ecole navale, puis l'escadre de la Méditerranée (1984), avant d'être nommé, en septembre 1986, au poste de major général de la marine. Il était vice-amiral d'escadre depuis novembre 1985.]

A B C D E F G